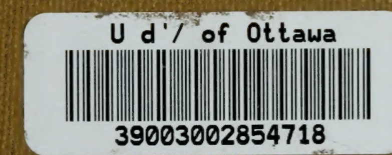
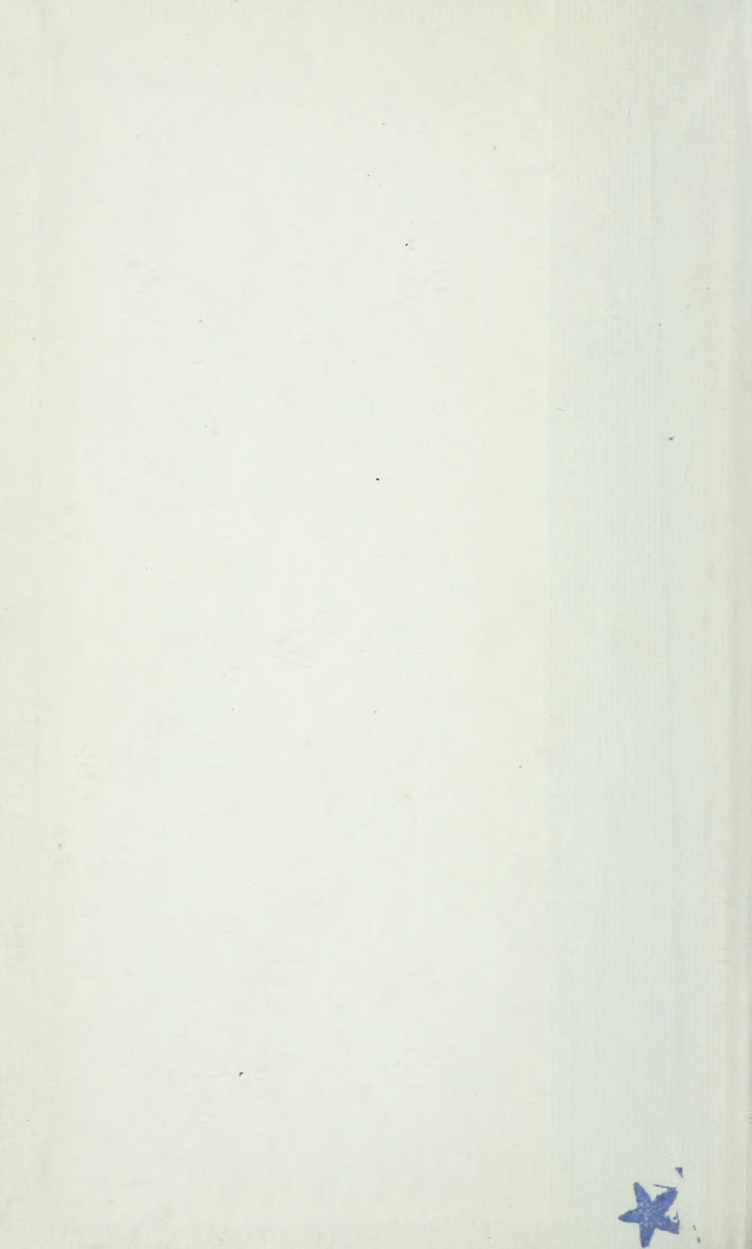

U d'/ of Ottawa
39003002854718



Grammaire Latine

COMPLÈTE

1er et 2e CYCLES

ALBERT LAFARGUE
PROFESSEUR AU LYCÉE CONDORCET

Grammaire Latine

A L'USAGE DE TOUTES LES CLASSES

NOUVELLE ÉDITION

ENTIÈREMENT REFONDUE ET CONFORME A LA NOUVELLE NOMENCLATURE



PARIS
Société d'Édition et de Publications
Librairie FÉLIX JUVEN
13, rue de l'Odéon (6e arrt)

PRÉFACE DE LA NOUVELLE ÉDITION

L'accueil favorable que mes Collègues ont fait à cette grammaire m'imposait le devoir de la corriger et de l'améliorer pour la rendre plus digne de leurs suffrages. C'est ce que j'ai essayé en cette nouvelle édition.

Il fallait d'abord tenir compte des récentes prescriptions officielles concernant la nomenclature grammaticale. Ce m'était d'autant plus facile que tout y concorde absolument avec l'esprit de ma méthode et que je n'avais, pour m'y conformer, qu'à changer quelques mots au texte primitif.

Cette nomenclature, il est vrai, n'est qu'un minimum, très insuffisant pour l'enseignement des langues mortes, c'est chose convenue : on peut toujours ajouter à un minimum ; encore faut-il le respecter, si de ce respect dépend l'unité de l'enseignement.

J'ai augmenté le chapitre de la conjugaison d'un certain nombre de tableaux, répondant ainsi au désir qui m'avait été exprimé de divers côtés.

*

Mais ces additions laissent intacts les deux principes que j'ai entrepris de faire prévaloir : le premier est la séparation très nette, pour les yeux comme pour l'esprit, des trois séries de temps (présent, parfait, supin). J'ai toujours éprouvé que mettre ces trois séries dans les mêmes tableaux et sur le même plan, donner pour modèles *legi* à *scripsi*, *monui* à *cavi* ou à *risi*, *audivi* à *veni*, c'est faire la confusion dans l'esprit des enfants, c'est suggérer nous-mêmes des barbarismes que nous rencontrons, hélas ! trop fréquemment.

Le second est la séparation rationnelle et non arbitraire, comme cela se pratique trop souvent, du radical et des autres éléments de la forme verbale. Il importe de prendre pour point de départ, dans tous les exercices de début, les trois radicaux des trois séries.

Une modification plus profonde est celle que j'ai tentée dans la syntaxe des propositions.

J'avais, dès la première édition, distingué, selon la pratique constante de mon enseignement personnel, chaque sorte de propositions subordonnées par une appellation tirée de sa fonction dans la phrase, c'est-à-dire que l'analyse logique y était calquée sur l'analyse grammaticale, dont elle n'est que le développement. Je n'avais qu'à conserver ce système qui est aujourd'hui adopté par tous ceux qui pensent que l'étude des langues mortes doit être non une acquisition purement verbale par des procédés empiriques, mais une haute gymnastique de l'esprit, une culture de la raison.

Mais j'ai cru la rendre plus rigoureuse et plus conforme à l'esprit de la nomenclature nouvelle en

employant, autant que possible, des termes identiques pour les fonctions des propositions subordonnées et pour celles des éléments de la proposition, donnant ainsi à cette méthode toute l'unité désirable.

Je ne me suis pas borné à ce changement de pure forme.

Une grammaire latine est une œuvre complexe et difficile. C'est avant tout une espèce de code de la langue, un code dont les articles, sans avoir la rigidité et l'absolu de la loi, doivent néanmoins être rédigés avec beaucoup de précision parce qu'ils sont destinés à des enfants ; et, d'autre part, quoi de plus souple, de plus ondoyant, de plus difficile à fixer que la matière d'une langue ?

Je sais bien qu'il ne s'agit que d'enseigner des règles générales ; mais encore, si notre enseignement a pour objet non pas de faire parler ou écrire la langue de Cicéron, mais de cultiver les esprits, est-ce qu'il n'importe pas de rendre sensible le mouvement de la vie dans cet organisme vivant que fut une langue morte ?

Je crois bien que, si on se place à ce point de vue, la disposition des matières n'est pas indifférente. N'est-ce pas l'ordre des parties qui, dans les corps organisés, donne surtout l'impression de la vie ?

C'est dans cette pensée que, m'appuyant sur de nombreuses et longues expériences, je me suis décidé à changer le cadre que j'avais d'abord adopté.

Tous les faits de la syntaxe des propositions ont été groupés et classés dans un ordre nouveau, en deux compartiments, d'après le mode du verbe : celui de l'indicatif et celui du subjonctif, le chapitre

du subjonctif étant lui-même subdivisé en *subjonctif de volonté* et *subjonctif de possibilité*.

Il me semble que c'est bien là l'ordre naturel et que cet ordre a pour effet de porter plus de lumière dans toutes les parties de la syntaxe et d'en relier tous les faits, autrement dispersés et quelque peu confus, par une chaîne solide et sans brisure.

La langue latine se prête plus qu'aucune autre à cette méthode logique, qui simplifie et éclaire à la fois, parce que c'est une simplification de fond et non de forme et d'apparence.

Aussi n'ai-je pas craint, tout en ayant conscience de simplifier, d'augmenter le volume de quelques pages. A cela trois causes : la multiplication des tableaux de conjugaison et de ceux qui résument pour les yeux un ensemble de règles, l'extension donnée à la table, que je trouvais insuffisante, enfin un certain nombre d'additions en vue des classes supérieures.

Ces additions ont d'ailleurs été faites sous forme de remarques et différenciées du reste du texte par des caractères plus fins, de sorte que, d'une part, le livre soit aussi complet que possible et que, d'autre part, il soit facile aux collègues des classes de grammaire d'omettre ces remarques ou de s'en servir dans la mesure qu'ils jugeront utile.

Le texte a été soigneusement revisé et corrigé d'un bout à l'autre. Les exemples ont été vérifiés, et, sauf pour un petit nombre consacrés par un long usage, le nom de l'auteur a toujours été indiqué.

Sans prendre parti dans la question si controversée de la prononciation, j'ai cru devoir marquer les quantités utiles pour faciliter la tâche de ceux de

mes collègues qui décideraient d'en tenir compte, soit pour la quantité elle-même, soit pour l'accent tonique.

Enfin, quelque longues que soient déjà ces explications, je ne puis me résoudre à y mettre le point final sans m'acquitter d'un devoir de reconnaissance envers tous ceux qui ont bien voulu m'honorer de leurs avis ou de leurs critiques, mais particulièrement envers notre éminent Collègue, M. Clairin, à qui je dois un grand nombre de judicieuses et d'excellentes corrections.

Tous mes vœux seraient accomplis si, au moment où tant de voix, et non des moindres, poussent le cri d'alarme, réclamant le relèvement des études classiques en péril, je pouvais être l'un des utiles collaborateurs d'une telle besogne et concourir, si peu que ce fût, pour ma modeste part, à ce relèvement.

Albert LAFARGUE.

GRAMMAIRE LATINE

Notions préliminaires.

1. Le latin est une des langues indo-européennes, mères de presque toutes les langues parlées aujourd'hui en Europe, en Amérique et dans une partie de l'Asie. Les mots français ne sont que des mots latins modifiés peu à peu par la prononciation.

2. Pour bien comprendre comment le français est sorti du latin, il faudrait lui restituer sa prononciation antique. Malheureusement, par tradition, nous le prononçons à peu près comme le français. Cette prononciation conventionnelle s'éloigne beaucoup de la prononciation vraie (1).

---

(1) Il nous paraît inutile de donner ici les règles de la prononciation conventionnelle, que le professeur enseigne en quelques minutes. Voici, à titre d'indication, la valeur des lettres que nous altérons :

Voyelles : **i** se prononçait toujours **i** comme nous le faisons dans **in**, **quin** ; **u** se prononçait comme le français **ou**. **Consonnes** : **c** était toujours guttural et dur : **Cicero** = **Kikero**. **g** = **gu** ; **gener** = **guéner**. — **t** n'avait jamais le son sifflant. — **s**, toujours forte, comme **ss** en français. — **j** se prononçait comme **y** dans **payer**. — Enfin **v** se prononçait comme **ou** dans **ouate**.

3. Il conviendrait, au moins, de ne pas négliger l'accent tonique, dont les règles essentielles sont très simples :

1° L'accent tonique *n'est jamais sur la dernière syllabe;*

2° Il est sur la pénultième (avant-dernière) si elle est longue, et sur l'antépénultième, si la pénultième est brève :

pátrem, sorṓrem, árbŏrem.

4. Les voyelles sont : **a**, **o**, **u** ; **e**, **i** (**y**) (1).

L'**y** est une lettre empruntée aux Grecs et qui ne s'emploie que dans les mots d'origine grecque.

5. Les voyelles sont brèves ou longues.

La voyelle brève est celle qui se prononce *en un temps.*

La voyelle longue est celle qui se prononce *en deux temps.*

C'est ce qu'on appelle la quantité.

La quantité brève est marquée par le signe ˘, la quantité longue par le signe ¯ : **ămā́mŭs.**

---

(1) Les voyelles forment une gamme vocale dont la note moyenne est **a**, les notes sourdes **o**, **u** et les notes aiguës **e**, **i**. Les voyelles se modifient en montant ou en descendant cette gamme, suivant qu'elles sont *toniques* (voyelle qui porte l'accent tonique) ou *atones* (voyelle privée d'accent).

i
e
a
o
u

6. Une voyelle suivie de plus d'une consonne est longue. Une voyelle immédiatement suivie d'une autre voyelle est brève.

7. Les diphtongues sont longues.

Les diphtongues sont : æ, œ, aū, eū.

8. Les consonnes sont, comme dans toutes les langues, des *bruits* produits de trois manières différentes :

Les **gutturales**, par le concours de la langue et du palais;
Les **dentales**, par l'extrémité de la langue et des dents;
Les **labiales**, par les deux lèvres.

9. Tableau des consonnes

		GUTTURALES	DENTALES	LABIALES
Explosives.	fortes.	c (*qu*, k).	t	p
	douces.	g	d	b
Continues.	fortes.		s	f
	douces.	j (ou *i* consonne).		v
Nasales.			n	m

Le latin a encore, comme le français :

1° Deux liquides : l, r;

2° Le **z**, lettre d'origine grecque;

3° Un signe d'aspiration, **h**, qui se place devant une voyelle initiale aspirée, comme dans *heros*, le

héros, et après le **c**, le **t** et le **p** dans les mots d'origine grecque;

4° Un signe d'abréviation pour noter les gutturales **c** ou **g** suivies de la sifflante :

x = **c** + **s**, comme en français : *exemplum*, l'exemple.

10. Le latin est une langue à **cas**.

Les *cas* servent à marquer les rapports qui existent entre les êtres (réels ou d'imagination). Ils jouent donc le même rôle que les *prépositions*.

Les cas marquant ainsi le rôle que les mots jouent dans la proposition, c'est-à-dire *leurs fonctions*, il s'ensuit que l'ordre des mots est bien plus libre en latin qu'en français. Ainsi les compléments se placent ordinairement avant les complétés et le verbe est le plus souvent à la fin.

11. Les langues indo-européennes avaient à l'origine au moins *huit* cas, marquant les huit rapports fondamentaux : sujet, objet direct de l'action, objet indirect, appartenance, rapprochement, éloignement, lieu, instrument, vocatif pour appeler.

Quand le progrès de la civilisation fit sentir le besoin de nuancer les rapports, la préposition fut créée.

12. La préposition latine ne fut donc à l'origine que l'auxiliaire des cas. Par exemple, l'accusatif qui marque le point où aboutit un mouvement, se fait accompagner souvent de la préposition *ad* pour indiquer la direction vers ce point, et de la préposition *in* pour indiquer l'entrée dans le lieu.

13. La préposition n'est donc *qu'une espèce de désinence casuelle rendue mobile* et, par conséquent, plus commode. Il est évident que la préposition devait, pour cette raison, évincer peu à peu les cas; c'est ce qui est arrivé : le latin classique n'a déjà plus que *six* cas et seulement des débris des deux autres; il n'en reste que *cinq* au grec; le français les réduisit à *deux*, dont nous ne trouvons plus que des traces après le XIVᵉ siècle.

PREMIÈRE PARTIE

LEXICOLOGIE

CHAPITRE PREMIER

LA DÉCLINAISON.

14. Il y a *six cas* en latin.

Ces cas sont : *le nominatif, le vocatif, l'accusatif, le génitif, le datif, l'ablatif.*

Dire à la suite les six cas d'un nom ou d'un adjectif, c'est le décliner.

15. Les cas se distinguent les uns des autres par les **désinences** qui se joignent au **radical**.

Le radical est donc ce qui reste du mot quand on a retranché la désinence :

Radical : **rosă**.

Accusatif : ***rosa*-m**.

La désinence **m** marque ici le complément d'objet.

16. Il n'y a pas d'article en latin : *rosa* se traduit donc, d'après le sens de la phrase, par la *rose* ou une *rose*.

17. Il y a trois genres en latin : le *masculin*, le

féminin et le *neutre.* Il y a deux nombres, le *singulier* et le *pluriel.*

18. D'une manière générale, sont du genre masculin :

1° Les noms d'hommes, noms propres ou noms communs;

2° Les noms de peuples;

3° Les noms des mois, des vents et de la plupart des fleuves.

Sont du genre féminin :

1° Les noms de femmes, propres ou communs;

2° La plupart des noms de pays, d'îles, de villes;

3° Les noms d'arbres.

19. Il y a *cinq* types de déclinaison distingués par leurs différents radicaux.

Première déclinaison.

Nominatif en **a**, *génitif en* **æ** (1).

20. Tous les noms de la 1re déclinaison sont féminins, excepté (18) ceux qui désignent des *hommes*, des *peuples*, des *fleuves*, tels que *Sequana*, la Seine, des *vents*, tels que *Etesiæ*, les vents Étésiens.

(1) Radical terminé par un **a**.

SINGULIER.

Nom.	rŏsă,	la (une) rose.
Voc.	rosă,	rose.
Acc.	rosam,	la (une) rose.
Gén.	rosæ,	de (d'une rose).
Dat.	rosæ,	à, pour la (pour une) rose.
Abl.	rosā,	de (en s'éloignant de), par, avec (au moyen de) la (une) rose.

PLURIEL.

Nom.	rosæ,	les (des) roses.
Voc.	rosæ,	roses.
Acc.	rosās,	les (des) roses.
Gén.	rosārum,	des (de) roses.
Dat.	rosīs,	aux (à des), pour les (pour des) roses.
Abl.	rosīs,	des (de), par, avec les (avec des) roses.

21. Les adjectifs féminins dont le radical se termine pas un a se déclinent sur rosă.

Adjectif féminin bonă, *bonne.*

	SINGULIER.	PLURIEL.
N. V.	bŏnă	bonæ
Acc.	bonam	bonās
G.	bonæ	bonārum
D.	bonæ	bonīs
Abl.	bonā	bonīs

22. On trouvera le génitif *familias* au lieu de *familiæ* dans les expressions *pater familias* et *mater familias*, le père de famille, la mère de famille (1).

23. Les noms *dea*, la déesse, *filia*, la fille, font au datif et à l'ablatif pluriel *deabus*, *filiabus* au lieu de *deis*, *filiis* pour éviter la confusion avec *deis*, les dieux, *filiis*, les fils.

Deuxième déclinaison

Nominatif en { **ŭs** (*masc. et fém.*) / **um** (*neutre*) } gén. en **i** (2).

24. La deuxième déclinaison a des noms masculins, féminins et neutres. Les féminins, qui y sont en petit nombre, sont des noms d'arbres, de plantes, de pays, d'îles, de villes (18).

Ex. : *Ægyptus*, l'Égypte ; ***malus***, le pommier ; *Corinthus*, Corinthe.

Noms masculins et féminins.

Les noms masculins et féminins ont la même forme et se déclinent d'après le modèle suivant.

---

(1) Il faut noter aussi le génitif archaïque, **aquai**, **vitai**, qu'on trouvera dans Lucrèce.

(2) Radical terminé par *o*. L'ancienne désinence était ***os***, ***om***.

Dominus, le seigneur (ou le maître).

	SINGULIER.	PLURIEL.
Nom.	**dŏmĭnŭs**	**dominī**
Voc.	**dominĕ**	**dominī**
Acc.	**dominum**	**dominōs**
Gén.	**dominī**	**dominōrum**
Dat.	**dominō**	**dominīs**
Abl.	**dominō**	**dominīs**

On remarquera la similitude : 1° du génitif singulier, du nominatif et du vocatif pluriels (*domini*); 2° du datif et de l'ablatif singuliers (*domino*); 3° du datif et de l'ablatif pluriels (*dominis*).

25. *Noms masculins en* **er** (*ir*).

1° Nom. *er*, gén. *eri*.

Un certain nombre de noms masculins qui ont, avant la syllabe *us*, le suffixe **er**, ont perdu *us* au nominatif singulier et *e* au vocatif. Ces noms sont très peu nombreux.

Puer, l'enfant.

	SINGULIER.	PLURIEL.
N. V.	**puĕr**	**puĕrī**
Acc.	**puĕrum**	**puĕrōs**
Gén.	**puĕrī**	**puĕrōrum**
Dat.	**puĕrō**	**puĕrīs**
Abl.	**puĕrō**	**puĕrīs**

On décline de la même manière **vir, viri**, l'homme.

2° Nomin. : *Per*, *ber*, *cer*, etc.; gén. : *pri*, *bri*, *cri*, etc.

D'autres, plus nombreux, dont le radical se termine par les groupes de consonnes **pr**, **br**, **cr**, **gr**, **tr**, **fr**, rejettent aussi *us* et *e* au nominatif et au vocatif singuliers, mais insèrent un **e** à ces deux cas entre les deux consonnes finales.

Ex. : Radical : **libr** — Nom. : *lib***er**.

	SINGULIER.	PLURIEL.
N. V.	**libĕr**	**librī**
Acc.	**librum**	**librōs**
Gén.	**librī**	**librōrum**
Dat.	**librō**	**librīs**
Abl.	**librō**	**librīs**

Il faut, pour savoir décliner les noms en *er*, connaître le génitif et le rapprocher du nominatif.

Noms neutres.

26. Les noms neutres ne diffèrent des noms masculins et féminins que par trois cas : **le nominatif, le vocatif et l'accusatif des deux nombres.**

Ces trois cas sont toujours semblables dans les noms neutres **de toutes les déclinaisons.**

Dans la deuxième, ils sont terminés en **um** au singulier, en **ă** au pluriel.

MODÈLE DES NOMS NEUTRES.

Templum, le temple.

	SINGULIER.	PLURIEL.
Nom. *Voc.* *Acc.*	**templum**	**templă**
Gén.	**templī**	**templōrum**
Dat.	**templō**	**templīs**
Abl.	**templō**	**templīs**

27. Les adjectifs dont le féminin est en ă (*bona*), déclinent leur masculin sur *dominus*, *puer* ou *liber* et le neutre sur *templum*. Ce sont les adjectifs *de la première classe.*

SINGULIER.

	Masculin.	*Féminin.*	*Neutre.*
Nom.	**bŏnŭs**	**bŏnă**	**bŏnum**
Voc.	**bonĕ**	**bonă**	**bonum**
Acc.	**bonum**	**bonam**	**bonum**
Gén.	**bonī**	**bonæ**	**bonī**
Dat.	**bonō**	**bonæ**	**bonō**
Abl.	**bonō**	**bonā**	**bonō**

PLURIEL.

Nom.	**bonī**	**bonæ**	**bonă**
Voc.	**bonī**	**bonæ**	**bonă**
Acc.	**bonōs**	**bonās**	**bonă**
Gén.	**bonōrum**	**bonārum**	**bonōrum**
Dat.	**bonīs**	**bonīs**	**bonīs**
Abl.	**bonīs**	**bonīs**	**bonīs**

Pour les adjectifs en **ĕr** :

1° Sur **puer**.

N. V.	**tĕnĕr**, tendre	**tĕnĕră**	**tenerum**
Acc.	**tenerum**	**teneram**	**tenerum**
			etc.

2° Sur **liber**.

N. V.	**pĭger**, paresseux	**pigra**	**pigrum**
Acc.	**pigrum**	**pigram**	**pigrum**
			etc.

Remarque. Un seul se termine en *ur* : ***satur, satura, saturum***, rassasié.

28. *Filius*, le fils, *genius*, le génie, l'adjectif possessif *meus* et tous les noms propres romains en *ius* ont le vocatif en ī et non en iĕ : **filī, genī, mī, Virgilī, Gaī.**

Les autres noms communs et les adjectifs autres que *meus* suivent la règle générale ; mais on les trouve rarement au vocatif.

29. Aux noms en **ŭs**, qui sont du genre féminin d'après la règle générale (noms de villes, de pays, d'îles, d'arbres [n°18]), il faut ajouter *alvus*, le ventre, *colus*, la quenouille, *humus*, la terre. Les deux noms *pelagus*, la mer, *virus*, le venin, sont du neutre. *Vulgus*, la foule, est le plus souvent du neutre, quelquefois du masculin. Ces trois derniers n'ont pas de pluriel.

30. Le génitif singulier des noms en *ius*, *ium* peut être en ī :

Imperium, *gén.* **imperii et imperī.**

31. *Deus*, le dieu, a le vocatif singulier semblable au nominatif ; il fait au nominatif pluriel **dei**, et mieux **dii**, et, avec contraction, **dī** ; de même, au datif et à l'ablatif pluriels : (**deis**), **diis** et **dīs**.

32. Au génitif pluriel, on trouve *deum* à côté de *deorum*.

33. Ce génitif en *um* pour *orum* est ordinairement celui des noms de *poids*, de *mesures*, de *monnaies : modium, sestertium, talentum* pour *modiorum, sestertiorum, talentorum* (boisseau, sesterce, talent). Il en est de même des noms de fonctions, tels que *decemvirum*, præfectus *fabrum* (décemvirs, commandant des ouvriers militaires.)

Troisième déclinaison.

34. La troisième déclinaison a des noms *masculins*, *féminins* et *neutres*.

Ils sont répartis en **deux classes** :

1° Ceux dont le radical se termine par une **consonne**.

On les appelle souvent *imparisyllabiques* parce qu'ils ont presque tous une syllabe de plus aux autres cas qu'au nominatif (except. : *pater*, *mater*, etc.).

2° Ceux dont le radical est terminé par **la voyelle i**.

On les appelle *parisyllabiques* parce qu'ils ont le même nombre de syllabes au nominatif qu'au génitif.

I

NOMS DE LA PREMIÈRE CLASSE

(*imparisyllabiques.*)

1° Noms masculins et féminins.

35. Les noms masculins et les noms féminins *ont les mêmes désinences* et ne présentent dans leurs formes aucune différence.

Désinences des noms masculins et féminins.

	SINGULIER.	PLURIEL.
Nom. Voc.	**s**	**ēs**
Acc.	**em**	**ēs**
Gén.	**ĭs**	**um**
Dat.	**ī**	**ĭbŭs**
Abl.	**ĕ**	**ĭbŭs**

36. Déclinaison de **lex** (fém.), la loi.

	SINGULIER.	PLURIEL.
Nom. Voc.	**lex** (*leg*-s) (1)	*leg*-**ēs**
Acc.	*leg*-**em**	*leg*-**ēs**
Gén.	*leg*-**ĭs**	*leg*-**um**
Dat.	*leg*-**ī**	*leg*-**ĭbŭs**
Abl.	*leg*-**ĕ**	*leg*-**ĭbŭs**

---

(1) *x* est le signe qui représente le double son de la gutturale (*g*, *c*) et de la sifflante (*s*). (V. n°s 9 et, plus loin, 38, 2.)

37. Le nominatif et le vocatif singuliers des noms de la 1re classe (ou *imparisyllabiques*) subissent diverses altérations *par suite de l'adaptation à la sifflante de la consonne qui termine le radical.*

Les uns perdent la désinence *s*, d'autres perdent la dernière consonne du radical et modifient la voyelle précédente, ex. : *nom.* **homo**, *gén.* **homin-is** ; *nom.* **miles**, *gén.* **milit-is**.

Pratiquement, pour décliner ces noms, **il faut donc connaître le nominatif et le génitif**. On trouvera toujours le radical **au génitif** en supprimant la désinense ĭs.

Homo, l'homme ; *Gén. :* **homĭn-ĭs.**
Radical : **homĭn.**

38. Les altérations du nominatif et du vocatif singuliers ont lieu d'après les règles suivantes :

1° Les radicaux terminés par une **labiale** (*b*, *p*) ou la nasale labiale (*m*) n'éprouvent aucune modification : *plebs,* le peuple ; *hiems,* l'hiver.

2° Si le radical se termine par une **gutturale** (*g*, *c*), on se sert du signe abréviatif **x** (9) pour figurer la gutturale et la sifflante (comme en français) ;

reg-s = **rex**, le roi ; — *gén.* **reg-ĭs.**
nec-s = **nex**, la mort ; — *gén.* **nec-ĭs.**

3° Les radicaux en **dentale** (*d*, *t*) perdent la dentale devant la sifflante :

pariet**-s** = **paries**, le mur ; — *gén.* **pariet-ĭs.**
civitat**-s** = **civitas**, la cité ; — *gén.* **civitat-ĭs.**

4° Les radicaux en liquide (*l*, *r*) au contraire chassent la sifflante au nominatif et au vocatif singuliers :

consu**l**-s = consŭl, le consul.
soro**r**-s = sorŏr, la sœur.

5° Les radicaux en r dans lesquels l'r est précédée d'une autre consonne, insèrent un **e** entre cette consonne et l'r au nominatif et au vocatif singuliers, (comme *liber*, 2e décl., n° 25).

Rad. patr, père; — *gén.* patr-ĭs.
nom. voc. pat**e**r.

6° Les radicaux en sifflante confondent leur sifflante avec celle de la désinence au nominatif et au vocatif; mais, aux autres cas, suivant une loi générale du latin, qui change l's en r entre deux voyelles, la sifflante du radical devient r.

Rad.	mu**s**,	*Rad.*	flo**s**.
N. V.	mu**s**, la souris,	*N. V.*	flo**s**, la fleur.
Gén.	mu**r**-is.	*Gén.*	flo**r**-is.

39. La voyelle qui précède la dernière consonne du radical s'altère aussi très souvent au nominatif et au vocatif singuliers dans les radicaux en *labiale*, en *dentale* et en *sifflante*. L'altération se fait toujours dans le sens de l'assourdissement (v. la gamme vocale, n° 4, note).

Rad. princĭp; — *gén.* princ**ĭ**p-ĭs.
n. v. princ**e**p-s.
— milĭt; — *gén.* mil**ĭ**t-is.
n. v. mil**e**-s.

40. Les radicaux en **n** rejettent la désinence **s** comme les radicaux *en liquide :*

Rad. **pectĭn** ; *nom. voc.* **pecten**, le peigne.

Mais de plus, ils perdent très souvent l'*n* à ces deux cas et assourdissent la voyelle précédente jusqu'à **o** :

Rad. **homĭn.** — *gén.* **homĭn-is.**
n. v. **homo.**

2° Noms neutres de la première classe.

41. Les noms neutres n'ont pas de désinence aux trois cas semblables du singulier ; ils ont aux mêmes cas du pluriel la désinence ă.

Rad. **fulgŭr** ; *nom.* **fulgŭr**, l'éclair.

	SINGULIER.	PLURIEL.
N. V. Acc.	**fulgŭr**	**fulgŭr-ă**
Gén.	**fulgŭr-ĭs**	**fulgŭr-um**
Dat.	**fulgŭr-ī**	**fulgŭr-ĭbŭs**
Abl.	**fulgŭr-ĕ**	

42. Beaucoup de noms neutres de la 3ᵉ déclinaison ont un radical muni du suffixe ŏs ou ĕs. Le radical de ces noms est donc terminé par la sifflante, et ils sont soumis à la loi (expliquée n° 38, 6) du changement de l'*s* en *r*.

Que le suffixe soit ŏs ou ĕs, l'assourdissement de la voyelle au nominatif atteint son maximum, **u**.

Rad.	**corpŏs** (corps).	**latĕs** (flanc).
N. V. Acc.	**corpŭs.**	**latŭs.**
Gén.	**corpŏris.**	**latĕris.**

II

43. NOMS DE LA DEUXIÈME CLASSE

(*Parisyllabiques*).

Radical terminé par la voyelle **i**.

1° NOMS MASCULINS ET FÉMININS

Nom. sing. : **ĭs** ; *gén. plur.* **ium**.

Règle : L'i *s'élide à tous les cas où la désinence commence par une voyelle, excepté au génitif pluriel.*

Déclinaison de **avĭs**, f., l'oiseau.

Radical : **avi**.

	SINGULIER.	PLURIEL.
Nom. Voc.	avĭ-**s**	av-**ēs**
Acc.	av-**em**	av-**ēs**
Gén.	av-**ĭs**	avĭ-**um**
Dat.	av-**ī**	avĭ-**bŭs**
Abl.	av-ĕ	avĭ-**bŭs**

44. Quelques-uns de ces noms ont le nominatif singulier en ēs au lieu de ĭs.

Ex. : **nubēs**, g. **nubĭs** (f.), le nuage ; **cædēs**, g. **cædĭs** (f.), le meurtre; **rupēs**, g. **rupĭs** (f.), le rocher. Tous les autres cas sont semblables à ceux de *avis*.

45. Quelques noms en **ĭs** ont l'accusatif en **im** au lieu de **em**, et l'ablatif en **ī** au lieu de **ĕ**; ex. :

Nominatif.	*Accusatif.*	*Ablatif.*
securĭs, la hache,	**securim**,	**securī**.
turrĭs, la tour,	**turrim**,	**turrī**.
puppĭs, la poupe,	**puppim**,	**puppī**.

46. La désinence du génitif pluriel de la 3e déclinaison étant **um** et les noms de la 2e classe (*parisyllabiques*) ayant leur radical terminé par un **i**, leur génitif pluriel est en **ium**.

Mais il faut remarquer que quelques noms de la 1re classe (*imparisyllabiques*) ont adopté, par analogie, le génitif eu *ium* de la 2e; et réciproquement, un très petit nombre de ceux de la 2e classe ont le génitif en *um* de ceux de la 1re; ex. :

1re cl. : **mons**, (m.), la montagne ; *gén. s. :* **montis**.
gén. pl. : **mont-ium**.
2e cl. : **canĭs**, le chien; *gén. pl. :* **can-um**.

47. Les noms de la 1re classe qui ont le génitif en *ium* sont :

1° Des noms dont le radical se termine par deux consonnes, *surtout les radicaux monosyllabiques*; ex. :

cliens, g. **clientis**, (m.), le client;	*gén. pl. :*	**client-ium**.
os, g. **ossis**, (n.), l'os ;		**oss-ium**.
imber, g. **imbris**, (m.), la pluie ;		**imbr-ium**.

2° Quelques radicaux monosyllabiques terminés par une seule consonne; ex. :

nix, g. nivĭs, (f.), la neige; *gén. pl :* niv-**ium**.
lis, g. litĭs, (f.), le procès; lit-**ium**.
mus, g. murĭs, (m. f.), la souris; mur-**ium**.

3° Les noms de peuples en **as, ātis** et **is, ītis**, tels que *Samnis*, (*Samnītis*), le Samnite; gén. pl. *Samnitium*, et quelques autres que l'usage apprendra.

48. Il n'y a qu'un bien petit nombre de noms de la 2e classe qui aient le génitif en **um**. Les plus usités sont :

canĭs, le chien;	*g. pl. :* **canum**.
juvenĭs, le jeune homme;	**juvenum**.
struēs, l'amas;	**struum**.
vatēs, le devin;	**vatum**.

Quelques-uns flottent entre la double forme :

apĭs, l'abeille; *g. p.* **apium** et **apum**.
mensĭs, le mois; **mensium** et **mensum**.

49. Il y a des parisyllabiques dont le radical se termine par une consonne; ils appartiennent donc, malgré l'apparence, à la 1re classe et ont régulièrement le génitif en *um;* tels sont :

pater, mater, frater, accipiter, gén. pl. : **patrum, matrum**, etc. (38,5).

50. 2° NOMS NEUTRES.

Les noms neutres n'ayant pas de désinence aux trois cas semblables du singulier (41), l'i final du

radical s'assourdit en **ĕ**. L'ablatif singulier est toujours en **ī**. L'i du radical ne s'élide pas devant l'ă du pluriel.

Déclinaison de **cubīlĕ**; radical **cubīli**.

	SINGULIER.	PLURIEL.
N. V. Acc.	**cŭbīlĕ**	**cubīlĭ-ă**
Gén.	**cubīlĭ-s**	**cŭbīlĭ-um**
Dat. Abl.	**cŭbīlī**	**cubīlĭ-bŭs**

51. Cette déclinaison a des noms en **ăl** et en **ăr** dans lesquels l'*i* final du radical a disparu aux trois cas semblables du singulier.

Ex. : **animăl**, l'animal; **calcăr**, l'éperon.

Tous les autres cas, comme **cubīle**.

Les adjectifs de la 3e déclinaison

OU DE LA DEUXIÈME CLASSE.

52. Les adjectifs de la 3e déclinaison suivent en général les règles de déclinaison des noms correspondants. Néanmoins ils offrent un certain nombre de différences.

Ils se répartissent en *trois groupes*.

53. Premier groupe. — Ceux dont le radical se termine par une ou plusieurs consonnes : ils correspondent aux noms de la 1re classe.

1. Ils n'ont qu'**une forme** pour les trois genres au nominatif et au vocatif singuliers.

2. Les trois cas semblables du pluriel sont en **iă**.

3. L'ablatif singulier est en **ī** ou en **ĕ**.

4. Le génitif pluriel est, pour le plus grand nombre en **ium**, pour quelques-uns en **um**.

54. DEUXIÈME GROUPE. — Ceux dont le radical se termine en **i** : ce groupe correspond à la deuxième classe des noms.

1. Ils ont **deux formes** au nominatif et au vocatif singuliers, *une pour le masculin et le féminin, l'autre pour le neutre.*
2. *L'ablatif singulier est toujours en* **i**.

55. TROISIÈME GROUPE. — Ceux qui ont **trois formes** au nominatif, une pour chaque genre.

56. **Premier groupe.**

Prudens = prudent; *gén.* **prudentis.**

Radical : **prudent.**

SINGULIER.

	masc. fém.	*neutre.*
N. V.	pruden-**s** *pour les 3 genres.*	
Acc.	prudent-**em**	pruden-**s**
Gén.	prudent-**ĭs**	*pour les 3 genres.*
Dat.	prudent-**ī**	
Abl.	prudent-**ī**	
ou	prudent-**ĕ**	

PLURIEL

	masc. fém.	*neutre.*
N. V.	prudent-**ēs**	prudent-**iă**
Acc.	prudent-**ēs**	prudent-**iă**
Gén.	prudent-**ium**	*pour les 3 genres.*
Dat.	prudent-**ĭbŭs**	
Abl.	prudent-**ĭbŭs**	

57. Le plus grand nombre des adjectifs de cette classe ont le génitif pluriel en *ium* comme *prudens;*

il convient de citer particulièrement : 1° tous les participes présents et tous les radicaux terminés par le groupe **nt**; 2° tous les radicaux terminés par un **c**, et un petit nombre d'autres.

58. Quelques adjectifs de ce groupe n'ont pas de pluriel neutre; tels sont : *memor*, qui se souvient; *immemor* qui ne se souvient pas; *celer*, prompt; *vigil*, qui veille, etc.

Tous les adjectifs qui n'ont pas de forme spéciale au pluriel neutre ont le génitif pluriel en *um : memorum*, *vigilum*, etc.

Il en est de même de *vetus*, vieux, bien qu'il ait le pluriel neutre **vetĕră**.

59. L'ablatif singulier est en **i** ou en **ĕ**. On ne trouve dans quelques-uns que l'ablatif en **ĕ**.

60. L'ablatif en **ĕ** est de règle :

1° Dans les adjectifs ou participes pris substantivement et désignant une personne : *A sapiente dicta*, choses dites par un homme sage.

2° Dans ceux qui déterminent un nom de personne : *a sapiente viro dicta.*

Mais si l'adjectif (ou le participe) ne désigne pas ou ne détermine pas un être animé, il est en *i : In continenti* **terrā** ou *in continenti*, sur le continent.

3° Dans les comparatifs : *prudentiore*, *majore.*

2e groupe.

61. Radical en **i**; — Rad. **forti**.

Une forme commune pour le masculin et le féminin et une autre pour le neutre au nominatif, au vocatif et à l'accusatif; une forme unique pour les trois genres à tous les autres cas.

SINGULIER.

	masc. fém.	*neutre.*
N. V.	forti-**s**	fortĕ
Acc.	fort-**em**	fortĕ
Gén.	fort-**ĭs**	*pour les 3 genres.*
Dat.	fort-**ī**	
Abl.	fort-**ī**	

PLURIEL.

	masc. fém.	*neutre.*
N. V.	fort-**ēs**	forti-**ă**
Acc.	fort-**ēs**	forti-**ă**
Gén.	forti-**um**	*pour les 3 genres.*
Dat.	fortĭ-**bŭs**	
Abl.	fortĭ-**bŭs**	

3e groupe.

62. Radical mixte : *celebr* et *celebri*.

Celeber, *gén. celebris*, comme *pater*, *patris*.

Une forme pour chaque genre au nominatif et au vocatif singuliers.

	Masc.	*Fém.*	*Neutre.*
Sing. Nom. voc.	celebĕr	celebrĭs	celebrĕ
gén.	celebrĭs, etc.		

Tout le reste, comme *fortis*.

Remarque. L'adjectif qui n'accompagne pas un nom est pris substantivement : 1° *Au masculin*, il désigne *des hommes*, ex. : **Sapiens**, le sage; **boni**, les gens de bien; **omnes**, tout le monde; 2° *Au neutre*, il exprime l'idée générale *de chose*, ex. : **Bonum**, la chose bonne = le bien; **omnia**, toutes les choses = tout.

Déclinaison du comparatif.

63. Le suffixe formateur du comparatif de supériorité étant *ior* (m. et f.), *ius* (n.), le masculin et le féminin se déclinent régulièrement comme *soror* (38,4), et le neutre, comme corpus (42).

Doctus, savant; *doctior*, plus savant.

	SINGULIER.		PLURIEL.	
	Masc. et fém.	*Neut.*	*Masc. et fém.*	*Neut.*
Nom. voc.	doctiŏr	doctiŭs	doctiōrēs	doctiōră
Acc.	doctiōrem	doctiŭs	doctiōrēs	doctiōră
Gén.	doctiōrĭs		doctiōrum	
Dat.	doctiōrī		doctiōrĭbŭs	
Abl.	doctiōrĕ		doctiōrĭbŭs	

Remarques sur le genre des noms de la 3me déclinaison.

64. Il n'est pas possible de donner des règles pour distinguer le genre de *tous* les noms de la 3e déclinaison. Pourtant, dans un très grand nombre de cas, le suffixe révèle le genre.

Par exemple sont du masculin :

1° *Tous les noms en* or.

Il faut en excepter : 1° deux noms de femmes : *soror*, la sœur, *uxor*, l'épouse, et le nom *arbor*, l'arbre (18) qui ne peuvent être que du féminin; 2° les quatre noms *cor*, le cœur; *marmor*, le marbre; *æquor*, la mer; *ador*, le blé, qui sont du neutre.

Tous ces noms sont *concrets*.

Les autres noms en or sont :

a) *Des noms abstraits de qualité,* tels que : ardor, color, labor, odor, pavor, etc., (303).

b) *Les noms d'agents* en **tor** ou **sor**, tirés de supins, ex. : **auctor**, **ductor**, **pastor**, **defensor**, etc., (305).

2° Les noms en **o** (**ōnis**), ex. : *pavo*, (**pavōnis**); *sermo*, (**sermōnis**), etc.

Sont du féminin :

1° *Les noms* en **tiō**, **siō**, **xiō**, **tās**, **ĭdo**, **tūdo**, **īgo** (**gĭnis**); **ūs** (**ūtis**), **ūs** (**ūdis**); ex. : **venātio**, **defensio**, **flexio**, l'action de chasser, de défendre, de courber; **verĭtas**, la vérité, **cupĭdo**, le désir; **consuetūdo**, la coutume; **orīgo**, l'origine; **salus** (**ūtis**), le salut; **palūs** (**ūdis**), le marais.

2° Les noms en **trix** (**trīcis**) qui désignent l'agent féminin et correspondent aux masculins en **tŏr**, tels que **gĕnitrix**, la mère, correspondant à **gĕnĭtor**, le père.

Sont du neutre :

Les noms en **ŭs** (*gén.* **ŏris** ou **ĕris**), en **ĕ**, en **ăl** (*gén.* **ālis**) et en **mĕn** (**mĭnis**) : ex. : **corpŭs**, **latŭs**, **marĕ**, **animăl**, **agmĕn**.

65. Noms irréguliers.

Les noms irréguliers sont ceux qui éprouvent quelque modification dans leur radical ou qui offrent un mélange de formes appartenant à plusieurs déclinaisons différentes. Les plus connus sont :

1° **bōs** (m. f.) = le bœuf ou la vache; *gén.* **bŏvis**; *gén. pl.* **boum**; *dat.* et *abl. pl.* **būbus** (ou **bōbus**);

2° **caro** (f.) = la chair; *gén.* **carnis**, etc.;

3° **hepar** (n.) = le foie; *gén.* **hepatis**.

4° **jecur** (n.) = le foie; *gén.* **jecŏris** ou **jecinŏris**;

5° **iter** (n.) = la route; *gén.* **itinĕris**;

6° **Juppĭter** (m.) = Jupiter; *gén.* **Jŏvis**;

7° **requies** (f.) = le repos; *gén.* **requietis**; *acc.* **requietem** ou **requiem**; *abl.* **requiete** ou **requie**;

8° **senex** (m.) = le vieillard; *gén.* **senis**;

9° **vas** (n.) = le vase, (*gén.* **vasĭs**), est, au pluriel, de la deuxième déclinaison : **vasă, vasorum, vasīs**:

10° **vis** (f.) = la force :

	Sing.	*Plur.*
Nom.	**vis**	**vires**
Acc.	**vim**	
Gén.	**vis**	**virium**
Dat. Abl.	**vi**	**viribus**

Quatrième déclinaison.

66. Radical terminé en **u**.

Presque tous les noms de la quatrième déclinaison sont du genre masculin.

Les noms de femmes, d'arbres (18, 1, 3) et quelques autres, tels que **manus** = la main; **tribus** = la tribu; **acus** = l'aiguille, sont du féminin.

Elle a aussi des noms neutres.

67. Noms masculins et féminins.

Nom. sing. : **ŭs**; *gén.* **ūs**.

	SINGULIER.	PLURIEL.
Nom. Voc.	**cantŭs**, le chant.	**cantūs**
Acc.	**cantum**	
Gén.	**cantūs**	**cantuum**
Dat.	**cantuī**	**cantĭbus**
Abl.	**cantū**	

REMARQUE. On trouvera aussi un datif en *ū* au lieu de *ui.*

68. Noms neutres.

	SINGULIER.	PLURIEL.
Nom. Voc. Acc.	**cornu**, la corne.	**cornuă**
Gén.	**cornūs** ou **cornū**	**cornuum**
Dat. Abl.	**cornū**	**cornĭbus**

69. Un certain nombre de noms masculins ou féminins de la quatrième déclinaison gardent l'**u** du radical au datif et à l'ablatif pluriels, et font **ubus** au lieu de **ĭbus**.

Ce sont :

1° Les noms en **cus** de deux syllabes :

acus = l'aiguille; **arcus** = l'arc; **lacus** = le lac; **quercus** = le chêne; **specus** = la caverne;

2° Les trois noms **artus** = l'articulation; **partus** = l'enfantement; **tribus** = la tribu.

70. La déclinaison de **domus** est un mélange des formes de la quatrième et de la deuxième déclinaisons.

Déclinaison de **domus**, la maison.

	SINGULIER.		PLURIEL.	
	formes de la 4e	*formes de la 2e*	*formes de la 4e*	*formes de la 2e*
Nom. Voc.	**dŏmŭs**		**domūs**	
Acc.	**domum**			**domōs**
Gén.	**domūs**			**domōrum**
Dat.	**domuī**		**domĭbus**	
Abl.		**domō**	**domĭbus**	

On trouve aussi au génitif et à l'accusatif pl. les

formes moins usitées de la quatrième : **Domuum** et **domūs**.

Domus a un locatif **domi** (384,386).

---

71. Cinquième déclinaison.

Radical en ē. Nom ēs. Gén. eī.

La cinquième déclinaison a le radical terminé en ē.

SINGULIER.		PLURIEL.	
Nom. Voc.	rē-**s**	*Nom. Voc. Acc.*	rē-**s**
Acc.	re-**m**	*Gén.*	rē-**rum**
Gén. Dat.	re-**i**	*Dat. Abl.*	rē-**bus**
Abl.	rē		

72. Cette déclinaison n'a que des noms féminins dans la plupart desquels le pluriel n'est pas usité ou ne l'est que dans les cas en **ēs**. **Res** et **dies** sont les seuls dont tous les cas soient usités.

Remarque. **Dies** est masculin ou féminin au singulier quand il a le sens de *jour* (division du temps), et féminin dans le sens de *lumière*. Au pluriel, on le trouvera toujours masculin. Son composé, *meridies*=midi, est masculin.

Noms tirés du grec.

73. On trouve dans le latin un certain nombre de noms empruntés à la langue grecque.

Les uns ont reçu les désinences de la déclinaison

latine et ils se confondent avec les autres noms latins. D'autres ont conservé certaines désinences grecques. Quelques-uns se déclinent de deux manières.

74. Première déclinaison.

La première déclinaison a des noms grecs féminins et masculins. Ils se déclinent d'après les trois modèles suivants.

	NOMS FÉMININS.	NOMS MASCULINS.	
Nom.	**musicē**, la musique.	**Æneās**, Enée.	**cometēs**, la comète.
Voc.	**musicē**	**Æneā**	**cometē (ă)**
Acc.	**musicēn**	**Ænean (am)**	**cometēn (am)**
Gén.	**musicēs**	**Æneæ**	**cometæ**
Dat.	**musicæ**	**Æneæ**	**cometæ**
Abl.	**musicē**	**Æneā**	**cometē (ā)**

Les noms de cette déclinaison qui ont un pluriel le déclinent sur celui de **rosă**.

La plupart de ces noms ont, à certains cas (ex. : **cometēs**) ou même à tous leurs cas (ex. : **musică**), les doubles formes, latine et grecque : **musicē** et **musică** ; **cometēn** et **cometam**, **Ænean** et **Æneam**, etc.

75. Deuxième déclinaison.

Les noms grecs de la deuxième déclinaison qui ont conservé les désinences grecques sont terminés au nominatif en **eūs** (noms masculins), en **ŏs** (masc.

et fém.), en **ŏn** (neutres). La plupart de leurs formes sont latinisées.

	1° *Masculin.*	2° *Féminin.*	3° *Neutre.*
N.	**Orpheūs**, Orphée.	**Rhodŏs**, Rhodes.	**lexicŏn**, le lexique.
V.	**Orpheū**	**Rhodĕ**	
Acc.	**Orphĕum (ĕă)**	**Rhodum (ŏn)**	
G.	**Orpheī (ĕŏs)**	**Rhodī**	**lexicī**
D.	**Orpheō (eī)**	**Rhodō**	**lexicō**
Abl.	**Orpheō**	**Rhodō**	

76. Les noms en **eūs** appartiennent à la troisième déclinaison grecque; le latin leur a donné les formes de la deuxième. Les formes grecques entre parenthèses de l'accusatif, du génitif et du datif sont surtout usitées en poésie.

Le pluriel, quand il existe, se décline comme celui de **dominus** ou de **templum**.

Troisième déclinaison.

77. Les formes des noms grecs de la troisième déclinaison sont très variées, surtout chez les poètes : il convient de faire quelques observations générales et, pour les cas particuliers, de consulter les dictionnaires.

I

SINGULIER.

1° On trouve des nominatifs en **ōn** au lieu des nominatifs latins en ŏ :

Agamemnōn ; *gén.* **Agamemnŏnis** (f. lat. **Agamemnŏ**).

Conōn; — **Conōnis.**

2° Des vocatifs en ĭ (lat. ĭs); ou en ē au lieu de ēs :
Alexĭs; *voc.* **Alexĭ**. **Socratēs**; *voc.* **Socratē** (f. lat. **ēs**).
3° Des accusatifs en **ĭn** au lieu de **im** :
Poesĭs, la poésie; *acc.* **poesĭn** (f. lat. **poesim**).
4° Des accusatifs en **ă** au lieu de **em** :
Aēr, l'air; *acc.* **aeră** (f. lat. **aerem**);
Agamemnōn; *acc.* **Agamemnŏnă**.
5° Des génitifs en **ī** au lieu de **ĭs** pour les noms propres dont le nominatif est en **ēs** :
Socratēs, Socrate; *gén.* **Socratī** (f. lat. **Socratĭs**).
6° Des génitifs en **eōs, ĭdŏs, ădŏs** (*nom.* **ĭs, ăs**) au lieu de **ĭs, ĭdĭs, ădĭs** :
Poesĭs, la poésie; *gén.* **poesĕōs**, (f. lat. **poesĭs**).
Thĕtĭs, Thétis; *gén.* **Thetĭdŏs**, (f. lat. **Thetĭdĭs**).

II

PLURIEL.

1° Les noms neutres en **mă** (*g.* **mătis**) ont un génitif pluriel en **um** (3ᵉ décl.) ou en **ōrum** (2ᵉ décl.), et un datif pluriel en **ĭbŭs** ou en **īs** :

Poēmă, le poème; *gén.* **poematum** ou **poematōrum**.
dat. / *abl.* **poematibus** ou **poematis**.

2° On trouve des accusatifs grecs en **ăs** au lieu des accusatifs latins en **ēs** :
Arcăs, l'Arcadien; *acc.* **Arcadăs**, (f. lat. **Arcadēs**).

Degrés de comparaison.

Comparatif et superlatif des adjectifs.

78. En français, on marque les degrés de comparaison de l'adjectif par des adverbes qu'on place devant lui. Le latin use du même procédé pour l'infériorité (*minus* = *moins*) et pour l'égalité (*tam* = *aussi*) : mais, pour la supériorité, il ne se sert de *magis* = *plus* que pour un petit nombre d'adjectifs.

79. Le procédé ordinaire est l'addition du suffixe *-ior* au radical de l'adjectif.

Quand le radical se termine par une voyelle (*o* dans la 2e déclinaison, *i* dans la 3e,) ces voyelles s'élident sur l'*i* du suffixe *-ior* :

POSITIF	RADICAL	COMPARATIF
doctus	*docto*	**doct-ior**
celeber	*celebr*	**celebr-ior**
fortis	*forti*	**fort-ior**

Voir la déclinaison du comparatif, n° 63.

80. Le comparatif latin correspond quelquefois au français *assez* ou *trop* suivi du positif.

Ex. : *Loquacior est*, il est *assez* bavard (= il est plus bavard que *d'autres*), ou bien *trop* bavard (= il est plus bavard *que de raison*). Le second terme est sous-entendu.

81. Il y a en français deux superlatifs, le superlatif *absolu* (*très courageux*) et le superlatif *relatif* (*le plus courageux*).

En latin, il n'y a qu'une forme pour les deux significations : la distinction se fait par le sens général de la phrase.

Vir fortissimus, un homme très courageux.

Fortissimus hominum, le plus courageux des hommes.

82. Le superlatif se forme par l'addition au radical du positif d'un suffixe ou d'une combinaison de suffixes :

mŭs.
ĭmŭs.
sĭmŭs.
issĭmŭs.

POSITIF.	RADICAL.	SUPERLATIF.
(extĕr)	extrē	extrē-**mŭs**.
	mĭn	mĭn-**ĭmŭs**.
magnus	mag	mag-**sĭmus** = **maxĭmŭs**.
doctus	doct	doct-**issĭmŭs**.

C'est la combinaison **issĭmus** qui sert à former la grande majorité des superlatifs.

83. Les adjectifs en **eus**, **ius**, **uus** ne forment pas leur comparatif avec le suffixe **ior**, mais, comme en français, au moyen d'un adverbe, **magis** ; pour le superlatif, on se sert de l'adverbe **maxime** :

pius, pieux ; **magis pius**, plus pieux ; **maxime pius**, très pieux.

84. Il y a quelques adjectifs, par exemple ceux qui sont terminés en **rus**, tels que **mirus** (étonnant), et un certain nombre d'autres, qui n'ont pas le com-

paratif en **ior** ; d'autres manquent du superlatif. Les dictionnaires fournissent ces indications.

85. Les adjectifs en **er**, tels que **pulcher**, beau, et ceux dont le radical se termine en **er**, tels que **vetus** (*rad.* **veter**), **prosperus** (*rad.* **prosper**), forment leur superlatif en **errĭmus**.

pulcher, beau ; sup. **pulcher-rĭmŭs**.
vetus, vieux ; — **veter-rĭmus**.

86. Six adjectifs en **ĭlis** : **facĭlis**, facile ; **difficĭlis**, difficile ; **simĭlis**, semblable ; **dissimĭlis**, dissemblable ; **gracĭlis**, grêle ; **humĭlis**, bas, forment leur superlatif en **illĭmus** : **facillĭmus**, **simillĭmus**, etc.

87. Les adjectifs en **dĭcus**, **fĭcus**, **vŏlus**, dérivés des verbes **dico**, **facio**, **volo**, forment leur comparatif et leur superlatif du participe présent de ces verbes ; il en est de même de **provĭdus**, prévoyant, dérivé de **vidēre**, voir, et de **egenus**, pauvre, de **egēre**, avoir besoin.

Positif.	*Comparatif.*	*Superlatif.*
maledicus, médisant.	**maledicent-ior**,	**maledicent-issimus**.
maleficus, malfaisant.	**maleficent-ior**,	**maleficent-issimus**.
benevolus, bienveillant.	**benevolent-ior**,	**benevolent-issimus**.
providus, prévoyant.	**provident-ior**,	**provident-issimus**.
egenus, pauvre.	**egent-ior**,	**egent-issimus**.

88. Comparatifs et superlatifs irréguliers.

Positif.	*Comparatif.*	*Superlatif.*
bonus, bon ;	**melior**, meilleur ;	**optĭmus**, très bon.
malus, mauvais ;	**pejor**, plus mauvais, pire ;	**pessĭmus**, très mauvais.
magnus, grand ;	**major**, plus grand ;	**maximus**, très grand.
parvus, petit ;	**minor**, plus petit ;	**minimus**, très petit.
propinquus, proche ;	**propior**, plus proche ;	**proximus**, très proche.
multi (plur.), nombreux ;	**plurēs**, plus nombreux ;	**plurimī**, très nombreux.
nequam (indécl.) méchant ;	**nequior**, plus méchant ;	**nequissimus**, tr. méchant.

89. Quand la comparaison porte sur **deux** personnes ou choses, le latin emploie toujours le **comparatif** *et jamais le superlatif comme en français :*

Validior manuum, la plus forte des deux mains, et non **validissima**.

90. Le suffixe **-ter** (**-tĕra**, **-tĕrum**) servait aussi à l'origine à former des comparatifs comme le suffixe **-ior** ; il n'est resté que dans un petit nombre d'adjectifs.

Ex. : positif : **al-ius** = un autre ; comparatif : **al-ter** = l'un des deux ou l'autre des deux.

Ces comparatifs en **-tĕr** ne s'emploient que si on envisage *deux objets* (89) ou des choses qui vont par paire, comme les mains, les yeux, etc.

Alii rident, alii flent, les uns rient, les autres pleurent. Mais : **alter ridet, alter flet**, *l'un* rit, *l'autre* pleure.

De même : **dextĕra** (ou **dextră**) **manus**, la main droite ; **sinistră**, la main gauche :

Philippus altero oculo effossus est, Philippe eut un œil crevé.

91. On peut renforcer le comparatif au moyen de l'ablatif **multo** = *beaucoup*.

Multo major est, il est *beaucoup* plus grand.

92. On peut renforcer le superlatif par **multo** ou **longe** :

Multo ou **longe prudentissimus est**, il est *de beaucoup* le plus sage.

Remarque. On dit aussi : *longe alius* = tout autre, *longe aliter*, tout autrement.

93. Pour exprimer la qualité au plus haut degré possible, on met **quam** devant le superlatif :

Esto quam prudentissimus, sois le plus prudent possible.

On exprime ou on sous-entend le verbe posse : **Cæsar quam maximus itineribus (potest) in Galliam contendit**, César se rend en Gaule à marches forcées.

Comparatif et superlatif des adverbes.

94. Les adverbes de manière peuvent, comme les adjectifs, avoir un comparatif et un superlatif.

Le comparatif de l'adverbe n'est autre chose que le comparatif neutre de l'adjectif (suffixe **ius**).

Le superlatif est en **ĭmē** (**issĭmē**, **illĭmē**, etc.).

ADJECTIF.	ADVERBE.		
	positif.	*comparatif.*	*superlatif.*
doctus, savant,	**doctē**,	**doctĭŭs**,	**doctissĭmē**.
fortis, courageux,	**fortitĕr**,	**fortĭŭs**,	**fortissĭmē**.
pulcher, beau,	**pulchrē**,	**pulchrĭŭs**,	**pulcherrĭmē**.
facilis, facile,	**facilĕ**,	**facilĭŭs**,	**facillĭmē**.

LES ADJECTIFS NUMÉRAUX.

95. Les adjectifs numéraux sont **cardinaux**, **ordinaux** ou **distributifs**.

96. Les adjectifs cardinaux désignent simplement le *nombre :* **duo** = deux ; **novem** = neuf.

97. Les adjectifs ordinaux marquent *l'ordre ou le rang*, comme en français : **primus** = le premier; **secundus**, le second, etc.

Mais il faut remarquer que le français emploie souvent *le cardinal pour l'ordinal.*

Nous disons : *Livre deux, chapitre trois; quatre heures; l'an trois cent quatre-vingt-dix.* Le latin dit logiquement : *Livre deuxième, chapitre troisième; la quatrième heure; l'an trois centième quatre-vingt-dixième :*

Liber secundus, caput tertium, quarta hora. Anno trecentesimo nonagesimo.

98. Les adjectifs distributifs se nomment ainsi parce qu'ils distribuent les êtres en groupes déterminés : ces adjectifs n'existent pas en français :

Singuli = un à un = un par un = un pour chacun.
Bini = deux à deux, etc.
Cæsar et Ariovistus denos comites ad colloquium adduxerunt, César et Arioviste amenèrent chacun dix compagnons pour l'entrevue.

99. Les nombres distributifs servent dans les multiplications : **Bis seni** = deux fois six.

100. De plus, on emploie les distributifs, *dans le sens des nombres cardinaux*, avec les noms qui n'ont pas de singulier ou dont le singulier a un autre sens que le pluriel :

Bina castra, deux camps.
Binæ litteræ, deux lettres.

101. Les trois premiers nombres cardinaux se déclinent; les autres jusqu'à cent sont indéclinables; les centaines se déclinent.

Mille est indéclinable au singulier; au pluriel, **millia**, ou mieux **milia** se décline sur **cubile.**

(V. la construction n° 342).

102. Jusqu'à cent, on compte avec les nombres cardinaux de la manière suivante : **unus et viginti** ou **viginti unus** = vingt et un; **duo et viginti** ou **viginti duo** = vingt-deux; **tres et triginta** ou **triginta tres** = trente-trois, etc.

A partir de cent au contraire, le plus grand nombre se place le premier :

Ducenti novem (ou **ducenti et novem**) = 209.

103. Tous les nombres ordinaux et tous les nombres distributifs se déclinent sur **bonus**.

104. Il y a des adverbes numéraux qui signifient *une fois*, *deux fois*, *trois fois*, etc. Ils sont dérivés des nombres cardinaux, au radical desquels, sauf pour les quatre premiers, s'ajoute le suffixe **ies** (forme sec. **iens**); ex. : **quinque** = cinq,
quinqu-ies = cinq fois.

105. Déclinaison de **unus**, un.

	m.	*f.*	*n.*
N.	**ūnŭs**	**ūnă**	**ūnum**
Acc.	**unum**	**unam**	**unum**
G.	**unīŭs**	*p. les trois genres.*	
D.	**unī**		
Abl.	**unō**	**unā**	**unō**

Unus ne sert pas seulement à compter, il signifie aussi **un seul** et peut en ce cas avoir un vocatif, **unĕ**.

Le pluriel ne s'emploie qu'avec les noms qui n'ont pas de singulier.

106. Déclinaison de **duo**, deux.

	m.	*f.*	*n.*
N.	**duŏ**	**duæ**	**duŏ**
Acc.	**duōs ou duo**	**duās**	**duo**
G.	**duōrum**	**duārum**	**duōrum**
D. / *Abl.*	**duōbus**	**duābus**	**duōbus**

Sur *duo* se décline :

Ambō, ambæ, ambō = tous les deux, les deux ensemble.

107. Trēs, trois, se décline sur le pluriel de *fortis*

Radical **trĭ** :

Nom. / *Acc.*	**trēs** (*m. f.*), **triă** (*n.*).
Gén.	**trium**
Dat. / *Abl.*	**trĭbus**

108. TABLEAU DES ADJECTIFS NUMÉRAUX

	CHIFFRES ROMAINS	CARDINAUX Un, deux, trois, etc.	ORDINAUX Premier, second, etc.	DISTRIBUTIFS Un à un, deux à deux, etc.
1	I	ūnus, a, um.	prīmus, a, um.	singŭli, æ, a.
2	II	duŏ, æ, ŏ,	sĕcundus ou alter.	bīni.
3	III	trēs, tria.	tertius.	terni.
4	IV	quattuŏr.	quartus.	quăterni.
5	V	quinquĕ.	quintus.	quīni.
6	VI	sex.	sextus.	sēni.
7	VII	septem.	septĭmus.	septēni.
8	VIII	octō.	octāvus.	octōni.
9	IX	nŏvem.	nōnus.	nŏvēni.
10	X	dĕcem.	dĕcĭmus.	dēni.
11	XI	undĕcim.	undĕcĭmus.	undēni.
12	XII	duŏdĕcim.	duŏdĕcĭmus.	duodēni.
13	XIII	trĕdĕcim.	tertius decimus.	terni dēni.
14	XIV	quattuordecim.	quartus decimus.	quăterni dēni.
15	XV	quindecim.	quintus decimus.	quini deni.
16	XVI	sēdecim.	sextus decimus.	seni deni.
17	XVII	septemdecim.	septimus decimus.	septeni deni.
18	XVIII	duodēvīgintī (decem et octo).	octavus decimus ou duodēvīcēsĭmus.	octoni deni ou duodēvīcēni.
19	XIX	undēvīgintī (decem et novem).	nonus decimus ou undēvīcēsĭmus.	nŏvēni deni ou undēvīcēni.

TABLEAU DES ADJECTIFS NUMÉRAUX (*suite*)

	CHIFFRES ROMAINS	CARDINAUX Un, deux, trois, etc.	ORDINAUX Premier, second, etc.	DISTRIBUTIFS Un à un, deux à deux, etc.
20	XX	vīgintī.	vīcēsĭmus.	vīcēni.
21	XXI	viginti unus, etc.	vīcēsimus primus, etc.	viceni singŭli. etc.
30	XXX	trīgintā.	trīcēsĭmus.	trīcēni.
40	XL	quadrāgintā.	quadrāgēsĭmus.	quadrāgēni.
50	L	quinquāgintā.	quinquāgēsĭmus.	quinquāgēni.
60	LX	sexagintā.	sexāgēsimus.	sexāgēni.
70	LXX	septuāgintā.	septuāgēsĭmus.	septuāgēni.
80	LXXX	octōgintā.	octōgesimus.	octōgēni.
90	XC	nōnāgintā.	nonāgesimus.	nonāgēni.
100	C	centum.	centēsimus.	centēni.
101	CI	centum unus, etc.	centesimus primus, etc.	centeni singuli, etc.
200	CC	dŭcenti, æ, ă.	ducentesimus.	dŭcēni.
300	CCC	trĕcenti.	trecentesimus.	trĕcēni.
400	CD	quadringenti.	quadringentesimus.	quadringēni.
500	D ou IƆ	quingenti.	quingentesimus.	quingēni.
600	DC	sexcenti.	sexcentesimus.	sescēni.
700	DCC	septingenti.	septingentesimus.	septingēni.
800	DCCC	octingenti.	octingentesimus.	octingēni.
900	DCCCC ou CM	nongenti.	nongentesimus.	nongēni.
1000	M ou CIƆ	millĕ.	millēsĭmus.	singula milia,
2000	MM	duo mīliă (ou millia).	bis millesimus.	bina milia.
10000	X̄ ou CCIƆƆ	decem mīlĭă.	decies millesimus.	dena milia.
100000	CCCIƆƆƆ	centum milia.	centies millesimus.	centena milia.

Remarques. — 1. De même qu'on dit **duodeviginti** = deux ôtés de *vingt*; **undeviginti** = un ôté de *vingt*, au lieu de *dix-huit, dix-neuf*, de même on dit **duodetriginta, undetriginta**, *vingt-huit, vingt-neuf*, et ainsi pour les autres dizaines.

2. Les quatre premiers adverbes numéraux sont :
semel = une fois ; **bis** = deux fois ; **ter** = trois fois ; **quater** = quatre fois.
Les autres se forment ainsi qu'il a été expliqué n° 104 : **quinqu-ies, sex-iēs** ou **quinqu-iens, sex-iens**, etc.

PRONOMS ET PRONOMS ADJECTIFS

109. Il y a en latin *des pronoms et des pronoms adjectifs*.

On appelle *pronoms adjectifs* des mots qui tantôt, employés seuls, représentent le nom (pronoms), tantôt l'accompagnent pour le déterminer (adjectifs).

I

PRONOMS

110. Les pronoms sont les pronoms *personnels* et le pronom réfléchi.

Pronom personnel de la première personne.

	SINGULIER.	PLURIEL.
N.	**ĕgŏ**, je, moi.	**nōs**, nous.
Acc.	**mē**, me, moi.	**nōs**, nous.
G.	**meī**, de moi.	**nostrum**, d'entre nous. / **nostrī**, de nous (de notre personne).
D.	**mĭhi**, me, à moi.	**nōbīs** nous, à nous.
Abl.	**mē**, me, de moi, par moi.	**nōbīs** nous, de nous, par nous.

111. **Pronom personnel de la deuxième personne.**

SINGULIER.		PLURIEL.	
N. V. **tū**, tu, toi.		**vōs**, vous.	
Acc. **tē**, te, toi.			
G. **tuī**, de toi.		**vestrum**, d'entre vous.	
		vestrī, de vous (de votre personne).	
D. **tĭbi**, te, à toi.		**vōbis**	vous, à vous.
Abl. **tē**, de toi, par toi.			vous, de vous, par vous.

112. Il y a une grande différence de sens entre les génitifs **nostrum** et **nostri**, **vestrum** et **vestri** : **nostrum** et **vestrum** signifient d'*entre nous*, d'*entre vous* et sont toujours compléments partitifs (nº 342); **nostri** et **vestri** signifient *de notre* personne, *de votre* personne : **Quis nostrum?** Qui de nous? **Melior pars nostri**, la meilleure part de nous-même (de notre personne).

Pronom personnel de la troisième personne.

113. Il n'y a pas, à proprement parler, de pronom personnel latin de la troisième personne. On le remplace par les pronoms démonstratifs, surtout par *is*, *ea*, *id*, qui correspond le plus exactement à *il, elle, le, la, les, lui, leur.*

114. Déclinaison de **is**.

	SINGULIER.			PLURIEL.		
	Masc.	*Fém.*	*Neutre.*	*Masc.*	*Fém.*	*Neutre.*
N.	**is**	**ea**	**id**	**ii**	**eæ**	**ea**
Acc.	**eum**	**eam**		**eos**	**eas**	
G.	**ejus**	*pour les 3 genres.*		**eorum**	**earum**	**eorum**
D.	**ei.**			**eis** ou **iis**,	*pour les 3 genres.*	
Abl.	**eō**	**eā**	**eō**	**eis** ou **iis**.		

Pronom réfléchi.

115. Le pronom réfléchi n'a qu'une forme pour les deux nombres; il ne peut avoir de nominatif puisqu'il représente toujours le sujet à un autre cas.

SINGULIER ET PLURIEL.

Acc. **sē** (ou **sēsē**)
G. **suī**
D. **sĭbi**
Abl. **sē** (ou **sēsē**).

116. Il faut remarquer que les pronoms personnels ont une déclinaison même en français :

Nom. : Je, tu, il, elle, ils, eux, elles.
Acc. : me, moi, te, toi, le, la, les, se, soi.
Dat. : me, moi, te, toi, lui, leur, se, soi.

117. **Sui, nostri, vestri,** étant des formes neutres, l'adjectif verbal en **dus** qui les détermine n'est jamais au pluriel : **Germani in castra venerunt suī purgandi causā**, les Germains vinrent dans le camp pour se justifier.

PRONOMS ADJECTIFS

118. Les pronoms adjectifs sont *possessifs, démonstratifs, relatifs, interrogatifs, indéfinis.*

1° Possessifs.

119. 1re personne :

Meus, mea, meum, mon, etc., le mien, etc.
Noster, nostra, nostrum, notre, le nôtre.

Meus se décline comme **bonus** ; **noster**, comme **niger**.

Il faut seulement noter que le vocatif singulier de **meus** est **mī** (28).

2[e] personne :

Tuus, tua, tuum, ton, ta, le tien, etc.

Vester, vestra, vestrum, votre, le vôtre, etc.

3[e] personne :

Suus, sua, suum, son, sa, le sien ; **leur, le leur**.

Tuus et **suus** n'ont pas de vocatif.

REMARQUE. L'adjectif possessif se supprime en latin quand cette suppression ne peut nuire à la clarté : **Amo patrem**, **j'aime mon père**.

EMPLOI DE **se** ET DE **suus**.

120. I. SE et SUUS renvoient *au sujet de la même proposition* :

1. SUPERBUS SE *laudat*.	*L'orgueilleux se* loue.
2. PATER *amat* SUOS LIBEROS.	*Un père* aime *ses enfants*.

1. *Se* représente le *sujet de la même proposition*, *superbus*.
2. Ce sont *les enfants du père*, *sujet de la même proposition*.

121. On met aussi *suus* lorsque, le possesseur et le possédé étant dans la même proposition, le possesseur y est *complément d'objet* (accusatif) ou *complément d'attribution* (datif) ; il signifie alors souvent *son propre*, et il faut raprocher le possesseur de l'adjectif possessif :

SUA EUM *perdet ambitio*. | *Son ambition le* perdra.

122. II. SE et SUUS renvoient *au sujet de la principale*, **quand la subordonnée exprime l'idée**

de ce sujet, ce qui arrive surtout chaque fois que la subordonnée est :

1° *Complément d'un verbe déclaratif* (449 et suiv., 452, rem. I) :

2° *Complément d'objet d'un verbe de volonté* ou *complément circonstanciel de but* (497, rem. III) :

3° *Interrogative indirecte* (509, rem. II) :

4° *Complément de cause par* **quod** *après un verbe de sentiment* (530, rem. I) :

Remarque. Le pronom peut renvoyer au sujet logique ainsi qu'au sujet grammatical.

Spes omnis consistēbat Datami *in* se (*Nep.*).	*Datame* n'avait d'espoir qu'en *lui-même*.

123. Dans tous les autres cas, on se sert du pronom personnel *is, ea, id.*

Pater *amat* suos liberos, at **eorum** *vitia odit.*	*Un père* aime *ses enfants*, mais il hait leurs défauts.

Dans la 2e proposition, il faut *eorum* et non *sua*, parce qu'il s'agit des défauts des enfants, et que *liberi* n'est pas le sujet de la proposition.

124. La phrase *Socrate et ses disciples étaient présents* est conçue comme composée de deux propositions indépendantes :

Socrate était présent et *ses disciples étaient présents.*

C'est pourquoi on traduit :

Socrates ejusque discipuli aderant (deux propositions).

Mais si, au lieu de lier les deux sujets par la conjonction d'addition (*et, que*, etc.), on les unissait par la préposition *cum* (avec), on mettrait *suus :*

Socrates *cum suis discipulis* aderat (une seule proposition).

2° Démonstratifs.

125. Les adjectifs pronoms démonstratifs sont :
1° **Hic**, *celui-ci*, *celui qui est près de moi.*
2° **Iste**, *celui-là*, *celui qui est près de toi.*
3° **Ille**, *celui-là, celui qui est près de lui.*
4° **Is**, *Il, lui; celui.*

126. Déclinaison de **hic, celui-ci.**

	SINGULIER.			PLURIEL.		
	Masc.	*Fém.*	*Neutre.*	*Masc.*	*Fém.*	*Neutre.*
N.	**hic**	**hæc**	**hoc**	**hi**	**hæ**	**hæc**
Acc.	**hunc**	**hanc**	**hoc**	**hos**	**has**	**hæc**
Gén.	**hujus**	*pour les 3 genres,*		**horum**	**harum**	**horum**
Dat.	**huic**	*pour les 3 genres,*		**hīs**, *pour les 3 genres.*		
Abl.	**hōc**	**hāc**	**hōc**	**hīs**, *pour les 3 genres.*		

127. On trouve les formes de **hic** terminées par **s** renforcées par la particule **ce** : **hosce, hasce,** d'où l'interrogatif **hicinĕ, hæcinĕ.**

128. Déclinaison de **ille, celui-là.**

	SINGULIER.			PLURIEL.		
	Masc.	*Fém.*	*Neutre.*	*Masc.*	*Fém.*	*Neutre.*
N.	**illĕ**	**illa**	**illud**	**illī**	**illæ**	**illă**
Acc.	**illum**	**illam**	**illud**	**illōs**	**illās**	**illă**
Gén.	**illius**	*pour les 3 genres.*		**illōrum**	**illārum**	**illōrum**
Dat.	**illi**	*pour les 3 genres.*		**illīs**, *pour les 3 genres.*		
Abl.	**illō**	**illā**	**illo**	**illīs**, *pour les 3 genres.*		

129. Iste se décline comme **ille.**

130. Is, pronom adjectif démonstratif, est le même que **is**, pronom personnel (114).

131. **Hic**, montrant les objets les plus proches, désigne naturellement *ce qui vient d'être dit* ou *ce qui va suivre.*

Si on vient de parler de deux objets, *hic* désigne le dernier nommé, en opposition à *ille*, qui désigne le premier comme en français : *celui-ci*, *celui-là*, *le premier*, *le second*.

Hic aboutit presque parfois au sens de *mon*, *notre* : **Illum eripui his humeris**, je l'ai enlevé sur les épaules que voici (= sur *mes* épaules).

132. Outre sa signification ordinaire (125), **iste** a souvent un sens méprisant : devant les tribunaux, l'avocat désigne son client par *hic*, et l'adversaire par *iste*.

133. **Ille** a quelquefois le sens emphatique de *ce fameux* : **Alexander ille**, ce grand Alexandre.

134. **Is** est le corrélatif ordinaire de *qui* : *is... qui* = *celui... qui.*

Il a aussi le sens de **talis** = tel (462)

135. **Idem, eadem, idem**, le même, est un composé de **is** et de la particule invariable **dem**. Il se décline comme **is** à tous les autres cas : *gén.* **ejusdem**, *dat.* **eidem**, etc.

136. **Ipse**, même, moi-même, toi-même, lui-même.

Ce pronom adjectif fait au neutre **ipsum**, mais il se décline pour tout le reste sur **ille**.

Remarque. **Ipse** correspond en outre aux expressions françaises : *même*, *de lui-même*, *en lui-même*, *précisément*, *juste*, ex. : **Valvæ se ipsæ aperuerunt**, les portes s'ouvrirent d'elles-mêmes.

Triginta dies erant ipsi, il y avait juste trente jours.

137. La particule invariable **-met** se joint quelquefois au pronom personnel et au pronom réfléchi dans le sens de *même* : **egomet, tutĕ** ou **tutĕmet, nosmet, semet.** On y ajoute souvent **ipse** : **egomet ipse, nosmet ipsi**.

138. On a vu (62, rem.) que le neutre de l'adjectif employé *seul* exprime l'idée vague de *chose* : **bonum**, la chose bonne, le bien ; **omnia**, toutes les choses, tout ; il en est de même pour les adjectifs pronoms : **hoc**, cette chose-ci, ceci ; **illud**, cette chose-là, cela , **hæc**, ces choses-ci ; **illa**, ces choses-là, etc.

3° Le pronom relatif.

139. Le *pronom relatif* a la double valeur d'un *pronom* et d'une *conjonction* (Voir 485).

Comme les pronoms personnels, il se décline en français : *qui* (sujet), *que* (c. direct), *dont* (gén. et ablatif).

Autres formes françaises : *Lequel, laquelle, duquel, auquel*, etc.

	SINGULIER			PLURIEL		
	Masc.	*Fém.*	*Neut.*	*Masc.*	*Fém.*	*Neutre.*
N.	**quī**	**quæ**	**quod**	**quī**	**quæ**	**quæ**
Acc.	**quem**	**quam**	**quod**	**quōs**	**quās**	**quæ**
Gén.	**cūjus**	*pour les 3 genres*		**quōrum**	**quārum**	**quōrum**
Dat.	**cuī**	*pour les 3 genres*		**quĭbus**, *pour les 3 genres.*		
Abl.	**quō**	**quā**	**quō**	**quĭbus**, *pour les 3 genres.*		

140. Composé de **qui** : **quicumque, quæcumque, quodcumque**, tout homme qui, toute femme qui, toute chose qui ; quiconque, quoi que ce soit.

Le pronom relatif seul se décline ; **-cumque** est un élément invariable.

4° Pronom et adjectif interrogatifs.

141. Le pronom et l'adjectif interrogatifs se confondent pour la forme avec le pronom relatif à tous les cas, *excepté au nominatif singulier masculin et neutre et à l'accusatif singulier neutre.*

142. 1° Pronom interrogatif.

MASCULIN.	NEUTRE.
Nom. **Quis** ? Quel homme ? Qui ?	*N. Acc.* **Quid** ? Quelle chose ? Que ? Quoi ?

143. 2° Adjectif interrogatif.

MASCULIN.	NEUTRE.
Nom. **Quis ou qui** ? Quel ?	*Nom. acc.* **Quod** ? Quel ?

Toutes les autres formes sont, pour l'adjectif aussi bien que pour le pronom, celles du pronom relatif.

144. Les formes de l'adjectif *quis* et *qui* ne sont pas tout à fait synonymes.

1° **Quis** s'emploie avec les noms de personnes pour interroger sur leur *identité :*

Quis discipulus est hic ? Quel est cet élève ? (= Comment s'appelle-t-il ?)

2° **Qui** s'emploie :

a) Ordinairement avec les noms de choses :

Qui liber est hic ? Quel est ce livre ?

b) Avec les noms de personnes pour interroger sur la *qualité* :

Qui vir est hic? Quelle espèce d'homme est-ce?

145. Les composés de **quis** interrogatif sont :

Masc.		*Fém.*	*Neut.*	
Quisnam?	**Quinam?**	**Quænam?**	**Quidnam?**	**Quodnam?**
Qui donc?	Quel?			
Ecquis?	**Ecqui?**	**Ecquæ? Ecqua?**	**Ecquid?**	**Ecquod?**
Est-ce que quelqu'un?	Est-ce que quelque?			
Numquis?	**Numqui?**	**Numquæ? Numquă?**	**Numquid?**	**Numquod?**
Est-ce que quelqu'un? *etc.*				

La particule qui s'ajoute à quis (**nam, ec, num**), reste invariable.

Au nominatif sing., les formes avec **quis** et **quid** servent de pronoms; les formes avec **qui** et **quod** servent d'adjectifs.

146. Quand on ne parle que de deux personnes ou de deux choses, on se sert, au lieu de **quis**, de **uter**, **utra**, **utrum**, qui est le comparatif de **quis**. **Uter?** signifie donc *lequel des deux?*

Utra manus validior est? Quelle est la plus forte des deux mains? (89 et 90).

Uter se décline comme **ille** :

Nom. **Uter, utra, utrum**; *gén.* **utrius**; *dat.* **utri**, etc.

147. Le pluriel n'est usité qu'avec les noms qui n'ont pas de singulier : **Utra castra?** Lequel des deux camps?

148. **Quotus** s'emploie au lieu de **quis**, quand la réponse se fait par un nom de nombre ordinal :

Quota hora est? Tertia. Quelle heure est-il? Trois heures?

149. Autres adjectifs interrogatifs.

1. **Cujus? cuja? cujum?** Appartenant à qui? **Cuja est domus?** A qui appartient la maison?
2. **Cujas? Cujatis?** De quel pays.
3. **Qualis? Quale?** De quelle qualité? de quelle espèce?
4. **Quantus? Quanta? Quantum?** Combien grand?
5. **Quantulus? Quantula? Quantulum?** Combien petit?
6. **Quotusquisque? Quotaquæque? Quotumquidque? Quotumquodque?** Combien peu?
7. **Quot?** (indéclinable) Combien nombreux? Il ne s'emploie qu'avec un nom pluriel : **Quot milites?** Combien de soldats?

150. L'adjectif interrogatif s'emploie comme exclamatif :

O qui tuarum, corve, pennarum est nitor! Quel est l'éclat de ton plumage, corbeau!

151. 5° PRONOMS INDÉFINIS

Composés de quis.

1. **Aliquis, aliqua, aliquid** (*pronom*), quelqu'un, quelque.

Aliquis / **Aliqui** } **aliqua, aliquod** (*adjectif*), quelque.

REMARQUE : **Aliquis** est ordinairement remplacé par **quis** après **si, nē, num** : **si quis** = si quelqu'un.
Quis a dans ce cas un sens plus vague (*si on*) que aliquis.

2. **Quispiam, quæpiam, quidpiam** (*pronom*), quelqu'un.

Quispiam, quæpiam, quodpiam (*adjectif*), quelque.

3. **Quisquam**, sans féminin, **quidquam**, quelqu'un.

Quisquam est toujours pronom ; il s'emploie ordinairement avec une négation : **haud quisquam**, personne (littéral. : pas quelqu'un).

4. **Quidam, quædam, quiddam** (*pronom*), un certain homme, etc.

Quidam, quædam, quoddam (*adjectif*), un, une, etc.

5. **Quisque, quæque, quidque** (*pronom*), chaque homme, etc.

Quisque, quæque, quodque (*adjectif*), chaque.

6. **Unusquisque, unaquæque, unumquidque** (*pronom*).

Unusquisque, unaquæque, unumquodque (*adjectif*), chacun pour sa part, chaque.

Unus et **quisque** se déclinent : *gén.* **uniuscujusque**, etc.

7. **Quilibet, quælibet, quidlibet** (*pr.*), qui il vous plaira, n'importe qui.

Quilibet, quælibet, quodlibet (*adj.*), n'importe lequel.

C'est un composé de **qui** et du verbe impersonnel **libet**, il plaît.

8. **Quivis, quævis, quidvis** (*pr.*), qui vous voudrez, n'importe qui.

Quivis quævis, quodvis (*adj.*), n'importe lequel.

C'est un composé de **qui** et de **vis**, tu veux.

9. **Quilibet** et **quivis** sont remplacés par **uterlibet, utervis**, quand on ne parle que de deux.

152. Quisque est souvent employé avec un superlatif de la manière suivante :

1° **Doctissimus quisque modestissimus est**, les gens les plus savants sont aussi les plus modestes (= chaque homme le plus savant est le plus modeste).

2° Avec un nom de nombre :

Septimo quoque anno, tous les sept ans (= chaque septième année).

153. Les autres pronoms adjectifs indéfinis sont :

1. **Alius, alia, ăliud** un autre, différent.

Remarque : Il ne s'emploie qu'en parlant de plus de deux. Au pluriel, quand **alii** est répété, le premier signifie *les uns*, le second signifie *les autres*.

Alius ridebat, alius cantabat, alius flebat, l'un riait, un autre chantait, un autre pleurait.

Alii flent, alii rident, les uns pleurent, les autres rient.

Alii in aliam partem discesserunt, ils s'en allèrent les uns d'un côté, les autres d'un autre (littéralement : des gens différents s'en allèrent dans une direction différente).

2. **Alter, altĕra, altĕrum**, l'un, l'autre.

C'est le comparatif de **alius** ; il ne s'emploie donc qu'en parlant de deux, comme **uter** (V. n°s 90 et 146).

Le pluriel n'est usité, comme celui de **uter**, qu'avec les noms qui n'ont pas de singulier : **altera castra**,

l'un des deux camps, ou s'il s'agit d'un groupe de personnes.

3. **Neuter, neutra, neutrum**, ni l'un ni l'autre.
4. **Alteruter, alterutra, alterutrum**, l'un ou l'autre.

On ne décline ordinairement que **uter** dans le composé **alteruter**; mais on trouve aussi les deux composants déclinés : **alterautra, alterumutrum**, etc.

5. **Uterque, utraque, utrumque**, chacun des deux, l'un et l'autre.

On emploie **uterque** au lieu de **quisque** chaque fois qu'on parle de deux : **Utraque manus**, l'une et l'autre main.

Le pluriel s'emploie seulement dans les mêmes cas que celui de **alter** et de **uter**.

6. **Ullus, ulla, ullum**, aucun, au sens positif.
7. **Nullus, nulla, nullum** = **non ullus**.
8. **Unus, una, unum**, un seul.
9. **Solus, sola, solum**, seul.
10. **Totus, tota, totum**, tout entier.

Tous ces adjectifs se déclinent à tous les autres cas sur **ille, illa, illud**. Ex : *gén.* **alius, alterius, neutrius, ullius, solius, unius, totius**; *dat.* **alii, alteri, neutri, ulli, soli**.

11. **Nemo**, personne...ne, composé de la négation et de **homo**, personne (génitif et ablatif inusités et remplacés par **nullius** et par **nullo**).

12. **Nihil** (neutre) = aucune chose, rien, avec négation.

Génitif : **nihili**, ablatif : **nihilo**, du nominatif **nihilum**.

CHAPITRE II

LA CONJUGAISON.

154. **Forme**. *Au point de vue de la forme*, les verbes sont ACTIFS OU PASSIFS.

Les verbes *actifs* sont ceux *dont le sujet fait l'action :* je frappe = je **donne** des coups, **verbero**.

Les verbes *passifs* sont ceux *dont le sujet* **reçoit** ou **souffre** *l'action : je suis frappé = je* **reçois** *des coups*, **verberor**.

155. **Sens**. *Au point de vue du sens*, les verbes sont TRANSITIFS OU INTRANSITIFS.

1° *Le verbe transitif est celui qui fait passer l'action du sujet à un objet :*

Amo patrem, j'aime mon père.

L'action du sujet, **je**, passe à l'objet, **père**.

2° *Le verbe intransitif est celui qui se suffit sans complément d'objet ou qui ne peut pas avoir d'objet direct à l'accusatif.*

(a) **Cecĭdit**, il est tombé.

(b) **Studeo grammaticæ**, j'étudie la grammaire.

156. L'objet du verbe transitif est à l'accusatif comme dans *Amo patrem.*

Celui du verbe intransitif est au datif : *Studeo grammaticæ.*

C'est un complément d'attribntion (Voir la syntaxe, § 367).

157. Il y a en latin des verbes dont la forme est passive et dont le sujet fait l'action, comme s'ils avaient la forme active : on les appelle verbes **déponents**; ex. : **imitor**, j'imite.

Imitor patrem, j'imite mon père.

158. Inversement, on pourra trouver, très rarement, la forme active avec un sujet passif : **vapulor** = je suis battu.

159. **Modes.** Le verbe latin a *cinq modes :*

1° Trois modes **personnels** : l'indicatif, l'impératif, le subjonctif;

2° Deux modes **impersonnels** : l'infinitif et le participe.

Le latin, n'ayant pas de forme spéciale pour le conditionnel, c'est le subjonctif qui remplit les fonctions de ce mode français.

160. L'indicatif est le mode des faits *réels*.

161. Le subjonctif est le mode des idées non réalisées et de ce qu'on présente comme possible ou impossible : il exprime *le désir*, *la volonté*, *le but*, *la possibilité*.

162. L'impératif est le mode du *commandement*. *de la prière*.

163. Le mode infinitif est une espèce de *nom verbal*, ayant toutes les propriétés *du nom et du verbe*.

Sa déclinaison est complétée par le gérondif (166).

164. Le participe est une espèce d'*adjectif verbal*, ayant toutes les propriétés de l'*adjectif* et du *verbe*.

165. Temps. Les temps latins offrent avec les temps français les différences suivantes :

1° L'indicatif n'a que *trois* temps pour le passé au lieu de *cinq*. Le parfait correspond à trois temps du français : *passé simple*, *passé composé*, *passé antérieur*.

Parfait : fui = { Je fus, J'ai été, J'eus été. }

2° L'impératif a deux temps : *présent* et *futur*.
3° La voix active n'a pas de participe passé.

166. **Noms verbaux**. La conjugaison latine comprend en outre deux **noms verbaux** :

1° Le **gérondif**, qui peut être considéré comme une déclinaison de l'infinitif ;

DÉCLINAISON DE L'INFINITIF.

Sujet / Objet	**legĕre**
Gén. ou compl. déterminatif	**legendī**
Dat. ou compl. d'attribution	**legendō**
Compl. de tendance	**ad legendum**
Compl. d'éloignement	**ā legendō**
Ablatif d'instrument, de moyen, de manière	**legendō**

2° Le **supin**, qui est une forme invariable, terminée en **-tum** ou **-sum** ; ex. : **ama-tum**, **vi-sum**.

Le supin a un ablatif : **visu**.

167. Désinence. De même que les noms et les adjectifs, les formes verbales ont une *désinence*.

La désinence du verbe est le signe de la *personne* et du *nombre*.

168. Caractéristiques. Entre le radical et la désinence s'insèrent des *suffixes* qui sont *les signes du temps et du mode*.

169. Division des temps. Les temps du verbe latin (voix active) doivent être répartis en **trois groupes ou séries**, qui diffèrent par le radical.

1° Temps de la 1re série.	Présent et imparfait de tous les modes ; Futur de l'indicatif et de l'impératif ; Gérondif.
2° Temps de la 2e série.	Parfait et plus-que-parfait de tous les modes ; Futur antérieur.
3° Temps de la 3e série.	Supin ; Futur de l'infinitif et du participe.

170. Conjugaisons. *Tous les temps de la première série* se conjuguent suivant quatre modèles, c'est-à-dire que le latin, *si on ne considère que les temps de la première série*, a quatre conjugaisons.

La 1re, la 2e et la 4e ne comprennent que des verbes dont le radical se termine par une voyelle ;

presque tous ceux de la 3e, au contraire, ont un radical terminé par une consonne.

	LETTRE FINALE DU RADICAL.	RADICAL.	INFINITIF.
1e Conjugaison	ā	amā	amā-re.
2e —	ē	monē	monē-re.
4e —	ī	audī	audī-re.
3e —	u (dans un très petit nombre),	elu	elu-ĕ-re.
	une consonne (dans tous les autres).	leg	leg-ĕ-re.

Dans la 3e conjugaison, la désinence de l'infinitif se joint au radical par la voyelle de liaison brève ĕ.

Les temps des deux autres séries ne suivent les modèles des quatre conjugaisons que pour les désinences; leur radical se modifie diversement suivant des lois qui seront exposées plus loin et qui rendent ces temps indépendants du système des conjugaisons.

Verbe **sum**, je suis (*ou j'existe*).

171. Le verbe **sum**, je suis, est aussi irrégulier en latin qu'en français.

CONJUGAISON DES TEMPS DE LA 1re SÉRIE DE **sum**.

TEMPS	MODE INDICATIF	MODE IMPÉRATIF	MODE SUBJONCTIF	MODE INFINITIF
PRÉSENT	Je suis. su-**m**. ĕs. es-**t**. sŭ-**mŭs**. es-**tis**. su-**nt**.	Sois (maintenant). ĕs. es-**tĕ**.	Que je sois (je serais). si-**m**. sī-**s**. sĭ-**t**. sī-**mus**. sī-**tis**. si-**nt**.	Être. es-**sĕ**.
IMPARFAIT	J'étais. ĕr-a-**m**. ĕr-ā-**s**. ĕr-ă-**t**. ĕr-ā-**mus**. ĕr-ā-**tis**. ĕr-a-**nt**.		Que je fusse (je serais). esse-**m**. essē-**s**. essĕ-**t**. essē-**mus**. essē-**tis**. esse-**nt**.	REMARQUES.— 1. La désinence a disparu des formes ĕs, ĕro ; elle est restée partout ailleurs. Il importe de bien savoir les désinences parce qu'elles sont les mêmes pour tous les verbes.
FUTUR	Je serai. ĕr-o. ĕr-i-**s**. ĕr-ĭ-**t**. ĕr-ĭ-**mus**. ĕr-ĭ-**tis**. ĕr-u-**nt**.	Sois (plus tard). es-**to**. es-**tōtĕ**. su-**nto**.		

2. Ce qui fait l'irrégularité du verbe **sum**, c'est que la racine est diversement altérée par des modifications ou des additions :

Rac. **ĕs** (**ĕr**, **su**, **si**).

3. Le signe de l'imparfait de l'indicatif est **ā** ; l'imparfait du subjonctif se forme en ajoutant les désinences personnelles au présent de l'infinitif (1).

4. Le verbe **sum** manque du participe **présent** et du **gérondif**.

5. A l'imparfait du subjonctif, au lieu de **essem**, **esses**, etc., on trouve **fŏrem**, **fores**, etc., beaucoup moins usité.

(1) Il en est de même **pour tous les verbes latins**.

172. **Première conjugaison.** Voyelle finale du radical : a.
Radical ămā. Infinitif : ămā-rĕ, aimer.

TEMPS DE LA 1re SÉRIE.

TEMPS	MODE INDICATIF	MODE IMPÉRATIF	MODE SUBJONCTIF	MODE INFINITIF	MODE PARTICIPE
PRÉSENT	J'aime.	Aime (maintenant).	Que j'aime, j'aimerais.	Aimer.	Aimant.
	ămo. amā-**s**. amă-**t**. amā-**mus**. amā-**tis**. ama-**nt**.	amā. amā-**te**.	ame-**m**. amē-**s**. ame-**t**. amē-**mus**. amē-**tis**. ame-**nt**.	amā-**re**.	ama-n-**s**. ama-nt-**is**.
IMPARFAIT	J'aimais.		Que j'aimasse, j'aimerais.	Gérondif.	
	ămā-ba-**m**. amā-bā-**s**. amā-bă-**t**. amā-bā-**mus**. amā-bā-**tis**. amā-ba-**nt**.		amā-re-**m**. amā-re-**s**. amā-re-**t**. amā-rē-**mus**. amā-rē-**tis**. amā-re-**nt**.	ama-nd-ī. ama-nd-ō. (*ad*) ama-nd-um. ama-nd-ō.	
FUTUR	J'aimerai.	Aime (plus tard).			
	ămā-**bo**. amā-bi-**s**. amā-bi-**t**. amā-bĭ-**mus**. amā-bĭ-**tis**. amā-bu-**nt**.	 amā-**to**. amā-**tōtĕ**. ama-**nto**.			

REMARQUES. — 1. La 1re personne du singulier du présent et du futur de l'indicatif, ainsi que la 2e du présent de l'impératif n'ont pas de désinence.
2. Caractéristique de l'imparfait : bā.
3. Caractéristique du futur : (bo), bĭ, (bu).
4. Le subjonctif présent se reconnait à ce que l'ā du radical se modifie en ē.
5. Pour l'imparfait du subjonctif, il n'y a qu'à ajouter les désinences personnelles à l'infinitif.
6. La caractéristique du participe présent est **nt**.

173. **Deuxième conjugaison.** Voyelle finale du radical : **ē.**

Radical **mŏnē.** Infinitif : **monē-rĕ,** avertir.

TEMPS DE LA 1re SÉRIE.

TEMPS	MODE INDICATIF	MODE IMPÉRATIF	MODE SUBJONCTIF	MODE INFINITIF	MODE PARTICIPE
PRÉSENT	J'avertis.	Avertis (maintenant).	Que j'avertisse, j'avertirais.	Avertir.	Avertissant.
	mŏne-o. mŏnē-**s**. monĕ-**t**. monē-**mŭs**. monē-**tĭs**. mone-**nt**.	monē. monē-tĕ.	mone-a-**m**. mone-ā-**s**. mone-ă-**t**. mone-ā-**mŭs**. mone-ā-**tĭs**. mone-a-**nt**.	monē-rĕ.	mone-n-s, mone-nt-is, etc.
IMPARFAIT	J'avertissais.		Que j'avertisse, j'avertirais.	Gérondif.	
	mŏnē-ba-**m**. monē-bā-**s**. monē-bă-**t**. monē-bā-**mŭs**. monē-bā-**tĭs**. monē-ba-**nt**.		monē-re-**m**. monē-rē-**s**. monē-rĕ-**t**. monē-rē-**mŭs**. monē-rē-**tĭs** monē-re-**nt**.	mone-nd-ī. mone-nd-ō. (*ad*) mone-nd-um. mone-nd-ō.	
FUTUR	J'avertirai.	Avertis (plus tard).	REMARQUE. — 1. La 1re personne du singulier du présent de l'indicatif n'a pas de désinence, mais l'e du radical persiste devant l'o. 2. La caractéristique du subjonctif présent est **a**.		
	mŏnē-bo. monē-bĭ-**s**. monē-bĭ-**t**. monē-bĭ-**mŭs**. monē-bĭ-**tĭs**. mone-bu-**nt**.	monē-**to**. monē-**tōtĕ**. monē-**nto**.			

174. Troisième conjugaison. Radical terminé par une **consonne** ou par la voyelle **u.**

Radical **lĕg.** Infinitif **lĕg-ĕ-rĕ,** cueillir, choisir, lire.

TEMPS DE LA 1re SÉRIE.

TEMPS	MODE INDICATIF	MODE IMPÉRATIF	MODE SUBJONCTIF	MODE INFINITIF	MODE PARTICIPE
PRÉSENT	Je cueille.	Cueille.	Que je cueille, je cueillerais.	Cueillir.	Cueillant.
	lĕg-o. leg-ĭ-**s**. leg-ĭ-**t**. leg-ĭ-**mŭs**. leg-ĭ-**tĭs**. leg-u-**nt**.	leg-ĕ. leg-ĭ-**tĕ**.	leg-a-**m**. leg-ā-**s**. leg-ă-**t**. leg-ā-**mus**. leg-ā-**tis**. leg-a-**nt**.	leg ĕ-**rĕ**.	leg-e-n-**s**, leg-e-**nt-is**, etc.
IMPARFAIT	Je cueillais.		Que je cueillisse, je cueillerais.	Gérondif.	
	lĕg-ē-ba-**m**. leg-ē-bā-**s**. leg-ē-bă-**t**. leg-ē-bā-**mŭs**. leg-ē-bā-**tĭs**. leg-ē-ba-**nt**.		leg-ĕ-re-**m**. leg-ĕ-rē-**s**. leg-ĕ-rĕ-**t**. leg-ĕ-rē-**mus**. leg-ĕ-rē-**tis**. leg-ĕ-re-**nt**.	leg-e-nd-ī. leg-e-nd-ō. (*ad*) leg-e-nd-um. leg-e-nd-ō.	
FUTUR	Je cueillerai.	Cueille (plus tard).	REMARQUES. — 1. Les désinences se joignent au radical par une voyelle de liaison. 2. Le futur a pour caractéristique **a** à la 1re personne, **e** à toutes les autres.		
	lĕg-a-**m**. leg-ē-**s**. leg-ĕ-**t**. leg-ē-**mus**. leg-ē-**tis**. leg-e-**nt**.	leg-ĭ-**to**. leg-ĭ-**tōtĕ**. leg-u-**nto**.			

175. **Troisième conjugaison. Verbes à suffixe i.**

Radical : **căp**. Infinitif : **căp-ĕ-re**. Indicatif présent : **căp-ĭ-ō**, prendre.

TEMPS DE LA 1re SÉRIE.

TEMPS	MODE INDICATIF	MODE IMPÉRATIF	MODE SUBJONCTIF	MODE INFINITIF	MODE PARTICIPE
PRÉSENT	Je prends.	Prends (maintenant).	Que je prenne, je prendrais.	Prendre.	Prenant.
	căp-i-o. **cap-is.** **cap-it.** **cap-ĭmus.** **cap-ĭtis.** **cap-i-unt.**	**căpĕ** **capĭte.**	**căp-i-am.** **cap-i-ās.** **cap-i-ăt.** **cap-i-āmus.** **cap-i ātis.** **cap i-ant.**	**căpĕrĕ.**	**căp-i-ens.** **cap-i-entis,** etc.
IMPARFAIT	Je prenais.		Que je prisse, je prendrais.	Gérondif.	
	căp-i-ēbam. **cap-i-ēbās.** **cap-i-ēbăt.** **cap-i-ēbāmŭs.** **cap-i-ēbātĭs.** **cap-i-ēbant.**		**căpĕrem** **capĕrēs.** **capĕrĕt.** **capĕrēmus.** **capĕrētis.** **capĕrent.**	**căp-i-endī.** **cap-i-endō.** (*ad*) **cap-i-endum.** **cap-i-endō.**	
FUTUR	Je prendrai.	Prends (plus tard).	La seule différence entre **capĭo** et **lego** consiste en l'insertion du suffixe **i** après le radical : 1° A la 1re personne du singulier et à la 3e personne du pluriel du présent de l'indicatif; 2° A toutes les formes de l'imparfait de l'indicatif, du présent du subjonctif et du participe, du gérondif et du futur; 3° A la 3e personne du pluriel de l'impératif futur.		
	căp-i-am. **cap-i-ēs.** **cap-i-ēt.** **cap-i-ēmus.** **cap-i-ētĭs.** **cap-i-ent.**	 **căpĭto.** **capĭtōtĕ.** **cap-i-unto.**			

TEMPS DE LA 1re SÉRIE.

TEMPS	MODE INDICATIF	MODE IMPÉRATIF	MODE SUBJONCTIF	MODE INFINITIF	MODE PARTICIPE
	J'entends.	Entends (maintenant).	Que j'entende, j'entendrais.	Entendre.	Entendant.
PRÉSENT	audi-o. audi-**s**. audi-**t**. audī-**mus**. audī-**tis**. audi-u-**nt**.	 audī. audī-**te**.	audi-a-**m**. audi-a-**s**. audi-a-**t**. audi-ā-**mus**. audi-a-**tis**. audi-a-**nt**.	audī-**re**.	audi-e-**n-s**. audi-e-**nt-is**, etc.
	J'entendais.		Que j'entendisse, j'entendrais.	Gérondif.	
IMPARFAIT	audi-ē-ba-**m**. audi-ē-ba-**s**. audi-ē-ba-**t**. audi-ē-bā-**mus**. audi-ē-bā-**tis**. audi-ē-ba-**nt**.		audī-re-**m**. audī-re-**s**. audī-re-**t**. audī-rē-**mus**. audī-rē-**tis**. audī-re-**nt**.	audi-e-nd-i. audi-e-nd-o. (*ad*) audi-e-nd-um audi-e-nd-o.	
	J'entendrai.	Entends (plus tard).	REMARQUES. — 1. La caractéristique du futur est la même que pour la 3e conjugaison. 2. Entre le radical et la désinence s'insèrent : 1° **u** à la 3e personne du présent de l'indicatif et à la 3e personne du pluriel de l'impératif futur; 2° **e** à l'imparfait de l'indicatif, au participe présent et au gérondif.		
FUTUR	audi-a-**m**. audi-ē-**s**. audi-e-**t**. audi-ē-**mus** audi-ē-**tis**. audi-e-**nt**.	 audī-**to**. audī-**tote**. audi-u-**nto**.			

177. Tous les temps de la 2e série dérivent du parfait. Les désinences du parfait diffèrent de celles des autres temps à la 2e personne (sing. et plur.).

2e pers. du sing. : **stī.**

2e pers. du plur. : **stĭs.**

De plus, à la 3e pers. du plur., un suffixe, **ēr,** s'insère après le radical : **fu-ēr-unt, leg-ēr-unt.**

La voyelle qui précède la désinence est **i** (**u** à la 3e pers. du plur.) :

fu-ēr-u-nt.

La 1re personne du singulier n'a pas de désinence.

Parfait du verbe **esse.**

SINGULIER.	PLURIEL.
fŭ-ī	**fŭ-ĭ-mus,**
fŭ-i stī	**fŭ-i-stĭs.**
fŭ-ĭ-t	**fŭ-ēr-u-nt**

178. Il y a trois formations de parfait.

Première formation : parfait sans caractéristique.

Les désinences se joignent simplement au **radical verbal** par la voyelle i (u à la 3e pers. du plur.).

Le modèle de ces parfaits est **fŭī.**

179. Deuxième formation : parfait à caractéristique **u** (**v**).

Entre le *radical verbal* et la voyelle *i* s'insère le suffixe **u**, qui s'écrit et se prononce **v** *quand il est entre deux voyelles :*

mon-**u**-i
ama-**v**-i

180. Troisième formation : parfait à caractéristique **s**.

Entre le radical et la voyelle de liaison s'insère la sifflante **s**.

Repĕre, ramper ; parfait : **rep-s-i**.

181. L'insertion de la sifflante donne lieu aux règles suivantes :

1° Si la consonne finale du radical est la labiale douce (b), elle devient forte (p).

Scrib-ĕ-re, écrire ; parfait : **scrip-s-i**.

2° Si la consonne finale du radical est une gutturale, on écrit cette gutturale et la sifflante par le signe abréviatif *x*, comme dans la 3e déclinaison (36, note).

Reg-ĕ-re, gouverner ; parfait : (**reg-s-i**) = **rexi**.

3° Si c'est une dentale (d, t), elle disparaît presque toujours.

Lud-ĕ-re, jouer ; parfait : (**lu-d-si**) = **lu-s-i**.

Dans le verbe suivant, la dentale s'assimile :

Ced-ĕ-re, marcher ; parfait : (**ced-s-i**) = **ces-s-i**.

182. On trouve des parfaits des trois formations dans toutes les conjugaisons, excepté dans la 1re qui n'a pas un seul parfait de la 3e formation.

183. Elle en a quatre de la 1re :

dăre, donner ; (1)	p. **dĕd-i**
stāre, être debout ;	p. **stĕt-i**
juvāre, aider ;	p. **jūv-i**
lavāre, laver ;	p. **lāv-i**

(1) L'ă de dăre n'est pas le suffixe formatif de la 1re conjugaison ; c'est la voyelle de la racine pure.

184. Tous les autres sont de la 2ᵉ formation : mais, tandis que la plupart se forment du *radical verbal*, un petit nombre se forment de la *racine* :

1° *Radical verbal :* ămā *Racine :* ăm.
parfait : amā**v**-**i**.

2° *Radical verbal :* crepā *Racine :* **crep**.
parfait : crep-**u**-i.

185. Les quelques verbes de la 1ʳᵉ conjugaison qui se forment ainsi de la racine sont :

crepāre, faire du bruit ; **crepui**.
cubāre, être couché ; **cubui**.
domāre, dompter ; **domui**
fricāre, frotter ; **fricui**.
micāre, briller ; **micui**.
secāre, couper ; **secui**.
sonāre, sonner ; **sonui**.
vetāre, défendre ; **vetui**.

Tous les autres sont formés du radical (p. en āvi).

186. Les verbes des autres conjugaisons ont l'un ou l'autre des trois parfaits, exemples :

2ᵉ CONJUGAISON.

1ʳᵉ formation	: cavēre, prendre garde ;	p. cav-**i**.
2ᵉ »	: terrēre, effrayer ;	p. terr-**u**-i.
» »	: delēre, effacer ;	p. dele-**v**-i.
3ᵉ »	: ridēre, rire ;	p. ri-**s**-i.

3e CONJUGAISON.

1re formation	: legĕre.	cueillir; choisir; lire;	p. leg-**i**.
2e »	: rapĕre,	ravir;	p. rap-**u**-i.
« »	: sinĕre,	permettre;	p. si-**v**-i.
3e »	: repĕre,	ramper;	p. rep-**s**-i.

4e CONJUGAISON.

1re formation	: venīre,	venir;	p. ven-**i**.
2e »	: salīre,	sauter;	p. sal-**u**-i.
« »	: audīre,	entendre;	p. audī-**v**-i.
3e »	: sentīre,	penser;	p. sen-**s**-i.

187. On voit clairement :

1° **Que le parfait est entièrement indépendant de la classification par conjugaisons;**

2° Que, dans la pratique, on ne peut conjuguer les temps de la 2e série *si on ne connaît que le radical verbal ou radical de la 1re série.*

188. Si de la 1re personne du singulier du parfait on retranche la voyelle *i*, on a **le radical du parfait ou des temps de la 2e série :**

Legi	*Radical du parfait :*	**leg**
Monui	»	**monu**
Amavi	»	**amav**
Scripsi	»	**scrips**

189. A ce radical se joignent différentes formes du verbe *esse* pour composer les temps de la 2e série :

		1er *Formation.*	2e *Formation.*		3e *Formation.*
PARF.	Indic.	leg-i	amav-i	monu-i	scrips-i
	Subj.	leg-ĕrim	amav-ĕrim	monu-ĕrim	scrips-ĕrim
	Infin.	leg-isse	amav-isse	monu-isse	scrips-isse
PLUS-Q.-P.	Indic.	leg-ĕram	amav-ĕram	monu-ĕram	scrips-ĕram
	Subj.	leg-issem	amav-issem	monu-issem	scrips-issem
FUT. ANT.		leg-ĕro	amav-ĕro	monu-ĕro	scrips ĕro

Remarque. — Les parfaits de la 2e formation peuvent, s'ils appartiennent à des verbes de la 1re ou de la 4e conjugaison, perdre le v entre deux voyelles aux deuxièmes personnes et à la 3e du pluriel. et à toutes les personnes de tous les temps de la 2e série, et en ce cas, les deux voyelles rapprochées par la chute du *v* se contractent, toujours dans la 1re conjugaison, parfois dans la 4e, ex. :

amavisti	=amasti.	audivisti	=(audiisti)	=audisti.
amavistis	=amastis.	audivistis	=(audiistis)	=audistis.
amavērunt	=amārunt.	audivērunt	=audiērunt.	
amavĕram	=amāram.	audivĕram	=audiĕram.	
amavĕro	=amāro.	audivĕro	=audiĕro.	
amavĕrim	=amārim.	audivĕrim	=audiĕrim.	
amavissem	=amassem	audivissem	=(audiissem)	=audissem.
amavisse	=amasse.	audivisse	=(audiisse)	=audisse.

On pourra même trouver quelques formes ainsi syncopées dans les deux autres conjugaisons.

TEMPS DE LA TROISIÈME SÉRIE

190. La forme dont dérivent les temps de la 3e série est le supin. Le supin est une forme invariable.

Il s'obtient en joignant le suffixe **tum** tantôt au

radical verbal, tantôt à la racine. En ce dernier cas, il se joint au moyen de la voyelle de liaison **ĭ**.

Ex. : 1° **amā**-tum, **audī**-tum.
2° **crep**-**ĭ**-tum, **mon**-**ĭ**-tum.

191. Devant le *t* du suffixe **tum**, les deux douces labiale et gutturale (*b*, *g*) deviennent fortes (*p*, *c*) :

Radical : scri**b** *supin :* scri**p**-tum
— le**g** — *:* le**c**-tum

192. Le suffixe **tum** devient **sum** dans tous les verbes dont le radical se termine par une dentale (*d*, *t*), et dans un petit nombre d'autres :

Radical : lud *supin :* lu**sum**

Ordinairement la dentale tombe devant la sifflante, comme dans **lusum** (**ludsum**), rarement elle s'assimile :

Rad. : ced — supin : ce**s**-**sum**.
« : mitt — « : mi**s**-**sum**.

193 Le radical du supin s'obtient en retranchant de cette forme la syllabe **um** :

lusum, cessum, amatum.
Radical du supin : **lus**, **cess**, **amat**.

194. Les temps dérivés du supin sont, à la voix active :

1° **Le participe futur** : on le forme en joignant au radical du supin le suffixe **ūrus** (a, um).

SUPIN.	RADICAL DU SUPIN.	PARTICIPE FUTUR.
amatum	**amat**	amat-**ūrus**, a, um.
monĭtum	**monĭt**	monĭt-**ūrus**.
lectum	**lect**	lect-**ūrus**.
lusum	**lus**	lus-**ūrus**.

Signification du participe futur :

lectūrus = qui doit lire = qui a l'intention de lire.

2° **L'infinitif futur** : on le forme du participe futur à l'accusatif, dont on fait un temps composé avec l'infinitif **esse** :

amatūrum (-am, -um) esse = devoir aimer.

195. Le supin s'emploie comme complément de *tendance d'un verbe du mouvement :*

Eo lusum, je vais jouer.

Le supin en *u* n'existe que dans quelques verbes et ne s'emploie qu'avec certains adjectifs dans des locutions comme celles-ci : chose facile à dire, admirable à voir, *res facilis dictu, mirabilis visu.*

196. Le participe futur s'emploie pour marquer qu'*on est sur le point* de faire l'action ou qu'on a *l'intention* de la faire :

Lusurus sum = je suis sur le point de jouer = je vais jouer :

Venio lusurus = je viens avec l'intention de jouer

197. RÉSUMÉ DES RÈGLES POUR L'ÉTUDE DE LA CONJUGAISON

I. — Pour apprendre à conjuguer un verbe latin, il faut toujours prendre le radical pour point de départ et, dans les exercices de début, écrits ou oraux, séparer nettement ce radical des autres éléments de la forme verbale.

Ces éléments sont : 1° les caractéristiques des temps (*voir les remarques des tableaux, pages 62-67*); 2° les désinences personnelles (§ 167). — Ces divers éléments sont, dans les tableaux, séparés par des traits.

Il y a **quatre** manières de conjuguer les temps du présent. C'est ce qu'on appelle *les quatre conjugaisons*. (*Tableaux, pages 63-67*.)

Il y en a **trois** de conjuguer les temps du parfait (*pages 68-69*); **deux** de conjuguer ceux du supin (*pages 72-74*).

Il n'y a aucune correspondance entre les cadres de ces trois séries de formes.

D'où nécessité de les séparer radicalement pour éviter toute confusion.

Cadre du parfait : *tableaux, pages 78-82*; cadre du supin : *tableaux, pages 84-85*.

II. — Chaque verbe présente trois radicaux **qu'il faut nécessairement connaître pour conjuguer ce verbe**.

1° **Le radical du présent**.

(*a*) Ou bien il est simplement constitué par la *racine*, seule ou accompagnée de *préfixes* et de *suffixes* (§§ 288, 289, 209, 210, 212, 215); ex. : lĕg (lĕgo), con-**sĕn**-esco.

Tous ces verbes sont de la 3e conjugaison, et leurs temps de la 1re série se conjuguent exactement sur le modèle *lĕgo*, p. 65. — Verbes de cette conjugaison à suffixe *i*, p. 66.

(*b*) Ou bien à la racine s'attache une voyelle dont la présence fait ranger le verbe dans l'une des trois autres conjugaisons (§ 170). Les temps de la 1re série se conjuguent exactement sur les modèles *amo*, *moneo*, *audio*, page 63, 64, 67.

Ces voyelles sont : 1re conj., **ā**; 2e conj., **ē**; 3e conj., **ī**.
ăm**ā**-re, mŏn**ē**-re, aud**ī**-re

2° Le radical du parfait.

On obtient le radical du parfait en retranchant la terminaison *i* de la 1re personne du singulier.

Parfait : amāvi, delēvi, monui, lēgi, scripsi.

Radical : amav-, delev-, monu-, leg-, scrips- (§ 189).

Exemple :

	INDICATIF			SUBJONCTIF		INFIN.
Radicaux	parf.	p.-q.-p.	fut. ant.	parf.	p.-q.-p.	Parf.
—	—	—	—	—	—	—
fu-	i	ĕram	ĕro	ĕrim	issem	isse
amav-	isti	ĕras	ĕris	ĕris	isses	
mŏnu-	it	ĕrat	ĕrit	ĕrit	isset	
scrips-	ĭmus	ĕramus	ĕrimus	ĕrĭmus	issēmus	
leg-	istis	ĕratis	ĕrĭtis	ĕrĭtis	issētis	
tĕtĭg-	ērunt	ĕrant	ĕrint	ĕrint	issent	

3° Le radical du supin.

On obtient le radical du supin en retranchant de cette forme la terminaison **-um**.

Supin : amātum, monĭtum, lūsum, cessum.

Radical : amat-, monit-, lus-, page 73.

Exemple :

Radicaux	**Infinitif futur**	**Participe futur**
—	—	—
fut- ămat- mŏnĭt- lect- script- tact-	-urum, -uram, -urum esse.	-urus, -ura, -urum.

198. Temps de la 2e série (*cadre du parfait*)

Fu-i *Parfait sans suffixe*

TEMPS	MODES — INDICATIF	MODES — SUBJONCTIF	MODES — INFINITIF
PARFAIT	Je fus, j'ai été, j'eus été.	Que j'aie été, je serais.	Avoir été.
	fu-ī **fu-i-sti** **fu-ĭ-t** **fu-ĭ-mus** **fu-i-stis** **fu-ēr-u-nt** **ou fu-ē-re**	**fu-ĕrim** **fu-ĕrĭs** **fu-ĕrĭt** **fu-ĕrĭmŭs** **fu-ĕrĭtis** **fu-ĕrint**	**fu-issĕ**
PLUS-QUE-PARFAIT	J'avais été.	Que j'eusse été, j'aurais été.	1. Le plus-que-parfait se forme du radical du parfait du verbe que l'on conjugue, auquel s'ajoute l'imparfait de **esse** (**eram**, **essem** modifié en **issem**); l'infinitif parfait se compose avec **esse** modifié en **isse**; le futur antérieur avec le futur **ĕro**. (*Voir suite* p. 79).
	fu-ĕram **fu-ĕrās** **fu-ĕrăt** **fu-ĕrāmŭs** **fu-ĕrātĭs** **fu-ĕrant**	**fu-issem** **fu-issēs** **fu-issĕt** **fu-issēmus** **fu-issētis** **fu-issent**	
FUTUR ANTÉRIEUR	J'aurai été.		
	fu-ĕro **fu-ĕrĭs** **fu-ĕrĭt** **fu-ĕrĭmŭs** **fu-ĕrĭtĭs** **fu-ĕrint**		

Ainsi se conjuguent, en remplaçant *fŭ* ou *lēg* par le radical du conjugaisons : 4 de la 1re, environ 14 de la 2e, 75 de la 3e et 3 d

1re CONJUGAISON

juvā-re	aider	*jūv-i*
lavā-re	laver	*lāv-i*

2e CONJUGAISON

languē-re	languir	*langu-i*
mordē-re	mordre	*mŏmord-i*
pavē-re	avoir peur	*pāv-i*
pendē-re	être suspendu	*pĕpend-i*
prandē-re	déjeuner	*prand-i*
possidē-re	posséder	*possēd-i*
sedē-re	être assis	*sēd-i*
spondē-re	promettre	*spŏpond-i*
vidē-re	voir	*vīd-i*

3e CONJUGAISON

accend-ĕ-re	allumer	*accend-í*
argu-ĕ-re	accuser	*argu-í*
bib-ĕ-re	boire	*bĭb-i*
căd-ĕ-re	tomber	*cĕcĭd-i*
cæd-ĕ-re	couper, tuer	*cĕcīd-i*
crēd-ĕ-re	croire	*crēdĭd-i*

Modèles des parfaits de la 1re formation

Leg-i (de même : cep-i, de *capio*).

TEMPS	INDICATIF	SUBJONCTIF	INFINITIF
PARFAIT	Je lus, j'ai lu, j'eus lu.	Que j'aie lu, je lirais.	Avoir lu.
	lēg-**ī** lēg-**i-sti** lēg-**ĭ-t** lēg-**ĭ-mus** lēg-**i-stis** lēg-{**ēr-u-nt** / **ēr-e**}	lēg-**ĕrim** lēg-**ĕrĭs** lēg-**ĕrĭt** lēg-**ĕrĭmŭs** lēg-**ĕrĭtĭs** lēg-**ĕrint**	lēg-**issĕ**
PLUS-QUE-PARFAIT	J'avais lu.	Que j'eusse lu, j'aurais lu.	2. Les temps de la 2e série de sum peuvent servir de modèles à tous les autres verbes. Il suffit de remplacer fu par le radical de la 2e série du verbe que l'on conjugue, comme cela a été montré n° 189. **Leg-i, leg-ĕram, leg-ĕro, etc. Amavi, amav-ĕram, amavĕro,** etc.
	lēg-**ĕram** lēg-**ĕrās** lēg-**ĕrăt** lēg-**ĕrāmŭs** lēg-**ĕrātĭs** lēg-**ĕrant**	lēg-**issem** lēg-**issēs** lēg-**issĕt** lēg-**issēmus** lēg-**issētis** lēg-**issent**	
FUTUR ANTÉRIEUR	J'aurai lu.		
	lēg-**ĕro** lēg-**ĕrĭs** lēg-**ĕrĭt** lēg-**ĕrĭmus** lēg-**ĕrĭtĭs** lēg-**ĕrint**		

arfait du verbe qu'on a à conjuguer, des verbes de toutes les
4e. Par exemple :

fend-ĕ-re	défendre	*défend-i*
-ĕ-re	manger	*ēd-i*
-ĕ-re	pousser, faire	*ēg-i*
ang-ĕ-re	briser	*frēg-i*
nd-ĕ-re	répandre	*fūd-i*
g-ĕ-re	fuir	*fūg-i*
mb-ĕ-re	lécher	*lamb-i*
nqu-ĕ-re	laisser	*līqu-i*
-ĕ-re	purifier	*lu-i*
ētu-ĕ-re	craindre	*mētu-i*
nd-ĕ-re	deployer	*pand-i*

rump-ĕre	rompre	*rūp-i*
tang-ĕ-re	toucher	*tĕtĭg-i*
tend-ĕ-re	tendre	*tĕtend-i*

4e conjugaison

compĕrī-re	découvrir	*compĕr-i*
repĕrī-re	trouver	*repĕr-i*
venī-re	venir	*vēn-i*

199. Parfait de la 2e formation

V entre deux voyelles — ămā-v-i — Radicaux **ămāv-**, **audiv-** — Règle :

TEMPS		MODES		
		INDICATIF	SUBJONCTIF	INFINITIF
	PARFAIT	J'aimai, j'ai.., j'eus aimé.	Que j'aie aimé, j'aimerais.	Avoir aimé
		ămāv-**i** ămāv-**i-sti** ămāv-**i-t** ămāv-**imus** ămāv-**i-stis** ămāv- { -**ēr-u-nt** / -**ēr-e**	ămāv-**ĕrim** ămāv-**ĕris** ămāv-**ĕrit** ămāv-**ĕrĭmus** ămāv-**ĕrĭtis** ămāv-**ĕrint**	ămāv-**isse**
	PLUS-QUE-PARFAIT	J'avais aimé.	Que j'eusse aimé, j'aurais aimé.	**V** et **U** sont deux notations du même suffixe : on prononçait de la même manière : *amaoui* *monoui* Mais nous avons pris l'habitude de
		ămāv-**ĕram** ămāv-**ĕras** ămāv-**ĕrat** ămāv-**ĕrāmus** ămāv-**ĕrātis** ămāv-**ĕrant**	ămāv-**issem** ămāv-**isses** ămāv-**isset** ămāv-**issēmus** ămāv-**issētis** ămāv-**issent**	
	FUTUR ANTÉRIEUR	J'aurai aimé.	noter ce son par *v* entre deux voyelles et par *u* après une consonne, ce qui, selon l'usage français, nous le fait prononcer très différemment dans les deux cas. (*Voir suite p. 81.*)	
		ămāv-**ĕro** ămāv-**ĕris** ămāv-**ĕrit** ămāv-**ĕrĭmus** ămāv-**ĕrĭtis** ămāv-**ĕrint**		

Ainsi se conjuguent les temps de la 2e série :
1° de la plupart des verbes de la 1re conjugaison ; 2° de verbes de la 2e et de la 3e ; 3° de la majorité des verbes de la 4e.

VERBES DE LA 2e CONJUGAISON

dēlē-re	effacer	*dēlēvi*
flē-re	pleurer	*flēvi*
complē-re	compléter	*complēvi*

et tous les composés de *plēre* (inusité).

nē-re	filer	*nēvi*

3e CONJUGAISON

cresc-ĕ-re	croître	*crēvi*
dēcern-ĕ-re	décider	*dēcrēvi*
lĭn-ĕ-re	enduire	*lĭvi*
nosc-ĕ-re	apprendre	*nōvi*
pĕt-ĕ-re	se diriger vers	*petīvi*
pasc-ĕre	mener paître	*pāvi*
sĕr-ĕ-re	semer	*sēvi*
sĭn-ĕ-re	permettre	*sīvi*
spern-ĕ-re	mépriser	*sprēvi*
stern-ĕ-re	étendre par terre	*strāvi*
tĕr-ĕ-re	frotter, broyer	*trīvi*
cŭp-ĕ-re	désirer	*cupīvi*
quær-ĕ-re	chercher	*quæsīvi*
săp-ĕ-re	avoir de la saveur	*săpīvi*

et beaucoup de verbes à suffixe inchoatif *-sc-o*, tels que *aboles quiesco*, *suesco*, etc.

u après une consonne

Parfait de la 2ᵉ conjugaison
mŏn-**u**-i
Radical **mŏnu-**

	MODES		
	INDICATIF	SUBJONCTIF	INFINITIF
PARFAIT	J'avertis, j'ai..., j'eus averti.	Que j'aie averti, j'avertirais.	Avoir averti.
	mŏnu-**i** mŏnu-**i-sti** mŏnu-**i-t** mŏnu-**i-mus** mŏnu-**i-stis** mŏnu { -**ĕr-u-nt** { -**ēr-ĕ**	mŏnu-**ĕrim** mŏnu-**eris** mŏnu-**erit** mŏnu-**ĕrimus** mŏnu-**eritis** mŏnu-**erint**	mŏnu-**isse**
PLUS-QUE-PARFAIT	j'avais averti.	Que j'eusse averti, j'aurais averti.	C'est pour cette raison que toutes les fois que le radical garde au parfait la voyelle ā, ē, ī des trois conjugaisons à voyelle, le suffixe formatif du parfait est
	mŏnu-**eram** mŏnu-**eras** mŏnu-**erat** mŏnu-**eramus** mŏnu-**erātis** mŏnu-**erant**	mŏnu-**issem** mŏnu-**isses** mŏnu-**isset** mŏnu-**issēmus** mŏnu-**issētis** mŏnu-**issent**	
FUTUR ANTÉRIEUR	j'aurai averti.	écrit par **v**, et les temps de la 2ᵉ série se conjuguent exactement sur **amavi**. Mais quand la voyelle ā, ē, ī ne persiste pas au parfait, on écrit le même suffixe par le signe **u**, et les temps de la 2ᵉ série se conjuguent sur **monui**.	
	mŏnu-**ĕro** mŏnu-**ĕris** mŏnu-**ĕrit** mŏnu-**erĭmus** mŏnu-**eritis** mŏnu-**ĕrint**		

Ainsi se conjuguent :

1ʳᵉ CONJUGAISON

pā-re	faire un bruit sec	*crĕpui*
ā-re	être couché	*cŭbui*
nā-re	dompter	*dŏmui*
ā-re	frotter	*frĭcui*
ā-re	s'elancer, briller	*mĭcui*
ī-re	couper	*sĕcui*
ā-re	résonner	*sŏnui*
ā-re	tonner	*tŏnui*
ī-re	défendre	*vĕtui*

a plupart des verbes de la 2ᵉ nj., particulièrement les verbes d'état, tels que *florēre*, être en urs, *madēre*, être mouillé, etc.

3ᵉ CONJUGAISON

accumb-ĕ-re	se coucher près	*accŭbui*
ăl-ĕ-re	nourrir	*ălui*
cŏl-ĕ-re	cultiver	*cŏlui*
consŭl-ĕ-re	délibérer	*consŭlui*
frĕm-ĕ-re	frémir	*frĕmui*
gĕm-ĕ-re	gémir	*gĕmui*
trĕm-ĕ-re	trembler	*trĕmui*

plus une trentaine de verbes inchoatifs.

4ᵉ CONJUGAISON

ăpĕrī-re	ouvrir	*ăpĕrui*
ŏpĕrī-re	couvrir	*ŏpĕrui*
sălī-re	sauter	*sălui* (1)

(1) Et aussi : *salĭi*.

S

200. Parfait de la 3e formation
scrip-s-i

Radical **scrips-** Règle .

TEMPS		MODES		
		INDICATIF	SUBJONCTIF	INFINITIF
	PARFAIT	J'écrivis, j'ai..., j'eus écrit.	Que j'aie écrit, j'écrirais.	Avoir écrit.
		scrips-**i** scrips-**i-sti** scrips-**i-t** scrips-**ĭ-mus** scrips-**i-stis** scrips{-**ēr-u-nt** {-**ēr-e**	scrips-**ĕrim** scrips-**ĕris** scrips-**ĕrit** scrips-**ĕrĭmus** scrips-**ĕrĭtis** scrips-**ĕrint**	scrips-**isse**
	PLUS-QUE-PARFAIT	J'avais écrit.	Que j'eusse écrit, j'aurais écrit.	
		scrips-**ĕram** scrips-**ĕras** scrips-**ĕrat** scrips-**eramus** scrips-**ĕratis** scrips-**ĕrant**	scrips-**issem** scrips-**isses** scrips-**isset** scrips-**issēmus** scrips-**issētis** scrips-**issent**	
	FUTUR ANTÉRIEUR	J'aurai écrit.		
		scrips-**ĕro** scrips-**ĕris** scrips-**érlt** scrips-**ĕrĭmus** scrips-**ĕritis** scrips-**ĕrint**		

Ainsi se conjuguent les temps de la 2e série :

1° VERBES DE LA 2e CONJUGAISON

algē-re	être glacé	*alsi*
ardē-re	être brûlant	*arsi*
augē-re	augmenter	*auxi*
fulgē-re	briller	*fulsi*
hærē-re	adhérer	*hæsi*
indulgē re	se laisser aller à	*indulsi*
jŭbē-re	ordonner	*jussi*
lūcē-re	être brillant	*lux*
lugē-re	pleurer	*luxi*
mănē-re	rester	*mansi*
mulcē-re	caresser	*mulsi*
mulgē-re	traire	*mulsi*
rīdē-re	rire	*rīsi*
suādē-re	conseiller	*suāsi*
tergē-re	essuyer	*tersi*
torquē-re	faire tourner	*torsi*
urgē-re	presser	*ursi*

2° VERBES DE LA 3e CONJUGAISON

a) verbes à radical terminé par une labiale :

carp-ĕ-re	cueillir	*carpsi*
nub-ĕ-re	se marier, *en parlant de la femme*	*nupsi*

Parfait de la 3e formation

o-181

-re	gratter	*scalpsi*
re	se glisser	*serpsi*
e	ramper	*repsi*
re	arranger	*compsi*
re	ôter	*dempsi*
-re	produire au dehors	*prompsi*
re	prendre	*sumpsi*
-re	presser	*pressi*

erbes à radical terminé e gutturale.

-re	abattre	*afflixi*
re	ceindre	*cinxi*
re	cuire	*coxi*
	dire	*dixi*
re	chérir	*dilexi*
e	tirer, conduire	*duxi*
u-ĕ-re	éteindre	*exstinxi*
	enfoncer	*fixi*
e	façonner, feindre	*finxi*
-ĕ-re	comprendre	*intellexi*
-re	joindre	*junxi*
-ĕ-re	négliger	*nēglexi*
re	neiger	*ninxi*
re	poursuivre	*perrexi*
ĕ-re	frapper	*planxi*
	diriger	*rexi*
ĕ-re	serrer	*strinxi*
e	construire	*struxi*
-re	se dresser	*surrexi*
e	sucer	*suxi*
	couvrir	*texi*

ting-ĕ-re	mouiller, teindre	*tinxi*
ung-ĕ-re	oindre	*unxi*
vĕh-ĕ-re	transporter	*vexi*
viv-ĕ-re	vivre	*vixi*

c) Verbes à radical terminé par une dentale.

cēd-ĕ-re	se retirer	*cessi*
claud-ĕ-re	fermer	*clausi*
dīvid-ĕ-re	séparer	*dīvīsi*
læd-ĕ-re	heurter, blesser	*læsi*
lūd-ĕ-re	jouer	*lūsi*
mitt-ĕ-re	envoyer	*mīsi*
plaud-ĕ-re	battre des mains	*plausi*
rād-ĕ-re	racler, raser	*rāsi*
rōd-ĕ-re	ronger	*rōsi*
trūd-ĕ-re	pousser vivement	*trūsi*
in-vād-ĕ-re	envahir	*invāsi*

3° Verbes de la 4e conjugaison

farcī-re	garnir, farcir	*farsi*
fulcī-re	appuyer	*fulsi*
haurī-re	puiser	*hausi*
sancī-re	rendre sacré	*sanxi*
sarcī-re	raccommoder	*sarsi*
sentī-re	penser	*sensi*
sēpī-re	enclore	*sepsi*
vincī-re	enchaîner	*vinxi*

201. Temps de la 3ᵉ série (cadre du supin)

Suffixe **-tum (-sum)** — *Voir la formation* : §§ 190-194

I Verbes dans lesquels le suffixe **-tum** se joint **directement**
a) *au radical verbal :*

1ʳᵉ conj.	3ᵉ conj.	4ᵉ conj.
amā-re	acu-ĕ-re	audī-re
amā-tum	**acū-tum**	**audī-tum**

b) *à la racine :*

1ʳᵉ conj.	2ᵉ conj.	3ᵉ conj.
secā-re	augē-re	cap-ĕ-re, leg-ĕ-re
sec-tum	**auc-tum**	**cap-tum, lec-tum**

Remarque. — Le verbe esse n'a pas de supin *usité* : mais les formes de la 3ᵉ série se tirent d'un supin archaïque *futum*.

Modèle I Supin : audī-tum. Radical du supin : **audit-**

	SUBJONCTIF	INFINITIF
FUTUR	En concordance avec un verbe principal au présent ou au futur.	Devoir entendre.
	audīt-ūrus, -ūra, -ūrum **sim**, **sis**, **sit** audīt-ūri, -ūræ, -ūra **simus**, **sitis**, **sint**	audīt ūrum, -ūram, -ūrum, -ūros, -ūras, -ūra **esse**
	En concordance avec un verbe principal au passé.	PARTICIPE. Devant entendre.
	audīt-ūrus, -ūra, -ūrum **essem**, **essēs**, **essĕt** audīt-uri, -ūræ, -ūra **essēmus**, **essētis**, **essent**	audīt-ūrus, -ūra, -ūrum, *etc.*

II Verbes dans lesquels le suffixe **-tum** se joint *à la racine* par
crĕpā-re mŏnē-re gign-ĕ-re
la voyelle de liaison ĭ : **crĕp-ĭ-tum, mŏn-ĭ-tum, gĕn-ĭ-tum.**

odele II Supin : **mon-ĭ-tum**. Radical du supin : **monit-**

	SUBJONCTIF	INFINITIF
FUTUR	En concordance avec un verbe principal au présent ou au futur.	Devoir avertir.
	monĭt-ūrus, -ūra, -ūrum **sim** **sis** **sit** monĭt-ūri, -ūræ, -ūra **simus** **sitis** **sint**	monĭt-ūrum, ūram,-ūrum, -ūrōs, -ūrās, -ūră **esse**
	En concordance avec un verbe principal au passé.	PARTICIPE Devant avertir.
	monĭt-ūrus, -ūra,-ūrum, **essem** **essēs** **essĕt** monĭt-ūri, -ūræ, -ūra **essēmus** **essētis** **essent**	monĭt-ūrus,-ūră, -ūrum, *etc.*

III Verbes dans lesquels le suffixe -tum se joint directement *la racine*, mais avec le changement du **t** en s (-sum), avec **s** nique ou ss ou **x**, selon les cas (v. §§ 181, 192) :
vidē-re, sĕdē-re, lūd-ĕ-re, cēd-ĕ-re, sparg-ĕ-re, flect-ĕ-re
vī-sum, ses-sum, lū-sum, ces-sum, spar-sum, flexum

Modèle III Supin : **lū-sum**. Radical du supin : **lūs-**

	SUBJONCTIF	INFINITIF
FUTUR	En concordance avec un verbe principal au présent ou au futur.	Devoir jouer.
	lūs-ūrus, -ūra, -ūrum **sim** **sis** **sit** lūs-ūri, -ūræ, -ūră **simus** **sitis** **sint**	lūs-ūrum -ūram-ūrum -ūrōs, -ūrās, -ūră **esse**
	En concordance avec un verbe principal au passé.	PARTICIPE Devant jouer.
	lūs-ūrus, -ūra,-ūrum **essem** **essēs** **essĕt** lūs-ūri, -ūræ,-ūră **essēmus** **essētis** **essent**	lūs-ūrus, -ūra, -ūrum, *etc.*

I Verbes dont le supin se forme sur le modèle I :

1° L'inusité **fuo*, supin inusité **fŭ-tum*, qui prête à *sum* les formes de la 2e et de la 3e séries :

Subjonctif futur : fŭt-ūrus sim, sis, etc. ; essem, esses, etc.

Infinitif futur : fŭt-ūrum (-am,-um) esse.

Participe futur : fŭt-ūrus, -a, -um.

2° Tous les verbes de la 1re conjugaison, à l'exception de six (Voir plus bas n° II).

3° Seize verbes de la 2e conjugaison, ex. :

augē-re	*auc-tum*	augmenter	*fŏvē-re*	*fō-tum*	réchauffer
căvē-re	*cau-tum*	prendre garde	*mŏvē-re*	*mō-tum*	mouvoir
dŏcē-re	*doc-tum*	enseigner	*torquē-re*	*tor-tum*	faire tourner
făvē-re	*fau-tum*	être favorable	*vŏvē-re*	*vō-tum*	vouer

4° Une centaine de verbes de la 3e conjugaison, ex :

ăcu-ĕ-re	*ăcū-tum*	aiguiser	*dīc-ĕ-re*	*dic-tum*	dire
solv-ĕ-re	*sŏlū-tum*	délier	*dūc-ĕ-re*	*duc-tum*	conduire
trĭbu-ĕ-re	*trĭbū-tum*	accorder	*frang-ĕ-re*	*frac-tum*	briser
volv-ĕ-re	*vŏlū-tum*	rouler	*jung-ĕ-re*	*junc-tum*	joindre
carp-ĕ-re	*carp-tum*	cueillir	*tang-ĕ-re*	*tac-tum*	toucher
rēp-ĕ-re	*rep-tum*	ramper	*tĕg-ĕ-re*	*tec-tum*	couvrir
scrīb-ĕ-re	*scrip-tum*	écrire	*vinc-ĕ-re*	*vic-tum*	vaincre

5° *Tous les verbes* de la 4e conjugaison, excepté **sentire.** Treize le tirent directement de la racine. Ces verbes sont :

amicī-re	*amic-tum*	habiller	*sancī-re*	*sanc-tum*	rendre sacré
aperī-re	*aper-tum*	ouvrir	*sarcī-re*	*sar-tum*	raccommoder
farcī-re	*far-tum*	farcir	*sepelī-re*	*sepul-tum*	ensevelir
fulcī-re	*ful-tum*	appuyer	*sepī-re*	*sep-tum*	enclore
haurī-re	*haus-tum*	puiser	*venī-re*	*ven-tum*	venir
reperī-re	*reper-tum*	trouver	*vincī-re*	*vinc-tum*	enchaîner
salī-re	*sal-tum*	sauter			

II Verbes dont le supin se forme d'après le modèle II.

1° Six verbes de la 1re conjugaison, ce sont :

crĕpā-re	*crĕp-ĭ-tum*	craquer	*sŏnā-re*	*sŏn-ĭ-tum*	résonner
cŭbā-re	*cŭb-ĭ-tum*	être couché	*tŏnā-re*	*tŏn-ĭ-tum*	tonner
dŏmā-re	*dŏm-ĭ-tum*	dompter	*vĕtā-re*	*vĕt-ĭ-tum*	défendre

2° Une douzaine de verbes de la 2e conjugaison, ex. :

dēbē-re	*dēb-ĭ-tum*	devoir	*sŏlē-re*	*sŏl-ĭ-tum*	avoir coutume
hăbē-re	*hăb-ĭ-tum*	avoir			
mĕrē-re	*mĕr-ĭ-tum*	mériter	*tăcē-re*	*tăc-ĭ-tum*	se taire
			terrē-re	*terr-ĭ-tum*	effrayer

3° Deux seulement de la 3° conjugaison :
ign-ĕ-re, gĕn-ĭ-tum, engendrer; *mol-ĕ-re, mŏl-ĭ-tum*, moudre.

Dans *sĭ-n-ĕ-re*, permettre, l'*ĭ* appartient à la racine (sĭ-tum) insi que dans le composé pōn-ĕ-re (pŏsĭ-tum).

La 4° conjugaison n'a aucun supin de cette formation.

III Verbes dont le supin se forme d'après le modèle III :

1° La 1re conjugaison n'en a pas.

2° dix-huit de la 2° conjugaison, ex. :

œrē-re	*hæ-sum*	être attaché à	*vidē-re*	*vīs-um*	voir
			jŭbē-re	*jus-sum*	ordonner
ănē-re	*man-sum*	rester	*sĕdē-re*	*ses-sum*	être assis
ulgē-re	*mul-sum*	traire			

3° quarante-six verbes de la 3e conjugaison, ex. :

ăd-ĕ-re	*că-sum*	tomber	*cēd-ĕ-re*	*ces-sum*	se retirer
œd-ĕ-re	*cæ-sum*	couper, tuer	*flect-ĕ-re*	*flexum*	détourner fléchi[r]
laud-ĕ-re	*clau-sum*	fermer	*pell-ĕ-re*	*pul-sum*	pousser

4° Un de la 4° conjugaison :
sentī-re, sen-sum, sentir, penser.

202. Tableau synoptique des

amāre

temps de la 1re série :

TEMPS		MODES		
		INDICATIF	IMPÉRATIF	SUBJONCTIF
	PRÉSENT	J'aime.	Aime.	(Que) j'aime, j'aimerais.
		ămo ămā-**s** ămă-**t** ămā-**mŭs** ămā-**tĭs** ăma-**nt**	ămā ămā-**tĕ**	ăme-**m** ămē-**s** ămĕ-**t** ămē-**mus** ămē-**tis** ăme-**nt**
	IMPARFAIT	J'aimais.		(Que) j'aimass[e], j'aimerais.
		ămā-ba-**m** ămā-bā-**s** ămā-bă-**t** ămā-bā-**mŭs** ămā-bā-**tĭs** ămā-ba-**nt**		ămā-re-**m** ămā-re-**s** ămā-re-**t** ămā-rē-**mus** ămā-rē-**tis** ămā-re-**nt** Il n'y a qu'à joindre les désinences person-[nelles]
	FUTUR	J'aimerai.	Aime (plus tard),	
		ămā-bo ămā-bĭ-**s** ămā-bĭ-**t** ămā-bĭ-**mŭs** ămā-bĭ-**tĭs** ămā-bu-**nt**	ămā-**to** ămā-**to** ămā-**tōtĕ** ăma-**nto**	

2e Temps de la 2e série : radical **amav-**

	INDICATIF	SUBJONCTIF	INFINITIF
PARFAIT	J'aimai, j'ai aimé, j'eus aimé.	(Que) j'aie aimé. j'aimerais.	Avoir aimé.
	ămāv-**ī** ămāv-**i-stī** ămāv-**ĭ-t** ămāv-**ĭ-mŭs** ămāv-**i-stĭs** ămāv-ēru-**nt** *ou* ămāv-**ērĕ**	amāv-**erim** amāv-**ĕrĭs** ămāv-**ĕrĭt** ămāv-**ĕrimŭs** ămāv-**ĕritis** ămāv-**ĕrint**	amav-**isse**

EMPS DES TROIS SÉRIES

ICAL **ămā-** (L'*a* SE MODIFIE EN *e* AU SUBJONCTIF PRÉSENT)

	NOMS VERBAUX		ADJECTIF VERBAL
	INFINITIF	GÉRONDIF	PARTICIPE
PRÉSENT	Aimer.	*Déclinaison de l'infinitif.*	Aimant, qui aime.
	ămā-**re** *Forme servant comme un nom neutre pour le sujet et l'objet.*	*gén.* ăma-nd-**ī** *dat.* et *abl.* ăma-nd-**ō** accus compl[t] de tendance (ad) ăma-nd-**um**	*n.* ama-**n-s** *g.* ăma-**nt-ĭs** *etc.*
IMPARFAIT			Aimant, qui aimait.
			n. ăma-**n-s** *g.* ăma-**nt-ĭs** *etc.*

	INDICATIF	SUBJONCTIF	
	J'avais aimé.	(Que) j'eusse aimé j'aurais aimé.	
	ămāv-**ĕram** ămāv-**ĕrās** ămāv-**ĕrăt** ămāv-**ĕrāmŭs** ămāv-**ĕrātĭs** ămāv-**ĕrant**	ămāv-**issem** ămāv-**issēs** ămāv-**issĕt** ămāv-**issēmŭs** ămāv-**issētĭs** ămāv-**issent**	
	J'aurai aimé.		
	ămāv-**ĕro** ămāv-**ĕris** ămāv-**ĕrĭt** ămāv-**ĕrĭmŭs** ămāv-**ĕrĭtis** ămāv-**ĕrint**		

TEMPS DE LA 3e SÉRIE : RADICAL **amāt-**

	SUBJONCTIF	INFINITIF	PARTICIPE
TEMPS FUTUR	ămāt-**ūrus**, — ūra, *etc.* **sim** **sis** **sit** ămāt-**ūri**, — ūræ, *etc.* **simus** **sitis** **sint** *En concordance avec un verbe principal au présent ou au futur.* ămāt-**ūrus**, — ūra, *etc.* **essem** **esses** **esset** ămāt-**ūri**, — ūræ-*etc.* **essēmus** **essētis** **essent** *En concordance avec un verbe principal à un temps quelconque du passé.*	Devoir aimer ămāt-**ūrum** ămāt-**ūram** ămāt-**ūrum** ămāt-**ūros** amāt-**ūras** ămāt-**ūra** esse	Devant aimer ămāt **ūrus** **ūra** **ūrum**, e ămāt- **ūri** **ūræ** **ūra**, *et*

Les dictionnaires donnent les trois formes nécessaires. Toutefois, pour avertir des principales modifications que peuvent subir les trois radicaux, nous ajoutons ci-après un certain nombre de remarques.

MODIFICATIONS DANS LE RADICAL DU PARFAIT

I. Redoublement du parfait

203. Un certain nombre de parfaits augmentent leur radical d'un redoublement.

1° Tantôt le redoublement consiste à redoubler devant le radical la première ou les premières consonnes suivies de la voyelle du radical.

Mordēre, mordre ;	**mŏ-mord-i** ;	**morsum.**
Spondēre, promettre ;	**spŏ-pond-i** ;	**sponsum.**

Dans ce dernier, l'accumulation des consonnes a fait tomber la sifflante initiale du radical.

Verbes qui ont un redoublement de cette espèce :

Currĕre, courir ;	**cŭ-curr-i** :	**cursum**
tondēre, tondre ;	**tŏ-tond-i** ;	**tonsum.**

La voyelle du redoublement est toujours brève.

Il faut noter que le redoublement ne persiste presque jamais dans les composés ; ex. : **suc-curri**, j'ai secouru.

204. 2° Tantôt un ĕ tient dans le redoublement la place de la voyelle du radical :

dare, donner,	p. **dĕ-d-i** ;	s. **dătum.**
stare, être debout ;	p. **stĕ-t-i** ;	s. **stătum.**

Le radical, dans **steti** a perdu l's comme dans **spŏpondi.**

205. Il arrive parfois que cette addition d'un redoublement exerce une influence sur la voyelle même du radical et la modifie.

cădĕre, tomber ;	p. **cĕ-cĭd-i** ;	s. **casum.**
cædĕre, tailler ;	p. **cĕ-cīd-i** ;	s. **cæsum.**
canĕre, chanter ;	p. **cĕ-cĭn-i** ;	s. **cantum.**
fallĕre, tromper ;	p. **fĕ-fell-i** ;	s. **falsum.**
parĕre, enfanter ;	p. **pĕ-pĕr-i** ;	s. **partum.**
pellĕre, pousser ;	p. **pĕ-pŭl-i** ;	s. **pulsum.**

II. Perte de consonnes dans le radical.

206. 1° Quelques verbes dont le radical se termine par une gutturale ont perdu cette consonne aux temps de la 1re série, mais l'ont conservée aux temps de la 2e série et de la 3e :

fluĕre, couler ;	**fluxi** ;	**fluxum**.
struĕre, construire ;	**struxi** ;	**structum**.
vehĕre (1), porter ;	**vexi** ;	**vectum**.
vivĕre, vivre ;	**vixi** ;	**victum**.

207. 2° Les verbes dont la gutturale finale est précédée d'une liquide (*l*, *r*) ont un parfait de la 3e formation, et perdent la gutturale.

algēre, avoir froid ;	**alsi** ;	sans supin.
fulgēre, briller ;	**fulsi** ;	—
indulgēre, être indulgent ;	**indulsi** ;	**indultum**.
torquēre, faire tourner ; tordre ; torturer ;	**torsi** ;	**tortum**.
mulcēre, caresser ;	**mulsi** ;	**mulsum**.
tergēre, essuyer ;	**tersi** ;	**tersum**.
urgēre, presser ;	**ursi** ;	sans supin.
mergĕre, plonger ;	**mersi** ;	**mersum**.
spargĕre, répandre ;	**sparsi** ;	**sparsum**.
farcīre, farcir ; bourrer ;	**farsi** ;	**fartum**.
fulcīre, appuyer ;	**fulsi** ;	**fultum**.

208. III. — Perte de la voyelle du radical aux temps de la 1re série.

Dans un très petit nombre de verbes, on trouve un redoublement du présent ; ce redoublement a la voyelle ĭ tandis que celui du parfait a un ĕ. En ce cas, il arrive que, sous l'influence de ce redoublement, la racine perd sa voyelle aux temps de la 1re série, mais ceux des deux autres séries ont la voyelle du radical et il n'y a pas de redoublement.

Rac. gĕn (idée de race, de naissance) ; comparez : **gĕnus** la race.

Présent : **gi-gn**-o (gi-**gĕn-o**) ; p. **gĕnui** ; s. **gĕnĭtum**.

---

(1) Gutturale affaiblie en *h* aux temps de la 1re série.

209. IV. — Addition de consonnes au radical.

1° Dans quelques verbes dont le radical se termine par la nasale **m**, la prononciation ajoute la labiale forte **p** au parfait de la 3ᵉ classe, comme le fait le français dans le verbe **dompter**. Ce **p** est aussi au supin :

comĕre, arranger;	**compsi**	**comptum**.
demĕre, ôter;	**dempsi**;	**demptum**.
promĕre, tirer;	**prompsi**;	**promptum**.
sumĕre, prendre;	**sumpsi**;	**sumptum**.
contemnĕre, mépriser;	**contempsi**;	**contemptum**.

210. 2° Verbes à racine nasalisée.

Une nasale s'est quelquefois insérée dans le corps d'une racine, entre la dernière consonne et la voyelle qui la précède ; cette nasale (**m** ou **n**) ne se rencontre qu'aux temps de la 1ʳᵉ série.

Rac. **rŭp** ; *Rac.* avec nasale : **rump.**
rumpĕre, rompre ; **rupi** ; **ruptum**.
Rac. **vic** ; *Rac.* avec nasale : **vinc.**
vincĕre, vaincre ; **vici** ; **victum**.

211. V. — Verbes dont le radical se termine par s.

Les verbes dont le radical se termine par la sifflante (s), changent cette consonne en **r** entre deux voyelles aux temps de la 1ʳᵉ série (V. déclinaison, 38,6).

Rac.	**hæs**,	**hærēre**, être attaché ;	**hæsi** ;	**hæsum**.
—	**ges**,	**gerĕre**, faire ;	**gessi** ;	**gestum**.
—	**quæs**,	**quærĕre** chercher ; demander ;	**quæsīvi** ;	**quæsītum**.
—	**ŭs**,	**urĕre**, brûler ;	**ussi** ;	**ustum**.
—	**haus**,	**haurīre**, puiser ;	**hausi** ;	**haustum**.

212. VI. — Déplacement de la consonne finale.

Dans un certain nombre de verbes dont le radical se termine par la liquide **r**, cette consonne peut se déplacer en passant avant la voyelle qui la précédait.

Rac. **sper**, p. **sprēvi** ; s. **sprētum**.
Présent : **sperno**, je méprise.

En ce cas, la voyelle s'allonge toujours.

Il peut se produire en même temps une modification de la voyelle.

Rac. **ter**, p. **trīvi**; s. **tritum.**
Présent : **tĕro**, j'use, je broie.
Rac. **ster**, p. **strāvi**; s. **strātum.**
Présent : **sterno**, j'étends par terre.

213. VII. — **Modification de la voyelle de la racine.** L'**a** d'une racine peut devenir **e** ou **i** aux temps de la 2ᵉ série :

căpĕre, prendre ;	**cepi** ;	**captum.**
Rac. **frag**, **frangĕre**, briser ;	**fregi** ;	**fractum.**
— **tag**, **tangĕre**, toucher ;	**tĕtigi** ;	**tactum.**

214. On trouve souvent un suffixe après la racine ou le radical aux temps de la 1ʳᵉ série. Ces suffixes ne passent jamais aux temps de la 2ᵉ et de la 3ᵉ séries.

Exemples :

Rac. **sper** ; présent : **sper**n**o**, je méprise ; p. **sprēvi**, s. **sprētum.**

Rac. **cer** ; présent : **decer**n**o**, je décide ; p. **decrēvi**, s. **decrētum.**

De même :

lĭn**ĕre**, enduire ; p. **līvi** (ou **lēvi**) ; s. **lĭtum.**
sĭn**ĕre**, permettre ; p. **sīvi** ; s. **sĭtum.**

Le verbe inchoatif.

215. Celui de ces suffixes qui mérite le plus l'attention est le suffixe **sc**, qui sert à former des verbes **inchoatifs.**

On appelle verbe **inchoatif** (de **inchoare**, commencer) un verbe qui indique qu'on *commence* à faire l'action ou qu'un état *commence* à se produire.

pallēre, être pâle ; **pallescĕre**, devenir pâle, pâlir.

albēre, être blanc ; **albescĕre**, devenir blanc, blanchir.

Ils sont de la 3e conjugaison ; ils n'ont *ordinairement* ni parfait ni supin.

216. Quand ces verbes ont un parfait correspondant, c'est généralement celui du verbe dont ils sont dérivés, et les temps de la 2e et de la 3e séries ne renferment pas du tout l'idée inchoative ; ex. :

nosco, je prends connaissance ; **novi**, je connais.

assuesco, je prends l'habitude ; **assuevi**, je suis habitué.

Le verbe fréquentatif.

217. On appelle verbe *fréquentatif* (de **frequens** = qui se répète) un verbe qui indique que l'action se fait plus d'une fois et, par suite, qu'on fait des efforts pour la réaliser.

Le verbe *fréquentatif* est de la 1re conjugaison ; il se forme du radical du supin, ex. :

capĕre, prendre ; *sup.* **captum.**

Radical du supin : **capt** ; verbe fréqu. : **captāre**, chercher à prendre.

salīre, sauter ; *sup.* **saltum.**

Radical du supin : **salt** ; verbe fréqu. : **saltāre**, danser.

Il y a des fréquentatifs en **ĭtare** :

agĕre, pousser ; fr. **agĭtāre**, agiter ;
dicĕre, dire ; — **dictĭtāre**, répéter ;
clamāre, crier ; — **clamĭtāre**, crier sans cesse.

Le verbe désidératif.

218. Le verbe *désidératif* (**desiderium**, désir) marque le désir, l'envie qu'on a de faire l'action ;

il se tire du participe futur actif et il est de la 4e conjugaison, ex. :

ĕdĕre, manger ; *sup.* **esum** ; *p. fut.* : **esūrus** ; verbe désidératif : **esurīre**, avoir envie de manger, avoir faim.

emĕre, acheter ; *sup.* **emptum** ; *p. fut.* : **empturus** ; verbe désidératif : **empturīre**, avoir envie d'acheter.

CONJUGAISON PASSIVE

219. La voix *passive* offre avec la voix *active* les différences suivantes :

1° Il n'y a que deux séries de temps :

a) ceux qui sont formés du radical du présent et correspondent exactement à la 1re série de la voix active ;

b) ceux qui sont formés du radical du supin.

2° Le passif a pour les temps de la 1re série des désinences particulières, *qu'il suffit de substituer à celles de l'actif pour avoir les formes passives correspondantes ;* exemple :

Formes actives : amā-**s**, amāba-**t**, amabu-**nt**.
Formes passives : amā-**ris**, amāba-**tur**, amabu-**ntur**.

L'impératif a, comme à l'actif, des désinences spéciales.

3° La voix active a un participe présent et n'a pas de participe passé ; la voix passive au contraire n'a pas de participe présent, mais a un participe passé.

4° Les temps qui n'appartiennent pas à la 1re série sont des temps **composés** *du participe passé passif et du verbe* **sum**.

220. On peut traduire le passif de deux manières :

Amor = je suis aimé ou **on m'aime**.

Ămāris = tu es aimé ou **on t'aime**, etc.

Amantur parentes = les parents sont aimés ou **on aime ses parents**.

221. TEMPS DE LA PREMIÈRE SÉRIE

DÉSINENCES DU PASSIF COMPARÉES A CELLES DE L'ACTIF.

Voix active.		*Voix passive.*	
SINGULIER.	PLURIEL.	SINGULIER.	PLURIEL.
m (ou *nulle*)	**mŭs**	**r**	**mŭr**
s	**tĭs**	**rĭs** (**rĕ**)	**mĭnī**
t	**nt**	**tŭr**	**ntŭr**

222. Un seul point est à noter : à la 2e personne du singulier du présent de l'indicatif de la 3e conjugaison, la voyelle de liaison **ĭ** de l'actif est affaiblie en **ĕ** au passif ; à la même personne du futur de la 1re et de la 2e conjugaison, **bĕ** au lieu de **bĭ**.

Actif : **legĭ-s**, **capĭ-s**
Passif : **legĕ-ris** (**legĕ-rĕ**), **capĕ-ris** (**capĕ-rĕ**)
Actif : **amābĭ-s**, **monēbĭ-s**
Passif : **amābĕ-ris**, **monēbĕ-ris**, etc.

223. DÉSINENCES SPÉCIALES DU MODE IMPÉRATIF.

	Voix active.		*Voix passive.*	
	SINGULIER.	PLURIEL.	SINGULIER.	PLURIEL.
Présent	2e (*nulle*)	**tĕ**	**rĕ**	**mĭnī**
Futur	2e **to**	**tōtĕ**	**tŏr**	
	3e **to**	**nto**	**tŏr**	**ntŏr**

224. MODÈLES DE LA

Temps de la

MODE		
	1re CONJUGAISON	2e CONJUGAISON
PRÉSENT	Je suis aimé, on m'aime.	Je suis averti, on m'avertit.
	amŏ-**r**. amā-**ris** (**rĕ**). amā-**tur**. amā-**mur**. amā-**mini**. ama-**ntur**.	moneŏ-**r**. monē-**ris** (**rĕ**). monē-**tur**. monē-**mur**. monē-**mini**. mone-**ntur**.
IMPARFAIT	J'étais aimé, on m'aimait.	J'étais averti, on m'avertissait.
	amabă-**r**. amabā-**ris** (**rĕ**). amabā-**tur**. amabā-**mur**. amabā-**mini**. amaba-**ntur**.	monēbă-**r**. monēbā-**ris** (**rĕ**). monēbā-**tur**. monēbā-**mur**. monēbā-**mini**. monēbā-**ntur**.
FUTUR	Je serai aimé, on m'aimera.	Je serai averti. on m'avertira.
	amabŏ-**r**. amabĕ-**ris** (**rĕ**). amabĭ-**tur**. amabĭ-**mur**. amabĭ-**mini**. amabu-**ntur**.	monebŏ-**r**. monebĕ-**ris** (**rĕ**). monebĭ-**tur**. monebĭ-**mur**. monebĭ-**mini**. monebu-**ntur**.

NJUGAISON PASSIVE

SÉRIE

ICATIF

CONJUGAISON	3ᵉ CONJUGAISON (avec suffixe i)	4ᵉ CONJUGAISON
e suis choisi, n me choisit.	Je suis pris, on me prend.	Je suis écouté, on m'écoute.
gŏ-**r**. gĕ-**ris** (**rĕ**). gĭ-**tur**. gĭ-**mur**. gĭ-**mini**. gu-**ntur**.	capiŏ-**r**. capĕ-**ris** (**rĕ**). capĭ-**tur**. capĭ-**mur**. capĭ-**mini**. capĭu-**ntur**.	audiŏ-**r**. audī-**ris** (**rĕ**). audī-**tur**. audī-**mur**. audī-**mini**. audiu-**ntur**.
'étais choisi. me choisissait.	J'étais pris, on me prenait.	J'étais écouté, on m'écoutait.
gēbă-**r**. gēbā-**ris** (**rĕ**). gēbā-**tur**. gēbā-**mur**. gēbā-**mini**. gēbā-**ntur**.	capiēbă-**r**. capiēbā-**ris** (**rĕ**). capiēbā-**tur**. capĭēbā-**mur** capiēbā-**mini**. capiēbā-**ntur**.	audiēbă-**r**. audiēbā-**ris** (**rĕ**). audiēbā-**tur**. audiēbā-**mur**. audiēbā-**mini**. audiēbā-**ntur**.
e serai choisi, ı me choisira.	Je serai pris, on me prendra.	Je serai écouté, on m'écoutera.
gă-**r**. gē-**ris** (**rĕ**). gē-**tur**. gē-**mur**. gē-**mini**. ge-**ntur**.	capiă-**r**. capiē-**ris** (**rĕ**). capiē-**tur**. capiē-**mur**. capiē-**mini**. capiē-**ntur**.	audiă-**r**. audiē-**ris** (**rĕ**). audiē-**tur**. audiē-**mur**. audiē-**mini**. audie-**ntur**.

MOD

PRÉSENT	Sois aimé, (maintenant).	Sois averti, (maintenant).
	amā-**re**. amā-**minī**.	monē-**rĕ**. monē-**minī**.
FUTUR	Sois aimé, (plus tard).	Sois averti, (plus tard).
	amā-**tŏr**. amā-**tŏr**. ama-**ntŏr**.	monē-**tŏr**. monē-**tŏr**. mone-**ntŏr**.

MOD

PRÉSENT	Que je sois aimé, Je serais aimé.	Que je sois averti, Je serais averti.
	amĕ-**r**. amē-**rĭs** (**rĕ**). amē-**tŭr**. amē-**mŭr**. amē-**minī**. ame-**ntŭr**.	moneă-**r**. moneā-**rĭs** (**rĕ**). moneā-**tŭr**. moneā-**mŭr**. moneā-**minī**. moneā-**ntŭr**.
IMPARFAIT	Que je fusse aimé, Je serais aimé.	Que je fusse averti, je serais averti.
	amarĕ-**r**. amarē-**rĭs** (**rĕ**). amarē-**tŭr**. amarē-**mŭr**. amarē-**minī**. amare-**ntŭr**.	monērĕ-**r**. monērē-**rĭs** (**re**). monērē-**tŭr**. monērē-**mŭr**. monērē-**minī**. monēre-**ntŭr**.

MOD

PRÉSENT	être aimé.	être averti.
	amā-**rī**.	monē-**rī**.

ADJECT

	Devant être aimé.	Devant être averti.
	ama-nd-us. (ă, um).	mone-nd-us. (ă, um).

IPÉRATIF		
Sois choisi, (maintenant).	Sois pris, (maintenant).	Sois écouté, (maintenant).
legĕ-**rĕ**. legĭ-**mĭnī**.	capĕ-**rĕ**. capĭ-**mĭnī**.	audī-**rĕ**. audī-**mĭnī**.
Sois choisi, (plus tard).	Sois pris, (plus tard).	Sois écouté, (plus tard).
legĭ-**tŏr**. legĭ-**tŏr**. legu-**ntor**.	capĭ-**tŏr**. capĭ-**tŏr**. capiu-**ntŏr**.	audī-**tŏr**. audī-**tor**. audiu-**ntŏr**.
UBJONCTIF		
ue je sois choisi, je serais choisi.	Que je sois pris, je serais pris.	Que je sois écouté, je serais écouté.
legă-**r**. legā-**rĭs** (**re**). legā-**tŭr**. legā-**mŭr**. legā-**mĭnī**. lega-**ntŭr**.	capiă-**r**. capiā-**rĭs** (**re**). capiā-**tŭr**. capiā-**mŭr**. capiā-**mĭnī**. capia-**ntŭr**.	audiă-**r**. audiā-**rĭs** (**re**). audiā-**tŭr**. audiā-**mŭr**. audiā-**mĭnī**. audiā-**ntŭr**.
ue je fusse choisi, je serais choisi.	Que je fusse pris, je serais pris.	Que je fusse écouté, je serais écouté.
legĕrĕ-**r**. legĕrē-**rĭs** (**rĕ**). legĕrē-**tŭr**. legĕrē-**mŭr**. legĕrē-**mĭnī**. legĕrē-**ntŭr**.	capĕrĕ-**r**. capĕrē-**rĭs** (**rĕ**). capĕrē-**tŭr**. capĕrē-**mŭr**. capĕrē-**mĭnī**. capĕre-**ntŭr**.	audīrĕ-**r**. audīrē-**rĭs** (**rĕ**). audīrē-**tŭr**. audīrē-**mŭr**. audīrē-**mĭnī**. audīre-**ntŭr**.
NFINITIF		
être choisi.	être pris.	être écouté.
leg-**ī**.	cap-**ī**.	audī-**rī**.
ERBAL		
Devant être choisi.	Devant être pris.	Devant être écouté.
leg-e-nd-us. (a, um).	cap-i-e-nd-us. (ă, um).	audi-e-nd-us. (a, um).

225. Temps de la 2e série

	MODES			
	INDICATIF		SUBJONCTIF	
PARFAIT	Je fus, j'ai été, j'eus été aimé, averti, etc.		Que j'aie été aimé, averti, etc.	
	ămātus, -ă, -um mŏnĭtus, -ă, -um	sum	ămātus, -ă, -um mŏnĭtus, -ă, -um	sim
	lectus, -ă, -um	ĕs	lectus, -ă, -um	sīs
	captus, -ă, -um audītus, -ă, -um	est	captus, -ă, -um audītus, -ă, -um	sit
	ămātī, -æ, -ă	sŭmŭs	amati, -æ, -ă	sīmus
	etc.	etc.	etc.	etc.
PLUS QUE PARFAIT	J'avais été aimé, averti, lu, etc.		Que j'eusse été aimé, ave	
	ămātus, -ă, -um mŏnĭtus, -ă, -um	ĕram	ămātus, -ă, -um mŏnĭtus, -ă, -um	essem
	lectus, -ă, -um	ĕrās	lectus, -ă, -um	esses
	captus, -ă, -um audītus, -ă, -um	ĕrăt	captus, -ă, -um audītus, -ă, -um	esset
	ămāti, -æ, -ă	ĕrāmus	ămātī, -æ, -ă,	essēmus
	etc.	etc.	etc.	etc.
FUTUR				
FUTUR ANTÉRIEUR	J'aurai été aimé, averti, lu, etc.			
	ămātus, -ă, -um mŏnĭtus, -ă, -um	ero		
	lectus, -ă, -um	ĕris		
	captus, -ă, -um audītus, -ă, -um	ĕrit		
	ămātī, -æ, -ă	ĕrĭmus		
	etc.	etc.		

Temps de la 2e série

MODES	
INFINITIF	PARTICIPE
Être aimé, averti, lu, etc.	Ayant été aimé, averti, lu, pris, etc.
..nātum, -am, -um ..ŏnĭtum, -am, -um ..ctum, -am, -um } **esse** ..ptum, -am, -um ..dītum, -am, -um ..nātōs, -ās, -ă **esse**	ămātus, -ă, -um mŏnĭtus, -ă, -um lectus, -ă, -um captus, -ă, -um audītus, -ă, -um, etc.
..evoir être aimé, averti, lu, etc.	
..nātum ..ŏnĭtum ..ctum } **īrī** ..ptum ..dītum Cette forme, étant composée avec le supin, reste invariable.	

OBSERVATIONS SUR L'EMPLOI DU PASSIF

226. En latin comme en français, le passif s'emploie pour indiquer que le sujet, au lieu de faire l'action, la subit : l'actif **verbero** = *je donne des coups* ou *je frappe ;* le passif, **verberor** = *je reçois des coups* ou *je suis frappé* ou *on me frappe*. Le passif est donc l'équivalent de la tournure française par **on**.

227. Si on transforme une proposition active en proposition passive, le complément d'objet du verbe actif devient le sujet du verbe passif, et le sujet en devient le complément.

Parentes liberos diligunt, *les parents chérissent leurs enfants*, devient : **Liberi a parentibus diliguntur**, *les enfants sont chéris de leurs parents*.

228. Le sujet du verbe actif devenu **complément du passif** est à l'ablatif avec *a* (*ab*) si c'est un être animé et à l'ablatif sans préposition si c'est un être inanimé ou un nom abstrait :

1° **Amor a patre**, je suis aimé de mon père.

2° **Mærore conficior**, je suis accablé de chagrin.

(Voir la raison de cette différence, n°s 405 et 415.)

229. Les verbes intransitifs et ceux qui ne peuvent pas avoir de complément d'objet à l'accusatif ne peuvent pas recevoir la forme passive (V. § 227).

Néanmoins, ils en ont un quand ils sont pris impersonnellement.

Venĭtur, on vient.

Aux temps composés du passif impersonnel, le participe est toujours du genre neutre ; il en est de même de l'adjectif en **-ndus** :

Ventum est, on est venu. — **Nemĭni nocendum est**, il ne faut nuire à personne.

230. Le passif a encore un autre emploi. En français, nous disons : *Le vase se brise*, en nous servant d'un verbe réfléchi ; mais ce verbe n'est réfléchi que de forme, non de sens ; c'est ce qu'on pourrait appeler *un faux réfléchi ;* car le vase ne fait pas l'action de *briser lui-même*, il reçoit l'action d'une force extérieure. Aussi le latin dit-il : **Vas frangitur** et non *se frangit*.

231. *L'état présent* se marque non par le *présent passif*, mais par le **parfait**; l'*état passé*, par le **plus-que-parfait**, non par l'*imparfait :*

Par exemple, *la porte est fermée* a pour équivalent latin **janua clausa est** ; *la porte était fermée*, **janua clausa erat**.

Janua clauditur ne peut signifier que *on ferme la porte* ou *la porte se ferme :* **janua claudebatur**, *la porte se fermait* ou *on fermait la porte*.

232. L'adjectif verbal en **-ndus** exprime l'idée de **nécessité ou d'obligation** :

1° Quand il accompagne le verbe *esse* en qualité d'attribut :

Legenda est historia, il faut lire l'histoire.

2° Impersonnellement :

Legendum est = il faut lire *ou* on doit lire (nécessité de lire est).

233. Le complément de l'adjectif verbal en *-ndus*, c'est-à-dire la personne qui fait l'action, est au datif :

Mihi legendum est, je dois lire.

Nobis legenda est histŏria, nous devons lire l'histoire.

234. Mais l'adjectif en *-ndus* n'exprime à aucun degré l'obligation quand il remplace le gérondif : *Tempus legendæ historiæ* pour *tempus legendi historiam* = le temps de lire l'histoire (V. §§ 337, Rem. 1, 372, 400, 401).

VERBES DÉPONENTS

235. Le verbe déponent est un verbe qui a la forme passive et se traduit en français comme s'il avait la forme active.

La conjugaison des verbes déponents est identique à celle des verbes passifs, sauf aux deux modes infinitif et participe.

236. Ils empruntent à la conjugaison active :
1° l'infinitif futur : *imitatūrum esse*, devoir imiter ;
2° le participe présent : *imitans*, *-ntis*, imitant ;
3° le participe futur : *imitatūrus*, *-a*, *-um*, devant imiter ;
4° le gérondif : *imitandi*, *imitando*, etc.

237. L'adjectif verbal en **-ndus** existe aussi dans les verbes déponents, sauf naturellement dans ceux qui sont intransitifs, où on ne le trouve qu'à l'état d'exception. Il a toujours la signification passive : imitandus = *qui doit être imité.*

238. 1° Temps de la 1re série

Verbes

Ils ne diffèrent des verbes passifs

Modèles :
- imitā-ri, imiter.
- pollicē-ri, promettre.
- ut-i, se servir.
- pat-i, souffrir.
- blandī-ri, flatter.

TEMPS		MODES		
		INDICATIF	IMPÉRATIF	SUBJONCTIF
	PRÉSENT	J'imite, je promets, je me sers, etc.	Imite, promets, sers-toi, etc.	Que j'imite ou j'imiterais, que je promette ou je promettrais, etc.
		ĭmĭtŏ-r (1) pollĭceŏ-r ūtŏ-r pătiŏ-r blandiŏ-r	ĭmĭtā-rĕ pollĭcē-rĕ ūtĕ-rĕ patĕ-rĕ blandī-re	ĭmĭtĕ-r pollĭceă-r ūtă-r pătĭă-r blandiă-r
	IMPARFAIT	J'imitais, je promettais, je me servais, etc.		Que j'imitasse, que je promisse, ou j'imiterais, je promettrais, etc.
		ĭmĭtābă-r pollĭcēbă-r ūtēbă-r pătiēbă-r blandiēbă-r		ĭmĭtārĕ-r pollĭcērĕ-r ūtĕrĕ-r pătĕrĕ-r blandīrĕ r
	FUTUR	J'imiterai, je promettrai, je me servirai, etc.	Imite, promets, etc., plus tard.	
		ĭmĭtābŏ-r pollĭcēbŏ-r ūtă-r pătiă-r blandiă-r	ĭmĭtā-tŏr pollĭcē-tŏr ūtĭ-tŏr pătĭ-tŏr blandī-tŏr	

(1) Conjuguez à toutes les personnes des modes personnels : *imitor* sur *amor*, *polliceor* sur *moneor*, *utor* sur *legor*, *patior* sur *capior*, *blandior* sur *audior*, pages 98-103.

1° TEMPS DE LA 1re SÉRIE

déponents.

les conjugaisons correspondantes qu'à l'infinitif et au participe.

NOMS VERBAUX		ADJECTIFS VERBAUX
INFINITIF	GÉRONDIF	PARTICIPE
Imiter, promettre, se servir, etc.	Déclinaison de l'infinitif.	Imitant, promettant, qui imite, qui promet, etc.
ĭmĭtā-**ri** pollĭcē-**ri** ūt-**i** păt-**i** blandī-**ri**	ĭmĭtā-**ndī** pollĭce-**ndī** ūte-**ndī** pătie-**ndī** blandie-**ndī**	ĭmĭta-ns, -**ntis** pollĭce-ns, -**ntis** ūte-ns, -**ntis** pătie-ns, -**ntis** blandie-ns, -**ntis**
	Gérondif adjectif ou participe en *-ndus, -a, -um.*	
	ĭmĭtandŭs, -ă, -**um** pollĭcendŭs, -ă, -**um** ūtendus, -ă, -**um** pătiendus, -ă, -**um** Cet adjectif a le sens passif : *qui doit être imité, qui doit être promis, etc.* *Blandīri*, verbe intransitif, ne peut avoir le participe à sens passif en *-ndus*. *Utendus* est rare.	

239. 2° Temps de la 2° série

PARFAIT	J'imitai, tu promis, etc. J'ai imité, j'eus imité, etc.		Que j'aie imité, que j'aie promis, ou j'imiterais, etc.
	imĭtātŭs / pollĭcĭtus / ūsus / passus / blandītus **sum**, **es**, etc.		imĭtātus / pollĭcĭtus / ūsus / passus / blandītus **sim**, **sis**, etc.
PLUS-QUE-PARFAIT	J'avais imité, promis, etc.		Que j'eusse imité, etc., ou j'aurais imité, etc.
	imĭtātus / pollĭcĭtus / ūsus / passus / blandītus **ĕram**, **ĕras**, etc.		imĭtātus / pollĭcĭtus / ūsus / passus / blandītus **essem**, **esses**, etc.
FUTUR ANTÉRIEUR	J'aurai imité, promis, etc.		
	imĭtātus / pollĭcĭtus / ūsus / passus / blandītus **ero**, **eris**, etc.		

2° Temps de la 2° série

voir imité, promis, s'être servi, avoir souffert, etc.		Ayant imité, promis, s'étant servi, etc.
mitātum ollĭcitum sum assum landītum } **esse**		imĭtātus, -ă, -**um** pollĭcitus, -ă, -**um** ūsus, -ă, -**um** passus, -ă, -**um** blandītus, -ă, -**um**
FUTUR		
Devoir imiter, pro- ettre, se servir, etc.		Devant imiter, promettre, se servir, etc.
mĭtātūrum ollĭcĭtūrum sūrum assūrum landītūrum } **esse**		ĭmĭtātūrus, -ă, -**um** pollĭcĭtūrus, -ă, -**um** ūsūrus, -ă, -**um** passūrus, -ă, -**um** blandītūrus, -ă, -**um**

VERBES SEMI-DÉPONENTS

240. Quatre verbes ont la forme active aux temps de la 1re série; et la forme passive, c'est-à-dire qu'ils sont déponents, aux temps de la 2e et de la 3e séries. Ces verbes sont :

Audēre (audeo) = oser; *Parf.* : **ausus sum** = j'ai osé.
Gaudēre (gaudeo) = se réjouir; — **gavisus sum** = je me suis réjoui.
Solēre (soleo) = avoir coutume; — **solitus sum** = j'ai eu coutume.
Fidēre (fido) = se fier; — **fisus sum** = je me suis fié.

Les deux composés de **fidēre**, **confidēre** = avoir confiance, et **diffidēre** = se défier, se conjuguent comme le simple.

241. Le verbe déponent **reverti** (**revertor**) = revenir sur ses pas, a au contraire la forme active aux temps de la 2e série : *parfait* : **reverti** ; *plus-que-parfait* : **reverteram**, etc.

242. Quelques participes passés de verbes, qui ont la forme active à tous les autres temps, sont de forme passive avec le sens de la forme active. Les principaux sont :

adultus	= qui a grandi.	**cenatus**	= qui a dîné
juratus	= qui a prêté serment.	**pransus**	= qui a déjeuné.
conjuratus	= qui a conspiré.	**potus**	= qui a bu.

243. Quelques participes passés, appartenant à des verbes déponents, ont pour équivalents français tantôt la forme active, tantôt la forme passive, ex.

depopulatus = qui a ravagé *ou* qui a été ravagé.

VERBES IRRÉGULIERS

244. Un petit nombre de verbes irréguliers donnent lieu à quelques remarques.

Verbe **īrĕ**, aller; p. **īvī** ou **ĭī** ; sup. **tum**.

La racine est **i**. Cet i s'affaiblit en **e** *partout où il se trouve devant une voyelle autre qu'un* **e**, ce qui a lieu à deux personnes du présent de l'indicatif (1re du sing., 3e du plur.), au subjonctif présent tout entier, au participe présent et au gérondif.

Le participe présent a un **e** pour voyelle de liaison au nominatif comme dans tous les autres verbes, mais un **u** à tous les autres cas, ainsi qu'au gérondif.

245. TEMPS DE LA 1re SÉRIE

INDICATIF	*Présent :* **ĕ-ō, ī-s, ĭ-t, ī-mŭs, ī-tĭs, ĕ-u-nt.**
	Imparfait : **ībam**, etc. — *Futur :* **ībo**, etc.
IMPÉRATIF	*Présent :* **ī, ītĕ**. — *Futur :* **ītō, ītōtĕ, ĕuntō.**
SUBJONCTIF	*Présent :* **ĕam**, etc. — *Imparfait :* **īrem**, etc.
INFINITIF	*Présent :* **īrĕ**.
PARTICIPE	*Présent :* **íens**, gén. **ĕuntĭs**, etc.
GÉRONDIF	**ĕundī, ĕundō**, etc.

Pour les temps de la 2e série, il suffit de noter que le **v** disparaît souvent entre les deux voyelles :

īvī ou **ĭī, īvĕram** ou **ĭĕram**, etc.

Il arrive même que les deux i se contractent au

plus-que-parfait du subjonctif et au parfait de l'infinitif :

ivissem = iissem = **issem** ; ivisse = iisse = **isse**.

Les formes sans **v** sont plus usitées que les autres.

246. Bien que **ire** soit intransitif, quelques-uns de ses composés sont transitifs ex. : **adire aliquem** = aller trouver, aborder quelqu'un.

Ils peuvent donc s'employer au passif, ex. : **Rhodanus nonnullis locis vado transitur** (Cæs.), On peut, sur quelques points, passer le Rhône à gué.

247. Il ne faut pas confondre le composé de **īre**, **vēn-īre, vēnĕo** = être vendu, avec **vĕnī-re vĕnio** = venir.

248. Parmi les composés de **sum**, il convient de remarquer, bien qu'ils ne soient pas, à proprement parler, irréguliers, **prodesse** = être utile, et **posse** = pouvoir.

1° **Prod-esse** perd la dentale devant la sifflante, suivant la règle générale, et devant l'*f* du parfait.

Ind. prés. : **Pro-sum, prod-es, prodest, pro-sumus, prod-estis, pro-sunt.**

Parfait : **profui**, etc.

2° **Posse** est composé de **sum** et de la racine **pot**, dont la dentale s'assimile devant la sifflante :

Ind. prés : **pos-sum, pot-es, pot-est, pos-sumus, pot-estis, pos-sunt.**

Ind. imp. : **pot-eram** ; *fut.* : **pot-ero** ; *subj. prés.* : **pos-sim** ; *subj. imp.* : **possem.**

Inf. prés. : **pos-se.**

Les temps de la 2e série se tirent régulièreme[nt] de potui : potu-eram, potu-ero, etc.

Pas de supin : donc aucune des formes de la 3e série.

249. **Verbes volo, nolo, malo.**

1° **Vŏlo** — je veux ; *infin.* **vellĕ**, *parf.* **vŏlui**, sans supin.

Le verbe **volo** = je veux, n'a pas de supin : il manque donc de tous les temps de la 3e série. Il n'a pas non plus d'impératif ni de gérondif.

Les formes irrégulières de ce verbe sont :

1° Plusieurs personnes de l'indicatif présent :

INDICATIF PRÉSENT

sing.	1re *p.*	**vŏlo**	*plur.*	1re *p.*	**vŏlŭmus**
—	2e *p.*	**vīs**	—	2e *p.*	**vultis**
—	3e *p.*	**vult**	—	3e *p.*	**volunt**

2° Le présent du subjonctif :

Vĕlim, vĕlīs, etc.

3° L'infinitif présent :

Vellĕ, et par suite l'imparfait du subjonctif, **vellem, vellēs**, etc.

Tous les autres temps sont réguliers.

Indic. imparf. : **vŏlēbam** ; futur : **vŏlam, vŏlēs**, etc., participe prés. : **vŏlens**, etc.

Les temps de la 2e série se tirent tous régulièrement de volui.

250. 2° **Nōlo** = je ne veux pas ; *infin.* : **nolle**, *parf.* : **nōlui**, sans supin.

Nōlo est composé de la négation et de **volo**.

1° A trois personnes du présent de l'indicatif. la négation se sépare du verbe :

INDICATIF PRÉSENT

sing.	1[re] *p.*	**nolo**	*plur.*	1[re] *p.*	**nolumus**
—	2[e] *p.*	**non vis**	—	2[e] *p.*	**non vultis**
—	3[e] *p.*	**non vult**	—	3[e] *p.*	**nolunt**

2° **Nolo** a toutes les formes de l'impératif :

Présent : **nolī**, **nolĭte**. *Futur :* **nolĭto**, **nolĭtote**, **nolunto**.

3° Il n'a pas de gérondif.

Tous les autres temps se conjuguent comme ceux de **volo**.

Indicatif { *Imparfait :* **nolebam**, **nolebas**, etc.
{ *Futur :* **nolam**, **noles**, etc.

Subjonctif { *Présent :* **nolim**, **nolis**, etc.
{ *Imparfait :* **nollem**, **nolles**, etc.

Infinitif : **nolle**.

Participe prés. : **nolens**, **nolentis**, etc.

Les temps de la 2[e] série se tirent régulièrement de **nolui** : **nolueram**, **noluero**, **noluerim**, **noluissem**, **noluisse**.

251. 3° **Mālo** = j'aime mieux.

Infin : **malle** ; *parf. :* **mālui** ; sans supin.

Mālo fait au présent de l'indicatif :

INDICATIF PRÉSENT

sing.	1[re] *p.*	**mālo**	*plur.*	1[re] *p.*	**mālŭmus**
—	2[e] *p.*	**māvis**	—	2[e] *p.*	**māvultis**
—	3[e] *p.*	**māvult**	—	3[e] *p.*	**mālunt**

Tous les autres temps, comme **volo** :

Mālēbam, mālam, mālim, mallem, malle.
Pas d'impératif, pas de gérondif.

Temps de la 3e série : **malui, malueram, maluero, maluerim, maluissem, maluisse.**

252. Verbe **fero** = je porte.

Infin. : **ferre** ; *parf.* : **tŭli** ; *sup.* : **lātum.**
L'irrégularité de ce verbe consiste :

1° En ce qu'il a trois radicaux différents pour les trois séries de temps :

Temps de la 1re série :	**fĕr**	*pr.*	**fĕro**		
— 2e — :	**tŭl**	*parf.*	**tŭli**		
— 3e — :	**lā**	*sup.*	**lātum**		

2° En ce que la voyelle de liaison manque à l'infinitif, à l'impératif et à trois personnes du présent de l'indicatif (les mêmes que dans le verbe **sum**).

INDICATIF PRÉSENT

sing.	*1re p.*	**fĕro**	*plur.*	*1re p.*	**fĕrĭmus**
—	*2e p.*	**fer-s**	—	*2e p.*	**fer-tis**
—	*3e p.*	**fer-t**	—	*3e p.*	**fĕrunt**

Impératif : **fĕr, fertĕ : fertō, fertōtĕ.**

Infin. prés. : **fer-re** ; par suite, *imparf. : du subj.* **ferrem.**

Tout le reste est régulier :

Imp. de l'ind. : **ferebam** ; *fut :* **feram, feres** ; *subj. prés :* **feram, feras** ; *gérondif :* **ferendi,** etc.

La 2e série se tire régulièrement de tŭli :
Tŭlĕram, tŭlĕro, tŭlĕrim, tŭlissem, etc,

La 3e série de latŭm :
Lāturum esse, laturus, etc.

Le passif n'a que quatre formes irrégulières (sans voyelle de liaison).

Ind. prés. sing. 2e p. ferris.
3e p. fertur.
Impĕratif sing. 2e p. ferrĕ
Infinitif prés. ferri

253. Trois autres verbes, réguliers pour tout le reste de leur conjugaison, perdent comme fero l'e de la 2e pers. du sing. de l'impératif présent. Ce sont dicĕre, dire ; ducĕre, conduire ; facĕre, faire : **dic**, **duc**, **fac**.

254. Verbe fio = je deviens.

Fio sert de passif à facio et à ses composés, tels que calefacio = j'échauffe ; *passif :* **calefio** ; patefacio = j'ouvre ; *passif :* **patefio**.

L'infinitif présent, tous les temps de la 2e et de la 3e séries ont la forme passive :

Infin. : fĭĕri ; *parf.* factus sum ; *plus-que-parf. :* factus eram ; *fut. ant. :* factus ero, etc.

Infin. fut. : factum iri, etc., comme les verbes passifs.

Tous les temps de la 1re série, sauf l'infinitif, ont la forme active :

Indic. prés. : **fīo**, **fīs**, **fīt**, comme audio, etc.

Imparf. : **fīēbam** ; *fut. :* **fīam**, fīes, etc.

Impér. : **fī**, **fīte**.

Subj. prés. : **fīam**, fīās, etc. ; *imparf. :* **fĭĕrem**, etc.

255. Verbe **ĕdo** = je mange; *parf.* : ēdi; *sup.* : ēsum.

Le verbe **edĕre** se conjugue régulièrement; mais, à l'infinitif présent, à l'impératif et à trois personnes du présent de l'indicatif (2e et 3e sing.; 2e plur.), il a une double forme, l'une régulière, avec voyelle de liaison, l'autre irrégulière, sans voyelle de liaison.

INDIC. PR.	forme rég.	: **ĕd-i-s, ĕd-i-t, ĕd-ĭ-tis.**
	— irrég.	: **ē-s** (1), **es-t** (1), **es-tis.**
IMPÉRATIF	forme rég.	: **ed-e, ed-ĭ-te, ed-ĭ-to, ed-ĭ-tote.**
	— irrég.	: **es, es-te, es-to, es-tote.**
INFINITIF	forme rég.	: **ed-ĕ-re.**
	— irrég.	: **es-se.**
SUBJ. IMP.	forme rég.	: **ed-ĕ-rem.**
	— irrég.	: **es-sem.**

VERBES DÉFECTIFS.

256. On appelle verbes défectifs ceux qui ne sont pas usités à tous les temps ou à toutes les personnes. Les verbes défectifs notables sont :

Fari = parler; **memini** = je me souviens; **odi** = je hais; **cœpi** = je commence; **queo** = je peux (2); **aio** = je dis; **inquam** = dis-je.

257. Mĕmĭnī et **ōdi** sont des parfaits.

De tous les temps de la 1re série, **memini** n'a que l'impératif futur (sans voyelle de liaison) :

memento, mementote.

Odi et **cœpi** n'ont que les temps de la 2e série.

---

(1) Avec chute régulière de la dentale devant la sifflante et changement en *s* devant les autres consonnes.

(2) *Queo* se conjugue comme *eo*, mais il n'a ni impératif, ni supin, ni participe présent.

Les temps de la 2e série de **memini** et de **odi ont la** signification des temps de la 1re :

memini = je me souviens.
meministi = tu te souviens.
memineram = je me souvenais.
meminero = je me souviendrai, etc.

De même pour **ōdi** :

ōdi = je hais ; **ōdĕram** = je haïssais, etc

Quant à **cœpi** = j'ai commencé, il n'offre pas cette irrégularité de signification.

258. Cœpi a un passif : **cœptus sum, cœptus eram**, etc.

Ce passif s'emploie surtout avec un infinitif passif : **scalæ erigi cœptæ sunt** = on commença à dresser les échelles.

Il en est de même du passif de *desinĕre* = cesser.

259. Aio = je dis, n'a que les formes suivantes :

Indic. prés. : **aio, ais, ait, aiunt.**
Imparfait, toutes les formes : **aiebam**, etc.
Parfait : **ait**, dit-il.

260. Inquam = dis-je, ne s'emploie qu'intercalé dans le style direct.

Formes usitées de **inquam** :

Indic. prés. : **inquam, inquis, inquit, inquiunt.**
Imp. : **inquiebat.**
Fut. : **inquies, inquiet.**
Parf. : **inquisti, inquit.**

261. **Quæso** = je t'en prie, ne s'emploie qu'aux deux premières personnes **quæso**, **quæsumus**, comme formule de politesse : **dic**, **quæso** = dis-moi, je t'en prie.

262. **Cĕdo**, forme unique, est une sorte d'impératif; il signifie *donnez* ou *dites* : **cedo igitur** = dites donc. Il a un pluriel, **cette**.

263. Il faut noter aussi comme formes uniques les impératifs suivants :

Ave = salut; **salve** = salut, bonjour.

Ce dernier a aussi le pluriel **salvete** et l'infinitif **salvere** : **salvere te jubeo** = je vous souhaite le bonjour.

Sont aussi défectifs les verbes qui désignent des phénomènes atmosphériques ; ils n'ont que la 3e personne du singulier de tous les temps, quelquefois le gérondif, tels sont :

fulgurat = il fait des éclairs.
tonat = il tonne.
grandinat = il grêle.
ningit = il neige.
pluit = il pleut.
vesperascit = le soir approche

Ces sortes de verbes ont par eux-mêmes un sens absolu et n'ont jamais de sujet.

VERBES IMPERSONNELS

264. Il y a en latin comme en français des verbes *impersonnels*, c'est-à-dire des verbes qui ont

pour sujet un **infinitif** ou une **proposition entière.** Ex. : **Constat Homerum cæcum fuisse**, il est certain qu'Homère était aveugle. La proposition **Homerum cæcum fuisse** est le sujet de **constat.**

265. Il faut mettre à part, à cause de leur construction spéciale, les cinq verbes suivants :

		Traduction française.	*Parfait.*
miseret = pitié	tient	avoir pitié	**misertum est** (1)
piget = ennui		être ennuyé	**piguit**
pænitet = repentir		se repentir	**pænituit**
pudet = honte		avoir honte	**puditum est** (**puduit**)
tædet = dégoût		être dégoûté	**pertæsum est**

Le complément d'objet latin correspond au sujet français.

Me pudet = la honte tient moi = j'ai honte.

On les conjugue de la manière suivante :

me	**pudet.**	j'ai honte.
te		tu as honte.
eum (**eam, fratrem**, etc.)		il (elle, mon frère, etc.) a honte.
nos		nous avons honte.
vos		vous avez honte.
eos (**eas, fratres**, etc.)		ils (elles, mes frères, etc.) ont honte

Le complément désignant la personne ou la chose dont on a pitié, dont on a honte, dont on se repent, est au génitif (355).

(1) Ou *miseritam est*

CHAPITRE III

MOTS INVARIABLES

I. — L'ADVERBE.

266. Les adverbes expriment la *manière*, la *quantité*, le *lieu*, le *temps*, le *nombre*, *l'affirmation ou la négation*, *l'interrogation*.

267. Les uns sont dérivés d'adjectifs au moyen de suffixes; d'autres ne sont que des accusatifs, des ablatifs ou des locatifs de noms ou de pronoms.

1° Adverbes de manière.

268. Les adverbes de manière sont dérivés d'adjectifs. Si l'adjectif dont l'adverbe est dérivé est de la 1re et de la 2e déclinaisons (1re classe, **bonus**), l'adverbe se forme par l'addition au *radical* du suffixe **ē** :

doctus,	*rad.* **docto** (élision de la voy. v. 79).
savant.	*adv.* **doct-ē**, savamment.
pulcher,	*rad.* **pulchr**
beau.	*adv.* **pulchr-ē**, bien.

Il faut remarquer les adverbes irréguliers **bĕnĕ**, **malĕ**, de **bonus** et de **malus**.

269. Quelques-uns sont en **ō** au lieu d'être en **ē**; ce sont d'anciens ablatifs; ex. :

Meritō, avec raison; **crebrō**, fréquemment.

270. Si l'adjectif est de la 3[e] déclinaison (2[e] classe, **prudens** et **fortis**), l'adverbe se forme par l'addition au radical du suffixe -**ter** :

fortis, courageux. *rad.* **forti-** *adv.* **forti-ter**, courageusement.
acer, vif. *rad.* **acri-** *adv.* **acri-ter**, vivement,

Rem. Si le radical se termine par un *t*, il n'en reste qu'un dans l'adverbe :

prudens, *rad.* **prudent-**
adv. **prudenter.**

271. Quelques adverbes ne sont autre chose que le neutre de l'adjectif :

facilĭs, *N.* **facilĕ**, *adv.* **facilĕ**.

272. On trouve aussi quelques anciens accusatifs, tels que **palam**, ouvertement. **partim**, en partie, etc. (1).

2° Adverbes de quantité.

273. Les adverbes de quantité, tels que *beaucoup*, *peu*, *plus*, *moins*, etc., ont en latin des équivalents différents, adjectifs ou adverbes, suivant les mots qu'ils accompagnent, ex. :

Autant d'eau = **tantum** aquæ.
Autant de livres = **tot** libri.

274. 1° Quand l'adverbe de quantité accompagne un nom désignant une matière dont on peut prendre une partie, une quantité, par exemple de l'eau, du vin, de la farine, etc, ces adverbes ne sont pas autre chose que des neutres d'adjectifs (271)

(1) Voir § 94 la formation du comparatif et du superlatif des adverbes.

après lesquels le nom se met au *génitif* en qualité de *complément partitif* (342), ex. :

multum / **parum** / **tantum** / **quantum**	**aquæ.**	beaucoup / peu / autant / combien (que)	d'eau.

2° Avec des noms abstraits, comme la *vertu*, le *courage*, la *patience*, etc., qualités qu'on peut dire grandes ou petites, ce sont des adjectifs qui s'accordent avec le nom, ex. :

magna / **parva**	**virtus,**	beaucoup (un grand) / peu (un petit)	de courage.

3° Avec un nom pluriel, ils indiquent le **nombre** ; ce sont des adjectifs pluriels, ex. :
multi libri, beaucoup (= un grand nombre) de livres.

4° Avec les adjectifs, ce sont naturellement des adverbes : **tam, quam, satis,** etc.

Avec les adjectifs au comparatif, ce sont des *ablatifs :*

Multo doctior, beaucoup plus savant.

5° Pour les verbes, il faut distinguer les verbes *ordinaires* des verbes *d'estime* (estimer, apprécier) et ceux qui signifient *coûter* (**constāre**), *vendre* (**vendere**), *acheter* (**emere**) (verbes de prix).

a) Avec les verbes ordinaires, ce sont des accusatifs neutres : **tantum, quantum, plus,** etc.

b) Avec les verbes *d'estime*, ils prennent la forme du génitif : **tanti quanti, pluris, minoris.**

c) Avec les verbes de prix, les uns ont la forme de *l'ablatif*, les autres celle du *génitif* :

coûter beaucoup (cher) = **magno constare.**
coûter plus (plus cher) = **pluris constare**

275. TABLEAU DES ADVERBES

Équivalents français.	AVEC LES NOMS		
	Noms de matière, ou noms pluriels de choses qui ne peuvent pas se compter. Quantité.	Noms abstraits. Grandeur.	Noms pluriels de choses qui se comptent. Nombre.
Plus.	plus.	major (*ŭs*).	plures (*ă*).
Moins.	minŭs.	minŏr (*ŭs*).	pauciores (*ă*).
Le plus.	plurimum.	maximus (*ă, um*).	plurimi (*æ, a*).
Le moins.	minimum.	minimus (*ă, um*).	paucissimi (*æ, a*).
Autant.	tantum.	tantus (*ă, um*).	tot (indécl.). ou tam multi (*æ, a*).
Combien, que.	quantum.	quantus (*ă, um*).	quot (indécl.). ou quam multi (*æ, a*).
Beaucoup	multum.	magnus (*a, um*).	multi (*æ, a*).
Peu.	non multum.	non magnus (*a, um*), ou parvus (*a, um*).	non multi (*æ, a*). ou pauci (*æ, a*).
Trop peu.	parum.	nimis ou nimium parvus (*a, um*).	nimis ou nimium multi (*æ, a*).
Un peu.	paulum.		
Assez.	satis.	satis magnus (*a, um*).	satis multi (*æ, a*).
Trop.	nimis, ou nimium.	nimis magnus (*a, um*). ou nimius (*a, um*).	nimis multi (*æ, a*).

DES ADJECTIFS DE QUANTITÉ

AVEC LES ADJECTIFS ET LES ADVERBES		AVEC LES VERBES		
Adjectifs ou adverbes au positif.	Adjectifs ou adverbes au comparatif (1)	Verbes ordinaires.	Verbes d'estime.	Verbes de prix.
ffixe ior (*ius*) ou magis.		magis.	pluris.	
nus.		minus.	minōris.	
ffixe issimus, :. ou maximē.		maxime ou plurimum.	plurimi ou maximi.	plurimo.
inime.		minime.	minimi.	minimo.
m.	tanto.	tantum ou (*tam*).	tanti.	
am, ut.	quanto.	quantum, ut.	quanti.	
uff. issimus, :. ou maxime.	multo.	multum.	magni.	magno.
rum.	aliquanto.	parum.	parvi.	parvo.
rum.				
ulum.				
tis.		satis.	satis magni.	satis magno.
mis.		nimis ou nimium.	nimis magni.	nimis magno.

(1) Et aussi les verbes qui expriment une comparaison, tels que *præstare*, l'emporter sur.

3° Adverbes de lieu.

276. Les adverbes de lieu indiquent :

Le lieu	où se trouve où se dirige d'où vient par où passe	l'être (abstrait ou concret) dont on parle.

Pour le détail et l'emploi des adverbes de lieu, voir n°s 384 et suiv., et le tableau, n° 399.

4° Adverbes de temps.

277. Les principaux adverbes de temps sont :

Nunc, maintenant.
Hodie, aujourd'hui.
Cras, demain.
Heri, hier.
Diu, longtemps.
Semper, toujours.
Nunquam, jamais.
Mox, bientôt.
Deinde, ensuite.
Antea, auparavant.
Sæpe, souvent.
Olim, un jour.
Quondam, autrefois.
Adhuc, jusqu'à ce moment.

5° **Adverbes numéraux**, voir n°s 104 et 108.

278. 6° Adverbes d'affirmation, de négation et d'interrogation.

AFFIRMATION

Ita, **Etiam**,	ainsi. oui.
Quidem,	à la vérité.
Scilicet.	sans doute, c'est-à-dire.
Sane,	certes, sans doute.
Certe,	certainement.

NÉGATION	INTERROGATION
Non.	**Nĕ ? Nonnĕ?**
Haud.	**Utrum?**
Nec, neque.	**An ? Annon ?**

Voir l'emploi de ces adverbes nos 436-445.

LA PRÉPOSITION

279. Les prépositions marquent les rapports entre les *êtres* ou les *idées* (concrets ou abstraits).

Le second terme du rapport se nomme le *régime* de la préposition.

On a vu (10) que c'est aussi le rôle des cas. La préposition est venue au secours des cas primitifs, qui n'étaient pas assez nombreux pour exprimer tous les rapports.

Il s'ensuit qu'en latin la marque principale du rapport est le *cas;* la préposition n'en est le plus souvent que l'élément secondaire.

Généralement, la même préposition qui exprime un rapport de *lieu* exprime aussi, par analogie, un rapport de *temps ;* elle a de plus des sens *figurés* et des sens *dérivés*, comme on peut le voir par le tableau suivant.

Remarque. Les prépositions étaient à l'origine des adverbes ; un certain nombre ont gardé le sens adverbial primitif et s'emploient avec un régime comme prépositions et sans régime comme adverbes, ex. : **ante** = **auparavant**, **post** = après ; **adversus** = en face, etc.

280. TABLEAU DE

	SENS PROPRE	CAS	SENS DÉRIVÉS ET FIGURÉS	
	Rapport de lieu.		Rapport de temps.	Rapports figurés.
1	**In**, sur, dans, en.	Abl.	Pendant, durant.	Dans, en, à.
2	**Intra**, en dedans de.	Acc.	Dans l'espace de.	»
3	**Extra**, en dehors de.	Id.	»	»
4	**Super**, sur.	Id.	»	Au sujet de (ave l'abl.)
5	**Supra**, au-dessus de.	Id.	»	»
6	**Sub**, sous.	Abl.	Au moment de, pendant.	»
7	**Infra**, au-dessous de.	Acc.	»	»
8	**Subter**, sous.	Id.	»	»
9	**Cis**, **citra**, en deçà de.	Id.	»	En deçà de.
10	**Trans**, **ultra**, au delà de.	Id.	»	Au delà de, outre.
11	**Ad**, auprès de.	Id.	»	»
12	**Apud**, auprès de, chez.	Id.	»	Dans (un auteur).
13	**Prope**, près de.	Id.	»	»
14	**Propter**, à côté de.	Id.	»	A cause de.

PRÉPOSITIONS

EXEMPLES		
Lieu.	Temps.	Figuré.
1. Manere in urbe, rester dans la ville.	1. In senectute, dans la vieillesse.	1. Esse in dubio, être dans le doute.
2. Intra muros, dans l'enceinte des murs.	2. Intra sex menses, dans l'espace de six mois.	»
3. Extra urbem, hors de la ville.	»	»
4. Super juvencum stabat dejectum leo, un lion se tenait sur un jeune taureau terrassé.	»	4. Super hac re, à ce sujet.
»	»	»
6. Sub terrā, sous la terre.	6. Sub nocte, de nuit.	»
»	»	»
»	»	»
9. Citra flumen, en deçà du fleuve.	»	9. Citra satietatem, sans aller jusqu'à rassasier
10. Trans flumen, au delà du fleuve.	»	10. Ultra modum, outre mesure.
11. Ad regem mansit, il resta auprès du roi. Pugna ad Cannas, la bataille de Cannes (= auprès de Cannes.)	»	»
12. Apud oppidum, près de la ville. — Apud populum, devant le peuple.—Cenare apud patrem, dîner chez son père.	»	12. Legitur apud Phædrum, on lit dans Phèdre.
»	»	»
14-15. Propter rivum, le long du ruisseau ; ire præter flumen, marcher le long du fleuve.	»	15. *a*) Præter consuetudinem, contrairement à l'usage. *b*) Præter auctoritatem, vires quoque habebat, Outre l'autorité, il avait encore la force.

TABLEAU DES

	SENS PROPRE Rapport de lieu.	CAS	SENS DÉRIVÉS ET FIGURÉS Rapport de temps.	Rapports figurés.
15	**Præter**, à côté de, le long de.	Acc.	»	*a*) Contrairement à. *b*) Outre. *c*) Au-dessus de, plus que. *d*) Excepté.
16	**Secundum**, le long de.	Id.	Aussitôt après.	D'après, conformément à.
17	**Juxta**, à côté de.	Id.	»	»
18	**Ante**, devant (on a l'objet devant soi).	Id.	Avant.	»
19	**Ob**, devant.	Id.	»	A cause de.
20	**Præ**, devant, en avant.	Abl.	»	*a*) En comparaison de. *b*) A cause de (surtout le motif qui empêche).
21	**Pro**, devant (on a l'objet derrière soi).	Id.	»	*a*) Pour, dans l'intérêt de. *b*) Pour, au lieu de. *c*) Pour, eu égard à, suivant.

PRÉPOSITIONS (*suite*)

EXEMPLES		
Lieu.	Temps.	Figuré.
»	»	*c*) **Præter ceteros**, plus que tous les autres. *d*) **Nemo præter me**, moi seul (= personne excepté moi).
16. **Secundum mare facere iter**, longer le rivage.	16. **Secundum hunc diem**, aussitôt après ce jour.	16. **Secundum naturam vivere**, vivre conformément à la nature.
»	»	»
18. **Ante tribunal, ante judices**, devant le tribunal, devant les juges.	18. **Ante hos sex menses**, il y a six mois (= avant ces six mois-ci.)	»
19. **Ob oculos**, devant les yeux.	»	19. **Ob eam rem**, à cause de cela.
20. **Præ foribus stare**, se tenir devant les portes.	»	20. *a*) **Præ ceteris florere**, être plus illustre que les autres (= en comparaison des autres.) *b*) **Præ mœrore loqui non potuit**, la douleur l'empêcha de parler.
21. **Legiones pro castris constituere**, ranger les légions devant le camp.	»	21. *a*) **Pro patria mori**, mourir pour la patrie. *b*) **Pro gladio fustem sumpsit**, pour une épée il prit un bâton. *c*) **Pro tempore**, suivant les circonstances.

TABLEAU DES

	SENS PROPRE	CAS	SENS DÉRIVÉS ET FIGURÉS	
	Rapport de lieu.		Rapport de temps.	Rapports figurés.
22	**Post**, derrière.	Acc.	Après.	»
23	**Pone**, derrière.	Id.	»	»
24	**Coram**, en présence de.	Abl.	»	»
25	**Circa**, autour de.	Acc.	Aux environs de.	»
26	**Circum**, autour de.	Id.	»	»
27	**Cum**, avec, en compagnie de (1).	Abl.	En même temps que.	»
28	**Inter**, entre, parmi.	Acc.	Pendant, dans l'espace de.	»
29	**Per**, à travers.	Id.	Pendant.	*a*) Par le moyen de, par l'intermédiaire de. *b*) Par (manière). *c*) Au nom de.
30	**Contra**, vis-à-vis de.	Id.	»	Contre, contrairement à.
31	**Adversus** (adversum), en face de.	Id.	»	Contre.
32	**Erga**, en face.	Id.	»	Envers.
33	**Penes**, chez.	Id.	»	Au pouvoir de, entre les mains de.
34	**Tenus**, jusqu'à.	Abl.	»	Jusqu'à.

(1) Remarque. — Avec les pronoms personnels et souvent avec
tēcum, sēcum, nobiscum, vobiscum et quōcum, quācum, quibuscu

RÉPOSITIONS (suite)

EXEMPLES		
Lieu.	Temps.	Figuré.
22. **Manibus post tergum revinctis**, les mains liées derrière le dos.	22. **Post tres dies proficiscar**, je partirai dans (=après) trois jours. — **Post cenam**, après dîner.	»
»	»	»
24. **Coram rege**, en présence du roi.	»	»
25. **Circa pectus**, autour de la poitrine.	25. **Circa illa tempora**, vers ce temps-là.	»
»	»	»
27. **Iter facere cum amicis**, voyager avec des amis.	27. **Cum ortu solis**, au lever du soleil.	»
28. **Inter urbem et Tiberim**, entre la ville et le Tibre. **Inter hostes**, parmi les ennemis.	28. **Inter cenam**, pendant le dîner. **Inter triennium**, dans l'espace de trois ans.	»
29. **Per agros**, à travers champs.	29. **Per noctem**, pendant la nuit.	29 *a*) **Petere per litteras, per legatos**, demander par lettre, par députés. *b*) **Per jocum**, par (en manière de) plaisanterie. *c*) **Per deos**, au nom des dieux.
30. **Contra littora**, vis-à-vis du rivage.	»	30. **Contra legem**, contrairement à la loi.
»	»	»
»	»	»
»	»	33. **Ille penes quem est potestas**, celui entre les mains de qui est le pouvoir.
»	»	»

pronom relatif, cum se place après le pronom, et on dit : **mēcum**, (à côté de **cum quo, cum qua, cum quibus**).

TABLEAU DES

	SENS PROPRE	CAS	SENS DÉRIVÉS ET FIGURÉS	
	Tendance. But du mouvement dans l'espace.		Tendance. But du mouvement dans le temps.	Tendance. But de la volonté ou de l'action.
1	**Ad**, à, vers (but du mouvement, direction).	Acc.	Jusqu'à.	A, en vue de, (but de l'action). Selon, conformément à.
2	**Versus**, dans la direction de (**versus** se place toujours après son régime).	Id.	»	»
3	**In**, dans, sur (but du mouvement, avec idée de pénétration dans le lieu).	Id.	Jusqu'à, pour (marque un point dans l'avenir).	Envers, contre, pour, en vue de, selon.
4	**Sub**, sous (avec mouvement).	Id.	*a*) Vers, aux approches de). *b*) Immédiatement après.	»

ÉPOSITIONS (*suite*)

EXEMPLES		
Tendance. Espace.	Tendance. Temps.	Tendance au figuré.
Eo ad urbem, je vais vers la ville. — Eo ad patrem je vais chez mon père.	1. Sophocles ad summam senectutem tragœdias fecit, Sophocle composa des tragédies jusqu'à l'extrême vieillesse.	1. Te hortor ad laborem, je t'exhorte au travail. Se ad ludos exercent, ils s'exercent en vue des jeux. Agere ad præscriptum, agir selon les instructions.
Orientem versus, dans la direction de l'Orient.	»	»
Eo in urbem, je vais dans la ville. — In aram confugere, se réfugier sur les marches de l'autel.	3. In posterum diem aliquem invitare, inviter quelqu'un pour le lendemain.	3. Amor in patriam, l'amour pour la patrie. — Carmen in aliquem scribere, composer un poème contre quelqu'un. Jurare in verba magistri, jurer sur (selon) la parole du maître.
Exercitum sub jugum mittere, faire passer l'armée sous le joug. — Sub montem succedere, s'avancer jusqu'au pied de la montagne.	4. *a*) Sub vesperum, vers le soir. *b*) Sub eas litteras statim recitatæ sunt tuæ, Immédiatement après cette lettre, on lut la tienne.	»

TABLEAU DE

	SENS PROPRE	CAS	SENS DÉRIVÉS ET FIGURÉS	
	Éloignement. Point de départ du mouvement dans l'espace.		Eloignement. Point de départ du mouvement dans le temps.	Éloignement. Point de départ de l'action ou des sentiments
5	**Ab, a** (abs), de (point de départ, éloignement, séparation); du côté de (situation).	Abl.	Depuis.	*a*) De. *b*) Par.
6	**Ex, e**, de, hors de (point de départ avec idée de sortie).	Id.	Depuis, dès, immédiatement après.	Provenance, pa suite de, d'aprè cause.
7	**De**, du haut de, de.	Id.	Pendant.	Sorti de. Conformément à. Au sujet de.
8	**Sine**, sans.	Id.	»	»

ꞮÉPOSITIONS (*suite*)

EXEMPLES		
Éloignement. Espace.	Éloignement. Temps.	Éloignement au figuré.
. **Ab urbe** discedere, s'éloigner de la ville. — **A** septemtrionibus, du côté du Nord.	5. **A pueris**, depuis l'enfance.	5, *a*) Deterrere aliquem **ab injuria**, détourner quelqu'un de l'injustice. *b*) Filius **a** patre amatur, le fils est aimé de son père (l'amour vient du père). — Petere aliquid **ab** amico, demander quelque chose à un ami.
ꞌ. Exire **ex urbe**, sortir de la ville.	6. **Ex** eo die, depuis ce jour. — **Ex** dictatura, immédiatement après sa dictature.	6. Signum **ex** marmore, une statue de marbre. — Philocrates ex Ælide, Philocrate d'Elis. — Quærere **ex** aliquo, demander à quelqu'un. — **Ex** more, suivant l'usage.
ꞌ. **De** tecto cadere, tomber du haut du toit. — **De** civitate ejicere, bannir de la cité.	7. **De** nocte, de die, pendant la nuit, en plein jour.	7. Unus **de** plebe, un homme du peuple. — Nemo **de** nobis, personne d'entre nous. De mea sententia, à mon avis. Sermo **de** amicitia, entretien sur l'amitié.

LA CONJONCTION

281. Il y a, comme en français, deux sortes de conjonctions ; les unes servent à la *coordination*, les autres à la *subordination* des propositions.

Les conjonctions de coordination.

Les conjonctions de coordination servent à *additionner* ou à marquer une *alternative*, une *opposition*, la *cause* ou la *conséquence*.

1° *Addition.*

Et

282. 1° **Et, -quĕ** (qui se met après un mot et s'y ajoute); **atquĕ** = **et**, et même ; **ac** = **et** (il ne se met que devant une consonne).

Les conjonctions d'*addition* unissent :

a) Des mots *de même espèce et de même fonction :* **Pater et mater** ou **pater materque; amo patrem matremque.**

b) Des propositions *de même espèce, de même forme et de même sens* (1).

Les conjonctions d'addition se combinent avec la négation :

Nec, nequĕ = et ne pas, ni.

(1) Ces deux observations sont d'importance capitale pour la version.

2° Quand on veut que le second membre enchérisse sur le premier (*non seulement cela, mais encore ceci*), on se sert des formules :

cum...	**tum.**	non seulement... mais encore (et autres formules françaises équivalentes).
non solum, non tantum, non modo,	**sed etiam, verum etiam.**	

REMARQUE. — *Et* peut signifier *aussi, même, encore.* C'est alors un adverbe.

2° *Alternative ou disjonction.*

Ou

283. Aut, vĕl, vĕ, ou, ou bien.
Aut disjoint plus fortement que les **autres.**
Vĕ ne se met qu'après un mot et s'y unit

3° *Opposition, explication.*

Mais, or.

284. Sĕd, vērum, vēro ; ăt ; autem = **mais ;**
tămen, attămen = **cependant, néanmoins,** etc.
Après une proposition **négative,** on **ne peut** se servir que de **sed** ou **verum.**
Autem et **vero** ne se placent qu'après un mot.
Atqui, porro = or.

4° *Cause.*

Car

285. Nam, namque ; ĕnim, ĕtĕnim = car, en effet.
Enim est toujours le second mot.

5° *Conclusion.*

Donc

286. Ergo, ĭgĭtur ; prŏinde = donc, en conséquence.

Igitur se place ordinairement après le premier mot; ergo, après ou avant.

287. L'INTERJECTION

Les principales interjections sont :

Appel : o, ohe ! heus ! ô ! hé ! holà !
Douleur : heu ! eheu ! hei ! hélas !
Admiration : oh ! ah ! a ! oh ! ah !
Indignation : proh ! oh !
Encouragement : eia ! age ! macte ! allons ! ferme ! courage !
Menace : væ ! malheur !

CHAPITRE IV

FAMILLES DE MOTS. — NOTIONS ÉLÉMENTAIRES SUR LES PRINCIPAUX PRÉFIXES ET SUFFIXES.

288. On appelle famille de mots un groupement de mots qui ont la même *racine*, mais qui diffèrent par leurs autres éléments (préfixes et suffixes).

Les mots formés par addition de *suffixes* sont appelés *dérivés.*

Les mots formés par addition de *préfixes* sont appelés *composés.*

289. Les *préfixes* (**fixus** = attaché, **præ** = devant) sont les éléments des mots qui s'attachent *avant* la racine.

Les *suffixes* (**fixus** = attaché, **sub** = après) sont ceux qui s'attachent après la racine.

Le suffixe le plus remarquable est la désinence (15).

290. La racine fournit l'idée *fondamentale* du mot ; les préfixes et les suffixes y ajoutent des idées *secondaires* qui modifient ou nuancent le sens fondamental.

Ex. : **con-cord-ia-m.**
Racine : **cord**, idée de cœur.
Préfixe : **con** (cum), idée d'union.
Suffixe : **ia**, montre que le mot est un nom *abstrait.*

Désinence : **m**, marque l'accusatif singulier.

Si on fait la somme de ces idées, on voit que le mot doit signifier : *union des cœurs* = concorde.

En substituant au préfixe **con** le préfixe **dis**, qui a le sens contraire, on aura :

dis-cord-ia-m = *désunion des cœurs* = discorde.

Il est donc très important de détacher par les yeux et par la pensée les préfixes et les suffixes et d'apprendre à les manier.

PRÉFIXES

291. Les préfixes sont des *prépositions* ou des *particules* inséparables.

1° Prépositions.

Exemple : *Racine :* **spĕc**, idée de regarder ou de voir.

ad-spicĕre = regarder (vers).
de-spicĕre = regarder d'en haut (au fig. = dédaigner).
in-spicĕre = regarder dans, examiner.
per-spicĕre = regarder à travers, examiner à fond.
pro-spicĕre = regarder devant soi, au loin.
su-spicĕre (sub) = regarder de dessous, regarder avec admiration, soupçonner.

292. 2° Particules inséparables.

Parmi les particules inséparables, il faut surtout remarquer :

a) La particule négative **in**, et dans le même sens, **vē**, qui est beaucoup plus rare :

Justus = juste ;	**in**justus = injuste.
ămicus = ami ;	**in**ĭmĭcus = ennemi.
barba = la barbe ;	**im**berbis = imberbe.
sānus = sensé ;	**vē**sānus = insensé.

b) Celles qui marquent une idée de séparation, de dispersion :

dis (**dī**, **dir**), **sē** (**sed**).

Cedĕre = marcher ;	**dis**cedĕre = se disperser.
	sēcedĕre = se retirer à l'écart.
ducĕre = conduire ;	**dī**ducĕre = séparer.

c) **rĕ**, (**rĕd**), qui marque :

1° La répétition de l'acte :

facĕre = faire ;	**rĕ**ficĕre = refaire.
īrĕ = aller ;	**rĕd**-īre = revenir.

2° Recul :

gradi = marcher ; **re**gredi = reculer.

293. Il faut remarquer que, sous l'influence du préfixe, la voyelle de la racine se modifie ordinairement :

a devient ordinairement **i** quand il est devant une seule consonne, **e** devant plus d'une consonne, **u** dans le voisinage d'une labiale ou d'une liquide. Ex. :

facĕre = faire ;	perficĕre = achever. perfectum.
barba = la barbe ;	imberbis = qui n'a pas de barbe.
calcare = fouler aux pieds ;	in**cu**lcare = faire entrer en foulant, inculquer.

SUFFIXES

PRINCIPAUX SUFFIXES QUI SERVENT A LA FORMATION DES NOMS

1° Première déclinaison.

294. Les suffixes **ĭă**, **ĭtia** s'ajoutent à des radicaux d'adjectifs pour former des noms *abstraits de qualité* de la 1re déclinaison et du genre féminin. Ex.:

prudens = prudent. *Radical :* **prudent**
nom abstrait de qualité : **prudent-ĭa** = **la prudence.**
justus = juste ; **just-ĭtia** = la justice.

295. Le suffixe **tūra** (**sūra**), identique au féminin du participe futur actif sert à former des noms féminins dérivés de verbes qui expriment *l'action* ou le *résultat de l'action :*

Pingĕre = peindre, sup. **pictum**; **pictūra**, la peinture (*action de peindre* ou *tableau*).

296. 2° Première et deuxième déclinaisons.

Les suffixes **ŭlus**, (**ŭla, ŭlum**); **cŭlus**, (**cŭla, cŭlum**), **uncŭlus**, (**uncŭla, uncŭlum**) ; **ellus**, (**ella, ellum**), **ŏlus**, (**ŏla, ŏlum**), servent à former des noms masculins, féminins ou neutres de la 1re ou de la 2e déclinaison qui sont tous des *diminutifs* .

rivus	= ruisseau ;	**riv-ŭlus**	= petit ruisseau.
virga	= branche ;	**virg-ŭla**	= petite branche, baguette.
caput	= tête ;	**capit-ŭlum**	= petite tête.
filius	= fils ;	**filiŏlus**	= fils en bas âge.
bestia	= bête ;	**bestiŏla**	= petite bête, bestiole.
flos	= fleur ;	**floscŭlus**	= petite fleur.
mulier	= femme ;	**muliercŭla**	= femmelette.
corpus	= corps ;	**corpuscŭlum**	= corpuscule.
homo	= homme ;	**homuncŭlus**	= petit homme.
ager	= champ ;	**agellus**	= petit champ.

3° Deuxième déclinaison.

297. Le suffixe neutre **mentum** se joint aux radicaux verbaux *de la* 1re *série;* il a fourni au français le suffixe **ment** ; il a la même signification dans les deux langues :

ornāre = orner ; **ornā-mentum** = ornement (ce qui sert à orner).
alĕre = nourrir ; **ali-mentum** = aliment (ce qui sert à nourrir).

298. ārium se joint pour désigner le *contenant* à des radicaux de noms qui désignent le *contenu :*

semen = semence ; **semin-ārium** = pépinière.
arma = outils, armes ; **arm-ārium** = armoire.
avis = oiseau ; **avi-ārium** = volière.

299. ētum se joint à des radicaux de noms de plantes pour désigner l'endroit où ces plantes se trouvent en quantité.

quercus = chêne ; **querc-ētum**, chênaie.
oliva = olivier ; **oliv-ētum**, lieu planté d'oliviers.

300. Trum se joint à des radicaux de verbes (*radical de la* 1re *série*) pour désigner l'**instrument**.

arāre = labourer ; **arā-trum** = instrument pour labourer, charrue.
rodĕre = ronger ; **ros-trum** = instrument pour ronger, bec.

La dentale devant une autre dentale devient **s**.

301. Bŭlum (**ŭlum**), **cŭlum**, **crum** s'attachent à

des radicaux de verbes (*radical de la 1re série*) pour désigner soit l'instrument, soit le lieu de l'action.

gubernāre	= gouverner ;	gubernā-**cŭlum**	= le gouvernail (instrument).
stare	= se tenir ;	sta-**bulum**	= l'étable (lieu).
sepelire	= ensevelir ;	sepul-**crum**	= le tombeau (lieu).

4° 3e déclinaison.

302. Les suffixes **tat** (noms en tās, *gén.* tātis), **tudĭn** (noms en tūdo, *gén.* tūdĭnis), ēdĭn (*nom.* ēdo, *gén.* ēdĭnis) se joignent à des radicaux d'adjectifs pour former des noms *abstraits de qualité* du genre féminin et de la 3e déclinaison :

verus = vrai ; verĭ-**tas** = la vérité.
pulcher = beau ; pulchrĭ-**tūdo** = la beauté.
dulcis = doux ; dulc-**ēdo** = la douceur.

Les noms à suffixe tat ont fourni au français les noms à suffixe té, qui ont la même signification.

303. Le suffixe or, joint à des *racines verbales*, forme des noms *abstraits de qualité* du genre masculin :

pavēre = avoir peur ;	pav-**or** = la peur.
nitēre = briller ;	nit-**or** = l'éclat.

Ce sont généralement des dérivés des verbes intransitifs d'état ; aussi indiquent-ils l'*état*.

Ceux qui sont dérivés de verbes transitifs peuvent exprimer un sentiment :

ămare = aimer ;	ămo͘**r** = l'amour.
tĭmere = craindre ;	tĭm**or** = la crainte.

304. Le suffixe ion (*nom.* io) se joint à des radicaux verbaux (radical des temps de la 3e série) pour

former des noms *abstraits d'action* du genre féminin. Le français a le même suffixe **ion** avec la même signification :

adulāri = flatter, *sup.* **adulatum** ; **adulat-io** = l'action de flatter = la flatterie.

redimĕre = racheter, *sup.* **redemptum** ; **redēmpt-io** = l'action de racheter = le rachat.

305. Le suffixe **or** se joint à des radicaux verbaux (*radical des temps de la 3e série*) pour former des noms d'agent du genre masculin.

Par exemple, aux noms d'*action* **adulatio**, **redemptio**, correspondent les noms d'*agent :* **adulat-or**, *celui qui fait l'action* de flatter = le flatteur ; **redemptor** = *celui qui fait l'action* de racheter = le rédempteur.

De même, **defendere** donne par le supin **defensum**, **defensio** et **defensor**.

Ce suffixe a fourni au français des noms d'agent en **eur**.

5° 4e déclinaison.

306. Le supin de beaucoup de verbes a aussi donné naissance à des noms abstraits d'action de la 4e déclinaison et du genre masculin.

Contemnĕre = mépriser ; *sup. :* **contemptum** ; **contemptus** = le mépris.
Audire = entendre ; *sup. :* **auditum** ; **auditus** = l'ouïe.

307. Le suffixe **ātus** se joint à des radicaux de noms pour désigner la fonction :

Ex. : de **consul** dérive **consulātus**, le consulat ;
de **tribunus**, — **tribunātus**, le tribunat.

Principaux suffixes d'adjectifs.

308. Les principaux suffixes d'adjectifs sont :

	SUFFIXES	SIGNIFICATION	MOTS FORMATEURS	ADJECTIFS DÉRIVÉS
1°	**ĕus**, ă, um.	la matière dont une chose est faite.	aurum, or.	aureus, d'or.
2°	**āceus**, ă, um.	qui est de la nature de.	gallina, poule.	gallinaceus, qui est de la nature des poules, gallinacé.
	īnus, ă, um.	»	adamas, diamant.	adamantinus, de diamant. Français : *in*, *ine*.
3°	**ātus**, ă, um.	garni de, revêtu de.	aurum, or.	aurātus, garni d'or, doré. Français : *é*, *ée*.
4°	**ōsus**, ă, um.	plein de, couvert de, (idée générale de plénitude, d'abondance).	animus, courage.	animōsus, plein de courage, courageux. Français : *eux*, *euse*.
	bundus, ă, um.	»	lacrima, larme.	lacrimabundus, qui verse des larmes abondantes.
	cundus, ă, um.	»	ira, colère.	iracundus, plein de colère, irascible. Français : *bond*, *cond*, mori*bond*, fé*cond*.
	entus, ă, um.	»	cruor, sang.	cruentus, couvert de sang, ensanglanté.

4°	**ŭlentus**, ă, um.	»	opes, richesses.	opŭlentus, opulent.
5°	**ĭdus**, ă, um.	qualité de nature, manière d'être (ordinairement dérivés de verbes d'état).	liquere, être liquide.	liquĭdus, liquide. Français : *ide*.
6°	**ĭcus**, ă, um.	qui appartient à, qui a rapport à.	bellum, guerre.	bellĭcus, qui appartient à la guerre.
	īlis, īle.	»	civis, citoyen.	civīlis, qui concerne les citoyens.
	ālis, āle.	»	mors, mort.	mortālis, mortel.
	āris, āre.	»	miles, soldat.	militāris, qui concerne le soldat.
	ius, ă, um.	»	pater, père.	patrius, paternel.
	īnus, ă, um.	»	equus, cheval.	equīnus, de cheval.
	ānus, ă, um.	»	mons, montagne.	montānus, de montagne.
	ensis, ense.	»	forum, la place publique, le barreau.	forensis, qui concerne le barreau.
7°	**ĭlis**, ĭle.	aptitude, qui peut faire ou être fait, digne de.	docere, enseigner.	docĭlis, qui se laisse enseigner, docile.
	bĭlis, bĭle.	»	mirari, admirer.	mirabĭlis, digne d'être admiré. Français : *ible*, *able*.
8°	**ax**.	habitude, surtout habitude mauvaise.	loqui, parler.	loquax, bavard.

309. Exemple d'une

Racine **reg**, idée de ligne

		Mots		
MOT PRIMITIF	**rĕgĕre**, diriger, gouverner.			
	rectus (a, um), droit. **rectē**, en droite ligne, bien. **rectā**, en droite ligne. **rector**, **rectrix**, celui, celle qui dirige. **rectĭtudo**, direction en ligne droite.	**cor-rĭgĕre**, redresser ; corriger. **cor-rectio**, action de corriger, correction.	**dī-rĭgĕre**, diriger. **dī-rectus**, droit, direct. **di-rectē**, directement. **di-rectio**, action de mener droit ; alignement. **di-rectura**. alignement.	**ē-rĭgĕre**, élever, dresser. **ē-rectus**, élevé, dressé. **ē-rectio**, action d'élever.
MOTS DÉRIVÉS	**rex**, roi. **regina**, reine. **regius** (a, um), royal. **regiă**, palais ; royauté. **regŭlus**, petit roi ; roitelet. **regŭla**, règle.	**cor-rector**, celui qui redresse, qui corrige.		
	regio (-ōnis), direction ; région. **regimĕn** (-mĭnis), direction.			
	regnum, royauté, royaume. **regnāre**, régner. **regnātor** (-trix), souverain, souveraine.			

nille de mots.

oite, de direction.

COMPOSÉS			
r-rĭgĕre, étendre en avant, présenter.	pergĕre, poursuivre.	surgĕre, se dresser, se lever.	
		Composés de surgĕre.	Dérivés.
r-rectio, xtension en avant.		**as**-surgĕre, se dresser vers. **con**-surgĕre, se dresser tout entier, ou tous ensemble. **ex**-surgĕre, se dreser hors de. **in**-surgĕre, se dresser contre. **re**-surgĕre, se relever.	**con**-surrectio, action de se lever ensemble. **re**-surrectio, résurrection.
	Composés de pergĕre.		
	ex-pergiscī (déponent) s'éveiller. **ex**-pergēfăcĕre, éveiller.		

DEUXIÈME PARTIE

SYNTAXE

LIVRE PREMIER

La proposition

CHAPITRE PREMIER

L'ACCORD DES MOTS DANS LA PROPOSITION

310. Les principes généraux sont les mêmes que ceux qui régissent la proposition française.

Elle se compose de trois termes essentiels : **verbe, sujet, attribut**.

Ces termes peuvent avoir des *compléments*.

sujet *verbe* *attribut*
Sol est splendidus, le soleil est brillant.

311. **Le verbe**. Le verbe et l'attribut peuvent être exprimés par un seul mot, qu'on appelle verbe *attributif :*

Sol **splendet**, le soleil **brille**.

312. Les verbes qui ne sont pas attributifs c'est-à-dire ceux après lesquels on trouve un attribut, sont les mêmes qu'en français ; ce sont :

esse, être.	habēri = passer pour.
vidēri { paraître. / sembler.	existimari = être regardé comme.
nasci, naître.	appellari, / nominari, } s'appeler.
vivĕre, vivre.	creari, être nommé, élu.
mori, / interīre, / perire, } mourir.	fieri, devenir.

et quelques autres verbes passifs.

Aristides **mortuus est pauper**, Aristide mourut pauvre.

Pater tuus **habetur vir bonus**, ton père passe pour un honnête homme.

313. De même qu'en français, le verbe **sum** est *attributif* et il ne faut pas chercher d'attribut après lui quand il signifie exister :

Deus **est**, Dieu **est** (= *existe*).

314. **Le sujet.** — Le sujet répond à la question : quelle est la personne ou la chose qui ?

Les mots qui peuvent servir de sujet sont le nom, le pronom et l'infinitif. Les règles qui s'appliquent au

nom s'appliquent aussi au *pronom* et à *l'infinitif*.

Nom sujet : **sol** splendet, le soleil brille.
Pronom — : **quis** venit? Qui est venu?
Infinitif — : turpe est **mentiri**, il est honteux de mentir. (Attribut, *turpe*, au neutre, parce que l'infinitif est du genre neutre.)

315. L'adjectif peut être pris *substantivement*, ce qui arrive quand il est employé seul, surtout au genre neutre; en ce cas, c'est un véritable nom et il sert aussi de sujet :

Multa nos fugiunt, **beaucoup de choses** nous échappent.

316. En latin, le sujet du verbe ne s'exprime pas quand c'est un pronom personnel, à moins qu'on ne veuille insister sur la personne ou la mettre en opposition avec une autre : lego, je lis. Mais :

Tu rides, **ego** fleo, toi, tu ris, moi, je pleure.

On obtient le même effet en français en redoublant le pronom.

317. Le *vous* de politesse est inconnu au latin; il devra donc toujours être traduit par *la 2e personne* du singulier.

318. On a vu (220) que amor, amaris peuvent se traduire par **on** m'aime, **on** t'aime, etc.

Amantur parentes, les parents sont aimés = on aime ses parents.

Le passif est donc un équivalent latin de la tournure française avec le sujet *on*.

Il y a d'autres équivalents :

1° Le verbe à la 3e personne du pluriel :

dicunt, on dit, = **dicitur**.

Cette tournure est nécessaire avec les verbes *déponents* ou *intransitifs*, puisqu'ils n'ont pas de passif.

2° la 1re personne du pluriel quand celui qui parle peut se comprendre dans l'action :

Senes **colimus** = on honore (= *nous honorons*) les vieillards.

3° Dans certains cas, la 2e personne du singulier (505).

4° Le pronom aliquis = quelqu'un, surtout dans la locution si quis (151, rem.).

319. Quand le sujet est *un pronom démonstratif ou relatif qui serait logiquement du genre neutre* (*ceci*, *cela*), on lui donne en latin le genre de l'attribut (*attraction*) :

Hæc est causa, ceci est (= voici) le motif, et non : **hoc** est causa.

320. Le cas du sujet.

a) Le verbe à un mode personnel a son sujet au nominatif.

b) L'infinitif a son sujet à l'accusatif.

c) Le participe a son sujet à l'ablatif.

a) **Sol** splendet, le soleil brille.

b) Credo **virum** esse bonum, j'affirme que cet homme est honnête (447 et suiv.).

c) **Partibus** factis, sic locutus est leo, quand les parts furent faites, le lion parla ainsi (478).

321. Accord du verbe avec le sujet.

Le verbe s'accorde avec le sujet suivant les mêmes règles qu'en français : accord en nombre et en personne; et, s'il y a plusieurs sujets de différentes personnes, avec le sujet de la 1re, ou à son défaut, avec le sujet de la 2e :

Pater et mater me amant, mon père et ma mère m'aiment.

Ego et tu valemus, vous et moi nous nous portons bien.

Remarque. Le sujet de la 1re personne se place le premier, contrairement au français.

322. Quand un verbe a plusieurs sujets au singulier, on *peut* mettre le verbe au singulier en ne le faisant accorder qu'avec le plus proche, surtout si ce sont des noms de choses, s'ils sont synonymes ou ne présentent à l'esprit qu'une seule et même idée.

Ex. : **Fors, tempus ac necessitas fecit**, le hasard, le temps, la nécessité l'ont fait.

Senatus populusque Romanus jussit, le sénat et le peuple romain ont décrété.

323. Quand le sujet est un nom collectif, tel que **turba**, la foule, **multitudo**, la multitude, **pars**, une partie, etc., le verbe *peut* se mettre au pluriel (accord logique) :

Turba ruunt (ou **ruit**), la foule se précipite.

324. L'attribut. Toute qualité, toute manière d'être qu'on *attribue* au sujet (**attribut**), est exprimée

par un nom ou un adjectif, qui s'accorde avec le sujet.

L'accord de l'attribut se fait à peu près comme en français.

1° Si c'est un nom, il s'accorde toujours en cas; l'accord du genre et du nombre ne se fait que lorsque c'est possible :

Usus **magister** est optimus, l'habitude est le meilleur maître.

Vita rustica magistra est parsimoniæ, la vie rustique est l'école (l'institutrice) de l'économie.

2° Si c'est un adjectif (adjectif ou participe), il s'accorde en genre, en nombre et en cas :

Pater est **bonus**, le père est bon.
Mater est **bona**, la mère est bonne.
Legati **missi** sunt, des députés furent envoyés.

325. Le neutre de l'adjectif servant à exprimer l'idée de *chose*, on ne sera pas surpris de trouver quelquefois l'adjectif attribut d'un sujet masculin ou féminin mis au genre neutre :

Triste lupus stabulis, le loup est chose funeste aux étables.

326. Accord avec plusieurs sujets.

1° Êtres animés de même genre. L'attribut est au pluriel et au même genre que les sujets :

Pater et filius sunt **boni**, le père et le fils sont bons.

2° Êtres animés de genre différent. L'attribut est

au pluriel et prend le genre masculin, et s'il n'y a pas de nom masculin, le genre **féminin** :

Pater et mater sunt boni, le père et la mère sont bons.

327. Si, avec deux sujets au singulier, le verbe a été mis au singulier (322), l'attribut est aussi au singulier, s'accordant avec le plus proche :

Bonus pater est et mater, le père et la mère sont bons.

C'est comme si nous disions en français : *Le père est bon, la mère aussi.*

328. Êtres animés et inanimés mêlés.

3° Si des noms de choses sont mêlés aux noms de personnes, l'accord se fait avec les noms de personnes :

Servi atque arma sunt traditi (Cæs.), les esclaves et les armes furent livrés.

329. Êtres inanimés ou noms abstraits. L'attribut est au pluriel neutre :

Virtus et vitium sunt contraria, la vertu et le vice sont **opposés** (= *choses opposées*).

330. L'attribut peut se rattacher à un complément ; au lieu de dire :

Cicero creatus est consul, Cicéron fut nommé consul, on peut dire :

Ciceronem consulem creaverunt, on nomma Cicéron consul.

Règle pratique. Si, dans la même proposition, deux noms désignent *la même personne*, ils sont *au même cas.*

CHAPITRE II

LES COMPLÉMENTS DE LA PROPOSITION.

331. Les éléments essentiels de la proposition, sujet, verbe ou attribut, peuvent être accompagnés de compléments.

332. Presque tous les mots peuvent avoir des compléments, notamment le nom, l'adjectif et le verbe.

Le complément du nom s'appelle complément déterminatif.

Le complément du verbe désigne :

1° *L'objet de l'action* faite par le sujet (ACCUSATIF).

2° L'être (personne ou chose) auquel cet objet est attribué (DATIF).

Ex. : Je donne un habit au pauvre.

UN HABIT : objet de l'action de donner.

AU PAUVRE : la personne à qui *j'attribue* cet habit.

3° Les compléments qui ajoutent à l'action des circonstances diverses, d'où le nom de circonstanciels.

Ces circonstances sont celles de :

1° lieu	2° temps	3° cause, moyen
tendance	mesure	prix
éloignement	distance	instrument
		manière

I

LE COMPLÉMENT DÉTERMINATIF

333. Le complément déterminatif, qui répond à la question **quel ? quelle ?** est ainsi appelé parce qu'il limite (*terminus*, limite) l'idée générale exprimée par un nom. Il la limite *en énonçant une qua-*

lité, un état, une manière d'être, qui s'applique à la personne ou à la chose dont il est question *et non à une autre :*

La maison de mon père. — Quelle maison ? — Celle de mon père, *et non celle d'un autre.*

Le peuplier blanc. — Quel peuplier ? — celui qui est blanc, *et non un autre.*

Alexandre, roi. — Quel Alexandre ? — Celui qui fut roi, *et non un autre.*

334. Les mots qui servent à déterminer le nom sont les noms et les adjectifs.

Le participe étant un adjectif verbal, tout ce qu'on dira de l'adjectif s'appliquera au participe.

Le pronom remplaçant le nom, et *l'infinitif étant un nom verbal*, tout ce qu'on dira du nom s'appliquera au pronom et à l'infinitif, qui se décline sous le nom de gérondif (166).

LE DÉTERMINATIF ADJECTIF

335. Le déterminatif adjectif s'accorde avec le déterminé en genre, en nombre et en cas.

Sævus tyrannus, le tyran cruel ;
Mater dilecta, la mère chérie ;
Altum templum, le temple élevé.

S'il y a *plusieurs déterminés, le déterminatif adjectif reste au singulier et s'accorde avec le plus proche :*

Ardor **gaudiumque maximum**
ou maximus ardor *gaudiumque*, } une ardeur et une joie extrêmes.

LE NOM JOUANT LE RÔLE D'UN ADJECTIF (APPOSITION)

336. Quand le déterminatif nom *désigne le même être que le déterminé*, il le détermine à la façon d'un

adjectif et il se met au même cas : on l'appelle **apposition** :

Alexander, rex Macedonum, Alexandre, roi de Macédoine.

Galli **urbem Romam** ceperunt, les Gaulois prirent la ville de Rome.

REMARQUE. En français, l'apposition est souvent jointe au déterminé par la préposition **de**.

LE DÉTERMINATIF NOM

337. Dans tous les autres cas, le déterminatif *nom* se met au génitif.

liber **Petri**, le livre de Pierre ;
Tempus **legendi**, le temps de lire.

REMARQUES. I. Au lieu de **tempus legendi historiam**, on dit, si le gérondif a un complément d'objet : **tempus legendæ historiæ**, c'est-à-dire que l'on se sert, au lieu du gérondif, de l'adjectif verbal en *-ndus* en accord avec le nom au génitif.

II. Le pronom démonstratif (*celui, celle*, etc.) ne peut pas avoir en latin de complément déterminatif au génitif.

Si la phrase exige le pronom à un autre cas que le nom représenté, on répète le nom.

Si la phrase exige le pronom au même cas, on sous-entend le nom :

Brevior est hominum (vita, s-ent.) **quam cornicum vita**, la vie des hommes est plus courte que **celle** des corneilles.

338. L'idée principale exprimée par le génitif est celle de possession, comme dans *Liber Petri*. On dit ensuite par analogie : *Arbores horti*, les arbres du jardin ; *cupiditas gloriæ*, le désir de la gloire.

Le génitif de possession peut être joint au nom possesseur par les verbes *esse* ou *fieri* :

Hic liber est **Petri**, ce livre est (appartient) à Pierre.

Asia **populi romani** **facta est**, l'Asie devint la possession du peuple romain.

Le génitif de possession, au figuré.

339. La tournure du génitif avec le verbe *sum* peut s'employer au figuré. Les locutions françaises équivalentes sont : *il appartient à*, *c'est le devoir de*, *c'est le propre de*. La construction est la même.

Est civitatis tueri cives, c'est le devoir de l'État de défendre les citoyens.

Remarque. Dans cette locution, les pronoms personnels deviennent des adjectifs possessifs attributs de l'infinitif sujet :

Meum est loqui, c'est à moi de parler (parler est mien)

340. Improborum odium, la haine des méchants, peut signifier : 1° que les méchants haïssent (*génitif actif*), 2° que les méchants sont haïs (*génitif passif*).

341. Le génitif exprime aussi **la qualité**.

Le génitif de qualité est l'équivalent d'un adjectif : *un homme de courage* = *un homme courageux*.

En latin, on ne peut l'employer *qu'accompagné d'un adjectif :*

Vir magnæ virtutis, un homme de courage.

Équivalent : **vir fortis** ou **fortissimus**.

Le déterminatif de qualité se met à l'ablatif aussi bien qu'au génitif (n° 425).

Puer **egregia indole** ou **egregiæ indolis**, un enfant d'un bon naturel.

Remarque. On dit de même, en considérant l'âge, la dimension comme des qualités : **Puer** **novem annorum**, un enfant de neuf ans ; **fossa** **quindecim pedum**, un fossé de quinze pieds.

342. Il désigne **le tout dont on considère une partie** (déterminatif partitif).

Le génitif partitif est le complément de noms, d'adjectifs, d'adverbes, de pronoms (démonstratifs, indéfinis, interrogatifs) ou de superlatifs :

Multitudo hominum, une multitude d'hommes;
unus militum, un des soldats ;
quis vestrum? qui de vous ?
multum (*adj.* neutre pris substantivement) **vini**, beaucoup de vin (274) ;
satis (*adv.*) **aquæ**, assez d'eau (274) :
ubi terrārum ? en quel lieu de la terre?
duo milia militum, deux mille soldats ;
id ætatis, à cet âge (cela d'âge) ;
nihil novi, rien de neuf;
altissima arborum, le plus haut des arbres.

343. Le superlatif prend ordinairement le genre du déterminatif et non celui du sujet :

Vulpes (*fém.*) **est callidissimum** (s.-entendu *animal*) **animalium**, le renard est le plus rusé des animaux.

344. On trouvera pourtant dans les textes des phrases comme celle-ci :

Indus, qui est fluminum **maximus** (Cic.), l'Indus, qui est le plus grand des fleuves. Cas d'attraction au genre du sujet.

345. Après les superlatifs et les noms de nombre, on trouve, au lieu du génitif, les prépositions *ex, de* (abl.), *inter* (accus.) :

Unus de servis, un des esclaves.

Fortissimi ex Gallis, les plus courageux des Gaulois.

346. Un certain nombre d'adjectifs peuvent avoir, comme les noms, un déterminatif au génitif :

Avidus laudum, avide de louanges.

Memor beneficiorum, qui se souvient des bienfaits.

347. Les adjectifs qui peuvent avoir un déterminatif au génitif sont ceux qui expriment les idées de *désir*, de *mémoire*, de *savoir*, d'*ignorance*, de *participation*, de *pouvoir*, de *plein*, de *vide*, comme :

cupidus, **avidus**, } désireux (= qui a le *désir* de) ;

studiosus, qui a le *goût* de ;

peritus, habile (= qui a *l'habileté* de) ;

memor, qui a le *souvenir* de ;

immemor, qui n'a pas le *souvenir* de.

Ils contiennent tous l'*idée* d'un nom ; quelques-uns contiennent le nom lui-même en composition ; ex. :

particeps (de *pars* et de *capere*), qui prend part à ;

expers (de *ex* et de *pars*), qui n'a point part à.

Remarque. Un certain nombre de participes présents de verbes transitifs peuvent même avoir ce déterminatif au génitif s'ils expriment non l'action, mais une habitude, une manière d'être.

Patiens laboris, dur à la peine.

Amans patriæ, qui aime sa patrie.

348. Le génitif sert aussi de complément à un certain nombre de verbes.

1° Aux verbes qui expriment une idée de mémoire ou d'oubli, de pitié :

memini, je me souviens. **certiorem facio**, j'informe.
obliviscor, j'oublie. **misereor**, j'ai pitié.
admoneo, je fais souvenir.

Mortuorum memini, je me souviens des morts.

349. On trouve aussi l'accusatif si c'est un nom de choses; le pronom neutre est toujours à l'accusatif : **hoc** memini.

350. Avec admonere, certiorem facere, on construit aussi l'ablatif avec *de* (= au sujet de).

351. 2° Les verbes qui signifient *accuser (accusare, insimulare)*, *condamner (damnare, multare)*, *absoudre (absolvere)*, *convaincre (convincere)* ont au génitif le complément qui énonce la faute, le crime :

Miltiades **proditionis** est accusatus, Miltiade fut accusé de trahison.

352. On trouvera quelquefois, au lieu du génitif, l'ablatif avec *de* (au sujet de).

353. Le génitif avec ces verbes s'explique par les noms *crimine* ou *nomine* (grief), ordinairement sous-entendus, mais assez souvent exprimés :

Damnare aliquem **crimine repetundarum**, condamner quelqu'un pour crime de concussion.

354. Il ne faut pas confondre avec ce complément déterminatif le 2e complément qui peut accompagner ces verbes pour désigner la *peine* : ce complément est à l'ablatif (compl. de moyen, 417) ou bien il est complément de tendance (400) :

Damnare aliquem **morte** (ou capite) (1), **multā**, condamner quelqu'un à mort, à l'amende.

---

(1) Aussi *capitis*.

355. 3° Avec les cinq verbes impersonnels suivants (265) :

me pænitet, je me repens, **me piget**, j'ai de la répugnance pour, j'ai le regret de,
me pudet, j'ai honte, **me tædet**, je suis dégoûté, ennuyé de,
me miseret, j'ai pitié,

on met au génitif l'objet qui cause le repentir, la honte, la pitié, etc :

Me pænitet **culpæ meæ**, je me repens de ma faute.

Remarque 1. — Le *sujet* français devient le complément d'objet du verbe latin (265).

Remarque 2. Le *sujet* de ces verbes est souvent un infinitif, comme cela a lieu pour tous les verbes impersonnels (264) :

Nos pudet **fateri** (sujet), nous avons honte d'avouer (littéralement : avouer fait rougir nous).

Remarque 3. Avec ces verbes, les pronoms neutres servent de sujet :

Hoc me pænitet, je me repens de ceci (littér. ceci me fait repentir).

356. 4° Avec le verbe impersonnel **interest**, il importe, il est de l'intérêt de, le nom de la personne à qui il importe est au génitif. *Le sujet est un infinitif, un pronom neutre ou une proposition entière :*

Interest **civitatis tueri** (sujet) cives, il importe à l'État de protéger les citoyens.

REMARQUE 1. Si le complément est un nom de choses, il est à l'accusatif avec *ad* (compl. de tendance. 400) :

Ad honorem nostrum interest, il importe à notre honneur.

REMARQUE 2. Si la personne à qui il importe est représentée par un pronom personnel, ce pronom se change en possessif *à l'ablatif féminin singulier :*

Meā, tuā, nostrā, vestrā interest, il importe à moi, à toi, à nous, à vous.

Pour la 3e personne, c'est **ejus, eorum, earum** ou l'ablatif **suā** suivant la règle expliquée (nos 122 et 123).

II

L'ACCUSATIF

357. **Principe général.** — L'accusatif marque le point d'aboutissement d'un mouvement, d'une action, d'un sentiment.

Ex. : Mon père est allé **à Rome**.

La flèche a atteint **le but**.

Rome et *le but* sont les points où ont abouti les deux mouvements *de mon père* et *de la flèche*.

Le forgeron frappe **le fer**.

Le fer est le point où aboutit *l'action du forgeron*.

Rome, but et *fer* seront en latin à l'accusatif.

358. Dans le premier exemple, le complément *Rome* est uni au verbe par une *préposition ;* dans le 2e et le 3e, *but* et *fer* sont unis au verbe directement, sans le secours d'une préposition.

Dans le 1er cas, c'est le complément de *tendance* (392) ; dans le 2e, c'est le complément d'objet.

III

L'OBJET DE L'ACTION

359. Question **qui ?** ou **quoi ?** **faite immédiatement après un verbe attributif.**

L'objet de l'action est en latin à l'**accusatif**.

Les verbes transitifs seuls (actifs ou déponents) peuvent avoir un complément d'objet à l'accusatif :

> **Amo matrem**, j'aime ma mère :
> **ĭmitor patrem**, j'imite mon père ;
> **cupio vivere**, je désire vivre.

On voit que le nom verbal infinitif joue le rôle de complément d'objet.

360. Il y a des verbes *transitifs en français dont l'équivalent latin est intransitif.*

Le complément de ces verbes ne sera donc pas en latin à l'accusatif, mais au datif (compl. d'attribution, 367).

361. Inversement, le français a *des verbes intransitifs* dont l'équivalent latin est transitif. Ex. :

deficĕre,	faire défaut à.	**ulcisci,**	se venger de.
dolēre,	être affligé de.	**decet** (imp.),	il convient à.
quĕri	se plaindre de.	**fugit** »	, il échappe à.

Vires me deficiunt, les forces me manquent.

362. Beaucoup de verbes intransitifs, qui ne peuvent avoir pour complément *un nom à l'accusatif*, **admettent néanmoins l'accusatif d'***un pronom neutre*

ou *d'un adjectif numéral :* **hoc** studeo, je m'applique à ceci ; **id** gaudeo, je me réjouis de cela.

363. Les verbes docēre, enseigner, et ses composés, celāre, cacher, peuvent se construire avec deux accusatifs, celui de la *personne* et celui de la *chose :*

Doceo pueros grammaticam, j'enseigne la grammaire aux enfants.

On construit aussi l'accusatif de *la personne* comme celui de la *chose*, après les verbes qui signifient *demander* (precari, rogare, orare, poscere, flagitare), quand la chose est représentée par un pronom neutre (hoc, id, illud, etc.) :

Hoc te rogo, voici ce que je te demande (1).

Remarque. Remarquez l'expression *rogare sententiam aliquem*, demander l'avis de quelqu'un, recueillir son vote.

364. *Doceo* et *celo* ont à l'accusatif, *même à la voix passive*, le complément qui désigne la *chose enseignée ou cachée:*

Pueri docentur **grammaticam**, on enseigne la grammaire aux enfants.

365. On trouve l'accusatif sans verbe après les interjections o, heu, eheu ; le nom ou pronom à l'accusatif doit toujours être déterminé : O me miserum ! malheureux que je suis ! On peut même supprimer l'interjection : Me miserum !

366. On trouve l'accusatif entièrement indépendant dans certaines expressions, telles que magnam partem, en grande partie; **id** temporis, à

---

(1) Pour les verbes qui signifient *prier*, *demander*, la construction étant très variée, il faut consulter le dictionnaire.

cette époque, = **eo tempore** ; et aussi, mais surtout en poésie, pour désigner une partie du corps : **nudus lacertos**, les bras nus (= nu *par rapport* aux bras).

IV

LE COMPLÉMENT D'ATTRIBUTION

Datif. { **Question : pour qui ? contre qui ? en vue de qui ?**

367. Le complément d'attribution est l'être (personne ou chose) **pour** lequel ou **contre** lequel ou **en vue** duquel on fait une action ou on éprouve un sentiment. Ex. :

Je donne un habit **au pauvre** (pour).

Faire du tort **à quelqu'un** (contre).

J'ai écrit une lettre **à mon père** (en vue de, destinée à).

368. En latin, le complément d'attribution est toujours au datif.

369. Le complément d'attribution sert de complément :

1° Aux verbes *transitifs* déjà munis d'un complément d'objet.

Do vestem pauperi, je donne un habit au pauvre.

Injuriam facere alicui, faire du tort à quelqu'un.

Scripsi litteras patri meo, j'ai écrit une lettre **à mon pére.**

Darius **Scythis** bellum intulit, Darius fit la guerre **aux Scythes** (contre).

370. 2° Aux verbes intransitifs qui ne peuvent avoir que ce complément.

Mater indulget **filio**, la mère est indulgente pour *son fils.*

Inanimatis irasci insania est, c'est folie de s'irriter contre *les objets inanimés.*

371. 3° Aux adjectifs qui expriment *l'avantage, la sympathie, la ressemblance et les idées contraires* (pour, contre, par rapport à).

Lupus **agno** iratus erat, le loup était irrité contre *l'agneau.*

Doctrina utilis est **omnibus**, l'instruction est avantageuse à *tous.*

Vocabulaire. Bonus, bon pour; utilis, utile à; noxius, nuisible; gratus, agréable; ingratus, désagréable; amicus, ami; inimicus, ennemi; fidus, fidèle; infidus, infidèle; aptus, idoneus, propre à; propinquus, proche; vicinus, voisin; similis, semblable; dissimilis, différent.

372. Le *gérondif*, complément d'attribution (v. 166), s'il doit avoir un complément d'objet, devient l'adjectif verbal en -ndus, qui s'accorde naturellement avec le nom (comme au n° 337, rem. I) :

Regio bona est **alendo pecori**, le pays est propre à nourrir les troupeaux.

373. Les verbes transitifs et intransitifs des

deux langues ne se correspondent pas toujours exactement. Ex. :

Pour (sentiment bienveillant).		Contre (sentiment malveillant).	
Intransitifs.	*Transitifs.*	*Intransitifs.*	*Transitifs.*
Mederi,	guérir.	**minari,**	menacer (sens propre ; le sujet est un nom de personne).
Parcĕre,	épargner.	**imminēre,**	menacer (sens figuré ; le sujet est un nom de chose).
Favēre,	favoriser (être favorable à).	**impendēre,**	menacer (sens figuré ; le sujet est un nom de chose).
Nubĕre,	épouser (en parlant de la femme). Littéralement : mettre un voile *pour.*	**instare,**	menacer (sens figuré ; le sujet est un nom de chose).
Studēre,	étudier (avoir du goût *pour,* s'appliquer à).	**invidēre,**	envier (porter envie à).
		diffidĕre,	se défier.

Studeo grammaticæ, j'étudie (j'ai du goût pour) la grammaire.

374. **Minari**, menacer, et **gratulari**, féliciter, ont leurs deux compléments construits très différemment du français. Le nom de la personne est au datif et le nom de la chose à l'accusatif :

Minari mortem alicui, menacer quelqu'un de la mort.

375. Le verbe **esse** peut avoir un complément d'attribution pour désigner le possesseur.

Est mihi liber, j'ai un livre (= un livre est *à moi*, équivalent de **habeo librum**).

376. S'il s'agit *d'une qualité attribuée à une personne*, on se sert avec **esse** du complément de *lieu* à la place du *datif* (388, 391).

In Miltiade erat summa humanitas, Miltiade

était très bienveillant (littéralement : une très grande bienveillance était en Miltiade).

377. Attraction de cas. Locution *nomen est mihi*, je m'appelle.

On trouvera : Scipioni cognomen fuit **Africano** (en apposition à Scipioni), Scipion fut surnommé l'Africain ; ou bien : Scipioni cognomen fuit **Africanus** (en apposition à cognomen).

378. Les verbes composés d'une des prépositions **ad**, **ante**, **cum**, **in**, **inter**, **ob**, **post**, **præ**, **sub**, **super**, admettent une double construction :

1° On peut mettre le complément au datif ;

2° On peut répéter la préposition suivie du cas que l'on met après elle :

Imprimĕre aliquid menti, ou Imprimĕre aliquid in mente, } graver quelque chose dans l'esprit.

Inferre arma **in hostem**, ou Inferre arma **hosti**, } porter les armes contre l'ennemi.

379. Tous les composés de *sum*, excepté absum, suivent la règle précédente, mais le datif est la tournure ordinaire :

Aderat spectaculo, il assistait au spectacle.

Capilli insunt { **capiti** ou **in capite**, } Il y a des cheveux sur la tête.

380. Il faut remarquer le latinisme *des deux datifs* avec les verbes esse, fieri (dans le sens de *procurer*, *causer*), avec vertere, ducere, tribuere, dare (dans le sens de *imputer à*).

Hoc erit **mihi dolori**, cela me causera de la douleur (littéralement : cela sera *à douleur à moi*).

Vertĕre **vitio** aliquid **alicui**, faire un crime de quelque chose à quelqu'un (littéralement : imputer à faute quelque chose à quelqu'un).

Muneri dare aliquid **alicui**, faire un cadeau à quelqu'un.

381. Il faut remarquer particulièrement la double construction : Murum **urbi** (c. d'attr.) circumdare, entourer la ville d'un mur (littéralement : mettre un mur autour de la ville) et Muro (instrument) urbem circumdare.

De même pour adspergere, inspergere, répandre sur ; donare, donner.

V

COMPLÉMENTS DE LIEU, DE TENDANCE ET D'ÉLOIGNEMENT

Principes généraux.

382. Les êtres (personnes ou choses) sont dans un lieu déterminé ou se meuvent d'un point à un autre.

Le mot qui marque le *lieu* où ils se trouvent est un complément de lieu.

Le mot qui indique *le point où aboutit le mouvement* est un complément de tendance.

Le mot qui indique *le point de départ du mouvement* est un complément d'éloignement.

Ex. : En allant *de Paris* (c. d'éloignement) *à Marseille* (c. de tendance), nous nous arrêterons deux jours *à Lyon* (c. de lieu).

383. Ces trois rapports peuvent être conçus au sens propre ou au sens figuré.

1° Lieu : *a*) sens propre : Il y a du sang *dans le cœur*.

b) sens figuré : Conserver *dans son cœur* le souvenir d'un bienfait.

2° Tendance. *a*) sens propre : Pousser un bateau *vers la rive*.

(*b*) sens figuré : Pousser un camarade *à une sottise*.

3° Éloignement. — *a*) sens propre : Détourner un ruisseau *de son cours*.

b) sens figuré : Détourner un homme *de son devoir*.

LE COMPLÉMENT DE LIEU

Interrogation par **ubi?**

384. Le complément de lieu est en latin *au locatif* si c'est un nom propre de ville ou de petite île de la 1re ou de la 2e déclinaison et du *singulier* ou l'un des noms **domus** (la maison), **humus** (la terre, le sol), **rus** (la campagne).

385. Le locatif est un vieux cas, que l'on ne rencontre plus à l'époque classique que dans les noms qui viennent d'être indiqués, dans quelques autres plus rares, tels que **luci**, pendant le jour, **vesperi**, le soir, **temperi**, à temps, et dans des pronoms dont cette forme est devenue un adverbe, tels que **ubi**, **ibi**, etc.

386. Le locatif avait la désinence **i** (1). Aussi

(1) Cet *i* est devenu *e* comme dans **rosai** = **rosæ**.

a-t-il la même forme que le génitif dans la 1[re] et dans la 2[e] déclinaisons.

Nom. Roma, Corinthus, domus, humus, rus,
Loc. Romæ, Corinthī, domī, humī, rurī.

Ex. : Habitat **Romæ**, **Lugduni**, **ruri**, il demeure à Rome, à Lyon, à la campagne.

REMARQUE. Domi a souvent le sens spécial de *en temps de paix;* il peut s'opposer alors à un autre locatif : militiæ = en temps de guerre.

387. Le complément de lieu est à *l'ablatif sans préposition* si c'est un *nom propre de ville autre que ceux indiqués au n° 384.*

Alexander **Babylone** (3e déclinaison) mortuus est, Alexandre mourut à Babylone.

Miltiades **Athenis** (1[re] déclinaison, mais du pluriel) natus est, Miltiade naquit à Athènes.

388. Quand le complément de lieu n'est *ni un nom propre de ville ou de petite île* ni l'un des noms domus, rus, humus, il est *à l'ablatif avec une préposition.*

Les principales prépositions de lieu sont :

In = sur, dans, en.
Sub = sous.
Coram = en présence de.

Pour les autres prépositions, avec le cas qu'elles régissent, voir le tableau des prépositions, n° 280.

Ubi es? Où es-tu?

Sum **in Gallia**, je suis en France.

Ambulat **in horto**, il se promène dans le jardin.

REMARQUE. Avec les prépositions subter (sous) et super (au-dessus de) le lieu se met à l'*accusatif* et non à l'*ablatif*. Super se construit aussi avec l'ablatif, mais a, avec ce cas, le sens figuré de *au sujet de* (V. 280).

389. Si l'on veut marquer le rapport *à côté de, près de*, on met le complément de lieu à l'accusatif avec la préposition apud pour les noms de *personnes* et avec ad ou apud pour les noms de *choses*.

Commoror **apud patrem**, je demeure chez (auprès de) mon père.

Stabam **ad fores**, je me tenais à (près de) la porte.

390. On dit en français . La bataille de Cannes; on dit en latin : La bataille près de Cannes = pugna **apud** Cannas.

Équivalent par l'adjectif : Pugna Cannensis.

391. Le lieu *au figuré* est aussi à l'ablatif avec *in :*

In summo timore omnium = dans (au milieu de) l'effroi général.

COMPLÉMENT DE TENDANCE

SENS PROPRE

Interrogation par **quo?**

392. Le complément de tendance est à l'accusatif :

1° Sans préposition, si c'est un nom propre de ville ou de petite île ou l'un des noms domus, rus.

2° Avec une préposition dans tous les autres cas.

Les prépositions sont :

Ad pour marquer la *direction;* in pour marquer l'entrée, la pénétration dans le lieu.

Quo vadis? Où vas-tu?

1° Eo **Romam, domum, rus**, je vais à Rome, à la maison, à la campagne.

2° Eo in Galliam, je vais en France (entrée).

Eo **ad** urbem, je vais vers la ville (dans la direction de la ville).

Venio ad te, je viens **vers toi, chez toi.**

Mittĕre (**scribĕre**), **epistolam ad patrem**, envoyer (écrire) une lettre **à son père**.

COMPLÉMENT D'ÉLOIGNEMENT

SENS PROPRE

Interrogation par **unde?**

393. Le complément d'éloignement est à l'**ablatif** :

1° **Sans préposition**, si c'est un nom propre de ville ou de petite île ou l'un des noms **domus, rus.**

2° **Avec une préposition** dans tous les autres cas.

Les prépositions sont :

ab (devant les voyelles, quelquefois devant des consonnes). **a** (devant les consonnes).	Cette préposition marque seulement l'éloignement sans aucune idée accessoire : *en s'éloignant de.*
ex (devant une voyelle). **e** (devant une consonne).	Cette préposition ajoute à l'idée fondamentale d'éloignement l'idée accessoire de sortie : *hors de.*
de —	Cette préposition ajoute souvent à la signification fondamentale d'éloignement ou de séparation celle d'un mouvement de *haut en bas.*

1° **Unde venis?** D'où viens-tu?

Redeo Romā, domo, rure, je reviens de Rome, de chez moi, de la campagne.

2° **Redeo e Gallia**, je reviens de France (j'étais en France, j'en suis sorti).

Redeo **a** rivo, je viens du ruisseau. (J'étais *sur les bords* du ruisseau, je m'en suis *éloigné*.)

Accipere litteras **a patre**, recevoir une lettre de son père.

Cadere **de** tecto, tomber *du haut du toit.*

REMARQUES COMMUNES AUX TROIS COMPLÉMENTS DE LIEU, DE TENDANCE ET D'ÉLOIGNEMENT

394. Quand un nom propre de ville a pour *apposition* un nom commun, on construit chacun des deux ainsi que l'exige la règle qui les concerne :

Commoratur **Romæ**, **in urbe** Italiæ, il demeure à Rome, ville d'Italie.

395. On ajoute la préposition même aux noms propres de ville pour indiquer non qu'on est *dans* la ville, qu'on y entre ou qu'on en sort, mais qu'on se tient *à côté*, qu'on va dans les environs ou qu'on s'en éloigne :

Ex. : Cæsar **ad Ilerdam** proficiscitur, César se rend sous les murs de Lérida.

396. Quand les mots domus et rus sont déterminés, on les trouve le plus souvent construits comme tous les autres noms communs : in domo meā, in domum meam, etc.

PASSAGE

397. Le passage à travers un lieu est indiqué par l'accusatif avec la préposition per (= à travers).

Iter feci **per Italiam**, **per Romam**, j'ai passé par l'Italie, par Rome.

398. Il faut excepter les noms de *rues*, de *chemins*, de *portes*, qui se mettent à l'ablatif sans préposition (ablatif de moyen, n° 417).

Ibam **viā Sacrā**, je passais par la voie Sacrée.

399. Tableau des adverbes de lieu, de tendance, d'éloignement, de passage.

	LIEU.	TENDANCE.	ÉLOIGNEMENT.	PASSAGE.
Interrogatifs.	**Ubi?** où?	**Quo?** où?	**Unde?** d'où?	**Quā?** par où?
Relatifs	**Ubi**, où.	**Quo**, où.	**Unde**, d'où.	**Quā**, par où.
Démonstratifs	**Hic**, ici (où je suis.)	**Huc**, ici (où je suis.)	**Hinc**, d'ici (où je suis.)	**Hāc**, par ici (où je suis.)
	Istic, là (où tu es.)	**Istuc**, là (où tu es.)	**Istinc**, de là (où tu es.)	**Istāc**, par là (où tu es.)
	Illic, là (où il est.)	**Illuc**, là (où il est.)	**Illinc**, de là (où il est.)	**Illac**, par là (où il est.)
	Ibi, là, y. **Ibidem**, là même.	**Eo**, là, y. **Eodem**, là même.	**Inde**, de là, en. **Indidem**, du même lieu.	**Eā**, par là, y. **Eādem**, par le même lieu.
Indéfinis.	**Alibi**, ailleurs.	**Alio**, ailleurs.	**Aliunde**, d'ailleurs.	**Aliā**, par un autre lieu.
	Ubique, partout.	**Quolibet**, partout.	**Undique**, de tous côtés.	**Quālibet**, par quelque lieu que ce soit.
	Alicubi, quelque part. **Uspiam**, quelque part.	**Aliquo**, quelque part. **Quopiam**, quelque part.	**Alicunde**, de quelque part.	**Aliquā**, par quelque lieu.
	Ubicumque, partout où.	**Quocumque**, partout où.	**Undecumque**, de quelque endroit que ce soit.	**Quacumque**, par quelque endroit que ce soit.
	Foris, dehors. **Intus**, dedans.	**Foras**, dehors. **Intus**, dedans.		

COMPLÉMENT DE TENDANCE

SENS FIGURÉ

400. Au sens figuré, le complément de tendance marque le point d'aboutissement de l'action.

Il se construit comme complément de *verbes* ou d'*adjectifs*.

Exemples :

a) Hortari **ad laborem**, exhorter au travail.

Te hortor **ad legendum**, je t'exhorte à lire.

Damnare aliquem **ad triremes**, **ad metalla**, **ad bestias**, condamner quelqu'un aux galères, aux mines, aux bêtes (*idée d'envoyer vers*) (cf. 354).

Hoc **ad me** spectat (attinet), ceci me regarde.

Remarque. On se sert de l'adjectif verbal en **-ndus** au lieu du gérondif, quand le gérondif devrait avoir un complément d'objet :

Te hortor **ad legendam historiam**, au lieu de : Te hortor ad legendum historiam (337, Rem. 1 et 372).

b) Pronus est ad iram (ad irascendum), il est enclin à la colère (à se mettre en colère).

Le complément de *tendance* se trouve naturellement après tous les verbes et les adjectifs qui expriment une *impulsion*, une *tendance*, une *disposition*, une *aptitude* à quelque chose.

Vocabulaire. Ducĕre, conduire ; pellĕre, impellĕre, pousser ; hortāri, exhorter ; incitāre, excitare, exciter ; allicĕre, attirer ; trahĕre, entraîner ; invitāre, inviter ; vocāre, appeler. — Proclivis, enclin à ; pronus, propensus, porté à, disposé à ; paratus, prêt à.

COMPLÉMENT D'ÉLOIGNEMENT

SENS FIGURÉ

401. Au sens figuré, le complément d'éloignement se construit aussi avec des *verbes* ou des *adjectifs* :

a) Aliquem **ab officio** avertere, détourner quelqu'un de son devoir.

Audire aliquid **ab** (ou **ex**) **aliquo**, apprendre une nouvelle de quelqu'un.

Deterremus pueros **a mentiendo**, nous détournons les enfants de mentir.

b) Tutus sum a periculo, je suis à l'abri du danger.

Tous les verbes qui signifient *détourner, délivrer, sauver, éloigner, détacher, distinguer, séparer*, se construisent naturellement avec un complément d'éloignement. On trouvera fréquemment la préposition supprimée.

VOCABULAIRE. Secernĕre, seducĕre, sejungĕre, separāre, séparer; disjungĕre, détacher; dividĕre, mettre à part; distinguĕre, distinguer; prohibēre, arcēre, écarter, éloigner; avertĕre, avocāre, deterrēre, détourner; liberāre, délivrer; vindicāre, affranchir; removēre, éloigner; avellĕre, eripĕre, extorquēre, arracher.

402. Quand on reçoit quelque chose de quelqu'un, qu'on achète, qu'on emprunte, qu'on de-

mande, la chose reçue, empruntée, demandée *vient de la personne* dont on la reçoit, à qui on l'achète, on l'emprunte ou on la demande ; cette personne est le point de départ de l'action ou du mouvement ; le nom qui la désigne sera donc à l'ablatif avec *a* (*ab*) :

Rem petĕre **ab amico**, demander quelque chose à un ami.

Luna lucem **a sole** mutuatur, la lune emprunte sa lumière au soleil.

VOCABULAIRE. **Petere**, demander (pour obtenir) ; **quærere**, demander (pour apprendre), questionner ; **audire**, apprendre (ce qu'on raconte) ; **emĕre**, acheter ; **redĭmere**, racheter ; **mutuari**, emprunter ; **postulare**, demander ; **flagitare**, demander en exigeant ; **poscere**, réclamer, etc.

403. Quand le complément d'éloignement marque seulement la **privation** de l'objet, le latin emploie ordinairement l'ablatif sans préposition :

Vacare **culpā** magnum est solatium, c'est une grande consolation que d'être exempt de faute.

Il en est naturellement de même quand le mot est le complément d'un adjectif :

Vacuus **culpa** = exempt de faute.

VOCABULAIRE. **Orbare**, **privare**, priver ; **nudare**, **fraudare**, **spoliare**, dépouiller ; **liber**, libre de ; **nudus**, dépouillé de, dépourvu de ; **orbus**, privé de ; **vacuus**, vide de, exempt de ; **alienus**, éloigné de, étranger à ; **solutus**, dégagé de.

404. Il faut remarquer la construction particulière des compléments avec **interdicere**, inter-

dire : Interdico tibi domo meā, je vous interdis ma maison [litt. : Je fais une interdiction (verbe intr.) *contre toi* (c. d'attr.) pour t'écarter *de ma maison* (c. d'éloignement)].

405. Avec le verbe passif, le **nom de l'agent** (la personne qui fait l'action) se met à l'ablatif avec *ab*.

Filius a patre amatur, le fils est aimé de son père (c'est *du père* que vient l'amour).

406. Mais si le complément du verbe passif n'est pas un nom d'être animé, c'est un complément de cause et il se met à *l'ablatif sans préposition* (voir n° 415).

Mœrore conficior, je suis accablé de chagrin.

407. Autres exemples de compléments d'éloignement.

1° **Signum ex marmore** = une statue **de marbre** (tirée du marbre). Nom de la *matière* dont une chose est faite.

Remarque. Il y a pour exprimer l'idée de la matière dont une chose est faite des adjectifs formés du suffixe **eus** ; exemples : **marmoreus**, de marbre ; **æneus**, d'airain ; **ferreus**, de fer ; **argenteus**, d'argent ; **aureus**, d'or, etc (308).

2° **Ex eo tempore**, depuis ce moment (point de départ dans le temps).

Ab infantiā, dès l'enfance (id.).

Ex adolescentiā, dès la jeunesse (id.).

3° **Ex Æthiopiā servus**, un esclave d'Éthiopie (tiré d'Éthiopie) — **Origine**.

4° **Altissima ex arboribus**, le plus haut des arbres (tiré par la pensée du nombre des arbres).

COMPLÉMENT DE TEMPS

408. Le rapport de **temps** est assimilé en latin au rapport de **lieu**.

Ainsi, les adverbes **hic, ibi** signifient aussi bien *à ce moment* (alors) qu'*en ce lieu* (ici ou là) : **adhuc** signifie *jusqu'ici*, mais surtout *jusqu'à ce moment*.

C'est pourquoi l'époque, qu'on peut concevoir comme *un point fixe dans le temps*, de même que le lieu est *un point fixe dans l'espace*, est à *l'ablatif sans préposition*, et la **durée**, qui est *l'extension, le mouvement dans le temps*, comme la **tendance** est *le mouvement dans l'espace*, est à *l'accusatif sans préposition*.

Époque : question : **quand ?** Durée : question : **combien de temps ?**

1° Époque : **veniet mense proximo**, il viendra le mois prochain.

2° Durée : **regnavit tres annos**, il a régné trois ans.

Remarques. 1. — Pour la durée, on ajoute quelquefois la préposition *per* (pendant toute la durée de).

2. — On trouvera quelquefois aussi l'ablatif pour la durée.

3. — Pour le nombre *ordinal* à la place du nombre cardinal français, voir n° 97.

409. Pour indiquer depuis combien de temps une chose *dure*, on emploie en latin le nombre ordinal.

Tertium annum regnat, *il y a* deux ans *qu'il* règne (littéralement : *il est dans la troisième année de son règne*).

410. Pour indiquer combien de temps il y a que tel ou tel fait s'est passé (époque), on ajoute **abhinc** (à partir de ce moment-ci) à l'ablatif ou à l'accusatif.

Abhinc tres annos mortuus est.

REMARQUE. On trouve quelquefois, en ce cas, mais rarement, l'ablatif pour l'accusatif.

411. L'âge se met à l'accusatif avec **natus.**

Triginta annos natus mortuus est, il est mort à l'âge de trente ans (litt. : *né depuis trente ans*).

412. *Équivalents latins de diverses locutions de temps.*

Il y a trois ans qu'il est mort (= il est mort *avant ces trois années-ci*).	**Ante hos tres annos** mortuus est.
Je partirai *dans trois jours* (= *après trois jours*).	**Post tres dies** proficiscar.
Il l'invita *pour le lendemain.*	Eum invitavit in posterum diem.
Peu de jours après.	**Post** (*prépos.*) **paucos dies** ou **paucis post** (adverbe) diebus.
Longtemps après..., longtemps avant.	Multo post..., multo ante.

413. Mesure et distance.

Le complément *de mesure*, s'il n'est pas complément de nom (v. 341, rem.), et le complément de distance sont à l'accusatif :

Velum longum **tres ulnas**, un voile long de trois aunes.

Abest **milia** passuum decem, il est éloigné de dix mille pas.

COMPLÉMENT DE CAUSE, D'INSTRUMENT OU DE MOYEN, DE PRIX

414. Les compléments de *cause*, *d'instrument* ou de *moyen*, de *prix* sont à l'ablatif sans préposition.

415. Cause. Exemples :

Fame interiit, il est mort de faim.

Mærore conficior, je suis accablé de chagrin (406).

Remarque. Le complément du verbe passif, nom de chose ou nom abstrait, est toujours un complément de cause.

Fruor **otio**, je jouis du repos. (Le repos est la cause de ma jouissance.)

Gaudēre **felicitate aliena**, se réjouir du bonheur d'autrui.

Fidit **virtute suā**, il se fie en son courage. (Son courage est la cause de sa confiance.)

416. La cause qui *empêche* est à l'ablatif avec la préposition præ : Præ lacrimis loqui non potest = les larmes l'empêchent de parler (litt. : il ne peut pas parler *à cause de* ses larmes).

417. Instrument, moyen. Exemples.

Taurus petit **cornibus**, le taureau attaque avec les cornes. (Instrument.)

Ornare navem **armis**, munir un navire de ses agrès. (Instrument.)

Implēre dolium **vino**, remplir un tonneau de vin (au moyen du vin).

Ire **pedibus**, aller à pied (au moyen de ses pieds).

Vehi **equo**, aller à cheval (litt. : être porté par un cheval).

Damnare aliquem **exsilio**, **capite**, **pecuniā**, condamner quelqu'un à l'exil, à mort, à l'amende (354).

Mihi opus est **amico**, j'ai besoin d'un ami. (= J'ai affaire par le moyen d'un ami.)

Rem. Autre tournure : dux nobis opus est, nous avons besoin d'un chef.

Multa (sujet) nobis opus erant, nous avions besoin de beaucoup de choses.

Cette dernière tournure est la seule adoptée avec les adjectifs déterminatifs neutres comme hæc, ea, multa, etc.

418. La personne qui sert d'intermédiaire est à l'accusatif avec per : **Per legatos** nuntiare, faire savoir par députés.

419. Prix.

Le *prix* n'est autre chose que le moyen pour acheter, vendre, acquérir, etc.

1° Sens propre.

Hic liber constat viginti **assibus**, ce livre coûte vingt as. (= Ce livre est à votre disposition *moyennant* vingt as.)

2° Sens figuré.

Multo sanguine victoria stetit, la victoire coûta beaucoup de sang. (= La victoire a été acquise *moyennant* beaucoup de sang.)

420. On met à l'ablatif de prix les expressions :

Magno, permagno, cher, très cher ; parvo, minimo, bon marché, très bon marché ; nihilo, rien (275).

REMARQUE. Mais les termes de comparaison **tanti, quanti**, pluris, minoris sont au génitif (275).

Canius emit hortulos **tanti quanti** voluit Pythius, Canius acheta la propriété de campagne aussi cher que le voulait Pythius.

421. L'ablatif répond aussi à la question sous quel rapport? Exemples :

Vincis **formā**, vous l'emportez en beauté, (*sous le rapport de* la beauté).

Mardonius **natione** Medus, Mardonius, de nationalité Mède, (Mède *sous le rapport de* la nation).

Horatius **cognomine** Cocles, Horatius surnommé Coclès, (Coclès *sous le rapport du* surnom).

Dignus (indignus) **laude**, digne (indigne) de louange. Præditus **virtute**, doué de vertu, (*sous le rapport de* la louange, de la vertu).

422. A cette signification de l'ablatif se rattache celle de *différence, de comparaison.*

Paulus est doctior **Petro**, Paul est plus savant que Pierre (v. n° 460).

COMPLÉMENT DE MANIÈRE

Question : **Comment? De quelle manière?**

423. Le nom qui exprime *de quelle manière se fait l'action* est à *l'ablatif :*

1° Ordinairement avec la préposition cum, quand il n'est pas déterminé :

Cum dignitate vivere, vivre avec dignité.

On peut substituer l'adverbe au nom :

Cum prudentia actum est *ou* prudenter actum est, on a agi avec prudence.

2° Sans, mais aussi avec la préposition, quand le nom est déterminé :

Miltiades **summā æquitate** res constituit, Miltiade organisa sa conquête avec une grande équité.

424. Il ne faut pas confondre l'idée d'instrument ou de manière avec celle *d'accompagnement.* En ce dernier cas, la préposition cum est nécessaire.

Cum patre profectus est, il partit avec son père.

425. Au complément de manière se rattache celui de qualité :

Puer **egregia indole**, un enfant d'un bon naturel.

Vir **summo ingenio**, un homme de génie.

On ne peut l'employer qu'accompagné d'un adjectif (v. n° 341).

LIVRE SECOND

SYNTAXE DES PROPOSITIONS

Notions préliminaires et principes d'analyse.

426. Tout assemblage de mots offrant un sens complet est une phrase.

Une phrase peut être constituée par une seule ou par plusieurs propositions.

Quand la phrase se compose de plusieurs propositions, ces propositions, *qui ne sont autre chose que le développement des éléments simples de la proposition (sujet, attribut, complément)*, **sont entre elles dans le même rapport que ces éléments entre eux.**

Exemples :

a) Il est évident | *qu'il s'est trompé* a pour équivalent : *Son erreur* est évidente.	Sujet.
b) Il a reconnu | *qu'il s'était trompé* a pour équivalent : Il a reconnu *son erreur*.	Complément objet direct.
c) L'homme pleure | *dès qu'il est né* a pour équivalent : L'homme pleure *dès sa naissance*.	Complément de temps.

Rôle des noms et des adjectifs verbaux.

427.1. Entre la forme de proposition où se trouvent exprimés les trois éléments qui la composent (sujet, verbe et attribut) et ses équivalents les plus réduits, *le nom ou l'adjectif*, se place une forme mixte qui consiste à substituer au mode personnel *un nom verbal* (infinitif) ou *un adjectif verbal* (participe).

2. Cette forme de proposition est plus courte et moins précise que l'autre : elle n'exprime jamais *la personne* et a une tendance à sous-entendre *le sujet*, qui, en ce cas, doit nécessairement être exprimé dans la principale. On peut donc l'appeler **proposition abrégée**, tandis que l'autre s'appellera **proposition pleine.**

En français, le sujet de l'infinitif n'est jamais exprimé, celui du participe l'est quelquefois.

En latin, l'infinitif a un sujet à *l'accusatif* ; le participe, un sujet à *l'ablatif* (320).

3. La suppression de ces sujets fait de l'infinitif un nom ordinaire et du participe un simple adjectif, les faisant ainsi rentrer dans les éléments de la proposition.

Exemple :

Je veux | *qu'il obéisse* (p. pleine)
Si le sujet était commun, au lieu de :

Je veux | *que j'obéisse*,
nous aurions :
Je veux *obéir* (nom verbal complément d'objet).

De même en latin :

Vŏlo | ut sis clēmens (p. pleine) = Je veux que tu sois clément.

Si le sujet était commun, on pourrait avoir :

Vŏlo | me esse clēmentem (proposition construite avec le nom verbal), je veux être clément,
et, en supprimant le sujet, comme en français :

Vŏlo esse clemens (le nom verbal devient complément d'objet direct, comme un nom quelconque).

Remarque. Il faut noter ici l'importance du rôle que jouent les noms et les adjectifs verbaux (infinitif et participe) dans l'histoire des langues classiques.

La tendance très nette de ces langues, mouvement qui n'a fait que s'accélérer dans le cours de leur existence, a été *de substituer ces formes abrégées et plus vagues aux formes complètes et précises des modes personnels.*

L'évolution, commencée dès l'origine du latin, s'est élargie dans le français, où elle paraît aujourd'hui parvenue à son terme.

Les noms et les adjectifs verbaux se substituent aussi bien au *subjonctif* qu'à *l'indicatif*, avec un sujet d'abord (1er degré de l'abrégement), sans sujet ensuite (2e degré) ; et le vague de ces formes leur permet d'envelopper, sans les marquer nettement, les diverses idées de *réalité*, *de volonté*, *de désir*, *de possibilité*, *d'incertitude*, *de doute*, etc., exprimées explicitement par les modes.

On ne sera donc pas étonné de trouver ces propositions abrégées disséminées dans toutes les parties de la syntaxe.

428.1. Toute proposition qui dépend d'une autre à titre *de sujet*, *d'attribut* ou *de complément*, qu'elle soit *pleine* ou *abrégée*, porte le nom de subordonnée.

Celle dont elle dépend est principale par rapport à elle.

Exemple :

1. La terre est ronde :	1. Indépendante.
2. on sait	2. Principale de la 3e.
3. que les anciens croyaient	3. Subordonnée à la 2e et principale de la 4e — Complt d'objet.
4. qu'elle était plate.	4. Subordonnée à la 3e — Complt d'objet.

On voit par cet exemple qu'une proposition peut être principale de l'une et subordonnée à une autre.

2° Les propositions de même fonction et de même forme peuvent être *coordonnées entre elles*, soit au moyen d'une conjonction soit sans conjonction.

Exemple :

1. L'arbre tient bon ; 2. le roseau plie.	Indépendantes coordonnées sans conjonction.
3. Le vent redouble ses efforts, 4. et fait si bien 5. qu'il déracine celui	Indépendantes coordonnées au moyen d'une conjonction.
6. de qui la tête au ciel était voisine, 7. et dont les pieds touchaient à l'empire des morts.	Subordonnées de même fonction et de même forme, coordonnées au moyen d'une conjonction.

Le mode.

429. La principale difficulté de la syntaxe latine est le choix du mode.

Sur les trois modes personnels du latin : *indicatif*,

impératif, *subjonctif*, il en est deux qui s'opposent et entre lesquels on peut hésiter en certains cas : ce sont l'indicatif et le subjonctif. Il faut, pour l'emploi du mode, avoir toujours présent à l'esprit le principe suivant :

Le mode exprime l'état d'esprit de celui qui parle ou qu'on fait parler.

PRINCIPES GÉNÉRAUX

I. Si on énonce UN FAIT, c'est-à-dire *une chose réalisée* ou *qu'on est en train de réaliser* ou *dont on présente la réalisation comme certaine*, le mode est **l'indicatif**.

II. Si on exprime non un fait, mais **UNE IDÉE**, c'est-à-dire :

a) ce dont on **voudrait** la réalisation ;

b) ce dont on **considère** la réalisation **comme possible ou impossible**, le mode est **le subjonctif**.

III. D'une manière générale, *si l'on fait passer une proposition de la forme indépendante à la forme subordonnée ou réciproquement, le mode ne change pas.*

Exemples :

Subordonnées	*Indépendantes*
1. Si Deus mundum *creāvit*, conservat ĕtiam. Si (= puisque) Dieu a créé le monde, c'est lui aussi qui le conserve.	Deus mundum *creāvit*, (ergo) conservat ĕtiam. Dieu a créé le monde, c'est donc aussi lui qui le conserve.
2. Vŏlo *ăbeat*. Je veux qu'il s'en aille.	*Abeat*. Qu'il s'en aille.

L'influence de la conjonction sur le verbe est presque nulle.

430. Bien que le principe du mode soit le même en latin qu'en français, il y a de l'une à l'autre langue des différences qui résultent de la différence du point de vue de celui qui parle.

C'est ainsi que le français dit :

Tu pourrais, tu devrais faire... ; tu aurais pu, tu aurais dû faire... par le conditionnel, qui est en français le mode du fait possible, en sous-entendant *si tu le voulais, si tu l'avais voulu*, tandis que le latin dit avec plus de précision et de logique en affirmant nettement le pouvoir et le vouloir : *tu peux, tu pouvais, tu dois, tu devais faire :*

Tu pourrais, tu devrais faire.	*Facĕre pŏtes, dēbes.*
Tu aurais pu, tu aurais dû faire.	*Facĕre pŏtĕras, debēbas* (ou *potuisti,* potuĕras, debuisti, debuĕras).

Cette différence entre les deux langues s'observe avec les verbes *possum, debeo, decet, licet, convĕnit,* ou une expression verbale de sens analogue formée du verbe *sum* et d'un adjectif.

PREMIÈRE SECTION

LE MODE INDICATIF

Il exprime le fait réel.

Négation **NON**.

CHAPITRE PREMIER

LE FAIT RÉEL DANS LA PROPOSITION INDÉPENDANTE.

431. Une proposition peut être :
Affirmative, négative, interrogative.

1° Affirmative :
Amo patrem, j'aime mon père.

2° Négative :
Non amo improbos, je n'aime pas les méchants.

3° Interrogative :
Legistinĕ librum ? Avez-vous lu le livre ?

1° L'affirmation.

Verbe sous-entendu.

432. Le verbe peut être sous-entendu.

1° Ou bien c'est le verbe *esse* à la 3e personne (*est, sunt*), particulièrement dans les sentences, ou à l'infinitif futur (*lectūrum* pour *lectūrum esse*) : **Omnia præclāra rāra** (s. ent. *sunt*) (*Cic.*), tout ce qui est excellent est rare.

2° Ou bien, c'est le verbe de la proposition voisine, ordinairement à la même personne et au même nombre, parfois même à une personne et à un nombre différents :

Beāte vīvěre ălii in ălio, vōs in voluptāte pōnĭtis (*Cic.*), les uns placent le bonheur dans une chose, les autres dans une autre ; vous le placez, vous, dans la volupté.

Il faut suppléer *ponunt* dans la 1re proposition d'après *ponĭtis* de la 2e.

L'infinitif et le présent historiques

433. Le latin a, comme le français, *un présent* et *un infinitif* dits *de narration* ou *historiques*, dont l'emploi est analogue.

Le présent de l'indicatif remplace *le parfait* dans le récit des événements passés ; il les rend, pour ainsi dire, présents aux yeux et peint ainsi avec vivacité des faits qui se succèdent rapidement.

Le présent de l'infinitif remplace de même *l'imparfait* dans une description. Son sujet reste au nominatif.

Crēbrescěre frăgor, adventāre, et jam ut in līmĭne, jam ut intra līmen audīri : respĭcit, vĭdet agnoscitque narrātam sibi effĭgiem (*Pl. J.*), le bruit *redoublait, approchait, se faisait entendre* sur le seuil, *dépassait* le seuil : (le philosophe) *se retourna, vit* et *reconnut* le fantôme qu'on lui avait dépeint.

REMARQUE. — En français, on pourrait mettre tous ces verbes au présent.

434. Les temps ont en général, dans la proposition indépendante, la même valeur en latin qu'en français, il faut cependant noter quelques différences :

1° L'imparfait latin peut servir à donner à l'action passée le sens d'une *tentative*, d'un *effort*. Il peut alors se rendre en français par ***vouloir, chercher à :***

Britanni Romānos extra munitiōnes progrĕdi prohibēbant (*Cæs.*), les Bretons *cherchaient à empêcher* les Romains de s'avancer hors des retranchements.

2° Quand on veut exprimer un état au moyen du passif (voir § 231 : *Janua clausa est*), il faut distinguer *clausa est, clausa erat* de *clausa fuit, clausa fuerat : Janua clausa est* indique l'état présent : *la porte est fermée ; Janua clausa fuit* indique un état passé : *la porte a été fermée dans le passé :* et cela ne signifie pas qu'elle le soit maintenant : *Bis deinde post Numæ regnum Janus clausus fuit (T.-Liv.)*. le temple de Janus a été fermé deux fois depuis le règne de Numa.

Les temps dans le style épistolaire.

435. Quand nous écrivons une lettre, nous rapportons les temps des verbes que nous employons *au moment où nous écrivons*. Les Latins les rapportaient *au moment où le destinataire lisait la lettre.*

Ils mettaient donc *l'imparfait* où nous mettons *le présent*, et *le plus-que-parfait* où nous nous servons de *l'imparfait* :

Nihil habēbam *quod* scribĕrem ; *neque enim novi quidquam* audiĕram *et ad tuas omnes epistŏlas* rescripsĕram *prīdie* (Cic. *Ad Att.*), je *n'ai* rien à t'écrire ; car *je n'ai rien appris* de nouveau, et *j'ai répondu* hier à toutes tes lettres.

Cicéron, se transportant par la pensée au moment où Atticus lirait sa lettre, dit : « Je n'avais (au

moment où je t'écrivais) rien à t'écrire; car (à ce moment-là) je n'avais rien appris..., etc.

2° La Négation.

436. Il y a deux adverbes de négation :

1° **NŌN**, qui s'emploie dans toutes les propositions qui énoncent un **FAIT**, réel ou non.

2° **NĒ**, qui ne s'emploie que dans les propositions exprimant CE DONT ON VEUT LA RÉALISATION (*volonté, désir, souhait, but, intention*) (1).

Les adverbes de négation se placent toujours *devant* les mots qu'ils modifient.

NŌN étant l'adverbe qui sert à nier un fait, accompagne :

1° *l'indicatif*, qui exprime *le fait réel* :

Non ămo imprŏbos, je n'aime pas les méchants.

2° le subjonctif exprimant le fait *possible* ou *impossible*.

Făcĭle non dixĕrim utrum sit mĕlius, il ne me serait pas facile de dire (je ne pourrais pas dire facilement) laquelle des deux choses est la meilleure.

Remarques. I. *Haud* est un adverbe de négation qui remplace quelquefois *non*, mais rarement et seulement avec un *adjectif* ou un *adverbe*, jamais avec un verbe, sauf dans la locution *haud scio an* = *je ne sais trop si*. C'est une négation atténuée :

Res haud diffĭcĭlis, chose qui n'est pas bien difficile. — *Haud prŏcul*, pas bien loin; *haud dŭbie*, sans doute.

II. Quand deux propositions négatives sont coordonnées le français abrège souvent la seconde par l'infinitif et la préposition *sans* :

Multi probant oratores et poētas neque intellegunt (Cic.),

---

(1) Voir pour l'emploi de *nē* les pages qui traitent de l'expression de la volonté.

beaucoup applaudissent aux orateurs et aux poètes, *sans les comprendre.*

On peut aussi abréger *en latin* une telle proposition par le participe présent ou passé accompagné de la négation : *Nihil fēci non diu meditātum* (*Cic.*), je n'ai rien fait *sans l'avoir longtemps médité.*

437. L'adverbe de négation *non* entre en composition avec divers mots déclinables, tels que *homŏ, ullus, unquam, hilum* :

nēmo (= *nĕ* (1) *hŏmo*, pas un homme), personne ne.
nullus (= *nĕ ullus*), aucun ne.
nunquam (= *nĕ unquam*), ne... jamais.
nusquam (= *nĕ usquam*), nulle part.
nĭhĭlum, *nihil, nil*, (= *nĕ hilum*), rien ne.
nĕque, nĕc (réduction de *nĕque*), et... ne... pas.
nē... quidem, ne... pas... même.
sin (= *si non*), sinon, si... ne... pas.
quin (= qui non), que ne.

Remarque. Les deux parties de *nē... quĭdem* sont toujours séparées par le mot sur lequel porte l'idée négative :

Nē mātri quĭdem dixi, je ne l'ai pas dit, même à sa mère.

438. Deux négations *affectant le même mot* se détruisent et rendent la proposition affirmative :

NEMO NON **cŭpit esse beātus**, tout le monde désire être heureux.

Remarque. *Nĕ... quĭdem, nĕque... nĕque, nĕc... nĕc* ne détruisent pas les négations générales *nōn, nunquam nĭhil*, etc. qui affectent le verbe, quand les suivantes affectent d'autres mots de la proposition :

Non *me carmĭnĭbus vincet* **nec** *Thrācius Orpheus* **nec** *Līnus* (*Virg.*), ni le Thrace Orphée ni Linus ne me vaincront dans l'art des vers.

(1) *Nĕ*, qu'il ne faut pas confondre avec *nē* est la forme primitive de la négation : dans tous les mots de cette formation, il a donc la valeur du *nōn* de la forme classique.

439. Le sens est différent si l'adverbe de négation *précède ou suit le mot négatif composé :*

Nēmo non *putābat,*	tout le monde pensait.
Non nēmo *putābat,*	quelques-uns pensaient.

Il en résulte que

nēmo non / **nullus non** } = **omnes**, tout le monde	**non nēmo** / **non nullus** } = **alĭqui**, quelques-uns.
nĭhil non = **omnia**, tout.	**non nĭhil** = **alĭquid**, quelque chose.
nunquam non = **semper**, toujours.	**non nunquam** = **interdum**, quelquefois.

Remarque. *Nonnullus, nonnĭhil, nonnunquam* peuvent s'écrire en un seul mot.

3° L'interrogation.

440. La proposition indépendante peut avoir la forme interrogative dans deux cas :

1° Quand on veut *s'informer* (**interrogation vraie**) ;

2° Quand on veut *affirmer avec plus de force* (**interrogation oratoire**).

A. Interrogation vraie

pour s'informer de ce qu'on ignore.

441. L'interrogation peut affecter :

a) le verbe ;

b) l'un des autres éléments de la proposition.

1° Si elle affecte le verbe, elle est marquée en latin par l'enclitique (1) -**nĕ** :

Legistinĕ librum ? Avez-vous lu le livre ?

2° Si elle affecte un autre mot que le verbe, la proposition commence par un mot interrogatif (pronom, adjectif ou adverbe), *et elle n'est marquée par aucune particule interrogative :*

Quid agĭtur ? Que se passe-t-il ?

Quōmŏdo văles ? Comment te portes-tu ?

442. 1° La réponse *oui* se fait :

a) En répétant le verbe de la demande :

Vĕniesnĕ ? — Vĕniam, viendras-tu ? — Oui.

b) Au moyen d'adverbes ou de formules d'affirmation : *ĭtă, ĭtă est, ĭtă vēro est ; vēro, sānē, sānē quĭdem, ĕtiam, certe :*

Visnĕ lŏcum mutēmus ? — Sāne quĭdem (*Cic.*), veux-tu que nous changions de place? — Je le veux bien.

2° Pour la réponse *non*, on répète le verbe accompagné de *nōn*, ou bien on le sous-entend en se servant des locutions *non ita, minĭme vero* ou de *minĭme :*

Vĕniesnĕ ? — Non vĕniam, viendras-tu ? — Non.

Tu hæc non crēdis ? — Minĭme vero, tu ne crois pas ceci ? — Pas du tout.

---

(1) On appelle *enclitique* un mot privé d'accent tonique qui s'appuie sur le mot précédent et se joint à lui par l'écriture (tels sont : **-quĕ, -nĕ, -vĕ**).

Liste des principaux mots interrogatifs

PRONOMS, ADJECTIFS.

quis ? qui ? quæ ? quid ? quod ? — qui ? quel ? etc.

quisnam ? qui donc ?

ŭter, utra, utrum ? lequel des deux ?

quālis, -ĕ ? de quelle qualité ?

quŏtus, -a, -um ? quel ? (v. 148.).

quŏtusquisque ? combien peu ?

quantus, -a, -um ? combien grand ?

quŏt ? (indécl.) combien nombreux ?

ADVERBES.

quomŏdo ?, ut ? comment ?

quando ? quand ?

cūr ?, quāre ?, quamobrem ?, quid ? pourquoi ?

cūr non ? — qūin ? pourquoi ne pas ?

ŭbi ? ŭbĭnam ? Où ? Où donc ?

quō ? quōnam ? Où ? Où donc ?

unde ? d'où ? — quā ? par où ?

quamdiu ?, quousque ? pendant combien de temps ?

L'interrogation double.

443. On appelle interrogation double celle qu'on forme de deux propositions coordonnées, jointes en français par *ou*, pour présenter une alternative.

La première proposition est introduite en latin par **utrum** ? (= laquelle des deux choses ?) ou par l'enclitique **-nĕ**, la seconde est jointe à la première par **ăn**.

Utrum et **an** sont immédiatement suivis des deux mots qui s'opposent.

Utrum ūnus (ou **ūnusnĕ**) **an plūres sunt mundi ?** Y a-t-il un ou plusieurs mondes ?

444. *Ou non*, dans le second membre, a pour équivalent latin *annon* ou *necnĕ*.

Ægrotatnĕ annon? (ou **necne** ?) Est-il malade ou non ?

Remarques. — I. — On trouvera parfois *utrum* ou *nĕ* sous-entendus dans le premier membre.

II. — On trouvera aussi l'interrogation *simple* introduite par *an* au lieu de *nĕ* : c'est alors une sorte d'interrogation *double*, dont le premier membre n'est pas exprimé :

An tu hæc non credis (*Cic.*) ? tu ne le crois pas ? (= *Credisnĕ an non crēdis* ?)

B. — Interrogation oratoire.

445. — L'interrogation *oratoire*, ainsi nommée parce qu'elle est familière aux orateurs, n'est pas une véritable interrogation : elle n'en a que la forme.

C'est une affirmation véhémente, bien plus énergique que l'affirmation ordinaire.

On peut la tourner de manière à provoquer soit la réponse *oui*, soit la réponse *non*.

1° Si l'on veut suggérer la réponse *oui*, le verbe français s'accompagne de la négation *ne pas*, et le verbe latin pareillement de *nonnĕ* = est-ce que ne... pas ?

Nonnĕ turpe est mentiri ? N'est-il pas honteux de mentir ?

2° Si l'on veut suggérer la réponse *non*, l'interrogation se marque en latin par *num* :

Num mendacium est virtus ? Le mensonge est-il donc une vertu ?

Remarque. — On trouvera quelquefois *nĕ* au lieu de *nonnĕ*.

CHAPITRE II

LE FAIT RÉEL DANS LES PROPOSITIONS SUBORDONNÉES.

I

PROPOSITIONS FAISANT FONCTION

de sujet, d'objet, d'attribut, d'apposition.

A. Conjonction QUOD

Équivalent français : *le fait que.*

446. Cette proposition sert à expliquer le contenu de la principale : HOC **maxĭme præstāmus feris,** QUOD **colloquĭmur inter nos** (*Cic.*), notre principale supériorité sur les bêtes est que nous conversons entre nous.

En indépendantes, nous aurions :

Nous l'emportons surtout sur les bêtes en ceci (hōc) : *nous conversons entre nous.*

Quŏd, qui a pour antécédent *hōc*, ne sert qu'à unir plus intimement les deux propositions. La subordonnée est ici une *apposition* de la principale.

Le pronom dont elle est l'apposition peut être sous-entendu :

Euměni inter Macědŏnes multum detraxit quod ĕrat aliēnæ civitātis (C. Nep.), *le fait qu'*Eumène était étranger lui nuisit beaucoup chez les Macédoniens. (Ce fait lui nuisit : sujet.)

REMARQUE. — Cette construction est fréquente, particulièrement après *făcěre běne* ou *măle* et les verbes qui signifient arriver (*accĭdit, evěnit*) ; *ajouter* (*accēdĕre, addĕre*) ; *omettre* (*prætĕrīre, mittĕre, omittĕre*) :

Běne făcis quod me adjŭvas (*Cic.*), tu fais bien de me venir en aide = tu fais bien *ceci*, que tu m'aides (objet).

B. Proposition de forme infinitive.

447. Le nom verbal *infinitif* remplace le verbe à un mode personnel :

1° Quand le fait est énoncé par une proposition remplissant la fonction de sujet d'un *verbe impersonnel* ou d'une *expression verbale impersonnelle ;*

2° Quand le fait est énoncé par une proposition remplissant la fonction de complément d'objet d'un verbe exprimant une idée de *pensée* ou de *parole*, ou verbes déclaratifs.

Cet infinitif a un sujet à l'accusatif, qui ne peut, en règle générale, être sous-entendu.

1° *La proposition infinitive sujet.*

448. On sait que le nom verbal infinitif peut être sujet, comme tous les autres noms (314 : Turpe est mentiri).

Mais cet infinitif sujet peut avoir lui-même un sujet *à l'accusatif* (320).

Cet infinitif accompagné de ce sujet à l'accusatif, avec leurs dépendances, constitue ainsi une propo-

sition qui tire de sa forme le nom de proposition infinitive :

Pulchrum est | victōrem parcĕre victis, il est beau que le vainqueur épargne les vaincus.

En abrégeant la subordonnée française, on a (427) :

Il est beau pour le vainqueur d'épargner les vaincus.

Remarques. I. — Le verbe impersonnel peut être :

1° Une expression simple, telle que *dĕcet*, il convient ; *oportet*, il faut ; *constat*, il est certain ; *intĕrest*, il importe, etc.

2° Une expression composée du verbe *esse* et d'un *adjectif ou d'un nom attribut*, telle que *fāma est*, *rūmor est* ou *serpit*, le bruit court ; *spēs est*, on espère ; *facĭle est*, il est facile ; *justum est*, il est juste, etc. (1).

II. — Quand l'infinitif sujet est le verbe *esse* et qu'il a lui-même un sujet indéterminé, tel que *aliquem* = *quelqu'un* (équivalent français : *on*), on peut sous-entendre ce sujet, mais il faut avoir soin de mettre l'attribut à l'accusatif en accord avec le sujet *alĭquem* sous entendu :

Turpe est esse mendācem, il est honteux d'être menteur (= turpe est *alĭquem* esse mendacem, il est honteux qu'on soit menteur).

III. — La proposition infinitive sujet peut exprimer aussi bien un fait *désirable* ou *possible* qu'un fait réel, par exemple après *oportet, opus est*, etc. Dans l'un des deux cas, l'infinitif se substitue à l'indicatif, dans l'autre, au subjonctif (V. 427, remarque, et 498).

(1) On trouvera dans notre Méthode latine, pp. 122-123, la liste des principales locutions impersonnelles.

2° *La proposition infinitive complément (objet).*

449. Les verbes auxquels la proposition infinitive sert de complément d'objet sont ceux qui expriment une idée *de pensée* ou *de parole*, tels que *dire*, *rapporter*, *raconter*, *prétendre*, *enseigner ; croire*, *penser*, *se figurer*, etc. (1).

Vetĕres credēbant | multos esse deos, les anciens croyaient qu'il y a plusieurs dieux.

450. L'infinitif d'une proposition infinitive est au **présent**, au **parfait** ou au **futur**.

Pour le choix du temps, *il faut comparer le moment de l'action subordonnée avec le moment de l'action principale.*

1° *Actions simultanées :* infinitif au *présent.*

2° *Action subordonnée antérieure:* infinitif au *parfait.*

3° Action subordonnée postérieure : infinitif au *futur*.

Dico {
- te *legĕre*, je dis que tu lis (en même temps).
- te *legisse*, je dis que tu as lu (avant).
- te *lectūrum esse*, je dis que tu liras.
- vos *lectūros esse*, je dis que vous lirez.
- eas *lectūras esse*, je dis qu'elles liront.

} (les trois dernières :) après.

Remarques. I. — En français, le verbe de cette subordonnée peut se trouver à tous les temps de

1 On trouvera la liste de ces verbes, Méthode latine, pp. 123-125.

l'indicatif, du conditionnel ou du subjonctif, ou bien à l'infinitif. La construction de la proposition latine est beaucoup plus facile, puisque le choix ne peut s'exercer qu'entre trois temps : il faut donc ne tenir aucun compte ni du temps ni du mode français pour la traduction en latin, et ne se demander qu'une chose, en ayant soin de faire la question *sur l'action subordonnée :* en même temps ? Avant ? Après ?

II. — Si on transforme la subordonnée en indépendante, on aura *le présent*, *le passé* ou *le futur*, c'est-à-dire exactement le même temps que le latin, ex. :

Subordonnées	*Indépendantes*
Il disait qu'il lirait.	**Il disait : « Je lirai. »**
Je ne disais pas qu'il fût coupable.	**Je ne disais pas : « Il est coupable. »**
Je n'affirmerai pas qu'il ait menti.	**Je n'affirmerai pas ceci : « il a menti. »**
J'espère partir bientôt.	**Je partirai bientôt, j'espère.**
J'espère que tu me pardonnes.	**Tu me pardonnes, je l'espère.**

451. S'il s'agit d'une idée générale que l'on considère comme vraie de tout temps, l'infinitif est toujours au présent :

Zēno censuit nĭhil deesse virtūti (*Cic.*), Zénon pensait que rien ne *manque* à la vertu.

Remarques. I. — Les infinitifs *velle*, vouloir et *posse*, pouvoir, peuvent avoir le sens du futur :
Helvetii totius Galliæ sēse potīri POSSE sperābant (*Cæs.*), Les Helvètes pensaient pouvoir (= qu'ils pourraient) se rendre maîtres de toute la Gaule.

II. — Après *memĭni*, je me souviens, l'infinitif est au *présent* au lieu du *parfait* quand celui qui se souvient a été lui-même témoin de l'action :

Mĕmĭni me vĭdēre, je me souviens *d'avoir vu.*

Mais on met le parfait si la personne qui se souvient n'a pas été témoin de l'action.

Mĕmĭnĕram C. Marium senīle corpus palūdibus occultasse (*Cic.*), je me souvenais que C. Marius avait caché dans les marais son corps affaibli par l'âge.

452. En français, on abrège cette proposition par l'infinitif en supprimant le sujet exprimé dans la principale (427); il faut le rétablir en latin :

Je confesse | avoir commis la faute.	*Confĭteor* | ME *culpam admisisse*,

REMARQUES. I. — Le sujet de la principale, s'il est de la 3e personne, ne peut être représenté dans la proposition infinitive que par le pronom réfléchi, et non par *eum*, *eam*, *eos*, *eas* (122, 1°).

Spērat | SĒ brĕvi profectūrum esse, il espère partir bientôt.

II. — Dans la traduction du français en latin, il faut faire grande attention à la concordance des temps, quand la proposition française est abrégée par l'infinitif.

Par exemple, quand on espère, la chose espérée est dans l'avenir, et, si le français met le futur dans la proposition pleine *(J'espère que* je partirai *bientôt)*, il met le présent dans la proposition abrégée : *J'espère* partir *bientôt.* Mais en latin : *spēro mē brĕvi profectūrum esse.*

III. — On trouvera *sperare* suivi du présent ou du parfait de l'infinitif; c'est qu'alors *sperare* signifie non *espérer*, mais *penser :*

Spēro te mĭhi ignoscĕre (*Cic.*), je pense que tu me pardonnes.

453. Un équivalent de l'infinitif futur est la

périphrase *fore ut* ou *futurum esse ut* avec le subjonctif (voir § 525) :

Spēro | *tē ventūrum esse*, j'espère que tu viendras, a donc pour équivalent :

Spero | *fore* (ou *futurum esse*) | *ut venias*, j'espère que tu viendras (mot à mot : j'espère qu'il arrivera que tu viennes).

et

Spērābam (spērāvi, spērāvĕram) te ventūrum esse = spērābam (spērāvi, spērāvĕram) fŏre ut vĕnīres.

Remarques. I. — La périphrase *fŏre* ou *futūrum esse ut* nous donne un équivalent naturel pour les propositions infinitives dont on ne peut mettre le verbe au futur parce qu'il manque de supin.

Je crois que tu te repentiras = *crēdo fŏre ut tē pœnĭteat.*

Je croyais que tu te repentirais = *credēbam fore ut te pœnitēret.*

II. — Bien que les verbes passifs aient un infinitif futur (amātum iri), on emploie beaucoup plus souvent pour le passif *fore* ou *futūrum esse ut* :

Exaudīta vox est futūrum esse ut Rōma capĕrētur (Cic.), on entendit une voix crier que Rome serait prise.

III. — Cette même périphrase *suivie du parfait du subjonctif* a pour équivalent français le futur antérieur :

Crēdo fŏre ut brĕvi negōtium confēcĕrit, je crois qu'il aura bientôt terminé cette affaire.

454. Les verbes qui signifient *on dit, on raconte*,

dicĭtur, narrātur ; *on pense*, **existimātur**, etc., se construisent de deux manières :

1° *au passif impersonnel*, avec la proposition infinitive sujet :

Dicĭtur | Homērum fuisse cæcum, on dit qu'Homère était aveugle.

Cette chose, qu'Homère était aveugle, est dite.

2° *Au passif personnel.*

Les deux propositions du passif impersonnel sont ici fondues en une seule :

Dicĭtur Homērus cæcus fuisse.

Homērus est le sujet de *dicĭtur*. Mot à mot : *Homère est dit avoir été aveugle.*

II

Le fait réel dans la subordonnée de comparaison.

455. On peut rapporter deux faits en les comparant. La plupart des comparaisons se font entre les qualités des personnes ou des choses.

Aussi, presque tous les adjectifs ont-ils une forme spéciale pour exprimer *la comparaison de supériorité* : *doctior*, plus savant (voir 78 et suivants).

Il y a deux sortes de comparaison :

1° Celle qui exprime *le degré* et qui se fait en français par les adverbes *plus*, *moins*, *autant* suivis d'une proposition subordonnée introduite par la conjonction *que* ;

2° Celle qui exprime *la manière* et qu'on indique en français par les conjonctions *comme* ou *de même que*.

A. DEGRÉ

Plus, moins, autant, aussi.

456. La forme de la comparaison est très différente suivant qu'il s'agit :

1° de la supériorité ou de l'infériorité *(plus, moins)*;

2° de l'égalité (autant, aussi).

1° Supériorité, infériorité.

457. PRINCIPE. *Quel que soit l'équivalent latin de* plus *ou de* moins (1), *la proposition subordonnée est toujours introduite par* quam.

Paulus doctior est | quam Petrus, Paul est plus savant que Pierre.

Petrus minus est doctus | quamPaulus, Pierre est moins savant que Paul.

de même :

Moins de fruits que de fleurs.	*Pauciōres* fructus *quam* flores.
Plus de fleurs que de fruits.	*Plures* flores *quam* fructus.
Paul est plus estimé que Pierre.	Paulus *pluris* æstimātur *quam* Petrus.
	etc.

458. Dans la phrase latine, comme dans la phrase française, la subordonnée a toujours un certain nombre de mots sous-entendus ; il faut les rétablir par la pensée pour bien voir la fonction du mot exprimé.

---

(1) Voir n°s 78 et 275 les différents équivalents latins de *plus, moins, autant, aussi,* suivant les mots qu'ils modifient.

Par exemple, dans la phrase ci-dessus, *Paulus doctior est quam Petrus*, on sous-entend dans la 2e proposition les mots *est doctus*. *Petrus* est au nominatif parce que c'est le *sujet*.

De même :

Plus amo Paulum | quam Petrum (s. ent. : *amo*), J'aime Paul plus que (je n'aime) Pierre.

Emit equum meliōrem | quam tuus est, il a acheté un cheval meilleur que (n'est) le tien.

En français, on sous-entend dans ce cas le verbe *être* ; en latin, on exprime *sum, es, est*.

459. Si le premier terme de la comparaison est une proposition infinitive, le sujet de la 2e proposition est à l'accusatif comme le premier :

Credo | Paulum doctiōrem esse | quam Petrum (s. ent. : *credo esse doctum*), je crois que Paul est plus savant que Pierre.

460. Après un comparatif en **-ior** (**-ius**), le nom qui constitue le second terme peut être un simple complément à l'ablatif (v. 422), *à la condition que, dans la tournure par* quam, il eût été sujet soit au nominatif soit à l'accusatif (accusatif sujet d'une proposition infinitive) :

Doctior est PETRO, il est plus savant que Pierre = il est plus savant *par rapport à* Pierre. — § 422.

461. Si, après un comparatif en **-ior** (**-ius**), le second terme de la comparaison est un adjectif, *il est au comparatif en latin*.

Felīcior est quam PRUDENTIOR, il est plus heureux que prudent.

Mais il n'en est pas ainsi quand on se sert de *magis:*

Magis est strēnuus quam prūdens, il est plus brave que prudent.

Magis, exprimé dans le premier membre, est sous-entendu dans le second.

2° Égalité.

462. PRINCIPE. *Le corrélatif relatif de la subordonnée se modèle toujours sur l'antécédent.*
Ainsi :

à *tam*	correspond	*quam*,	
à *tantum*	—	*quantum*,	aussi / autant } que.
à *tanti*	—	*quanti*,	
à *tot*	—	*quot*,	
à *talis*	—	*qualis*,	tel...que.
à *is*	—	*qui*,	
à *idem*	—	*qui*,	le même que.
à *toties*	—	*quoties*,	toutes les fois que.

Exemples.

Tantum *aquæ* **quantum** *vini*,	autant d'eau que de vin.
Tanta *prudentia* **quanta** *fortitūdo*,	autant de prudence que de courage.
Tam *prudens est* **quam** *fortis*,	il est aussi prudent que brave.
Tot *fructus* **quot** *flores*,	autant de fruits que de fleurs.

Talis *est filius* qualis *pater*, ou Is *est filius* qui *pater*,	le fils est tel que le père.
Iisdem *libris utor* quĭbus *tu*, (s. ent. : *utĕris* = dont tu te sers.)	je me sers des mêmes livres que toi.

Remarques. I. — On voit par les deux derniers exemples qu'avec *is* et *idem*, la subordonnée de comparaison prend la forme d'une relative par *qui* (*quæ, quod*). — Voir plus loin, §§ 484 et suiv., la proposition relative.

II. — Avec *idem* et avec les adjectifs ou adverbes qui expriment la différence ou la ressemblance, tels que : *alius*, autre, *aliter*, *secus*, autrement, *similis*, semblable. *dissimilis*, différent, *similiter*, *pariter*, *æque*, semblablement, également, la phrase de comparaison se construit le plus souvent au moyen de deux coordonnées par *ac* ou *atque :*

Aliter loquitur ac *sentit*, il parle autrement qu'il ne pense (= *il parle* et *il pense de façon différente.*) ou bien :

Aliter loquitur, aliter sentit, (littéralement : il parle d'une manière (*aliter*), il pense *d'une autre (aliter).*

463. Le français peut transformer en indépendantes la principale et la subordonnée des phrases du § 462, par la répétition du mot antécédent et le renversement des propositions. Ainsi :

Autant...que devient *autant...autant*,
tel...que — *tel...tel* :

La phrase
Il est aussi prudent que brave
devient :
autant il est brave, autant il est **prudent.**

De même, en latin,
Tam prūdens est quam fortis
devient :
Quam fortis, tam prūdens est.

Le fils est tel que le père = tel père, ***tel fils.***

En latin :
Quālis păter, tālis fīlius
ou
qui păter, is fīlius.

En latin, la proposition subordonnée ne devient pas indépendante, mais, comme en français, on la place la première.

464. A la formule française *d'autant plus...que plus* correspond en latin *eo plus...quo plus :*

Il est *d'autant plus* modeste *qu'*il est *plus* savant.	*Eo mŏdestior* est *quo doctior.*

Littéralement : il est plus modeste *en proportion que (eo quo)* il est plus savant.

Le suffixe *-ior* = *plus.*

De même pour *d'autant moins :*

Il est *d'autant moins* savant *qu'il* est *moins* modeste.	*Eo mĭnus* doctus *quo mĭnus* mŏdestus est.

On traduit toujours *plus* ou *moins* suivant les mots qu'ils accompagnent, ainsi :

Il est d'autant plus estimé qu'il est plus honnête.	*Eo plūris* æstimātur *quo mĕlior* est.

Remarque. — A *eo...quo* on peut substituer *hoc...quo* ou *tanto...quanto*.

465. I. — Si le second terme de comparaison ne contient pas de comparatif, *quo* est remplacé par *quod* (= parce que) :

Hoc *major gloria est* quod *solus vici*, ma gloire est d'autant plus grande que j'ai vaincu seul.

II. — Si l'ordre des propositions latines est renversé, on traduit en français par deux propositions coordonnées au moyen des locutions *plus...plus ; moins...moins : Quo doctior, eo mŏdestior est*, plus il est savant, plus il est modeste.

III. — Pour la formule *plus on...plus on*, on ajoute *quis* (= *aliquis*, quelqu'un) après *quo :*

Quo quis doctior, eo mŏdestior est, plus on est savant, plus on est modeste.

On peut en ce dernier cas remplacer le comparatif par le superlatif:

Quo quis doctissĭmus, eo modestissĭmus est.

Autres formules :

Ut quisque doctissĭmus, ita modestissĭmus est (v. 466),

ou

Doctissĭmus quisque modestissĭmus est (152).

B. MANIÈRE.

466. Cette sorte de comparaison se marque par *ut* (*uti*), *velut, sicut (sicuti)*, *quemadmŏdum*, dans la su-

bordonnée, en corrélation avec *sic*, *ita*, *item* dans la principale :

Ut sementem fēcĕris, ita metes, comme tu auras semé, (ainsi) tu récolteras.

Remarque. — Le sens fondamental de *ut* est *de la manière que*, *comme*, *comme! comment?*

Faciam ut vis, je ferai comme *(de la manière que)* tu veux.

Ut vales? Comment te portes-tu?

Ut sustinuit calamitātem! Comme il a supporté son malheur!

Ut argentārius, erat gratiosus, en sa qualité de banquier, il était le bienvenu.

III

Le fait réel dans les subordonnées qui expriment des circonstances *(compléments circonstanciels)*.

Temps et cause.

On peut marquer par des conjonctions le moment où se fait une chose ; d'autres conjonctions font entendre que tel fait est la cause d'un autre.

On a alors une proposition *équivalant soit à un complément de temps, soit à un complément de cause.*

1° *Proposition complément de temps.*

467. Les conjonctions de temps marquent, ainsi que les prépositions qui accompagnent le complément de temps, les unes l'époque, les autres la durée.

CONJONCTIONS DE TEMPS.

ÉPOQUE	
Cum, lorsque, quand, toutes les fois que. **Quando**, lorsque, quand. **Ut**, **Ubi**, } dès que, quand. **Simul ut**, aussitôt que.	**Simul ac**, **Simul atque**, **Simul**. } aussitôt que. **Postquam**, après que. **Antĕquam**, **Priusquam**, } avant que.
DURÉE	
1° **Dum**, tandis que, pendant que. 2° **Dum**, **Donec**, **Quoad**, **Quamdiu**, } tant que, aussi longtemps que. 3° **Donec**, **Quoad**. } jusqu'au moment où.	

Remarques. I — *Simul* (= en même temps) est un adverbe qui se joint souvent à la conjonction *ut* pour renforcer le rapport de *simultanéité* (*en même temps que*).

II — Les propositions amenées par *simul ac*, *simul atque* sont simplement coordonnées par les conjonctions de coordination *ac*, *atque* (comparez § 462, rem. II).

III — Enfin, toute conjonction peut disparaître et il ne reste plus que l'adverbe *simul*, ex. : *simul exiĕris* (*Ph.*), aussitôt que tu seras sortie.

468. LE MODE. Le mode est l'indicatif si la proposition ne fait que situer un fait dans le temps sans

l'accompagner d'aucune autre idée (*cause* ou *volonté*).

LE TEMPS. En général, le temps du verbe latin correspond à celui du verbe français.

Il faut noter néanmoins les différences suivantes :

1° Avec *dum* = *tandis que* (simultanéité), on construit presque toujours le présent historique (433) au lieu de l'imparfait français.

Voir ci-après, ex. 1.

On rencontre aussi fréquemment le présent historique au lieu du parfait latin comme correspondant du passé antérieur ou du passé simple (1) français après *postquam, ut, ubi, simul ac, etc.*

Postquam murum arietibus ferīri vident, aurum et argentum comportant (Sall.), après qu'ils eurent vu le bélier battre les murailles, ils emportèrent l'or et l'argent.

2° *Le temps latin est souvent plus précis que le temps français.*

Après *postquam*, par exemple, on a comme correspondant de notre passé antérieur :

a) *le parfait* (voir ci-après l'exemple 4), quand l'action principale se fait immédiatement après celle de la subordonnée :

b) *le plus-que-parfait*, quand la succession des deux actions n'est pas immédiate :

Anno octāvo postquam in Hispāniam vēnĕrat, Cn. Scipio est interfectus (T. Liv.), Cn. Scipion fut tué sept ans après son arrivée en Espagne.

c) L'imparfait marque, comme en français, *un état de durée*. Comparez les deux temps de la phrase suivante :

Postquam id difficilius **vīsum est** *neque facultas* **dabătur**, *ad Pompeium transiĕrunt* (Cæs.), La chose leur *parut* difficile, ils *n'avaient pas* le moyen de l'exécuter, ils *passèrent* du côté de Pompée.

(1) Passé défini.

EXEMPLES

1. *Corvus* dum vult *vōcem ostendĕre, emīsit ore caseum* (PH.).	Tandis que le corbeau voulait montrer sa voix (en voulant montrer sa voix), il lâcha le fromage.
2. *Vulpes* ut vīdit, *sic cœpit lŏqui* (PH.).	Dès que le renard le vit, il se mit à lui parler ainsi.
3. *Jam ver appetēbat*, cum *Hannĭbal ex hibernis* mōvit (T. LIV.).	Le printemps approchait lorsque (au moment où) Annibal quitta ses quartiers d'hiver.
4. *Eo* postquam *Cæsar* pervēnit, *obsĭdes poposcit* (CÆS.).	Après que César y fut arrivé, il demanda des otages.
5. *Germāni non* prius *fugĕre destĭtērunt* quam *ad flūmen Rhenum* pervenērunt (CÆS.).	Les Germains ne cessèrent de fuir avant d'être arrivés au Rhin.
6. Donec ĕris *fēlix, multos numĕrābis ămīcos* (OV.).	Tant que tu seras heureux, tu compteras beaucoup d'amis.

REMARQUES. I. — Les deux composants de *postquam*, *antequam*, *priusquam*, sont séparables, comme on le voit ci-dessus par l'exemple 5.

II. — Si on transforme toutes ces phrases en indépendantes, on voit clairement qu'elles expriment toutes un fait réel, sans addition d'aucune autre circonstance que celle de temps.

Exemples :

1. Le printemps approchait, Annibal quitta ses quartiers d'hiver. — 2. César arriva en cet endroit, il demanda des otages. — 3. Les Germains fuyaient sans s'arrêter, ils arrivèrent devant le Rhin, ils s'arrêtèrent.

469. Pour marquer la répétition de l'action, on se sert de *cum avec l'imparfait ou le plus-que-parfait de l'indicatif :*

Cum *Gȳges pālam annŭli ad palmam* **convertĕrat,** *a nullo vidēbātur* (Cic.), chaque fois que Gygès avait tourné en dedans le chaton de sa bague, il devenait invisible.

Remarque. — Le sens est le même avec la conjonction *si* au lieu de *cum* :

Stomachabātur sĕnex si quid aspĕrīus dixĕram (Cic.), le vieillard se fâchait si (= chaque fois que) j'avais dit quelque chose de trop rude.

2° *Proposition complément de cause.*

470. Conjonctions marquant une circonstance de cause.

quod, quia,	parce que.	quando, quandoquidem, quoniam,	puisque.

Après toutes ces conjonctions, la proposition complément de cause est à l'indicatif quand l'écrivain énonce la *cause* (raison, motif) *comme étant un fait réel d'après sa propre opinion :*

quoniam, }**id cupis, fa-** **quando,** } **ciam.**	Puisque tu le désires, je le ferai.
quod, } **quia,** } **id volebas, feci.**	Je l'ai fait, parce que tu le voulais.

471. Cette proposition, avec la conjonction *quod*, s'emploie particulièrement.

1. En subordination avec les verbes de sentiment, c'est-à-dire ceux qui expriment une affection de l'âme (*plaisir ou peine*), tels que *gaudēre*, se réjouir, *mœrēre*, *dolēre*, s'affliger, *me pœnĭtet*, je me repens, etc.

2. Après ceux qui marquent les conséquences de ces affections (*l'éloge*, *le blâme*, *la plainte*,) tels que *laudāre*, louer, *vituperāre*, blâmer, *accusāre*, accuser, etc. :

Gaudeo quod vales, je me réjouis de ce que tu es bien portant, *c'est-à-dire* de te voir bien portant, = tu es bien portant (je le vois ou je le sais), je m'en réjouis (1).

Remarque. — On peut avec les verbes de sentiment (n° 1) substituer à la proposition par *quod* la proposition infinitive :

Gaudeo id te mihi suadēre (Cic.), je suis heureux que tu me donnes ce conseil.

Gaudeo te valēre et *gaudeo quod vales* sont donc des formes équivalentes.

(1) Pour ces verbes suivis du subjonctif, voir n° 531.

3° Exception à la règle du mode.

Conjonction

CUM

472. La conjonction de cause **cum** (en français : *comme, puisque*) donne lieu à une exception remarquable. *Bien que la cause soit indiquée comme une réalité*, le verbe est toujours au *subjonctif* au lieu de l'*indicatif :*

Cum sint in nōbis ratio et prudentia, necesse est deos hæc ipsa habēre majōra (Cic.), puisque nous avons la raison et la prudence, il faut de toute nécessité que les dieux possèdent ces mêmes qualités à un plus haut degré.

Remarque — La raison du subjonctif est probablement que la conjonction *cum* indique une cause *logique*. Elle sert à faire un raisonnement, dont la proposition principale est la conclusion. Le rapport de cause semble passer ici du domaine du *fait* à celui de l'*idée*, c'est-à-dire du domaine de l'indicatif à celui du subjonctif. L'exception n'est qu'apparente.

4° La même proposition introduite par le pronom relatif.

473. On peut, comme en français, substituer à *cum ego, cum tu, cum ille*, etc. le pronom relatif *qui* (1).

Le reste de la phrase n'est pas modifié.

---

(1) Le pronom relatif a toujours, en latin comme en français, la valeur d'une conjonction doublée d'un pronom personnel ou démonstratif

O fortunate adolescens qui (= cum tu) virtutis præconem Homerum inveneris! (Cic.)	O heureux jeune homme qui (= puisque tu) as trouvé un Homère pour célébrer ta valeur!

Remarque. — En ce sens, *qui* peut être précédé de *quippe, utpŏte, ut præsertim* (*quippe qui, utpote qui,* etc.) pour insister sur le rapport de cause.

5° *Combinaison des rapports de temps et de cause.*

474. On a vu (468) que la proposition exprimant un rapport de temps peut aussi être introduite par *cum* et que le verbe est à l'indicatif comme après les autres conjonctions qui ne marquent pas autre chose que ce rapport.

Mais il arrive souvent qu'après cette conjonction l'idée de *cause* (exprimée aussi par *cum*, ainsi qu'on vient de le voir) se combine avec celle de *temps*.

En ce cas, le verbe latin, ainsi que le verbe français, est à l'*imparfait* ou au *plus-que-parfait*. Mais, tandis qu'il est au français au mode *indicatif*, il est au *subjonctif* en latin.

En français, on peut abréger cette proposition par le participe :

a) participe *présent* pour l'*imparfait* latin;

b) participe *passé* pour le *plus-que-parfait*.

a) Uxōrem quondam sol cum VELLET *ducĕre, clamōrem ranæ sustulēre ad sidĕra!* (Ph.)	*a)* Un jour, comme le soleil VOULAIT se marier, les grenouilles poussèrent des clameurs vers le ciel.

Proposition abrégée : *Un jour, le soleil* VOULANT *se marier, les grenouilles poussèrent des clameurs vers le ciel.*

b) Alexander, cum INTEREMISSET *Clitum, vix a se manus abstinuit* (CIC.).	*b)* Comme Alexandre avait tué Clitus, il faillit se tuer lui-même.

Proposition abrégée : *Alexandre,* AYANT TUÉ *Clitus, faillit se tuer lui-même.*

6. *Analogie de forme en désaccord avec le sens.*

475. Le rapport de cause se trouvant combiné avec celui de temps dans la plupart des propositions à l'imparfait et au plus-que-parfait introduites par *cum*, il arrive que le subjonctif est souvent employé, par analogie et par habitude, dans des phrases semblables pour la forme, *mais où l'idée de cause ne se rencontre pas* :

Ad fontem cervus, cum BIBISSET, *restitit* (PH.).	*Lorsque* le cerf eut bu, il s'arrêta près de la source.

Le cerf but, puis il s'arrêta (aucune idée de cause).

7. *Le fait répété.*

476. On ne peut pas employer le subjonctif, *même quand le verbe est à l'imparfait ou au plus-que-parfait*, quand il s'agit d'un fait qui se répète, c'est-à-dire quand *cum* doit se traduire par *chaque fois que.*

Voir 469 et l'exemple.

8. *Équivalent du participe passé actif et du participe présent actif.*

477. Le latin n'ayant pas de participe passé actif, sauf dans les verbes déponents, ni de participe présent passif, c'est la tournure par *cum*, avec l'imparfait ou le plus-que-parfait du subjonctif qui en fournit l'équivalent :

Cum legissem, scripsi.	Ayant lu, j'écrivis.
Cum legisses, scripsisti.	Ayant lu, tu écrivis.
Cum legisset, scripsit.	Ayant lu, il écrivit.
Etc.	Etc.

De même, pour le participe présent passif :

Étant aimé = *cum amārer*, *amarēris*, *amarētur*, etc.

9. LES MÊMES PROPOSITIONS SOUS LA FORME ABRÉGÉE PAR LE PARTICIPE

478. Les propositions exprimant une circonstance de temps ou de cause peuvent s'abréger par le participe.

Le sujet de cette proposition est à l'ablatif; le verbe est au participe, qui s'accorde avec le sujet.

PARTIBUS FACTIS, *sic locutus est leo.*	Lorsque les parts furent faites, le lion parla ainsi.

Proposition française de forme abrégée :

Les parts étant faites, le lion parla ainsi.

Remarque. — Le verbe *esse* n'ayant pas de participe présent usité, on le sous-entend nécessairement :

Cicerone consule, Cicéron étant consul (= lorsque Cicéron était consul = sous le consulat de Cicéron).

On appelle aussi cette forme *ablatif absolu.*

Remarque. — *Il n'est pas possible d'employer la proposition participiale :*

1° AU PASSÉ, quand le verbe est *intransitif,* puisque le verbe intransitif ne peut avoir de participe passé passif.

2° A AUCUN TEMPS, si le mot qui devrait être sujet du participe est représenté dans la proposition principale.

Par exemple, pour traduire cette phrase :

L'ennemi, ayant pris la ville, la pilla,
on ne pourrait pas dire :

Urbe capta, EAM *hostis diripuit.*
Il faut dire :

URBEM CAPTAM *hostis diripuit.*

En d'autres termes, *des deux propositions françaises on fait en latin une proposition unique dans laquelle le participe devient un simple déterminatif.*

10. Conjonction

SI

479. La conjonction *si* a la même valeur en latin qu'en français : *dans les deux langues, elle peut annoncer un fait* considéré comme réel par celui qui l'énonce. Elle est en ce cas naturellement suivie de l'indicatif *dans les deux langues.*

1° Elle marque une circonstance de *temps* :

Stomachabātur senex, si quid asperius dixĕram (Cic.).

Le vieillard se fâchait si (= *chaque fois que*) j'avais dit quelque chose de trop sévère.

En indépendantes, on aurait :

1er *fait réel :* Je disais quelque chose de trop sévère;

2e *fait réel :* alors le vieillard se fâchait.

Remarque.— On pourrait substituer *cum* à *si*, on aurait le même sens. Voir l'exemple du n° 469, dans lequel, inversement, on pourrait mettre *si* au lieu de *cum* : Si Gygès... etc.

2° Elle marque une circonstance de *cause :*

Si Deus mundum creāvit, conservat etiam (Cic.).

Si Dieu a créé le monde, c'est lui qui le conserve.

En indépendantes, on aurait :

Dieu a créé le monde; *donc* il le conserve.

L'écrivain admet comme réel *que Dieu a créé le monde*, et il en tire cette conséquence nécessaire *qu'il le conserve.*

Remarque. — Le verbe principal peut être à l'impératif, pour donner un conseil : *si vis pacem, para bellum*, si tu veux la paix, prépare la guerre.

480. Si le verbe principal est au *futur*, le verbe subordonné latin se mettra aussi au *futur* ou au *futur antérieur*, suivant que l'on concevra l'action

comme devant se faire en même temps que celle de la principale ou antérieurement à elle, *tandis qu'en français ce verbe est toujours au présent :*

1. *Natūram* SI SEQUEMUR *ducem, nunquam aberrābĭmus* (Cic.).	Si nous prenons la nature pour guide, nous ne nous égarerons jamais
2. SI FECERIS, *magnam habēbo gratiam.*	Si vous le faites, je vous en serai très reconnaissant.

REMARQUES. I. — En substituant *quand* à *si*, nous aurions aussi le futur en français :

Quand nous prendrons la nature pour guide, nous ne nous égarerons jamais.

Quand vous l'aurez fait, je vous en serai très reconnaissant.

II. — Les deux verbes latins peuvent être au futur antérieur pour exprimer qu'une des deux actions aura été accomplie en même temps que l'autre : *Qui Antonium oppressĕrit, is bellum confĕcĕrit* (Cic.) (qui = *si quis*), si quelqu'un vient à bout d'Antoine, il aura terminé la guerre (= quand il sera venu... etc.).

III. — On pourra trouver l'impératif au lieu du futur dans la principale : DEFENDITE *castra, si quid durius acciderit* (Cæs.), défendez le camp, si la situation s'aggrave.

IV. — Même en latin, on trouvera, très rarement, le présent après *si* au lieu du futur (Voir l'exemple du n° 481).

II. NISI, SI NON

481. La négation peut se composer avec *si :* nĭsĭ. Elle peut aussi rester indépendante : si non.

1. *Nisi* sert particulièrement *à restreindre* l'idée

de la principale. Aussi traduit-on souvent par *à moins que*, *excepté si :*

Nisi id confestim facis (1), *egŏ te tradam magistrātui* (C. Nep.).	Si tu ne le fais (ou *à moins que tu ne le fasses*) sur-le-champ, je te livrerai moi-même au magistrat.

Mais on trouve quelquefois *si non* employé de la même manière.

2. Il faut toujours employer *si non* si l'on veut *opposer deux mots l'un à l'autre* ou *une négation à une affirmation*, et la proposition principale commence ordinairement par une conjonction d'opposition :

Si fecĕris id, *magnam habēbo gratiam* ; **si non fēcĕris,** *ignoscam* (Cic.).	*Si tu le fais*, **je t'en serai très reconnaissant** *: si tu ne le fais pas*, **je te pardonnerai.**

Remarques. I. — On trouvera, mais rarement, *nisi* contracté en *nī*.

II. — *Si mĭnus* est synonyme de *si non*, *minus* étant devenu l'équivalent de la négation, comme dans *quōmĭnus* (V. n° 501 R. I). On est obligé de l'employer au lieu de *si non* quand le verbe est sous-entendu. Dans l'exemple précédent, il faudrait mettre *si minus*, si on supprimait *feceris*.

III. — *Sin* (*= si nĕ*), *sin autem*, *sin minus* sont des formules d'opposition après une proposition par *si* ; en français : *mais si, si au contraire :*

Si ea rex vult quæ Thebānis sint utĭlia, gratis facĕre sum parātus ; sin autem *contrāria, non habet auri neque argenti satis* (C. Nep.).	Si les projets du roi sont avantageux aux Thébains, je suis prêt à le servir gratuitement ; mais, si c'est le contraire, il n'a pas assez d'or ni d'argent.

IV. — *Nisi vero, nisi forte = à moins que par hasard* indiquent une opposition *avec une nuance d'ironie* :

(1) Au lieu du futur ordinaire *feceris*, sous l'influence de *confestim*.

Nemo fere saltat sobrius, nisi forte insānit (Cic.).	On ne danse guère à jeun, à moins d'être fou.

V. — Après une proposition négative, *nĭsi* est l'équivalent du français *ne.... que, excepté*, ce qui donne lieu aux expressions *nemo nisi, nullus nisi, nihil nisi, nihil aliud nisi :*

Nihil aliud *fecērunt* nisi *rem detulērunt* (Cic.).	Ils *n*'ont fait *que* dénoncer la chose.

Subjonctif en français, indicatif en latin.

1. Alternative.

Sive...sive / **Seu...seu** } *ou bien...ou bien; soit que...soit que.*

482. L'alternative est marquée par *sive...sive* (seu...seu) = *ou bien ceci..., ou bien cela :*

Sīve hăbes quid, sīve nihil hăbes, scrībe tămen alĭquid (Cic.).	Que tu aies ou non quelque chose à me dire, ne laisse pas de m'écrire.

2. Restriction.

Etsi, tametsi, etiamsi (1), **quanquam.**

483. La conjonction *si* entre en composition avec *et* (etsi), avec *etiam* (etiamsi), puis forme le surcomposé *tametsi* (tam et si).

Tous ces mots, ainsi que leur synonyme *quanquam*, indiquent qu'un fait réel a lieu, tandis qu'un autre aurait pu l'empêcher (Restriction).

Par exemple :

---

(1) Pour *etiamsi* avec le subjonctif, voir § 519.

Aristide était d'un rare désintéressement (fait réel); *néanmoins, il fut condamné à l'exil* (fait également réel, qui semblait devoir faire obstacle au premier).

Nous aurons, avec une de ces conjonctions de subordination :

Quanquam abstinentia excellēbat Aristīdes, tamen exsĭlio multātus est (C. Nep.).	Malgré le rare désintéressement d'Aristide, il fut condamné à l'exil.

Équivalents français : *bien que, quoique, malgré, avoir beau*. Mais il faut remarquer que, en français, *bien que* et *quoique* sont toujours suivis du subjonctif.

Remarques. I. — La proposition principale commence ordinairement par un mot d'opposition : *tamen, nihilomĭnus, at, certe, at certe, saltem.*

II. — *Quanquam*, au commencement d'une phrase, peut s'employer comme conjonction de coordination et se rend alors par *toutefois*.

IV

LA PROPOSITION RELATIVE

Proposition complément déterminatif.

484. La proposition relative est celle qui est introduite par le pronom relatif *(qui)* ou par un composé de ce pronom *(pronom, adjectif* ou *adverbe)*.

Elle sert de complément déterminatif *à l'un des*

mots de sa proposition principale, à la manière d'un adjectif :

Proposition relative.	**Adjectif complément déterminatif.**
Hunc puerum, *qui modestus est*, omnes diligunt.	Hunc puerum *modestum* omnes diligunt.

Tout le monde chérit cet enfant, qui est modeste.

On aurait en propositions indépendantes coordonnées : *Tout le monde chérit cet enfant*, CAR IL est modeste.

485. Le pronom relatif est l'équivalent *d'un pronom et d'une conjonction*. Il enferme implicitement la valeur d'une conjonction.

Il en est de même des adjectifs et des adverbes relatifs, tels que *ubi (= in quo, in quā, in quibus)*, *unde (= ex quo, ex quā, ex quibus)*, etc.

Il en résulte :

1° Que ces mots sont capables de remplacer toutes les conjonctions de coordination et de subordination. La proposition qu'ils introduisent a exactement la même forme qu'elle aurait si on exprimait la conjonction dont ils représentent la valeur ;

2° Que, de même que la conjonction, ils commencent toujours la proposition ;

3° Qu'il faut chercher le nom qu'ils représentent (antécédent) dans la proposition dont la relative dépend, en remarquant que cette proposition se trouve quelquefois placée après sa subordonnée ;

4° Que la nécessité de placer le pronom relatif le plus près possible de son antécédent fait que la subordonnée est souvent intercalée dans sa prin-

pale : *Hunc puerum*, [*qui modestus est*], *omnes diligunt.*

486. Si l'antécédent est un pronom démonstratif qui devrait être, par sa fonction, au même cas que le relatif, on le sous-entend :

QUI (*is qui*) sæpe eamdem culpam committit vĕniā indignus est.	*Celui* qui commet souvent la même faute est indigne de pardon.

487. La proposition relative servant de complément déterminatif, il en résulte qu'on la trouvera fréquemment abrégée par le participe : *Legens* = celui qui lit; *audientes* = ceux qui écoutent, les auditeurs.

Ex. : *Nullus agenti dies longus est*, la journée n'est jamais longue pour celui qui s'occupe.

REM. — Mais il ne faut pas confondre le participe ainsi employé avec le nom d'agent en *-or* (305) : *auditor* signifierait *le disciple*, l'auditeur ordinaire, *qui fait profession* d'écouter.

488. Après les adjectifs, les pronoms et les adverbes RELATIFS INDÉFINIS *formés de la répétition du même mot ou au moyen du suffixe* -CUMQUE, le latin met *l'indicatif.*

Le français met au contraire le *subjonctif* (1) après leurs équivalents :

(1) Les mots indéfinis enlèvent toujours quelque chose à la solidité de l'affirmation. Le latin se contente d'exprimer cette nuance par le mot indéfini lui-même : le français, dont les mots relatifs indéfinis n'ont pas une figure aussi accusée que leurs correspondants latins, l'exprime par le mode subjonctif. D'ailleurs le latin lui-même a varié : on trouve deux fois le subjonctif dans Cicéron, et, après lui, il se rencontre de plus en plus.

Quocumque mē verto, *argumenta senectūtis meæ vĭdeo* (Sen.).	De quelque côté que je me tourne, je vois des preuves de ma vieillesse.

Indépendantes.

Je me tourne de tous côtés,
je vois des preuves de ma vieillesse. } faits réels.

Ces relatifs indéfinis sont :

quisquis / *quicumque* } tout homme qui.	*utut* / *utcumque* } de quelque manière que.
qualiscumque, quel qu'il (soit.)	*ubicumque*, partout où.

quantuscumque, quelque grand que.	*quotquot* / *quotcumque* } aussi nombreux que.
quantuluscumque, quelque petit que.	*ubicumque*, en quelque lieu que (lieu).
utercumque, qui que ce soit des deux qui.	*quocumque* / *quoquo* } id. (tendance).
	undecumque, de quelque lieu que (éloignement).
	quāquā / *quācumque* } partout où (passage).

DEUXIÈME SECTION

LE SUBJONCTIF

CHAPITRE PREMIER

LA VOLONTÉ

ou l'idée dont on désire la réalisation.

Subjonctif ou impératif.

Négation NĒ

I

La volonté dans la proposition indépendante.

489. Pour exprimer dans la proposition indépendante les diverses nuances de la volonté (commandement, ordre, désir, invitation, prière), on se sert de l'*impératif;* et, pour les personnes qui manquent à ce mode (1re personne du pluriel et 3es personnes du présent), on emploie le subjonctif :

Impératif : *căvē*, prends garde.

Subjonctif : *căveant consŭles*, que les consuls prennent garde.

Amēmus patriam, aimons la patrie.

490. Tandis que l'impératif français a une forme *unique*, l'impératif latin en a *deux*, une pour le présent, une pour le futur (1).

L'impératif futur s'emploie pour prescrire ce qui doit s'exécuter plus tard. Voilà pourquoi il est toujours employé dans *les traités, les testaments, les articles de loi.*

Il s'emploie aussi dans les préceptes généraux, les sentences :

Ignoscĭto semper altĕri, nunquam tĭbi, pardonnez toujours aux autres, jamais à vous-même.

A la 3e personne, l'emploi de l'impératif futur est extrêmement rare.

REMARQUE. — On peut *adoucir* ou *renforcer* le commandement et en faire ainsi soit une prière soit une invitation pressante :

1° prière :

a) par l'addition de *quæso* = je t'en prie, s'il te plait.

Scrībe mihi, quæso, écris-moi, je t'en prie.

b) en se servant du futur de l'indicatif :

Valēbis meaque negōtia vidēbis (CIC.), porte-toi bien et occupe-toi de mes affaires.

Tout cela est d'ailleurs absolument conforme à l'usage français.

2° Invitation pressante :

a) par l'addition de *fac*, fais en sorte, ou de *cura*, aie soin :

Fac venias, fais en sorte de venir.

b) par l'addition de *quin* :

Quin tu hoc audi (*Tér.*), écoute-moi donc.

---

(1) Nous continuons à nous servir, pour nous conformer à l'usage général, de la dénomination d'impératif *présent* et d'impératif *futur*. En réalité, en dehors de la distinction exposée ci-dessous, les auteurs emploient indistinctement l'une ou l'autre forme, souvent dans le même passage.

491. Pour le commandement négatif ou défense, le latin emploie :

1° pour la 2e personne :

a) Quelquefois l'impératif, mais presque toujours le parfait du subjonctif avec la négation *nē* :

Ne credidĕris, ne crois pas.

b) L'impératif du verbe *nolo* = je ne veux pas, *noli*, *nolite*, suivi de l'infinitif (commandement adouci) :

Noli despicĕre paupĕres, ne méprise pas les pauvres.

2° pour la 1re personne, le présent du subjonctif :

Nē mentiāmur, ne mentons pas.

3° pour la 3e personne, le présent du subjonctif et, surtout dans les textes de loi, l'impératif futur :

Nē dubitet, qu'il n'hésite pas.

Mortuum homĭnem in urbe nē sepelito nĕve urĭto. (L. des XII Tabl.), qu'on n'ensevelisse ni ne brûle (*ou* on n'ensevelira ni ne brûlera) un mort dans la ville.

Remarque. — Deux coordonnées de défense se joignent par *nēve*, non par *nĕque*.

Le souhait.

492. Le souhait s'exprime par le subjonctif.

On ajoute souvent *utĭnam*.

I. Le subjonctif est *au présent* ou *au parfait* quand la personne qui fait le souhait le conçoit comme réalisable :

1° au présent pour les souhaits réalisables sur-le-champ ou plus tard :

Dii hoc omen avertant! (Cic.) Que les dieux détournent ce présage!

2° Au parfait, si on veut faire entendre que la chose a pu se réaliser dans le passé :

Utinam hinc abierit in malam crucem ! (Plaute.) Puisse-t-il être allé se faire pendre !

II. Le subjonctif est à l'*imparfait* ou au *plus-que-parfait*, quand le souhait est conçu comme irréalisable ou n'ayant pu être réalisé :

L'imparfait latin correspond à l'imparfait français, et le plus-que-parfait au plus-que-parfait :

Utĭnam hæc vēra essent! plût à Dieu que cela fût vrai!

Utĭnam suspiciōnem vitāre potuissem! (Cic.) plût à Dieu que j'eusse pu éviter le soupçon!

Utĭnam nē hæc vēra essent! plût à Dieu que ce ne fût pas vrai!

Utĭnam nē hæc vēra fuissent! plût à Dieu que ce n'eût pas été vrai!

Remarques. I. — On emploie très souvent, pour marquer les souhaits réalisables, les subjonctifs *velim, nolim, malim* = je voudrais, je ne voudrais pas, j'aimerais mieux, et, pour les souhaits irréalisables, les imparfaits *vellem, nollem, mallem*, je voudrais ou j'aurais voulu, etc. : *Nollem factum*, je voudrais que cela n'eût pas été fait.

II. — On trouve quelquefois, mais très rarement, la négation *non* au lieu de *nē*.

III. — On pourra trouver, surtout en poésie, au lieu de *utinam*, les mots *ut*, ou *si*: *Si nunc se nobis ille aureus arbore ramus ostendat* ! (VIRG.) Oh ! si l'arbre au rameau d'or se montrait à nos yeux !

II

LA VOLONTÉ DANS LES SUBORDONNÉES.

A. — La proposition objet d'un verbe de volonté.

493. Cette proposition exprime *le point d'aboutissement d'un mouvement de l'âme.*

Elle est donc l'équivalent d'un nom *complément d'objet* ou *complément de tendance* (357, 382).

a) Opto | *ut sit fēlix.*	Je souhaite | *qu'il soit heureux.*
Opto ei *felicitātem.*	Je souhaite *son bonheur.*
b) Te hortor | *ut sis patiens.*	Je t'exhorte à être patient.
Te hortor *ad patientiam.*	Je t'exhorte à la patience.

Elle revêt de sa forme toutes les manifestations du vouloir, depuis les plus précises jusqu'aux plus vagues, c'est-à-dire les objets de la *volonté*, *de l'intention*, *du désir*, *du souhait*, *de la résolution*, *de la décision*, *de la permission*, *de la nécessité*, *du devoir impératif* (1).

1 Voir dans notre *Méthode latine*, pages 144 et 145, la liste des verbes de volonté.

Remarque. — Dans le cas de la nécessité (*necesse est, oportet*) ou du devoir impératif (*æquum est, justum est*, etc.) la proposition est *sujet du verbe impersonnel* (V. § 264 la définition du verbe impersonnel).

Le subjonctif de volonté s'accompagne ordinairement de la conjonction *ut*.

494. Mais il peut se construire sans conjonction.

1° Cette construction sans conjonction est fréquente après les verbes qui signifient *vouloir*, *permettre*, *demander*, *prier*, *recommander*, *conseiller*, *décréter* et après les impératifs *fac*, fais en sorte, *cave*, prends garde, après *oportet*, il faut, *necesse est*, il est nécessaire :

Visnĕ hoc primum videāmus ? (Cic.) Veux-tu que nous voyions ceci d'abord ?

Fac cogites (Cic.), aie soin d'y songer.

2° La conjonction *ut* n'est presque jamais exprimée dans la position négative : la négation ne, ne s'appliquant qu'à la volonté, n'a besoin d'aucun auxiliaire :

Cave nē cadas, prends garde de tomber.

Remarque. — C'est la simple juxtaposition de deux propositions indépendantes.

Hoc primum videāmus : visnĕ?	Voyons d'abord ceci : veux-tu ?
Cavē, nē cădas.	Prends garde, ne tombe pas.

3° Quand deux subjonctifs de volonté négative sont en coordination, le second est uni au premier par *nēve* et non par *nĕque* (V. l'exemple du § 491).

CONCORDANCE DES TEMPS.

495. La règle de concordance des temps est la même qu'en français :

VERBE PRINCIPAL.	VERBE SUBORDONNÉ.
1° au présent ou au **futur**.	. . . . . **au présent**.
2° à un **temps passé** quelconque.	. . . . . à **l'imparfait**.

1° Suādeo / Suādēbo } tibi | ut legas.	Je te conseille / Je te conseillerai } de lire.
2° Suādēbam / Suāsi / Suāsĕram } tibi | ut legeres.	Je te conseillais / Je te conseillai / Je t'ai conseillé / Je t'eus conseillé / Je t'avais conseillé } de lire.

Remarques. I. — Quand le verbe principal est au présent historique (433), la concordance se fait *logiquement avec le passé* ou *grammaticalement avec le présent.*

II. — Quand la subordonnée dépend d'un participe présent, d'un infinitif présent ou d'un gérondif, la concordance se fait non pas avec ces noms ou ces adjectifs verbaux, mais avec le verbe principal :

Themistŏcles, vĕrens nē Xerxes bellare persevērāret, eum fallĕre non dubitāvit.	Thémistocle, craignant que Xerxès ne continuât la guerre, n'hésita pas à le tromper.

persevērāret à l'imparfait, parce que *verens* après le verbe principal, *dubitāvit*, est l'équivalent de *quod verebātur.*

VERBES D'EMPÊCHEMENT

ou

Verbes qui expriment la volonté pour qu'une chose n'arrive pas.

496. *Impĕdire*, empêcher.
Obsistĕre, *Obstāre*, s'opposer à.
Recūsāre, refuser.
Deterrēre, détourner.
Per me stat quominus, il tient à moi, il dépend de moi.
Per me non stat quominus, (quin), ou il ne tient pas à moi, il ne dépend pas de moi.

Făcĕre non possum (quin), *Non possum (quin)*, *Tempĕrāre mihi non possum (quin)*, je ne puis m'empêcher (de).
Fieri non pŏtest (quin), il n'est pas possible (que).
Non multum ăbest (quin), *paulum ăbest (quin)*, peu s'en faut (que).

On met :

Nē (ou *quominus*) après une principale *positive* ;

quominus ou quin après une principale *négative* ou *interrogative*.

Impĕdiam nē (ou *quomĭnus*) *profĭciscāris*.	Je t'empêcherai de partir.
Non *impĕdiam* quominus (ou quin) *profĭciscāris*.	Je ne t'empêcherai pas de partir.

Remarques. I. — La proposition française correspondante s'abrège toujours par le nom verbal (infinitif).

II. — Les verbes d'empêchement, sauf *deterrēre*, n'ont pas de complément *d'objet. Le complément d'objet français devient le sujet de la subordonnée*, comme cela aurait lieu en français si on rendait pleine la proposition : Je t'empêcherai de partir = j'empêcherai que tu ne partes.

VERBES DE CRAINTE.

497. *Tĭmēre*, *mĕtuĕre*, craindre. *Vĕrēri*, craindre, *formīdāre*, redouter.

La personne qui craint désire *soit qu'une chose se fasse, soit qu'elle ne se fasse pas.*

1er cas : On désire que la chose ne se fasse pas (volonté négative) :
le français a *ne*,
le latin a *nē*.

Tĭmĕo nē *vĕnĭat.*	Je crains qu'il *ne* vienne = je désire *qu'il ne vienne pas.*

2e cas : On désire que la chose se fasse (volonté positive) :
le français a *ne...pas*,
le latin a *nē non.*

Les deux négations se détruisant suivant la règle (438), le résultat est une affirmation :

Timeo nē non *veniat.*	Je crains qu'il *ne* vienne *pas* = je désire qu'il vienne.

REMARQUES. I. — On trouve quelquefois la conjonction *ut* au lieu des deux négations.

II. — *Ne pas craindre* peut avoir en français le sens de :

ne pas hésiter,	en latin	*non dubitāre.*
oser,		*audēre.*

Le complément est à l'infinitif :
Fatēri non dubĭtat, il ne craint pas d'avouer.

III. — Il convient de rappeler ici le principe qui règle l'emploi du réfléchi *se* et de l'adjectif *suus* dans les subordonnées.

La subordonnée de volonté énonçant, comme la proposition de forme infinitive (Voir §§ 122 et 452, rem.), l'idée du sujet de la principale, il faut donc employer *se* ou *suus* pour renvoyer à ce sujet, et on doit se servir du pronom *is* quand il ne se rapporte ni à l'un ni à l'autre des deux sujets. (122, 2°) :

Cæsar *me invitat ut ad* se *veniam*, César m'invite à venir chez lui.

Réduction du subjonctif de volonté au nom verbal infinitif.

498. En français, la subordonnée de volonté s'abrège par *le nom verbal infinitif* accompagné des prépositions *de* ou *à* toutes les fois que c'est possible, c'est-à-dire quand le sujet est commun aux deux

propositions : *Prends garde de tomber* au lieu de *Prends garde que tu ne tombes.*

En latin, cette même proposition TEND *à se réduire aussi au nom verbal infinitif et à prendre la voie qu'elle a définitivement suivie en français.*

Cette construction se trouve réalisée dès la période classique :

1° *dans la poésie*, avec presque tous les verbes de volonté ;

2° *dans la prose*, avec un certain nombre :

a) ou bien l'infinitif s'accompagne d'un sujet à l'accusatif *(proposition infinitive)*,

b) ou bien il se présente sans sujet (simple nom *verbal complément d'objet*).

1. Verbes après lesquels la proposition de volonté s'abrège *le plus souvent* par l'infinitif avec ou sans sujet :

Vŏlo, je veux.
Mālo, j'aime mieux.
Cŭpio, je désire.
Stŭdeo, je m'applique.
Sĭno, je permets.
Pătior, je souffre, je permets.
Cōgo, je force.

Ex. : Vŏlo ut sis clemens, } je veux que tu sois
Vŏlo sis clemens, } clément.
Vŏlo me esse clementem, } je veux être
Vŏlo esse clemens, } clément.

Après *vŏlo*, *mālo*, on trouve souvent le subjonctif sans *ut*.

Après *cŭpio*, le subjonctif est très rare et poétique.

Après *nōlo*, on ne le trouve jamais.

a) Il faut exprimer le sujet de l'infinitif, *quand ce sujet n'est pas le même que celui de la proposition principale :*

Germāni vīnum ad se importāri non sĭnunt (Cæs.).	Les Germains ne permettent pas d'importer du vin chez eux.

sujet de la principale : *Germani.*
sujet de l'infinitif : *vīnum.*

b) On met l'infinitif sans sujet quand ce sujet est commun aux deux propositions :

Studēbam fiĕri doctior (Cic.).	Je m'appliquais à devenir plus savant.

sujet commun : *ego.*

2. Verbes après lesquels la proposition de volonté subjonctive s'abrège *rarement* par l'infinitif :

Opto, je souhaite.	*Postŭlo*, je demande.
Concēdo, *Permitto*, } je permets.	*Flagĭto*, je demande avec instances.
	Impĕro, je commande.

Remarque. — Après *imperare*, on ne trouve la proposition infinitive qu'au passif :

Non hunc in vincŭla duci imperabis ? (Cic.).	Ne le feras-tu pas conduire en prison ?

3. Les verbes qui signifient *décider*, *résoudre* :
statuo, constituo, decerno,
se construisent :

a) Avec *ut et le subjonctif* si les sujets sont différents ;

b) Avec *l'infinitif sans sujet* et aussi *ut et le subjonctif* } si le sujet est commun.

a) *Senātus decrēvit ut delectus haberētur* (Cic.).	Le sénat décida qu'on ferait une levée.
b) *1. Cæsar bellum cum Germānis gĕrĕre constituit* (Cæs.).	César résolut de faire la guerre aux Germains.
2. Athenienses statuērunt ut libertātem Græciæ defendĕrent (Cic).	Les Athéniens résolurent de défendre la liberté de la Grèce.

4. On trouve, mais très rarement, l'infinitif seul au lieu du subjonctif, surtout chez les poètes, et dans la prose après le siècle d'Auguste, avec les verbes suivants :

Hortāri, exhorter.
Monēre, recommander.
Suadēre, conseiller.
recusāre, *abnuĕre*, } refuser.

499. Les verbes
Jŭbeo, j'ordonne,
Vĕto, je défends,
ont toujours pour complément la proposition infinitive.

L'infinitif est toujours au présent.

Dux jussit | milĭtes rumpĕre pontem.	Le général ordonna aux soldats de couper le pont.

Remarques. I. — Il faut remarquer la différence de construction du latin et du français : le sujet de

l'infinitif latin (ici, *milĭtes*) devient en français le complément des verbes *ordonner*, *défendre*.

Il s'ensuit que, si, dans une phrase à traduire en latin, ces verbes n'ont pas en français de complément dont on puisse faire le sujet de l'infinitif latin, il faut tourner par le passif pour en avoir un :

Le général ordonna | de couper le pont.	*Dux jussit | pontem rumpi.*

II. — Au passif, ces verbes ne s'emploient que sous la forme personnelle, suivant le modèle de *Homērus dicĭtur fuisse cæcus* (454, 2°) :

Jubentur / Jussi sunt } milites rumpĕre pontem.	On ordonne / On ordonna } aux soldats de couper le pont. Les soldats reçoivent (reçurent) l'ordre de couper le pont.

REMARQUE. — Il en est de même de *sĭno*, je permets, *cōgo*, je force, *prohĭbeo*, je défends.

Réduction du subjonctif de volonté à l'adjectif verbal en -NDUS.

500. La proposition de volonté s'abrège par l'adjectif verbal en **-ndus** après les verbes qui signifient *donner* ou *recevoir* ou qui expriment les diverses nuances de ces deux idées, ex. :

Dăre, donner.	*Relinquĕre*, laisser.
Trādĕre, livrer.	*Accĭpĕre*, recevoir

Mandāre, confier. *Suscĭpĕre*, se charger de.
Curāre, avoir soin.

Ex. :

Conon mūros Athenārum **reficiendos** *curāvit* (C. Nep.), au lieu de

Conon curāvit **ut Athenārum mūri reficerentur**, Conon fit reconstruire les murs d'Athènes (Littér. : eut soin que les murs d'Athènes fussent reconstruits).

Remarque. — En français, on abrège souvent la proposition *par l'infinitif avec à : Mihi dĕdit libros legendos*, il m'a donné des livres *à lire* (= pour que je les lise).

B. La proposition de volonté remplissant la fonction de complément circonstanciel de but *(proposition finale).*

501. Cette proposition exprime la volonté comme la précédente. Mais elle en diffère en ce que le verbe de la principale n'est pas un verbe de volonté. C'est un verbe quelconque. Elle est introduite en français par les conjonctions *afin que*, *pour que*, et, quand on l'abrège par l'infinitif, au moyen des prépositions *afin de*, *pour*.

Pour la forme latine, les différences sont :

1° Que la conjonction **ut** est toujours exprimée *dans la proposition positive*, quelquefois, mais *rarement*, dans la proposition négative ;

2° Qu'à la place de *ut* on trouve *quo* = *ut eo*, *afin que par là*, surtout lorsqu'il y a un comparatif de supériorité ou d'infériorité ;

3° Qu'elle ne s'abrège pas par l'infinitif comme la proposition complétive.

1. *Esse oportet, ut vivas* (Cic.).	Il faut manger pour vivre.
2. *Punimus nē peccētur* (Cic.).	Nous punissons pour qu'on ne tombe pas en faute.
3. *Otiāre quō melius labōres.*	Repose-toi pour mieux travailler (afin que *par suite de cela* tu travailles mieux.)

Remarques, — Ce dernier exemple montre comment s'est formé le mot *quomĭnus*, équivalent de *nē* en certains cas (496), et dans lequel *minus* a pris le sens de la négation.

II. — Certains gallicismes se présentent sous la forme de cette proposition abrégée. Tels sont : à dire vrai, *ut verum dicam ;* à ne pas mentir, *nē mentiar*, etc.

III. — *Nē* et plus souvent *nēdum* s'emploient *après une proposition négative* dans le sens de *bien loin que* (à plus forte raison). La proposition principale se place toujours la première :

Vix in tectis frigus vitātur, nedum in mari sit facĭle abesse ab injuria tempŏris (Cic.).	On n'évite guère le froid dans les maisons, bien loin qu'il soit facile (=à plus forte raison est-il difficile) de se garantir des intempéries sur la mer.

IV. — La règle du réfléchi est la même que pour la proposition complétive (497, Rem. III).

La proposition complément de but sous la forme relative.

502. — Nous avons vu (484) qu'un pronom relatif renferme implicitement la valeur de toutes les conjonctions.

On ne sera donc pas surpris de trouver la proposition *de but* introduite par le pronom relatif au lieu de *ut :*

Misit legatos QUI *pacem peterent* sera donc l'équivalent exact de *Misit legatos* UT *pacem peterent* (qui = ut ii).	Il envoya des députés pour demander la paix.

Combinaison des circonstances de temps avec l'idée de volonté.

503. L'idée de VOLONTÉ peut se combiner avec une circonstance de temps.

Cela peut arriver avec les conjonctions suivantes :

Antĕquam, *Priusquam,*	avant que.	*Dum,* *Dōnec,*	jusqu'à ce que, en attendant que.

On indique en ce cas qu'on *veut attendre que certain fait se soit produit avant d'accomplir telle ou telle action.*

Rappelons l'exemple 5 du § 468 :

Germāni non prius fugĕre destitērunt quam ad flūmen Rhēnum pervenērunt (CÆS.), les Germains ne cessèrent de fuir avant d'être arrivés au Rhin.

1° Les Germains fuyaient sans s'arrêter ;

2° ils arrivèrent au Rhin ;

3° ils s'arrêtèrent.

Trois faits réels, dont la phrase latine marque la simple succession, D'OÙ L'INDICATIF.

Examinons maintenant celle-ci :

Collem celerĭter Cæsar commūnit, priusquam ab adversāriis sentiātur (Cæs.), César fortifie rapidement la colline, avant que les ennemis puissent s'en apercevoir.

César fortifie la colline, *et il agit rapidement, parce qu'il veut que les ennemis ne s'en aperçoivent pas avant que l'ouvrage soit achevé.*

D'où *sentiātur*, subjonctif de volonté.

De même, avec *dum* ou *dōnec :*

Paulum requiescet dum se călor frangat (Cic.), il va se reposer un peu en attendant que la chaleur tombe.

Il se reposera *avec le désir que la chaleur tombe* avant de sortir de son repos.

Remarques. I. — C'est pour cela qu'après les verbes qui signifient *attendre*, on construit une proposition au subjonctif avec *dum* ou *dōnec : Exspectas dum dīcat* (Cic.), tu attends qu'il parle.

II. — Quand les deux actions sont séparées par un intervalle très court, on peut avoir l'indicatif au lieu du subjonctif : *Exspecta dum rediero*, attends que je sois revenu. On pourrait dire de même en français : attends, je reviens.

Comparez le vers de Virgile :

Tityre, dum redeo, brevis est via, pasce capellas (Buc., IX, 23), en attendant mon retour, Tityre, — le chemin n'est pas long. — fais paître mes chèvres.

La brièveté de l'attente fait considérer les deux actions comme presque simultanées et par suite aussi réelles l'une que l'autre.

III. — Il en est de même de certains indicatifs (*au futur* ou *au présent pour le futur*) après *priusquam, antequam : Antĕquam ad causam* redeo, *de mē pauca dicam* (Cic.), avant de revenir à la cause, je dirai peu de mots de moi-même (= *je reviens* **à ma cause, mais auparavant...etc.).**

CHAPITRE II

LA POSSIBILITÉ OU LE FAIT CONÇU COMME POSSIBLE OU IMPOSSIBLE A RÉALISER

SUBJONCTIF

Négation NON

504. Le fait conçu comme possible, avec toutes les nuances de la possibilité (doute, incertitude, irréel, réserve, énonciation qui laisse la responsabilité de l'affirmation à autrui) est exprimé en latin par le subjonctif.

La négation est toujours *non* (1).

En français, la même manière de concevoir le fait se marque *soit par le conditionnel, soit par le subjonctif*, mais le français ne marque pas cette nuance *dans tous les cas où le fait le latin.*

I

La possibilité dans la proposition indépendante.

505. 1° La proposition indépendante exprime *ce*

(1) Sauf quand l'idée d'intention y est impliquée (voir l'exemple du § 507 rem II.)

qui pourrait arriver par *le présent ou le parfait du subjonctif* à peu près indifféremment :

Quis credat ? ou *Quis credidĕrit ?* } qui le croirait ? (qui pourrait le croire ?)

Facĭle non **dixeris** *utrum sit melius.*	Il ne serait pas facile de dire laquelle des deux choses est la meilleure.

Dicas / *Dixĕris* } on dirait (on pourrait dire).

La 2e personne du singulier correspond à la formule française par *on* (318,3°).

REMARQUE. Cette forme peut marquer une nuance moins accusée, celle d'une réserve modeste :

Hoc sine ullā dubitatiōne confirmaverim, eloquentiam esse rem omnium difficillĭmam (Cic.).	J'affirmerais sans hésiter un instant que l'éloquence est la chose la plus difficile de toutes.

2° L'imparfait marque ce qui aurait pu arriver dans le passé :

Credĕres.	On aurait cru.
Potĕrat negāre; quis ĕnim redarguĕret (Cic.)?	Il pouvait nier; qui en effet l'eût démenti ?

506. 1° Quand on se demande à soi-même ce qu'il convient de penser ou de faire, c'est naturellement le subjonctif présent qui exprime cette incertitude:

Dicam an taceam?	Dois-je le dire ou le taire?
Utrum superbiam Verris prius commemŏrem, an crudelitatem? (Cic.).	Que dois-je rappeler d'abord, l'orgueil ou la cruauté de Verrès?

2° Quand la délibération porte sur un fait passé, *c'est en latin l'imparfait*, jamais le plus-que-parfait, et *en français, le conditionnel passé :*

Quid agĕrem?	Qu'aurais-je fait?

507. Une supposition, une concession s'expriment de la même manière par le subjonctif :

Sit fur, sit sacrĭlĕgus, at est bŏnus imperātor (Cic.).	Qu'il soit voleur, qu'il soit sacrilège (je le veux bien, je l'admets), du moins c'est un bon général.

Remarque. I. Si la proposition est négative, il faut exprimer la conjonction *ut* (ut non) :

Vērum ut hoc non sit, tămen præclārum spectăcŭlum mihi propōno (Cic.), à supposer que cela ne soit pas vrai (cela ne fût-il pas vrai), je ne m'en place pas moins sous les yeux un magnifique spectacle.

II. Quand, dans ces sortes de phrases, on rencontre la négation *nē*, c'est que l'idée de *volonté, d'intention* se combine avec l'idée de supposition ; presque toujours, la proposition implique l'idée d'un contradicteur à l'objection duquel on répond :

Nē sit sānē summum mălum dŏlor, mălum certe est (Cic.). (vous voulez) que la douleur ne soit pas le plus grand des maux (je le veux bien), mais assurément elle est un mal.

II

La possibilité dans les propositions subordonnées.

1° *Interrogation indirecte.*

508. Nous avons vu l'interrogation exprimée dans la proposition indépendante :

1° (441) *par l'indicatif quand il s'agit d'un fait réel ; Quid agĭtur ?* Que se passe-t-il?

2° (505) *par le subjonctif, quand il s'agit d'un fait possible : Quis crēdat ?* Qui le croirait ? (Qui pourrait le croire?)

Fréquemment [1] le subjonctif de possibilité s'est trouvé juxtaposé, comme l'indicatif du fait réel, à une autre proposition, comme dans le groupe suivant :

Quid agātur ? Nescio, que peut-il bien se passer ? Je n'en sais rien

En transposant et en supprimant la ponctuation, on a une principale et une subordonnée :

• *Nescio quid agātur.*

Comparez à *Dic mihi, quis tu es?* (Plaute, Bacchis, IV, 2, 600).

Le cas de la subordination devenant de plus en plus fréquent dans la langue classique, l'analogie a uniformisé ce groupe de propositions, et le subjonctif est devenu la règle unique, qu'il s'agisse d'un fait possible ou d'un fait réel.

C'est ce qu'on appelle l'interrogation indirecte.

L'interrogation directe, c'est-à-dire *celle qui se fait par une proposition indépendante,* a donc son verbe à l'indicatif ou au subjonctif *selon qu'il s'agit d'un fait réel ou d'un fait possible.*

L'interrogation indirecte au contraire, c'est-à-dire *la proposition subordonnée commençant par tout mot propre à faire une interrogation,* a toujours son

(1) C'est surtout fréquent chez les comiques, qui reproduisent le mieux la langue de la conversation courante.

verbe au subjonctif, tandis qu'il est en français à l'indicatif.

Cette proposition est l'équivalent d'un nom et remplit la fonction de complément d'objet :

Il lui fit connaître *ce qu'il voulait.*

Équivalent :

Il lui fit connaître *sa volonté.*

509. Comme l'interrogation directe, l'interrogation indirecte commence :

1° Par un mot interrogatif (Voir § 442) si l'interrogation affecte un autre mot que le verbe (441) :

Rogas | quid agātur ?	Tu demandes ce qui se passe ?
Dic mihi | quis sis.	Dis-moi qui tu es.
Scribe mihi | ut valeas.	Écris-moi comment tu te portes.
Quæro | ŭter sit frāter tuus.	Je demande lequel des deux est ton frère.

2° Ou par une des particules interrogatives : *-nĕ*, *num*, *nonne*, *an*, si l'interrogation affecte le verbe :

Scire vĕlim num bonus (ou *bonusnĕ*) *sit.*	Je voudrais savoir s'il est honnête.

Remarques. I. — Il convient de faire grande attention, *dans l'exercice du thème*, à ne pas confondre la proposition interrogative indirecte avec la proposition relative, quand elle commence par le neutre *ce que*, parce que la forme des deux propositions est la même en français :

Interrogative indirecte.	*Relative.*
Dis-moi | ce que *tu veux* = *dis-moi* | quelle chose *tu veux.*	*Apporte-moi* | ce que *j'ai demandé* = *apporte-moi* | la chose que j'ai demandée.
Dic mihi | quid vĕlis.	*Affer mihi* | quod petīvi.

II. — On rappelle ici qu'il faut employer le pronom réfléchi *sē* et l'adjectif possessif *suus* dans l'interrogation indirecte pour renvoyer au sujet de la principale (122, 3°) :

Orātor *pervestīget quid* sui *cīves cōgĭtent* (Cic.), que l'orateur s'inquiète de ce que pensent ses concitoyens.

510. L'interrogation indirecte *double* se construit comme l'interrogation double directe (443), sauf la différence du mode :

Interrogation directe.	*Interrogation indirecte.*
Utrum ūnus (ou *ūnusnĕ*) | *an plūres* sunt *mundi ?*	*Scire velim* | *utrum ūnus* (ou *ūnusnĕ*) | *an plūres* sint *mundi.*
Y a-t-il un ou plusieurs mondes ?	Je voudrais savoir s'il y a un ou plusieurs mondes.

Remarques. I. *Utrum* ou *nĕ* sont quelquefois sous-entendus dans le premier membre :
Deliberabātur de Avarico \| *incēndi placēret* \| *an defendi* (Cæs.), on délibérait sur le parti à prendre, brûler Avaricum ou le défendre.

II. On pourrait donc dire :
Scire vĕlim \| *ūnus* \| *an plūres sint mundi.*

On pourrait même sous-entendre tout le premier membre :
Scire vĕlim \| *an plūres sint mundi.*

C'est ce qui explique qu'on trouve quelquefois *an* au lieu de *num :* tout le premier membre est sous-entendu.

Cela arrive particulièrement après *nescio*, *haud scio*, *parum scio*.

La nuance de sens est ici que l'on considère la chose comme probable.

La même nuance se marque en français par *si...ne pas : Nescio an recte fĕcĕrit*, je ne sais s'il n'a pas eu raison d'agir ainsi (ou *il a peut-être eu raison d'agir ainsi*).

511. Les verbes ou les expressions qui expriment le doute (*dubĭtāre*, douter, *dubium esse*, être douteux,) ont sous leur dépendance une proposition interrogative indirecte.

Cette proposition est introduite par :

Num, si la principale est positive ;

Quin, si la principale est négative ou interrogative.

Dubĭto **num** *vălеat.*	Je doute qu'il se porte bien.
Non dubĭto **quin** *vălеat.*	Je ne doute pas qu'il ne se porte bien.
Quis dubĭtat **quin** *vălеat*?	Qui doute qu'il ne se porte bien ?

Remarque. — Sur *non dubitāre* suivi de l'infinitif, voir 497, Rem. II.

Concordance des temps.

512. Les temps du *subjonctif* de la subordonnée interrogative latine correspondent exactement aux temps de *l'indicatif* de la subordonnée interrogative française.

Temps de la Principale	Temps de la subordonnée — action Simultanée	action Antér^re	action Postér^re
présent ou futur.	présent.	parfait.	futur.
passé quelconque,	imparfait.	pl-q-parf.	imparfait. du futur.

Il faut remarquer que le parfait de l'indicatif latin est *un temps du présent* s'il a pour équivalent français le passé composé (ou passé indéfini).

Le subjonctif futur est : *amatūrus sim.*

Le subjonctif imparfait du futur est : *amatūrus essem.*

1° video / vide / vidēbo — *quid facĭas* (simultanéité). *quid fecĕris* (antériorité). *quid factūrus sis* (postériorité).

je vois / vois / je verrai — ce que tu fais (simultanéité). ce que tu as fait (antériorité). ce que tu feras (postériorité).

2° vidēbam / vidi / videram — *quid facĕres* (simultanéité). *quid fecisses* (antériorité). *quid factūrus esses* (postériorité).

je voyais / je vis / j'eus vu / j'avais vu — ce que tu faisais (simultanéité). ce que tu avais fait (antériorité). ce que tu ferais (postériorité).

2° L'Hypothèse

Conjonction si

513. L'hypothèse est ce que l'on conçoit comme

possible ou impossible à réaliser dans le présent ou dans l'avenir, ou ce qu'il a été impossible de réaliser dans le passé.

La conjonction est si, en latin comme en français.

Forme de cette proposition

Français		Latin	
Principale	Subordonnée	Principale	Subordonnée
Conditionnel ou *Subjonctif*	*Indicatif* ou *Subjonctif*	*Subjonctif*	*Subjonctif*

Le temps du subjonctif latin

1er Cas. *La chose est conçue comme possible à réaliser* (dans l'avenir). (1) } **présent.**

Si velit, possit. | S'il le voulait, il le pourrait.

En indépendante, on aurait :

Velit, possit, il le voudrait, (en ce cas) il le pourrait.

2° Cas. *La chose est conçue comme impossible à réaliser dans le présent.* } **imparfait.**

Si possem, făcĕrem. { Si je le pouvais, je le ferais. *Mais je ne le peux pas.*

3° Cas. La chose est présentée comme *n'ayant pu être réalisée dans le passé.* } **plus-que-parfait.**

---

(1) Ordinairement : il est naturel de considérer comme possibles à réaliser les conceptions qu'on place dans l'avenir.

Si id potuissem, fecissem.	Si je l'avais pu, je l'aurais fait.

REMARQUES. I. — Dans le 3[e] cas, on met dans la principale *l'imparfait au lieu du plus-que-parfait* pour marquer que, si l'hypothèse s'était réalisée, la conséquence subsisterait actuellement.

Inimicitias si cavēre potuisset, vivĕret (Cic.).	S'il avait pu éviter les haines, il vivrait encore.

II. — L'imparfait peut se substituer au plus-que-parfait dans la subordonnée (3[e] cas) : *si possem, fecissem*, si je l'avais pu, je l'aurais fait.

514. Quand on exprime une idée générale au moyen de la 2[e] personne du singulier (318, 3°) ou au moyen de *si quis* (151, rem.), équivalents de *si on*, l'hypothèse exprimée par la subordonnée est au subjonctif, tandis que la conséquence réelle exprimée par la principale est à l'indicatif :

Memŏria minuĭtur, *nisi eam* exerceas (Cic.).	La mémoire diminue, *si on* ne l'exerce pas.

Supposons qu'on n'exerce pas sa mémoire (hypothèse : donc, subjonctif), elle diminue (conséquence réelle : donc, indicatif).

515. 1° On a dit (430) que, dans la proposition indépendante, les verbes *posse*, *debere* et quelques autres sont à *l'indicatif* quand les verbes correspondants du français sont *au conditionnel*.

Dans la phrase de subordination par *si*, ces mêmes verbes restent à l'indicatif dans la principale :

Respublĭca potĕrat esse *perpĕtua, si patriis vivĕrētur moribus* (Cic.).	La république *pourrait* être immortelle, si on vivait selon les mœurs des ancêtres.

2° Il en est de même avec les verbes accompagnés de *pæne* ou de *prope* pour indiquer ce qui a failli arriver, ainsi que pour les formes de la conjugaison périphrastique (*factūrus sum*, *factūrus ĕram*, je suis sur le point, j'étais sur le point de faire, etc.)

Pons sublĭcius iter pæne hostĭbus dedit, *nĭsi ūnus vir* fuisset, Horatius Cocles (T. Liv.).	Un pont de bois *aurait donné* passage aux ennemis, s'il ne s'était trouvé un homme, Horatius Coclès.

On dirait de même en français : un pont de bois *donnait* passage à l'ennemi sans un homme, Horatius Coclès.

Combinaison de la condition et du but.

516. Dans le sens de *si seulement*, *pourvu que*, on emploie, au lieu de *si*, les conjonctions *dum*, *dummodo*, *modo* :

Odĕrint, dum metuant (Cic.).	Qu'ils me haïssent, pourvu qu'ils me craignent.

La négation est *nē* ; car, dans ces locutions, il se mêle toujours une idée d'intention, de but :

Id sæpe faciat, dum NE *lassus fiat* (Cat.).	Qu'il le fasse souvent, pourvu qu'il ne se fatigue pas.

La condition, mais aussi *le but*, est qu'il ne se fatigue pas.

Combinaison de la condition et de la comparaison.

517. Les mots de comparaison sont suivis de *si*, comme en français. La proposition est toujours au subjonctif.

Latin.	Français.
Quasi / *Tanquam si* / *Tanquam*	comme si.
Perinde ac si / *Velut si* / *Ut si*	de même que si.
Non secus ac si,	non autrement que si.

Ariovistum absentem, vĕlut si cōram adesset, horrēbant (CÆ.).	Ils avaient peur d'Arioviste absent, comme s'il eût été présent.

Forme abrégée.

518. La proposition de condition peut, comme les propositions compléments de temps et de cause (478) revêtir la forme abrégée du participe :

Darius putāvit fore ut, se oppresso, *nulla spes salūtis relinquerētur* (NEP.).	Darius pensa que, *s'il venait à périr (= lui mort)*, il ne leur resterait aucun espoir de salut.

3° La restriction au subjonctif (1).

519. Quand on fait une *restriction* ou une *conces-*

(1) Pour la restriction à l'indicatif, voir le § 483.

sion sur une chose dont on ne veut pas affirmer la réalité, on met le subjonctif avec une des conjonctions suivantes :

Quamvis, licet, cum, ut, etiamsi.

Équivalents français :

Quoique, bien que, malgré que, quelque...que, quel...que, si...que, même si, quand bien même, et les locutions *malgré, avoir beau.*

Illa, quamvis ridĭcŭla essent, mihi tamen risum non movērunt (Cic.).	Quelque risibles que fussent ces plaisanteries, elles ne m'ont pas fait rire.

Ces plaisanteries *pouvaient être risibles (tam) quam vis* = autant que tu le voudras, néanmoins elles ne m'ont pas fait rire.

Ut desint vires, tamen est laudanda voluntas.	Quand même les forces manqueraient, il faut louer l'intention.

Remarques. I. *Quamvis* (composé de *quam vis* = autant que tu le veux) est exactement l'équivalent du français *quelque...que.*

Licet est un verbe qui signifie *il est permis :* il ne peut donc avoir après lui, d'après la règle de concordance des temps, que le subjonctif présent ou parfait.

II. *Quamvis* peut s'employer sans verbe avec les adjectifs, comme en français :

Res bello gessĕrat, quamvis reipublĭcæ calamitōsas, attămen magnas (Cic.).	Il avait fait à la guerre de grandes choses, quoique désastreuses pour la république.

Forme abrégée de la proposition de restriction.

520. On abrège cette proposition :

1° Par le participe avec sujet (ablatif absolu) :

Quo, defendēnte nullo, *tamen armātis ascendĕre esset difficĭle* (Cæ.).	L'ascension de ce point eût été difficile à des hommes armés, quand même personne ne l'eût défendu.

Remarque. *Tamen*, dans la principale, indique nettement la restriction.

2° Par un simple participe déterminatif :

Risus interdum ita repente erumpit ut, eum cupientes *tenēre, nequeāmus* (Cic.).	Le rire éclate parfois si soudainement que, malgré nos efforts pour le réprimer, nous ne le pouvons pas.

Cupientes = *quamvis cupiāmus.*

4° La cause non réelle.

521. Pour présenter une cause comme contraire à la réalité, on se sert de *non quod, non quia, non quo, non quin* avec le subjonctif.

Non est quod istis invĭdeas (Sen.).	Il n'y a pas de raison pour que vous portiez envie à ces gens-là.

5° La proposition complément de conséquence.

522. Dans la phrase de condition, on suppose que, si telle chose se réalisait, ou s'était réalisée, un

autre fait exprimé par la principale se réaliserait ou se serait réalisé aussi.

La principale indique donc une conséquence.

Dans celle-ci, au contraire, la conséquence est indiquée par la subordonnée, tandis que la principale énonce la cause :

Adeo est mendax ut nemo ei credat.	Il est si menteur que personne ne le croit.

Il est très menteur (cause) ;
personne ne pourrait le croire (conséquence probable).

Remarque. Le français met le verbe de cette proposition à l'indicatif parce qu'il envisage la conséquence comme un fait réel. La vérité est qu'il y a des conséquences qu'on prévoit ou qu'on suppose, d'autres qu'on regarde comme certaines, d'autres enfin qui sont réalisées. On s'attendrait donc à trouver tantôt l'indicatif, tantôt le subjonctif. C'est en effet ce qui a lieu dans les propositions de conséquence indépendantes, comme on les trouve dans les comiques, qui reproduisent le langage de la conversation :

Indicatif. *Tantas divitias habet :* nescit *quid faciat auro* (Plaute), il a tant de richesses : il ne sait que faire de son or.

Subjonctif. *Fieri istuc solet : quod in manu* teneas *atque oculis* videas id desideres (Plaute), voici une chose qui arrive souvent : *il est possible qu'on cherche une chose* qu'on tient dans sa main et qu'on voit de ses yeux.

Nescit est à l'indicatif, tandis que *desideres* (et par suite *teneas* et *videas*) est au subjonctif, parce que le premier énonce un fait certain et que le second indique une possibilité ; mais, quand la phrase de subordination a pris la place de la phrase de coordination, *l'analogie* s'est exercée comme à l'ordinaire, et l'uniformité s'est faite en faveur du subjonctif (1) : *Tantas divitias habet : nescit...* est devenu *Tantas divitias habet ut nesciat...* comme : *Fieri istuc solet ut... desideres.*

(1) Comme dans l'interrogative indirecte, sous l'influence de la subordination.

523. La subordonnée de conséquence s'appuie ordinairement sur un mot démonstratif (adjectif ou adverbe) placé dans la proposition principale, comme on l'a vu dans l'exemple *Adeo est mendax*..

Ces mots démonstratifs sont :

sic, *ita*	de telle sorte.	*tam*, *tantus*, *tot*, *tanti*, *tanto*	si, tant, tellement.
ădĕo,	tellement, à tel point.		
tālis, *is*	tel.		

Mais ce corrélatif est quelquefois sous-entendu ; en ce cas, il faut le rétablir en français en ajoutant *si, en sorte, de manière*.

Epaminondas fuit dĭsertus, ut nēmo Thebānus ei par esset elŏquentiā (NEP.).	Épaminondas était si éloquent qu'aucun Thébain ne l'égalait sur ce point.

Le corrélatif *ădeo* est sous-entendu.

REMARQUE. Dans certaines phrases, la suppression de l'antécédent a atténué la valeur du rapport de conséquence au point qu'il faut quelque attention pour l'y retrouver, ex. :

Est mos hominum ut nolint eundem pluribus rebus excellĕre (CIC.).	Habituellement on n'aime pas à voir le même homme exceller en plusieurs genres.

Mot à mot : Il y a une habitude des hommes *telle* qu'ils ne veulent pas que le même homme excelle en plusieurs genres.

Il semble que la subordonnée n'ait plus que le sens explicatif = *à savoir que*. Grammaticalement, elle paraît remplir la fonction soit de sujet, soit d'attribut, soit d'apposition.

Le temps dans le rapport de conséquence

524. 1° Quand on place la conséquence dans le passé, c'est *l'imparfait latin* qui est l'équivalent ordinaire *du passé simple ou de l'imparfait français. C'est la règle dans le récit historique*, comme on le voit par l'exemple du n° 523.

REMARQUE. Dans les écrivains postérieurs à Cicéron, *on trouve souvent le parfait au lieu de l'imparfait.*

2° *Le parfait au lieu de l'imparfait est nécessaire pour marquer le résultat actuel.*

Il est alors l'équivalent exact de notre passé composé :

Ita cecĭdit ut crus **fregĕrit.**	Il est tombé de telle sorte qu'il S'EST CASSÉ la jambe.

La jambe est restée cassée : *résultat actuel au moment où l'on parle.*

525. On construit en latin cette proposition après les verbes qui signifient arriver :

Accĭdit, il arrive (ordinairement, accident fâcheux).

Contingit, il arrive (événement heureux).

Evĕnit / *Fit*	il arrive.	fore, futūrum esse,	devoir arriver. (v. 453).
Est	c'est le cas.		

1 *Fĭĕri pŏtest ut fallar.*	Il peut arriver que je me trompe.
2 *Thrasybulo contĭgit ut rempublicam servaret.*	Thrasybule eut le bonheur de sauver la république.

Forme relative.

526. On donne aussi à cette proposition la forme relative :

Nĭhil hăbēbam quod ad te scrībĕrem.	Je n'ai rien à vous écrire (= rien *de tel* que je puisse vous l'écrire.

On construit ainsi régulièrement la relative après les expressions :

dignus est, il est digne, il mérite.
indignus est, il ne mérite pas.
aptus est, / *idŏneus est,* } il est bon à, propre à.

Dignus est qui impĕret.	Il mérite de commander.

Gallicismes.

527. Plusieurs gallicismes donnent à cette proposition une physionomie variée. On retrouvera dans plusieurs la forme relative.

Ces gallicismes sont :

Français.	*Latin.*
Assez... pour.	tam (tantum, tantus, tot, etc.)... ut.
Trop... pour.	plus (magis, pluris, etc.) quam ut. (V. le tableau, 275).

Il est homme à.... Il est capable de....	is est... ut (*ou* qui).
Elle est femme à.... Elle est capable de....	ea est... ut (*ou* quæ).
Il est sur le point de....	in eo est ut.

1. *Nēmo* tam *mălus est* ut *vidēri vĕlit.*	Personne n'est *assez* méchant *pour* vouloir le paraître.
2. Majōra *delīquērunt* quam ut *iis ignosci possit.*	Leur crime est *trop grand pour* qu'on puisse leur pardonner.
3. Non ea est māter tua quæ *līběros suos măle instĭtuat.*	Votre mère *n'est pas femme à* (ou n'est pas capable de) mal élever ses enfants.
4. Adeo *non tĕnŭit iram* ut *diceret*... (Cic.).	Il se laissa emporter jusqu'à dire...
5. *Cum jam* in eo esset *ut Miltiădes oppĭdo potirētur*... (Nép.).	Comme Miltiade *était sur le point* de s'emparer de la ville...

Littéralement :

1. Personne n'est *si* méchant *que*...

2. Ils ont commis *des crimes plus grands qu'(il ne faudrait) pour qu'on* puisse leur pardonner.

3. Votre mère n'est pas *telle qu'elle*...

Remarques. I. La locution *in eo est* ne s'emploie qu'à la 3e personne : *In eo est ut proficiscar* = je suis sur le point de partir (*la chose est sur le point* que je parte).

II. On pourrait, dans le 2e exemple, se servir de la forme relative : *Majōra deliquērunt quam* quibus *(= ut iis)* ignosci posset.

III. Après une proposition négative, *quin* se substitue à *qui non :*

Nēmo tam fĕrus fuit quin *lacrĭmāret.*	Personne ne fut assez dur pour ne pas pleurer.

Cette tournure peut avoir pour équivalent français *sans* suivi de l'infinitif :

Nullum ădhuc intermīsi diem, quin alĭquid ad te littĕrārum dărem (Cic.).	Je n'ai pas encore laissé passer un jour sans remettre quelque lettre pour vous.

528. On vient de voir (526 et 527) la proposition de conséquence prendre la forme relative d'après le principe expliqué § 485, principe dont on avait déjà vu d'autres applications §§ 473 et 502.

C'est ainsi qu'on a en latin le subjonctif au lieu de l'indicatif français après les expressions générales :

Sunt qui... il y a des gens qui...

Inveniuntur qui...
Reperiuntur qui... } on trouve des gens qui..

Sunt qui honores despiciant.	Il y a des gens qui méprisent les honneurs.

Cela revient à dire :

Sunt *ii qui* honores despiciant = il y a des gens *tels qu'ils* méprisent les honneurs.

C'est la proposition de conséquence sous la forme relative.

III.

LA POSSIBILITÉ DANS LE STYLE INDIRECT.

529. On peut dire :

Français.	*Latin.*
Aristote a dit : « Il naît sur les bords de l'Hypanis des insectes qui ne vivent qu'un jour. »	*Aristŏtĕles ait : « Apud Hy̆pănim flŭvium nascuntur quædam bestiŏlæ, quæ ūnum diem* vīvunt. »

On rapporte ainsi *directement* les paroles d'Aristote au moyen de propositions indépendantes du verbe principal *a dit.*

C'est ce qu'on appelle **le style direct.**

Mais on peut dire aussi :

Aristote a dit qu'il naît sur les bords de l'Hypanis des insectes qui ne vivent qu'un jour.	*Aristoteles ait apud Hy̆pănim flŭvium nasci quasdam bestiŏlas quæ ūnum diem* vīvant (Cic.).

On rapporte ainsi *indirectement* les paroles d'Aristote au moyen de propositions qui dépendent toutes de la principale « *Aristote a dit.* »

C'est ce qu'on appelle *le style indirect.*

On se sert du style indirect *toutes les fois qu'on rapporte les paroles ou les idées d'autrui au moyen d'une série de propositions subordonnées à un verbe de pensée ou de parole.*

On a appris (§§ 447 et suivants) que la subordonnée, complément d'objet d'un verbe signifiant *dire* ou *penser* prend en latin *la forme infinitive.*

On voit de plus par l'exemple ci-dessus que le verbe de la proposition relative subordonnée à l'infinitive, qui était à l'indicatif (*vīvunt*) dans le style direct, est au subjonctif (*vīvant*) dans le style indirect.

C'est que, lorsqu'il rapporte indirectement les paroles ou les idées d'autrui, l'homme de langue latine ne prend jamais à son compte la responsabilité de l'affirmation. Il affirme pour son propre compte ; il n'affirme pas pour les autres, *d'où la forme vague et indéfinie du nom verbal infinitif, au lieu du mode personnel, puis, partout, dans les propositions qui dépendent de ces formes infinitives, le mode de la possibilité, le subjonctif, au lieu de l'indicatif du style direct.*

De là un certain nombre de règles particulières au style indirect et qui découlent toutes de ce principe.

1°. Le subjonctif du style indirect dans la proposition de cause par **quod**.

530. Une première application de ce principe a lieu après les verbes de sentiment (471) et surtout après ceux qui signifient *accuser, se plaindre.*

Si la cause ou le motif de l'accusation, de la plainte, etc., sont présentés *non comme la pensée de*

l'écrivain, mais comme celle d'une autre personne, on a le subjonctif du style indirect:

Aristides patriā expulsus est quod præter modum justus esset (Cic.).	Aristide fut banni de sa patrie parce que, *disait-on*, il était trop juste.

Le subjonctif *esset* montre que Cicéron rapporte la pensée des Athéniens qui ont banni Aristide, *non la sienne*. On peut souvent traduire en français l'idée de ce subjonctif par les mots : *disait-on*, *pensait-on*.

Remarques. I. — Si la personne dont on expose la pensée par la subordonnée est sujet de la principale, elle ne peut pas être représentée en latin par le pronom personnel de la 3e personne comme elle l'est en français, mais par le pronom réfléchi (sē) (122, 4°):

Cĭcĕro conquĕrēbātur quod rāræ sĭbi *venīrent ab Attĭco epistŏlæ.*	Cicéron se plaignait qu'Atticus lui écrivît rarement.

Le motif est présenté *comme la pensée de Cicéron, sujet de la principale.*

II. — C'est ainsi que l'on dit par analogie :

Gaudeo quod vălеas, je me réjouis *parce que je pense* que tu te portes bien, à côté de *Gaudeo quod* vales, je me réjouis *parce que je vois* que tu te portes bien.

Il n'y a qu'une nuance entre ces deux manières de s'exprimer (V. § 471).

2° Le subjonctif du style indirect dans la proposition relative.

531. C'est par la même raison qu'une proposition relative peut-être au subjonctif pour exprimer et développer la pensée du sujet de la principale :

Pœtus omnes libros quos frater **suus reliquisset** *mihi donavit* (Cic.).	Pœtus m'a fait don de tous les livres que son frère avait laissés.

C'est Pœtus qui a dit à Cicéron que son frère les avait laissés ; c'est la pensée de Pœtus, et cela explique aussi la présence de *suus* au lieu de *ejus* dans la proposition relative.

532. De même, une relative est au subjonctif quand elle dépend d'une autre proposition au subjonctif dont elle complète l'idée :

Sæpe fit ut ii qui **debeant** *non respondeant ad tempus* (Cic.).	Il arrive souvent que ceux *qui doivent* ne payent pas à l'échéance.

3°. L'Hypothèse dans le style indirect.

533. Si une phrase conditionnelle se rencontre dans le style indirect (hypothèse, § 513), la proposition principale de cette phrase prend, comme toutes les autres principales du style indirect la forme infinitive.

1er cas. *Possibilité dans l'avenir* (Voir § 513).

Le subjonctif présent du style direct devient, dans le style indirect, infinitif futur avec *esse : factūrum esse* ou, au moyen de la périphrase *fore ut* (§ 453) : *fore ut faciam* ou *facĕrem*, selon la règle de concordance des temps (§ 495) :

Style direct : *Si id possim, faciam.*
Si je le pouvais, je le ferais.

Style indirect : *Dico mē, si id possim, factūrum esse.*
Je dis que, si je le pouvais, je le ferais.
ou *Dico fore ut, si id possim, faciam.*
Dicebam fore ut, si id possem, facĕrem.

2e cas. *Impossibilité dans le présent (irréel).*

Le subjonctif imparfait du style direct devient infinitif futur passé : *facturum fuisse :*

Style direct : Si id possem, facerem.
Si je le pouvais, je le ferais (mais je ne le peux pas).

Style indirect : Dico me, si id possem, facturum fuisse.

3e cas. *Impossibilité de la réalisation dans le passé.*

Le subjonctif plus-que-parfait ou imparfait du style direct devient infinitif futur passé :

Style direct : Si id potuissem, fecissem.
Si je l'avais pu, je l'aurais fait.

Style indirect : Dico me, si id potuissem facturum fuisse.
ou Dico futurum fuisse ut, si potuissem, facerem.

Remarque. — On se sert, quand le verbe est au passif ou quand il n'a pas de supin, des périphrases *fore ut, futurum fuisse ut*, comme il a été expliqué ci-dessus — (voir aussi § 453).

1. *Dico si illud facias, fore ut te pœniteat.*	1. Je dis que, si tu faisais cela, tu te repentirais,
2. Dico, si illud fecisses, futurum fuisse ut te pæniteret.	2. Je dis que, si tu avais fait cela, tu te serais repenti.

III. Si le verbe est un des deux verbes *posse* ou *debere*, il reste pour le 1er cas, *à l'infinitif présent*, pour le 2e cas, *à l'infinitif parfait* (§ 451, rem. I) :

1. *Existimo, si hoc diceres, te errare* posse.	1. Je pense que, si tu disais cela, tu *pourrais* te tromper.
2. *Existimo, si hoc dixisses, te errare* potuisse.	2. Je pense que, si tu avais dit cela, tu *aurais pu* te tromper.

534. Il semble, d'après tout ce qui précède, qu'on ne devrait trouver dans le style indirect que les modes de la volonté et de la possibilité sans aucun indicatif.

Cela est vrai en général, mais il peut se glisser parfois dans le tissu du style indirect un indicatif

exceptionnel, en manière de parenthèse, quand l'écrivain, au moyen d'une proposition relative, fournit une explication qui lui est personnelle :

Apud Hўpănim fluvium, **qui in Pontum influit,** *Aristŏtēles ait bestiŏlas quasdam nasci quæ unum diem vīvant* (Cic.).	Aristote raconte qu'il naît sur les bords de l'Hypanis, fleuve qui se jette dans le Pont-Euxin, des insectes qui ne vivent qu'un jour.

Influit, à l'indicatif, parce que c'est une remarque personnelle de Cicéron, qu'il énonce en parenthèse.

Vivant, au subjonctif, parce que c'est la continuation du dire d'Aristote.

IV. Le style indirect continu.

535. Quand, au lieu de quelques paroles, on rapporte un discours entier en style indirect, il faut observer les règles générales suivantes :

1° Toutes les propositions *qui énoncent un fait réel et qui, par conséquent, seraient dans le style direct des indépendantes ou des principales à l'indicatif,* **deviennent dans le style indirect des propositions infinitives,** ainsi qu'on l'a déjà vu § 450, rem. II : *Dicēbat : « legam. »* devient : *Dicēbat se lectūrum esse.*

2° Toutes les propositions qui dépendent de ces propositions infinitives sont au subjonctif au lieu de l'indicatif du style direct, comme on le voit par l'exemple du § 534... *quæ unum diem* **vivant**, sauf le cas de la parenthèse (534) : même exemple : *qui in Pontum* **influit**.

3° A plus forte raison, tous les verbes qui, pour quelque raison que ce soit, seraient au subjonctif dans le style direct, resteront au subjonctif dans le style indirect.

4° *Dans le style direct*, la volonté s'exprime par *l'impératif ou le subjonctif* dans les indépendantes, par le subjonctif dans les subordonnées.

Dans le style indirect, c'est toujours le subjonctif, puisqu'il n'y a que des subordonnées.

La conjonction *ut* n'y est pas exprimée. Néanmoins, dans une série de coordonnées de volonté positive, on peut l'exprimer en tête de la première.

Style direct.	Style indirect.
Cæsar Ariovisto : « Nē aut Hæduis aut eōrum sociis bellum intulĕris ; **obsĭdes redde.** » (Cæs.).	Cæsar dixit Ariovisto *nē aut Hæduis aut eorum sociis bellum inferret ;* **obsĭdes reddĕret.**

César dit à Arioviste : « Ne fais pas la guerre aux Éduens ni à leurs alliés ; rends les otages. »

5° Pour les temps, on applique les règles de concordance ordinaire :

a) Le verbe principal (*dire ou penser*), dont tout le discours dépend, peut être ou au *passé* ou ou *présent de narration* (présent historique, 433).

Les subjonctifs de volonté sont, dans le premier cas, *à l'imparfait*, dans le second, *au présent ou à l'imparfait*.

b) Pour les autres propositions secondaires, la concordance se fait avec les verbes dont les subjonctifs dépendent.

Verbe principal	Verbe subordonné	
—	*Simultanéité.*	*Antériorité.*
présent.	présent.	parfait.
passé.	imparfait.	plus-que-parfait.

REMARQUE. Il arrive souvent que, dans le même discours, on passe du passé au présent et inversement.

6° Les exclamations sont à l'infinitif.

7° *L'interrogation vraie* (1) (440 et suivants), qui est à l'indicatif dans le style direct, devient dans le style indirect :

1° *Une proposition infinitive* si, dans le style direct, elle était à la 1re ou à la 3me personne ;

2° *Un subjonctif*, si elle était, dans le style direct à la 2me personne.

8° *L'interrogation oratoire* (445) est ordinairement à l'infinitif (2) :

Le peuple frémissant s'écriait : « A quoi bon vivre ? »

Style direct.	*Style indirect.*
Plebes fremit : « Quid vivimus ? »	*Plebes fremit : Quid* se vivere ?

9° Les pronoms personnels de la 1re personne (*ego, nos*) deviennent, dans le style indirect, *se* à l'accusatif, *ipse* au nominatif. Ceux de la 2e personne (*tu, vos*) deviennent *ille* ou *is*.

Les adjectifs possessifs *meus, noster* deviennent *suus* ; le démonstratif *hic* devient *ille ;* l'adverbe *nunc* devient *tunc*, après un temps passé.

(1) L'interrogation *vraie* est très rare dans le style direct.

(2) On trouve le subjonctif dans certains cas, mais seulement à la 2e personne.

STYLE DIRECT.	STYLE INDIRECT.
Si quid TU ME VIS, TE *ad* ME *venire oportet* (CÆ.).	*Si quid* ILLE SE *velit*, ILLUM *ad* SE *venire oportēre*.

Si tu me veux quelque chose, c'est à toi de venir à moi.

536. RÉSUMÉ DES RÈGLES DU STYLE INDIRECT.

	Style direct.	Style indirect.
Indépendante ou principale.	Indicatif.	Infinitif avec sujet (*propon infinitive*).
»	Subjonctif.	Subjonctif.
Subordonnée de volonté.	Subjonctif avec ou sans *ut* (nég. *nē*).	Subjonctif sans *ut* (1) (nég. *nē*).
Subordonnée relative.	Indicatif.	1. Subjonctif. 2. indicatif (2).
Toutes les autres Subordonnées.	Indicatif ou subjonctif.	Subjonctif.
Exclamation.	Indicatif.	Infinitif.
Interrogation vraie.	Indicatif.	1e et 3e pers. : infinitif. 2e pers. : Subjonctif.
Interrogation oratoire.	Indicatif.	Infinitif.
Pronoms personnels.	*Ego, nos* . . . . . *Tu, vos*	*Sē* (à l'acc.), *ipse* (au nom.) *Ille* ou *is*.
Adjectifs possessifs.	*Meus, noster*.	*Suus*.
Démonstratifs.	*Hic*.	*Ille*.
Adverbes.	*Nunc*.	*Tunc*.

(1) Quand plusieurs propositions de volonté sont coordonnées, on peut mettre *ut* dans la 1re, non dans les autres.

(2) Cas où l'écrivain énonce sa propre pensée.

537. Tableau résumé de la phrase de condition

1°. Indicatif (479, 480)

1° **Si vult, potest.**	S'il le veut, il le peut.

Il le veut, donc il le peut.

2° **Si vŏlet pŏtĕrit.** **Si vŏluĕrit, pŏtĕrit.** **Si vŏluĕrit, potuĕrit.**	S'il le veut, il le pourra.

Il le voudra, donc il le pourra.

2° Subjonctif (513, 514).

1° **Si vĕlit, possit.**	S'il le voulait, il le pourrait.

Il est possible qu'il le veuille, en ce cas il le pourrait.

2° **Si vellet, posset.**	S'il voulait (maintenant), il le pourrait (mais il ne le veut pas.)
3° **Si voluisset, potuisset.** *Si vellet, posset.*	S'il l'avait voulu, il l'aurait pu.
4° **Si inimicĭtias vitare potuisset, nunc vivĕret.**	S'il avait pu (dans le passé) éviter les inimitiés, il vivrait (maintenant).
5° **Memŏria mĭnuitur, nĭsi eam exerceas.**	La mémoire diminue, si on ne l'exerce pas.

538. UT

Tableau récapitulatif des emplois de cette conjonction

	SENS	ÉQUIVALENTS FRANÇAIS	EXEMPLES	
INDICATIF	MANIÈRE	de la manière que, comme.	*Făciam ut vis.*	§ 466.
		de quelle manière ?	*Ut văles ?*	§ 466.
		en qualité de.	*Ut argentārius, ĕrat gratiōsus.*	§ 466.
	COMPARAISON (*manière*)	de même que, comme.	*Ut sementem fecĕris, ĭta mĕtes.*	§ 466.
	LE DEGRÉ DANS L'EXCLAMATION	combien ! que ! comme !	*Ut sustĭnuit calamitātem !*	§ 466.
		dès que (*prop. pleine.*)	***Vulpes ut vīdit, sic cœpit***	

SUBJONCTIF	VOLONTÉ désir, souhait intention	afin que, pour que, que + *subjonctif*	*prop. pleine*	Je souhaite qu'il soit heureux (*pleine*). Je lui souhaite d'être heureux (*abr.*).	
	BUT	afin de, pour, à, de + *infinitif* ou *infinitif seul*	*prop. abr.*	*Esse oportet ut vīvas.* Il faut manger pour que tu vives (pleine). Il faut manger pour vivre (abr.).	§ 501.
	CONSÉQUENCE	de manière que, de sorte que, si + *indicatif* (*pr. pleine*). assez pour, trop pour, capable de, homme à, femme à, jusqu'à, à + *infinitif* (*pr. abrégée*).		*Adeo est mendax ut nēmo ei crēdat*, il est si menteur que personne ne le croit.	§ 522.
				Nēmo tam mălus est ut vidēri vĕlit, personne n'est assez méchant pour vouloir le paraître.	§ 527.
	SUPPOSITION RESTRICTION	à supposer que, en admettant que.		*Ut dēsint vires, tămen est laudanda voluntas.*	§ 519.

REMARQUE. Dans les expressions courantes *inter se*, *per se*, *propter se*, le réfléchi *se* peut ne pas renvoyer au sujet.

539. TABLEAU RÉCAPITULATIF DES EMPLOIS DE **SE** ET DE **SUUS**

I. — Dans la même proposition.

se ou **suus** renvoient	1° au sujet grammatical.	*Superbus* **se** *laudat.* § 120. **Păter** *ămat* **suos libĕros,** *at* **eōrum** *vitia ōdit.* § 123.
	2° au sujet logique.	*Spes omnis consistēbat* **Datămi** *in* **se.** § 122, rem. = **Datămes** *omnem spem in* **se** *ponēbat.*
suus peut aussi renvoyer au complément à l'accusatif ou au datif dans le sens de *son propre.*		**sua eum** *perdet* **ambĭtio.** § 121.

II. — Dans deux propositions différentes.

Principe. — *Dans les subordonnées qui développent l'idée du sujet de la principale,* **se** ou **suus** renvoient soit au sujet de la subordonnée, soit à celui de la principale.

1° Proposition infinitive.	*Spērat* **se** *brĕvi profectūrum esse.* § 452, rem. I.
2° Proposition exprimant la volonté, le but.	**Cæsar** *me invītat ut ad* **se** *vĕniam.* § 497, rem. III.
3° Proposition interrogative indirecte.	**Orātor** *pervestīget quid* **cīves sui** *cogĭtent.* § 509, rem. II.
4° Proposition de cause par *quod.*	**Cicĕro** *conquerebātur quod rāræ* **sĭbi** *venīrent ab Attĭco epistŏlæ.* § 530, rem. I.

TABLE ANALYTIQUE

DEUXIÈME PARTIE

SYNTAXE

LIVRE PREMIER

La proposition

Chapitre premier

Chapitre II

LIVRE II

SYNTAXE DES PROPOSITIONS

PREMIÈRE SECTION

LE MODE INDICATIF (négation **non**)

Chapitre premier

Chapitre II

DEUXIÈME SECTION

LE MODE SUBJONCTIF

Chapitre premier

CHAPITRE II

Table Alphabétique

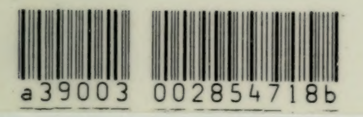
Les chiffres renvoient aux paragraphes, sauf indication contraire.

D

S

Paris. — Imp. Paul Dupont (Cl.). Thouzellier, D[r]. ^ ^^^.1912.

666
VERHEXTE
PAPST
UND
KIRCHEW
666


a39003 002854718b

